

L'ATELIER DU MÉDIÉVISTE

5



Collection dirigée par
Jacques Berlioz et Olivier Guyotjeannin

BREPOLS

ÉPIGRAPHIE MÉDIÉVALE

par
Robert Favreau

BREPOLS

12115
Du même auteur

Atlas historique de l'Anjou, Paris: Institut géographique national, 1973, 2 vol.

Prénoms à la fin du Moyen Âge, une capitale régionale, Poitiers: Société des antiquaires de l'Ouest, 1978, 2 vol., XCIII-720 p., cartes et plans, tabl., ill. (Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, 4^e sér., t. XIV-XV).

Les inscriptions médiévales, Turnhout: Brepols, 1979, 126 p. (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, dir. L. Génicot, fasc. 35).

La commanderie du Breuil-du-Pas et la guerre de Cent ans dans la Saintonge médiévale, Jonzac: Publications de l'université francophone d'été, Cloître des carmes, 1986, 127 p.

La Rochelle aux XI^e et XIII^e siècles: naissance et développement d'une ville médiévale, La Rochelle: Académie des belles-lettres, sciences et arts, 1993, 33 p.

Études d'épigraphie médiévale, Limoges: Presses universitaires de Limoges, 1995, 2 vol., 621-108 p., 36 ill.

DOHO
BETUDBR&P

INTRODUCTION

Où en est l'épigraphie médiévale?

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est utile de définir ce qu'est l'épigraphie, d'indiquer comment cette science s'est construite, quels sont les principaux ouvrages qu'il importe de connaître à son sujet.

Le mot lui-même est récent puisqu'il apparaît seulement, pour désigner la discipline, en 1843. Du XVI^e au XIX^e siècle on parle généralement, pour désigner son objet, d'inscription, *inscriptio*, mot attesté au XIV^e siècle puis en 1496; au Moyen Âge, on disait plutôt *titulus*, *epitaphium*. Le mot «épigraphie», traduction grecque du latin *inscriptio*, est apparu en 1694. L'étymologie (grec «epi-graphem», latin «in-scribere», «écrire sur»), indique bien que l'on est dans le domaine large de l'écrit. On a très souvent défini l'épigraphie comme la science de ce qui est écrit sur une matière durable et, de fait, les inscriptions sont le plus souvent tracées sur pierre, sur métal. Mais le support est en soi indifférent: broderie, tapisserie, verre (vitrail), poterie, os, stuc, bois, ardoise, etc., et certains de ces supports ne sont pas à proprement parler résistants ni durables. Pour définir l'épigraphie, il faut donc partir non de la forme, mais des fonctions de l'inscription. Les inscriptions n'ont pas pour objet de fonder les droits, d'établir des actes de nature juridique comme le font les chartes. L'épigraphie est la science de ce qui est écrit — c'est son étymologie — en vue de communiquer quelque élément d'information au public le plus large, et pour la plus large durée. Et l'objet de son étude, c'est naturellement le contenu du message qu'elle transmet.

Voyageurs, pèlerins ont tôt réuni des recueils d'inscriptions des sanctuaires qu'ils visitaient, tombeau de saint Martin à Tours, églises de Rome, monuments de Jérusalem ou de Bethléem par exemple. Les chroniqueurs ont souvent inséré des inscriptions dans leurs œuvres, soit que ces textes rappellent des fondations pieuses ou donations de tel ou tel grand personnage, soit qu'il s'agisse d'épitaphes rappelant naissance, hauts faits, vertus de leurs héros. Au XIV^e siècle, on commence à s'intéresser aux inscriptions comme documents d'une histoire nationale: lorsqu'il visite Rome, Pétrarque s'efforce de déchiffrer les *versiculos Romanis* en *saxis sculptis*, «les vers gravés sur les pierres par les Romains», et Cola di Rienzo est, de son temps, l'un des seuls capables de lire les vieux caractères sur les marbres de la Ville. Au siècle suivant, Petrus Sabinus rassemble 240 inscriptions chrétiennes sur des monuments de Rome et de ses environs. Mais ce n'est qu'au XVII^e siècle que se généralise la pratique de recueillir systématiquement les inscriptions, en premier chef pour le monde antique, pour lequel manquent si ordinairement les autres sources écrites. De nombreux recueils sont aussi constitués pour des inscriptions médiévales et modernes, le plus ordinairement pour des considérations généalogiques. On ne songe pas encore pour le Moyen Âge et les temps modernes à des recueils généraux, tant les sources d'archives apparaissent alors comme le matériau même de l'historien, un matériau si important qu'on ne voit pas l'intérêt de le compléter par l'apport des sources épigraphiques. Et si ces recueils systématiques commencent à être réalisés, pour le Moyen Âge, à partir du XIX^e siècle, il faut attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour qu'une recension générale des inscriptions médiévales soit entreprise à l'échelle de pays entiers.



© 1997 Brepols, Turnhout

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise, without the prior permission of the publisher.

Dépot légal de trimestre 1997

D/1997/0095/61

ISBN 2-503-50647-X

MILO37528

er Robert Favreau, «L'épigraphie médiévale: naissance et développement d'une discipline», *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1989, p. 328-363.

A. La constitution de la discipline

1. Epigraphie de l'Antiquité romaine

Dans l'histoire de l'épigraphie, le recueil d'inscriptions du monde romain publié au début du XVIII^e siècle par le philologue néerlandais Jean Gruter marque une date importante. Il s'agit moins d'un premier recueil, qui compte plus de 20 000 inscriptions, inédites pour la moitié d'entre elles. Il est complété par des tables très développées pour au moins la moitié d'entre elles. Il est complété par des tables très développées pour au moins la moitié d'entre elles. Il est complété par des tables très développées pour au moins la moitié d'entre elles. Il est complété par des tables très développées pour au moins la moitié d'entre elles.

Dans les années 1830 et 1840, plusieurs projets furent discutés, tant en France qu'en Allemagne, pour la réalisation d'un recueil général des inscriptions latines de l'Antiquité. La réalisation d'un *Corpus général* va échouer à la France, mais c'est au projet soumis en 1838 par Philippe Le Bas à l'Académie des inscriptions et belles-lettres que l'on doit le choix d'un ordre géographique auquel serait subordonné l'ordre des matières. Ce progrès méthodologique avait des avantages si évidents que cette disposition sera finalement retenue, sur les conseils de Borghesi, pour le *Corpus inscriptionum latinorum (C.I.L.)* auquel va présider Théodore Mommsen, sous l'égide de l'Académie de Berlin, qui patronnait déjà depuis 1828 le *Corpus inscriptionum graecarum*. La couverture du monde romain a ainsi été assurée de 1863 à 1936. Le premier tome, consacré aux inscriptions antérieures à la mort de César, et le quinzième, réservé aux *instrumenta*, briques, moules, amphores, vases, lampes, sont les seuls à ne pas observer l'ordre géographique. Sept tomes concernent l'Italie (IV, V, VI, IX, X, XI, XIV), un l'Espagne (II), un l'Asie, les provinces grecques et l'Illyrie (III), un la Grande-Bretagne (VII), un l'Afrique du Nord, qui a produit plus de monuments épigraphiques que toute autre province de l'empire romain en dehors de l'Italie (VIII), un la Gaule narbonnaise (XII), un la Gaule septentrionale et la Germanie (XIII). En France, Léon Renier publie en 1854 ses *Mélanges épigraphiques*, et une chaire d'épigraphie et antiques romaines est créée pour lui au Collège de France en 1861; il l'occupe jusqu'à sa mort en 1885. René Cagnat, qui lui succède en 1886, publie en 1885 son *Cours d'épigraphie latine*, qui sera constamment réédité. A la même date, Salomon Reinach donne un *Traité d'épigraphie grecque*, vieilli, mais, comme celui de Cagnat, non remplacé en langue française. A Cagnat on doit également la fonda-

tion en 1888 de l'*Année épigraphique*, publiée d'abord dans le cadre de la *Revue archéologique* et de façon autonome depuis 1966. S'y ajoute depuis 1939 la revue italienne *Epigraphica*.

Tableau d'ensemble par Marcel Le Clay, «L'épigraphie latine» dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1988, p. 623-628.

Parmi les guides et synthèses: John Edwin Sandys, *Latin Epigraphy*, Cambridge, 1919, XIV-324 p.; Pedro Bartle Huguet, *Epigraphia latina*, Barcelone, 1946; Ida Calabi-Limentani, *Epigraphia latina*, Milan et Varese, 1968, 334 p.; Ernest Meyer, *Einführung in die lateinische Epigraphik*, Darmstadt, 1973, VI-147 p. (*Die Altertumswissenschaft*); Giancarlo Susini, *Epigraphia romana*, Rome, 1982, 228 p. (*Guida allo studio della civiltà romana*, X. 1); M. Di Stefano, *Metiere di epigrafista, guida alla schedatura del materiale epigrafico lapideo*, Rome: Ed. Quasar, 1947, 245 p. (*Vetera*, 1).

2. Epigraphie chrétienne

De l'épigraphie «latine» s'est détachée, dès le milieu du XIX^e siècle, l'épigraphie chrétienne, qui étudie les inscriptions chrétiennes des II^e-VIII^e siècles. L'impulsion est venue de Rome, qui conserve plus de la moitié des quelque 50 000 inscriptions chrétiennes connues pour cette période. Antoine Bosio avait publié, dès le début du XVII^e siècle, une première *Roma sotterranea* mais le grand nom est ici celui de Jean-Baptiste de Rossi (1822-1894, voir les articles biographiques d'Edmond Le Blant dans la *Revue archéologique*, 1894, t. II, p. 145-151, et de Henri Leclercq, dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. XV-1, 1950, col. 18-99), qui forme dès 1842 le projet de publier toutes les inscriptions chrétiennes de Rome antérieures au VII^e siècle. Rossi, qui a choisi pour son travail un ordre chronologique, d'où une très longue préparation, publie en 1857-1861 le tome I^{er} des *Inscriptiones christianae urbis Romae septimo saeculo antiquiores*, consacré aux inscriptions à date certaine. Joseph Gatti en 1915, plus surtout Angelo Silvagni à partir de 1922 et Antonio Ferrua depuis 1956, ont poursuivi et pratiquement achevé la publication des inscriptions chrétiennes de Rome antérieures au VII^e siècle.

Edmond Le Blant publie de son côté *Les inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle* (708 numéros) en 1856 et 1865, auxquelles il ajoute en 1892 un supplément de 445 numéros. En 1966, est mise en place par Henri-Irénée Marrou une refonte générale de l'œuvre de Le Blant, dont deux volumes sont parus en 1975 et en 1985, qui à eux seuls fournissent plus de textes que les trois volumes de Le Blant, bien que ne représentant que le tiers de l'ensemble. La publication des inscriptions chrétiennes d'Espagne par Emile Hübner a été heureusement renouvelée par José Vivès, à qui l'on doit une bonne édition des inscriptions chrétiennes de l'Espagne romaine et wisigothique où il fournit près de 40 % de textes de plus que son prédécesseur. Avec l'épigraphie «chrétienne», on est déjà pratiquement dans l'épigraphie médiévale, et les premiers recueils d'inscriptions chrétiennes de Franz Xaver Kraus pour la Rhénanie et d'Emile Egli pour la Suisse sont progressivement intégrés dans les recueils généraux des inscriptions médiévales d'Allemagne et de Suisse. On aura garde de ne pas négliger les riches inscriptions chrétiennes de l'Afrique du Nord antérieures à la conquête de l'Islam. Elles figurent en bonne place dans la riche anthologie de 5000 inscriptions chrétiennes, classées méthodiquement, qu'a rassemblées Ernst

— L'informatique a été utilisée par l'équipe dès 1974. Les concordances informatisées, si longtemps précieuses et toujours utiles dans la mesure où elles couvrent les inscriptions antérieures à 1300 pour toute la France, sont aujourd'hui remplacées par une base de données, qui sera interrogeable à distance, pour tous les textes publiés ou préparés pour la publication et par divers instruments de recherche et fichiers établis par l'équipe.

— La première étape concerne les VIII^e-XIII^e siècles; les dépouillements bibliographiques qui alimentent le fichier général couvrent aussi les XIV^e-XV^e siècles, pour préparer une seconde étape.

Pour les autres pays, il y a des initiatives individuelles, en Italie (Ligurie), en Espagne, sous l'impulsion du professeur Vicente Garcia Lobo (Université de León), mais pas encore d'entreprises générales qui conduiraient à mettre à la disposition des chercheurs l'ensemble du matériel épigraphique du Moyen Âge occidental. Mais l'évolution apparaît positive qui voit des relations très fréquentes nouées entre les équipes d'Allemagne, d'Autriche, de France, des congrès qui, outre les congrès propres aux *Deutschen Inschriften*, permettent de plus en plus la rencontre des chercheurs (Rome, 1993; Poitiers, octobre 1995; Oxford, Pâques 1996).

B. Principaux recueils disponibles

Il ne sera fait état ci-dessous que des principaux recueils d'inscriptions. Beaucoup de textes ont été publiés dans diverses revues d'érudition, notamment au fur et à mesure de leur découverte, d'où une grande dispersion dans la publication des inscriptions qui rendrait vaine toute tentative d'une recension générale des sources épigraphiques éditées.

I. Allemagne et Autriche

□ Franz-Xaver Kraus, *Die christlichen Inschriften der Rheinlande. I. Die altchristlichen Inschriften von den Anfängen des Christentums am Rheine bis zur Mitte des achten Jahrhunderts*, Fribourg-en-Brigau, 1890, IX-171-[8] p., 22 pl. h.-t.; II, *Die christlichen Inschriften von der Mitte des achten bis zur Mitte des dreizehnten Jahrhunderts*, Fribourg-en-Brigau et Leipzig, 1894, XII-378 p., 31 pl. h.-t.

Même classement par évêché, en suivant le cours du Rhin et de ses affluents (Coire, Bâle, Constance, Strasbourg, Spire, Worms, Mayence, Metz, Trèves, Cologne) dans chaque volume; à l'intérieur de chaque évêché, ordre alphabétique des villes. Tables.

□ La collection *Die deutschen Inschriften* est publiée par les académies des sciences de Berlin, Düsseldorf, Göttingen, Heidelberg, Leipzig, Mayence, Munich et par l'académie autrichienne des sciences à Vienne. De ce fait, les volumes reçoivent une double numérotation: continue pour la collection et particulière par académie.

Dans chaque volume, pourvu de tables, les inscriptions sont classées dans l'ordre chronologique; les photos sont reproduites dans le texte (vol. 1 à 12), puis sous forme de planches hors-texte en fin de volume.

Actuellement parus:

1, *Die Inschriften des Badischen Main- und Tauberggrundes, Wertheim-Tauberschloßheim*, par Ernst Cacuël et Hermann Eckert, Stuttgart, 1942 (*Heidelberger Reihe*, 1). Rééd. Stuttgart: Alfred Druckenmüller Verlag, 1969, XXIV-224 p.

- 2, *Die Inschriften der Stadt Mainz von frühmittelalterlicher Zeit bis 1650*, par Fritz V. Arens et Konrad F. Bauer, Stuttgart: Alfred Druckenmüller Verlag, 1958 (*Heidelberger Reihe*, 2), [70]-743 p.
- 3, *Die Inschriften des Burginlandes*, par Rudolf Zimmerl, Stuttgart: Alfred Druckenmüller Verlag 1953 (*Wiener Reihe*, 1), VIII-75 p.
- 4, *Die Inschriften der Stadt Wimpfen am Neckar*, par Fritz V. Arens, Stuttgart: Alfred Druckenmüller Verlag, 1958 (*Münchener Reihe*, 2), VIII-120 p.
- 5, *Die Inschriften der Stadt und Landkreises München*, par Rudolf M. Kloos, Stuttgart: Alfred Druckenmüller Verlag, 1958 (*Münchener Reihe*, 1), XXVI-370 p.
- 6, *Die Inschriften des Naumberger Doms und des Domsfreihofs*, par Ernst Schubert et Jürgen Goerlitz, Berlin: Akademie Verlag et Stuttgart: Alfred Druckenmüller Verlag, 1959 (*Berliner Reihe*, 1), 13-144 p.
- 7, *Die Inschriften der Stadt Naumberg an der Saale*, par Ernst Schubert, Berlin: Akademie Verlag et Stuttgart: Alfred Druckenmüller Verlag, 1960 (*Berliner Reihe*, 2), XI-144 p.
- 8, *Die Inschriften der Landkreise Mosbach, Buchen und Miltenberg*, par Heinrich Koellenberg et Ernst Cacuël, Stuttgart: Alfred Druckenmüller Verlag, 1964 (*Heidelberger Reihe*, 3), XVI-288 p.
- 9, *Die Inschriften des Landkreises Naumberg an der Saale*, par Ernst Schubert, Berlin: Akademie Verlag et Stuttgart: Alfred Druckenmüller Verlag, 1965 (*Berliner Reihe*, 3), XI-166 p.
- 10, *Die Inschriften Niederösterreichs. I. Die Inschriften der politischen Bezirke Amstetten und Scheibbs*, par Hans Hornung, Graz, Vienne et Cologne: Hermann Böhlhaus nachf. et Stuttgart: Alfred Druckenmüller Verlag, 1966 (*Wiener Reihe*, 3), XII-290 p., carte h.-t.
- 11, *Die Inschriften der Stadt Merseburg*, par Peter Ramm et Ernst Schubert, Berlin: Akademie Verlag et Stuttgart: Alfred Druckenmüller Verlag, 1968 (*Berliner Reihe*, 4), XI-196 p.
- 12, *Die Inschriften der Stadt und des Landkreises Heidelberg*, par Renate Neumüllers-Klausner, Stuttgart: Alfred Druckenmüller Verlag, 1970 (*Heidelberger Reihe*, 4), XXII-415 p.
- 13, *Die Inschriften der Friedhöfe St-Johannis, St-Rochus und Wöhrd zu Nürnberg*, par Peter Zahn, Munich: Alfred Druckenmüller Verlag, 1972 (*Münchener Reihe*, 3), XXIV-448 p., 35 pl. h.-t., 2 plans h.-t.
- 14, *Die Inschriften der Stadt Fritzlarn*, par Theodor Niederquell, Munich: Alfred Druckenmüller Verlag, 1974 (*Heidelberger Reihe*, 5), XXVI-134 p.
- 15, *Die Inschriften der Stadt Rothenburg ob der Tauber*, par Dietrich Lutz, Munich: Alfred Druckenmüller Verlag, 1976 (*Münchener Reihe*, 4), XI-279 p.
- 16, *Die Inschriften des Rhein-Neckar Kreises, II. Ehemaliger Landkreis Mannheim, ehemaliger Landkreis Sinsheim (nördlicher Teil)*, par Renate Neumüllers-Klausner et Anneliese Seeliger-Zeiss, Munich: Alfred Druckenmüller Verlag, 1977 (*Heidelberger Reihe*, 6), XXIV-247 p.
- 17, *Die Inschriften des Landkreises Hassberge*, par Isolde Maierhöfer, Munich: Alfred Druckenmüller Verlag, 1979 (*Münchener Reihe*, 7), XXIV-237 p., 48 pl. h.-t.
- 18, *Die Inschriften des Landkreises Bamberg bis 1650*, par Rudolf M. Kloos, Lothar Bauer et Isolde Maierhöfer, Munich: Alfred Druckenmüller Verlag, 1980 (*Münchener Reihe*, 6), XXX-161 p., 46 pl. h.-t.

19. *Die Inschriften der Stadt Göttingen*, par Werner Arnold, Munich: Alfred Druckenmüller Verlag, 1980 (*Göttinger Reihe*, 1), 192 p., 24 pl. h.-t.
20. *Die Inschriften des Grosskreises Karlsruhe*, par Anneliese Seeliger-Zeiss, Munich: Alfred Druckenmüller Verlag, 1980 (*Heidelberger Reihe*, 7), XXXII-240 p., 62 pl. h.-t.
21. *Die Inschriften des Bundeslandes Kärnten, I, Die Inschriften der politischen Bezirke Spittal a. d. Drau und Hermagor*, par Friedrich Wilhelm Leitner, Vienne: Verlag der österreichischen Akademie der Wissenschaften et Munich: Alfred Druckenmüller Verlag, 1982 (*Wiener Reihe*, 2/1), XLVII-302 p., 96 pl. h.-t.
22. *Die Inschriften des Endkreises bis 1650*, par Renate Neumüllers-Klausner, Munich: Alfred Druckenmüller Verlag, 1983 (*Heidelberger Reihe*, 8), XXXII-208 p., 58 pl. h.-t.
23. *Die Inschriften der Stadt Oppenheim*, par Siegrid Düll, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1984 (*Mainzer Reihe*, 1), 52-177 p., 48 pl. h.-t.
24. *Die Inschriften des Lüneburger St. Michaelisklosters und des Klosters Lüne*, par Eckhard Michael, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1984 (*Göttinger Reihe*, 2), XV-178 p., 32 pl. h.-t.
25. *Die Inschriften des Landkreises Ludwigsburg* par Anneliese Seeliger-Zeiss et Hans Ulrich Schäfer, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1986 (*Heidelberger Reihe*, 9), I-473 p., 69 pl. h.-t.
26. *Die Inschriften der Stadt Osnabrück*, par Sabine Wehking, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1988 (*Göttinger Reihe*, 3), XXX-253 p., 34 pl. h.-t.
27. *Die Würzburger Inschriften bis 1525*, par Theodor Kramer, Franz Xaver Herrmann, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1988 (*Münchener Reihe*, 7), XXVII-278 p., 44 pl. h.-t.
28. *Die Inschriften der Stadt Hameln*, par Christine Wulf, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1989 (*Göttinger Reihe*, 4), XXXIV-154 p., 16 pl. h.-t.
29. *Die Inschriften der Stadt Worms*, par Rüdiger Fuchs, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1991 (*Mainzer Reihe*, 2), CXIV-603 p., 63 pl. h.-t.
30. *Die Inschriften des Landkreises Calw*, par Renate Neumüllers-Klausner, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1992 (*Heidelberger Reihe*, 10), XXXII-252 p., 47 pl. h.-t.
31. *Die Inschriften des Aachener Doms*, par Helga Giersiepen, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1992 (*Düsseldorfer Reihe*, 1), XXXIX-126 p., 59 pl. h.-t.
32. *Die Inschriften der Stadt Aachen*, par Helga Giersiepen, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1993 (*Düsseldorfer Reihe*, 2), XXXIV-136 p., 31 pl. h.-t.
33. *Die Inschriften der Stadt Iena bis 1650*, par Luise et Klaus Hallof, Berlin: Akademie Verlag et Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1992 (*Berliner Reihe*, 5), LI-247 p., 42 pl. h.-t.
34. *Die Inschriften des Landkreises Bad Kreuznach*, par Eberhard J. Nikitsch, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1993 (*Mainzer Reihe*, 3), LIX-509 p., 117 pl. h.-t.
35. *Die Inschriften der Stadt Braunschweig bis 1528*, par Andrea Boockmann et Dietrich Mack, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1993 (*Göttinger Reihe*, 5), LV-269 p., 31 pl. h.-t.
36. *Die Inschriften der Stadt Hannover*, par Sabine Wehking, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1993 (*Göttinger Reihe*, 6), XXXI-299 p., 32 pl. h.-t.

37. *Die Inschriften des Rems-Murr-Kreises*, par Harald Drös et Gerhard Fritz, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1994 (*Heidelberger Reihe*, 11), LVIII-228 p., 48 pl. h.-t.
38. *Die Inschriften des Landkreises Bergstrasse*, par Sebastian Scholz, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1994 (*Mainzer Reihe*, 4), I-200 p., 45 pl. h.-t.
39. *Die Inschriften des Landkreises Jena*, par Luise et Klaus Hallof, Berlin: Akademie Verlag et Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1995 (*Berliner Reihe*, 6), LV-326 p., 64 pl. h.-t.
40. *Die Inschriften der Stadt Regensburg, I, Minoritenkirche*, par Walburga Knorr, Gerhard Zipp, Beate Meier, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1995 (*Münchener Reihe*, 8), XXXVIII-178 p., 20 pl. h.-t., 1 carte h.-t.
41. *Die Inschriften des Landkreises Göttingen*, par H. Drös, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1996 (*Heidelberger Reihe*, 12), LXV-452 p., 83 pl.
42. *Die Inschriften der Stadt Einbeck*, par Horst Hülsse, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1996 (*Göttinger Reihe*, 7), XXVII-134 p., 24 pl. h.-t.
43. *Die Inschriften des Rheingau-Taunus-Kreises*, par Yvonne Monsees, Wiesbaden: Dr. Ludwig Reichert Verlag, 1997 (*Mainzer Reihe*, 5), LXXXVI-550 p., 95 pl. h.-t.

□ De nombreuses inscriptions métriques des IX^e et X^e siècles sont publiées dans M.G.H., *Poetae latini Medii Aevi*, t. II, éd. Karl Strecker, Berlin, 1896, et surtout t. V, *Die lateinischen Dichter des deutschen Mittelalters, die Ottonenzeit*, éd. K. Strecker, Norbert Fickermann, Gabriel Silagi, Bernhard Bischoff, Leipzig/Berlin/Munich, 1937-1979, p. 281-371.

□ Exemple de publication d'un dossier particulier: Wilhelm Berges, *Die älteren Hildesheimer Inschriften bis zum Tode Bischof Hezilios († 1079)*, Göttingen, 1983 (*Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, philologisch-historische Klasse*, Folge 3, 131).

2. Danemark

□ Anders Baeksted, *Danske Indskrifter, en Indledning til studiet af dansk Epigrafik*, Copenhagen, 1968 (*Dansk historisk fællesforenings Handbøger*), 112 p., ill., 65 pl. h.-t.

Etude accompagnée de nombreuses planches.

□ Torkild Hinrichsen, *Corpus der «romanischen» Grabsteine Dänemarks*, Hambourg, 1988, 2 vol. (Dissertation sur l'Erlangung der Würde des Doktors der Philosophie der Universität Hamburg).

3. Espagne

□ Emile Hübnér, *Inscriptiones Hispaniae christianae*, Berlin, 1871, et *Inscriptionum Hispaniae christianarum supplementum*, Berlin, 1900, XV-120 et XVI-162 p.

Concerne toute la péninsule. Classement d'après les circumscriptions du temps de Dioclétien (Lusitanie, Bétique, Tarragonaise, Asturie et Galice), tant pour les inscriptions chrétiennes que pour les inscriptions plus récentes (IX^e-XI^e siècles) données en appendice. Chapitre à part pour les tuiles et anneaux. L'édition est médiocre et, pour la partie des inscriptions «chrétiennes» (antérieures à la conquête musulmane), elle a été reprise avec soin par la publication suivante.

□ José Vivès, *Inscripciones cristianas de la España romana y visigoda*, 2^e éd., 1960, Barcelone: Consejo superior de investigaciones científicas, Instituto Enrique Flórez (*Biblioteca histórica de la biblioteca Balnes*, ser. 2, vol. 18; *Monumenta Hispaniae sacra*, ser. patristica, vol. 2), 331 p., 24 pl. h.-t., 1 carte h.-t.

Classement méthodique (inscriptions funéraires, inscriptions monumentales, textes sur des objets d'orfèvrerie et de terre cuite, inscriptions grecques et juives, légendes de monnaies), combiné avec un ordre géographique (divisions de l'Espagne romaine). Tables développées.

□ Pour les inscriptions «médiévales» on notera quelques publications relatives à une région ou à une ville (ici indiquée en gras et classée dans l'ordre alphabétique):

Ciriaco Miguel Vigil, *Asturias monumental epigráfica y diplomática datos para la historia de la provincia*, Oviedo, 1887, 2 vol.
Vol. I: textes; vol. II: planches.

Francisco Diego Santos, *Inscripciones medievales de Asturias*, Oviedo: Principado de Asturias, servicio de Publicaciones, 1994, 283 p.
289 inscriptions, photographies.

Antonio Durán Gudiol, «Las inscripciones medievales de la provincia de Huesca», dans *Estudios de edad media de la corona de Aragón*, 8, 1967 (Consejo superior de investigaciones científicas, Escuela de estudios medievales, *Estudios*, 39), p. 45-153 et 1-109.

Catalogue de 269 inscriptions, entre 901 et 1433, en ordre alphabétique des sept localités; 90% des textes viennent du cloître de la cathédrale de Roda et de l'abbaye San Juan de la Peña; quelques planches; étude paléographique; pas de tables.

Corpus inscriptionum Hispaniae mediævalium, dir. Vicente García Lobo. T. I, *Zamora*, Colección epigráfica, par Maximino Gutiérrez Alvarez, Turnhout: Brepols/Universidad de León, Secretariado de Publicaciones, 1997, 205 p. dont 67 pl. (*Monumenta paleographica Medii Aevi*, dir. Harmut Atsma et Jean Vezin, *Series Hispanica*).

Bernabé Cabañero Subiza et J. Carlos Escribano Sánchez, «Corpus de las inscripciones medievales de las **Cinco Villas (Zaragoza)** siglos XII y XIII», dans *Suessetania, revista del centro de estudios de las Cinco Villas*, 12, 1992, p. 131-150.
Ordre alphabétique des villes; 51 inscriptions XII^e et XIII^e siècles; du fait d'une erreur à l'impression il n'y a pas de planches.

□ Exemples de publication pour un monument:

J. Murray Tarragona, «Inscripciones y lápidas sepulcrales a la Seu Vella de Lleida», dans *Ilerda*, 40, 1979, p. 247-324, 12 pl.
76 épitaphes et notices de 150 pièces, aujourd'hui dispersées, pour la vieille cathédrale de Lérida.

Vicente García Lobo, *Las inscripciones de San Miguel de Escalada, estudio crítico*, Barcelone: Ediciones El Albir, 1982, 98 p., 5 tableaux, 33 pl. h.-t.
31 inscriptions, dans l'ordre chronologique; introduction paléographique, diplomatique, historique.

□ Incriptions arabes et hébraïques:

Evariste Levi-Provençal, *Inscriptions arabes d'Espagne*, Leyde et Paris, 1931, 2 vol.

Francisco Cantera et José María Millas, *Las inscripciones hebraicas de España*, Madrid, 1956.

4. France

□ Incriptions antérieures au milieu du VIII^e siècle:

E. Le Blant, *Les inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, Paris, 1856 et 1865, 2 vol., CLVI-498 et 644 p., et *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*, Paris, 1892, XXIII-483 p. (Collection de documents inédits sur l'histoire de France).
Ce corpus est en cours de reprise dans la série suivante.

Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures à la Renaissance carolingienne (R.I.C.G.). Actuellement parus: I. *Première Belgique*, par Nancy Gauthier, Paris: C.N.R.S., 1975, 639 p.; XV-1, *Viennoise du Nord*, par Françoise Descombes, Paris, 1985: C.N.R.S., XVI-842 p.

Introductions nourries. Le classement est fait d'après les divisions de la Gaule romaine.

□ Avant l'élaboration d'un recueil général des inscriptions médiévales, de nombreux érudits avaient réuni les textes de toute une région, d'une ville ou d'un monument particulièrement important. Ne sont cités ici que les travaux les plus amples:

Robert Will, «Répertoire des inscriptions romanes d'Alsace», dans *Revue de l'Alsace*, 98, 1959, p. 49-84, et «Id. Complément», dans *Revue de l'Alsace*, 112, 1986, p. 49-61.

Harold de Fontenay, *Epigraphie autoisienne; inscriptions du Moyen Age et des temps modernes pour servir à l'histoire d'Autun...*, Autun et Paris, 1883-1886, 2 vol. (extr. des *Mémoires de la Société éduenne*, nouv. sér., t. 7 à 16, 1878-1888).

Gabriel Dumay, *Epigraphie bourguignonne, église et abbaye de Saint-Bénigne de Dijon*, Paris et Dijon, 1882 (extr. de *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, 10, 1878-1884, p. 27 et suiv., 8 pl.).

Abbé Jacques-Rémi A. Texier, *Manuel d'épigraphie suivi du recueil des inscriptions du Limousin*, Poitiers, 1850, 499 p., 25 pl. h.-t. (*Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1^{er} sér., vol. 18).

Mgr Xavier Barbier de Montault, «Epigraphie du **Maine-et-Loire**», dans *Répertoire historique et archéologique de l'Anjou*, 1868, p. 43-399, et 1869, p. 1-139.

Abbé A. Angot, *Epigraphie de la Mayenne*, Laval et Paris, 1907, 2 vol., LXXXV-527 et 485 p., fig.; rééd. Mayenne: Éd. régionales de l'Ouest, 1985.

Marquis de Castellane, «Inscriptions recueillies principalement dans le **Midi de la France**», dans *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, 2, 1834-1835; 3, 1836-1837; 4, 1840-1841.

François de Guilhaume et Robert de Lasteyrie, *Inscriptions de la France du 9^e au XVIII^e siècle, ancien diocèse de Paris*, Paris, 1873-1883, 5 vol. (*Documents inédits sur l'histoire de France*).

Épigraphie du département du Pas-de-Calais, publiée par la Commission départementale des monuments historiques, Arras, 1883-1932, 8 vol.

Alphonse de Longueur, «Épigraphie du Haut-Poitou», dans *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1^{er} sér., t. 28, 1863, p. 43-399.

Henri Jadart, *Inscriptions de Notre-Dame de Reims; textes relevés sur les monuments originaux*, Reims, 1907.

Louis de Bonnefoy, *Épigraphie roussillonnaise ou recueil des inscriptions des Pyrénées-Orientales*, Perpignan, 1856-1868 (d'abord paru dans *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, 10-12, 14, 17, 1856-1868).

Louis Audiat, *Épigraphie santhome et aunisienne*, Paris et Niort, 1870, VIII-340 p.

P. Quesveys et Henri Stein, *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens, publiées d'après les estampages d'Edmond Michel*, Paris, 1887-1903, 4 vol.

Alfred de Terrebasse, *Inscriptions antiques et du moyen âge de Vienne en Dauphiné*, II, *Inscriptions du Moyen Âge antérieures au XVIII^e siècle*, Vienne, 1875, 2 vol.

□ *Corpus des Inscriptions de la France Médiévale*, publié sous l'égide du C.N.R.S., et sous la direction d'Edmond-René Labande.

Classement par département, et pour chaque département par monument. Textes du VIII^e siècle à 1300. Tables très développées. Chaque des volumes est l'œuvre de Robert Favreux et Jean Michaud, ainsi que de Bernadette Lepland-Mora à partir du volume 5. Les cinq premiers volumes ont été publiés par le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale à Poitiers, les suivants par les Editions du C.N.R.S. — L'étude sur place et la photographie sont, à la date de 1997, réalisées pour 66 départements (sans compter la Corse et le Territoire de Belfort, qui n'ont pas d'inscriptions antérieures à 1300). La couverture photographique devrait être achevée dans moins de dix ans. Les textes sont parus pour 46 départements.

Actuellement parus:

1. *Poitou-Charentes*, 1. *Poitiers*, Poitiers et Paris, 1974, 149 p., 41 pl. h.-t.
1. *Poitou-Charentes*, 2. *Département de la Vienne* (excepté la ville de Poitiers), Poitiers et Paris, 1975, 165 p., 60 pl. h.-t.
1. *Poitou-Charentes*, 3. *Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres*, Poitiers, 1977, 196 p., 67 pl. h.-t.
- II [4]. *Limousin: Corrèze, Creuse, Haute-Vienne*, Poitiers, 1978, 265 p., 48 pl. h.-t.
5. *Dordogne, Gironda*, Poitiers, 1979, 165 p., 46 pl. h.-t.
6. *Gerç, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques*, Paris, 1981, 195 p., 51 pl. h.-t.
7. *Ville de Toulouse*, Paris, 1982, 181 p., 61 pl. h.-t.
8. *Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne*, Paris, 1983, 322 p., dont 105 pl. h.-t.
9. *Aveyron, Lot, Tarn*, Paris, 1984, 168 p., 44 pl. h.-t.
10. *Les chrismes du Sud-Ouest*, Paris, 1986, 382 p., dont 129 pl. h.-t.

11. *Pyrénées-Orientales*, Paris, 1986, 199 p., 61 pl. h.-t.

12. *Aude, Hérault*, Paris, 1988, 320 p., dont 79 pl. h.-t.

13. *Gard, Lozère, Vaucluse*, Paris, 1988, 316 p., dont 71 pl.

14. *Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var*, Paris, 1989, 284 p., dont 55 pl.

15. *La ville de Vienne en Dauphiné*, Paris, 1990, XIII-195 p., 54 pl. h.-t.

16. *Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme*, Paris, 1992, IX-311 p., dont 68 pl.

17. *Ain, Isère (sauf Vienne), Rhône, Savoie, Haute-Savoie*, Paris, 1994, VIII-255 p., dont 62 pl.

18. *Allier, Cantal, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme*, Paris, 1995, VIII-328 p., dont 142 pl.

19. *Jura, Nièvre, Saône-et-Loire*, Paris, 1997, X-249 p., dont 73 pl.

□ *Inscriptions hébraïques et juives:*

Gérard Nahon, *Inscriptions hébraïques et juives de la France médiévale*, Paris: Les Belles Lettres, 1986, 410 p., pl. (*Franco-Judaica*, 72).

5. Grande-Bretagne et Irlande

□ Emile Hübler, *Inscriptiones Britanniae christianae*, Berlin et Londres, 1876, XXIV-101-5* p., carte h.-t.

Publication de 234 inscriptions antérieures au VIII^e siècle (plus de la moitié pour le Pays de Galles).

□ Giuseppe Petri, *Inscriptions of Ireland*, Dublin, 1972.

□ Robert Alexandre Stewart Mac Alister, *Corpus inscriptionum insularum celticarum*, Dublin, 1945, XVII-513 p. et 1949, 213 p.

□ Elisabeth Okasha, *Hand-List of Anglo-Saxon Non-Runic Inscriptions*, Londres: Cambridge University Press, 1971, XV-159 p., 48 pl., 2 cartes (158 numéros), et «A Supplement to Hand-List of Anglo-Saxon Non-Runic Inscriptions», dans *Anglo-Saxon England*, 11, 1983, p. 83-119; *Corpus of Early Christian Inscribed Stones of South West Britain*, Londres/New York: Leicester University Press, 1993, X-374 p.

□ Georges Stephens, *The Old-Northern Runic Monuments of Scandinavia and England*, Londres/Copenhague/Lund, 1866-1901, 4 vol.

1. Page avait préparé en 1969 un *Corpus* des inscriptions runiques anglo-saxonnes, mais il ne l'a pas publié.

□ A défaut du recueil général des inscriptions médiévales des îles britanniques, on trouvera un certain nombre de textes dans diverses publications:

— pour les sources, Otto Lehmann-Brockhaus, *Lateinische Schriftquellen zur Kunst in England, Wales und Schottland von Jahre 901 bis zum Jahre 1307*, Munich, 1955-1960, 5 vol. (*Veröffentlichungen des Zentralinstituts für Kunstgeschichte in München*, 1);

— pour les objets d'art, *The Golden Age of Anglo-Saxon Art 966-1066*, éd. Janet Backhouse, D.-H. Turner, Leslie Webster, Londres: British Museum, 1984, 216 p.,

32 pl.; *English Romanesque Art, 1066-1200* (Hayward Gallery London 5 April-8 July 1984), Londres: Weindelfeld and Nicolson, 1984, 416 p., ill.;

— pour les dalles funéraires, notamment en cuivre, Frank Allen Greenhall, *Effigial Slabs, a Study of Engraved Stone Memorials in Latin Christendom, c. 1100 to c. 1700*, Londres: Faber and Faber, 1976, 2 vol.; John Coales, *The Earliest English Brasses: Patronage, Style and Workshops 1270-1350*, Londres, 1987,

— pour les vitraux, Madeline Harrison Caviness, *The Windows of Christ Church Cathedral Canterbury*, Londres, 1981 (*Corpus vitrearum Medii Aevi, Great Britain*, II).

6. Italie

La prodigieuse richesse de l'Italie en inscriptions chrétiennes a longuement mobilisé et mobilise encore la recherche.

□ *Inscriptiones christianae urbis Romae septimo saeculo antiquiores*.

La première série (pars prima) a été publiée par Jean-Baptiste de Rossi en deux volumes:

I. *Pars prima, Epitaphia certam temporis notam exhibentia*, par J.-B. de Rossi, Rome, 1857-1861, XLIII-CXXIII-619 p.

II. *Pars prima, Series codicum in quibus veteres inscriptiones christianae praesertim urbis Romae sive solae sive ethnicae admixtae descriptae sunt ante saeculum XVI*, par Jean-Baptiste de Rossi, Rome, 1888, LXIX-536 p., 6 pl.

Les deux volumes sont rédigés en latin. Le premier, classé par date, comprend des prologues sur la datation (p. XLI-CXXII). Le second donne la publication de sylloges épigraphiques, des origines au XII^e au XIII^e au XV^e siècle, et douze indices.

Des compléments sont ensuite venus, limités à un unique fascicule: *Volominis primi supplementum*, fasc. 1, par Joseph Gatti, Rome, 1915, 144 p.

Une *Nova series* a été ouverte par les soins du Pontificum Institutum Archaeologiae christianae. Sont actuellement parus:

I. *Inscriptiones incertae originis*, par Angelo Silvagni, Rome, 1922, LXIV-516 p., 1935, XII-309 p.

II. *Coemeteria in viis Cornelia, Aurelia, Praenestina et Ostiensi*, par A. Silvagni, Rome, Antonio Ferrua, Rome, 1956, VIII-432 p.

III. *Coemeteria in via Ardeatina cum duobus appendiciis*, par A. Silvagni (†) et Antonio Ferrua, Rome, 1956, VIII-432 p.

IV. *Coemeteria inter vias Appiam et Ardeatinam*, par A. Ferrua, Rome, 1964, XIV-564 p.

V. *Coemeteria reliqua viae Appiae*, par A. Ferrua, Rome, 1971, 2 vol., VI-442 p.

VI. *Coemeteria in viis Latina, Labicana et Praenestina*, par A. Ferrua, Rome, 1975, VIII-320 p.

VII. *Coemeteria viae Tiburtinae*, par A. Ferrua, Rome, 1980, IV-562 p.

VIII. *Coemeteria vicinarum Nomentanae et Salariae*, par A. Ferrua, Rome, 1983, VIII-494 p.

IX. *Viae Salariae coemeteria reliqua*, par A. Ferrua et D. Mazzoleni, Rome, 1985, VIII-413 p.

X. *Coemeteria Viae Salariae Veteris et Viae Flaminiae*, par A. Ferrua, Danilo Mazzoleni et Carlo Carletti, Rome, 1992, 262 p., 37 pl.

□ A côté de cette entreprise limitée à la ville de Rome, l'Institut pontifical d'archéologie chrétienne, l'Institut de littérature chrétienne antique de l'université de Bari et l'Institut d'archéologie chrétienne de l'université de Rome ont décidé de publier toutes les inscriptions chrétiennes d'Italie antérieures au VII^e siècle, dans la collection des *Inscriptiones christianae Italiae septimo saeculo antiquiores*, dir. A. Ferrua.

Actuellement parus:

1. *Regio VII, Volturni*, par C. Carletti, Bari: Edipuglia, 1985, XVI-81 p.

2. *Regio VII, Centumcellarum*, par D. Mazzoleni, Bari: Edipuglia, 1985, XII-31 p.

3. *Regio IV, Clusiva-Interpromium, Sulmo-Corfinium-Superaequum-Peltuinum-Aveia-Marruvium-Sapinaevicus-Alba-Fucens-Carstoli-Amiternum-Interocrium*, par Giovanni G. Pani, Bari: Edipuglia, 1986, XXVIII-66 p.

4. *Regio VII, Ager Capenas*, par V. Fiochchi Nicolai, Bari: Edipuglia, 1986, XXX-127 p.

5. *Regio III, Regium Iulium, Locri, Taurianum*, Trapeza, Vibo Valentia, Blanda Iulia, par M. Buonocore, Bari: Edipuglia, 1987, 75 p., pl.

6. *Regio VI, Umbria*, par Giancarlo Binazzi, Bari: Edipuglia, 1989, XXIV-256 p., pl.

7. *Regio IX, Dentona, Labarna, Forum Illi, Iriensium*, par Giovanni Menella, Bari: Edipuglia, 1990, XX-170 p.

8. *Regio II Hirpini*, par Antonio Enrico Felle, Bari: Edipuglia, 1993, 163 p.

Cette entreprise en recoupe pour partie une autre, animée par Pietro Rugo: *Le iscrizioni dei secoli VI-VII-VIII esistenti in Italia*, I, *Austria longobarda*; II, *Venezia e Istria*; III, *Esarcato, Pentapoli e Tuscia*; IV, *I ducati di Spoleto e Benevento*; V, *La Neustria*, Padova: Cittadella, 1974, 1975, 1976, 1978, 1980.

Publication précieuse par sa riche illustration, mais qui ne comporte pas de commentaire scientifique: c'est ainsi une anthologie qu'un corpus proprement dit.

□ Angelo Silvagni avait envisagé en 1935 un corpus de toutes les inscriptions d'Italie antérieures au XV^e siècle, avec une séparation chronologique en 1200. Dans cet esprit il a publié une série de planches, sans transcription ni commentaire, en 1943 (Cité du Vatican: Pontificum Institutum Archaeologiae Christianae): *Monumenta epigraphica christiana saeculo XIII antiquiora quae in Italia finibus existant*, I, *Roma* (45 pl.); II-1, *Mediolanum* (12 pl.); II-2, *Comum* (9 pl.); II-3, *Papia* (8 pl.); III-1, *Luca* (4 pl.); IV-1, *Neapolis* (11 pl.); IV-2, *Beneventum* (4 pl.).

□ Si l'on déplore que ce corpus général des inscriptions médiévales d'Italie souhaité par A. Silvagni ne soit pas encore en chantier, il faut reconnaître que les publications d'inscriptions d'une ville, d'une région, ou simplement d'un monument, sont particulièrement nombreuses en Italie. On ne notera ici que les plus importantes:

Bortolo Brogliato, *Il cantico delle pietre: Museo lapidario assisano del sec. XII al sec. XX*, S. Maria degli Angeli, Assise: Ed. Porziuncola, 1992, 873 p., pl.

Giancarlo Rovneri, *Iscrizioni medievali bolognesi*, Bologne, 1982, 415 p. (*Istituto per la storia di Bologna, Collana Testi*, Nuova ser., 2).

- Giuseppe Avarucci et Antonio Salvi, *Le iscrizioni medioevali di Cingoli*, Padova, Antenore, 1986, 194 p., 74 pl. (*Università degli Studi di Macerata, Pubblicazioni della Facoltà di Lettere e Filosofia, Testi e documenti*, 1).
- Ugo Monneret de Villard, «Iscrizioni cristiane della provincia di Como anteriori al secolo XI», dans *Rivista archeologica della provincia e antica diocesi di Como (Antichità e belle arti)*, fasc. 65-66, 1912, 177 p.
- Raffaele de Mincis, *Le iscrizioni fermane antiche e moderne con note*, Fermo, 1857.
- Claudio Saporetti, *Iscrizioni romaniche del duomo di Fidenza*, Parme, 2^e éd., 1981 (*Fonti e studi*, ser. prima, IV).
- Corpus inscriptionum Medii Aevi Liguriae*, I. Savona, Vado, Quiliano, par Carlo Varaldo, Gênes, 1978, 164 p., 182 fig.; II. Genova, Museo di S. Agostino, par Sandro Origone et Carlo Varaldo, Gênes, 1983, 224 p., 95 pl.; III. Genova, centro storico, par Augusta Silva, Gênes, 1987, 149 p., 220 pl. (*Collana storica di fonti e studi*, dir. Geo Pistarino, 27, 37 et 50).
- Vincenzo Forcella et E. Seletti, *Iscrizioni cristiane in Mediolano anteriori al IX secolo*, Codogno, 1897.
- V. Forcella, *Iscrizioni delle chiese e degli altri edifici di Milano*, Milan, 1889-1893, 12 vol.
- W. Montorsi, *Iscrizioni modenesi romaniche e gotiche: duomo e palazzo del comune con una appendice sulla torre*, Modène: Aedes Muratoriana, 1977, 373 p. ser., 35).
- Augusto Campana, «La testimonianza delle iscrizioni», dans *Lanfranco e Wiligelmo il duomo di Modena*, Modène, 1984, p. 363-403.
- Carlo Carletti, *Iscrizioni murali del santuario di S. Michele sul Monte Gargano*, Bari: Edipuglia, 1979, 168 p. (*Vetere christianorum, Scavi e ricerche*, 2).
- G. F. d'Andrea, *Marmor, cineres et nihil. Iscrizioni della provincia franciscana napoletana del SS. Cuore di Gesù*, Naples: Convento di Santa Chiara, 1982, 487 p., 16 pl.
- Gaetano Panazza, «Lapidi e sculture paleocristiane e pre-romaniche di Pavia», dans *Arte del primo millennio, atti del II^o Convegno per lo studio dell'arte dell'Alto Medio Evo tenuto presso l'Università di Pavia nel settembre 1950*, Turin, 1953, p. 210-302. Gênes, 1989.
- Giancarlo Dosi Delfini et Nicola Zucchi Castellini, *Le epigrafi di Pontremoli*, Gênes, 1989.
- Vincenzo Forcella, *Iscrizioni delle chiese e d'altri edifici di Roma dal secolo XI ai giorni nostri*, Rome, 1869-1884, 14 vol.
- Die mittelalterlichen Grabmäler in Rom und Latium vom 13. bis zum 15. Jahrhundert*, I. Band, *Die Grabplatten und Tafeln*, par Jorge Garmus, Roswitha Juffinger et Bryan Ward-Perkins, Rome et Vienne: Verlag der österreichischen

Akademie der Wissenschaften, 1981, IX-407 p., 226 fig. h.-t. (*Publikationen des österreichischen Kulturinstituts in Rom, II. Abteilung, Quellen*, 5. Reihe).

Augusto Campana, «Le iscrizioni medioevali di San Gemini», dans *San Gemini e Carsulae*, dir. A. Violati, Milan et Rome, 1976, p. 82-132.

C. Serckhous, *Iscrizioni romane paleocristiane e medievali di Siponto*, Manfredonia: Azienda di Turismo, 1981, 76 p.

E. A. Cigogna, *Delle iscrizioni veneziane*, Venise, 1824-1853, 7 vol.

Attilio Carosi, *Le epigrafi medievali di Viterbo* (secc. VI-XVI), Viterbo: Consorzio per la gestione delle biblioteche comunale degli arcivescovi e provinciale A. Anselmi Viterbo, 1986, 171 p.

□ On trouvera en outre des relevés d'inscriptions en de nombreux ouvrages d'**histoire de l'art**. A titre d'exemple:

— pour l'**Italie du Nord**, Arthur Kingsley Porter, *Lombard Architecture*, New Haven/Londres/Oxford, 1916-1917, 3 vol.;

— pour l'**Italie du Sud**, Emile Bertaux, *L'art dans l'Italie méridionale de la fin de l'Empire romain à la conquête de Charles d'Anjou*, Paris et Rome, 1903 (rééd. 1968), 3 vol., auxquels on joindra 3 tomes d'**Aggiornamento**, avec tables des noms de lieu, de personne, de matière, pour l'ensemble de l'œuvre, en fin du tome V, et planches au tome VI (dir. Adriano Prandi, 1978).

7. Pologne

□ Plus anciennes inscriptions:

Kazimierz Ciechanowski, *Epigrafia romanska i wczesnogatycka w Polsce*, Wrocław, 1965 (*Wrocławskie Towarzystwo Naukowe V. Rozprawy Komisji Historii Sztuki*, 4).

Sztuka polska przedromanska i romanska do schyłku XIII wieku, dir. Michała Walicki, Varsovie: Panstwowe Wydawnictwo Naukowe, 1971, 2 vol., 916 p., pl.

□ Le *Corpus inscriptionum Poloniae* recueille les inscriptions jusqu'à 1800 (classement par voïvodie et dans l'ordre alphabétique des localités). Chaque volume comporte un résumé en français (en anglais pour le t. VII-1). Le *Corpus* offre une présentation de l'évolution des formes paléographiques, mais pas de planches.

Actuellement parus:

1. *Palatinatus Kielcensis*, dir. Joseph Szymanski: I, 1, *Civitas Kielce et districtus Kielcensis* par Barbara Trelińska, Kielce: Museum Sanctocrucense in Kielce, 1975, 170 p.; I, 2, *Andreovia et districtus Andreoviensis* par B. Trelińska, Museum Nationale in Kielce, 1978, 192 p.; I, 3, *Busko-Zdrój et districtus Buscensis*, par Urszula Zgorzelska, Museum Nationale in Kielce, 1980, 243 p.; I, 4, *Miechovia et Pinczów districtusque*, éd. B. Trelińska, Museum Nationale in Kielce, 1983, 240 p.; I, 5, *Włoszczowa, Koskie et Ostrowiec Sanctocrucensis districtusque* par Maciej Janik, Museum Nationale in Kielce, 1986, 216 p.

- II, *Palatinatus Sradensis*, et III, *Palatinatus civitatis Lodzior*, dir. Ryszard Rosin, par Alicja Szymczakowa et Jan Szymczak, Varsovie et Łódź: Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1981, 199 p., et 1982, 122 p.
- IV, *Palatinatus Vladislaviensis*, dir. Jan Pakulski: IV, 1, *Cuiavia Brestensis*, et IV, 2, *Terra Dobriniensis*, par Andrzej Mietz et Jan Pakulski, Włocławek et Toruń: Muzeum Ziemi Kujawskiej i Dobrzyńskiej we Włocławku, 1985, 307 p., et 1987, 320 p.
- V, *Palatinatus Squierniencensis*, dir. Ryszard Rosin: V, 1, *Squiernievicia et districtus*, par Alicja Szymczakowa, Varsovie et Łódź: Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1991, 248 p.; V, 2, *Civitas Lovicivensis*, éd. Jan Szymczak, Varsovie et Łódź: Państwowe Wydawnictwo Naukowe, 1987, 328 p.
- VI, *Palatinatus Petricivensis*, par Jan Szymczak, Łódź, 1993.
- VII, *Palatinatus Radomiensis*, dir. Zenon Guldón: VII, 1, *Radom et Iba Regioque*, par W. Kowalski, Varsovie, 1992.
- VIII, *Palatinatus Cracoviensis*, dir. Zbigniew Perzanowski: VIII, 2, *Basilica Beatae Mariae Virginis Cracoviae*, par Zenon Piech, Cracovie: Polskie Towarzystwo Teologiczne w Krakowie, 1987, 209 p., 46 pl.; VIII, 6, *Kazimierz i Stradom*, par Zbigniew Wohlfeld, Cracovie, 1989.
8. Portugal
- Le père Miguel de Oliveira a publié 49 inscriptions des V^e-VIII^e siècles. *Epigrafia cristã em Portugal*, Lisbonne, 1941, 47 p. (tiré à part de *Novidades*).
- Mário Jorge Barroca, enseignant de l'Université de Porto, a soutenu en 1995 une thèse de doctorat sur les inscriptions médiévales du Portugal.
9. Suisse
- Emil Egli, «Die christlichen Inschriften der Schweiz von 4.-9. Jahrhundert», dans *Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, XXIV, 1, 1895, p. 3-64, 4 pl., supplément: «Zu den alten christlichen Inschriften», dans *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, IV, 1899, p. 189-191.
- *Corpus inscriptionum Medii Aevi Helveticae. Die frühchristlichen und mittelalterlichen Inschriften der Schweiz*, dir. Carl Pfaff. Classement à partir de la date des textes. Inscriptions antérieures à 1300. Planches mobiles avec chaque volume. Couvre actuellement 10 cantons sur 23.
- Actuellement parus:
1. *Die Inschriften des Kantons Wallis bis 1300*, éd. Christoph Jörg, Fribourg: Universitätsverlag, 1977 (*Scrinium Friburgense*, 1), 192 p., 44 pl.
 2. *Die Inschriften der Kantone Freiburg, Genéve, Jura, Neuchâtel und Waadt*, éd. Chr. Jörg, Fribourg: Universitätsverlag, 1984 (*id.*, 2), 247 p., 46 pl.
 3. *Die Inschriften der Kantone Aargau, Basel-Stadt, Basel-Land, Bern und Solothurn bis 1300*, éd. Wilfried Kettler, Fribourg: Universitätsverlag, 1992 (*id.*, 3), 261 p., 40 pl.

10. Terre Sainte

- *Corpus inscriptionum cruce signatorum Terrae Sanctae (1099-1291)*, testo, traduzione e annotazioni, par Sabino de Sandoli, o.f.m., Jerusalem: Franciscan Printing Press, 1974, LXIII-351 p. (*Pubblicazioni dello Studium biblicum franciscanum*, 21). Classement topographique; Jerusalem, Bethléem et localités en fonction d'un ordre géographique; pour les villes, classement par monuments, en fonction de la topographie; lecture légendes de sceaux et de monnaies.

C. Manuels et recherche bibliographique

1. Epigraphie chrétienne

a. Bibliographie

- On dispose depuis 1986 du précieux *Guide de l'épigraphie: bibliographie choisie des épigraphies antiques et médiévales*, par François Bérard, Denis Feissel, Pierre Petitmengin, Michel Sève et alii, Paris: Presses de l'École Normale Supérieure, 1986, 328 p. (*Bibliothèque de l'École normale supérieure, guides et inventaires bibliographiques*, II); 2^e éd. augm. 1989; suppl. dact. 1988-1993, 48 p.
- Le volume rend les plus grands services pour l'épigraphie antique et l'épigraphie chrétienne, mais n'est que succinct pour l'épigraphie médiévale (23 entrées sur 1872), ce qui souligne le caractère récent du «démarrage» de l'épigraphie médiévale.

b. Manuels

- La préface du tome II des *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* d'Edmond Le Blant a été reprise par son auteur sous le titre de *Manuel d'épigraphie chrétienne d'après les marbres de la Gaule accompagné d'une bibliographie spéciale* (Paris, 1869, 267 p.). A la fin de sa vie E. Le Blant a complété ses premières observations dans des instructions du Comité des travaux historiques, *L'épigraphie chrétienne en Gaule et dans l'Afrique romaine* (Paris, 1890, 140 p. et pl.).
- Ce sont surtout les inscriptions romaines qui sont mises à contribution dans l'*Epigrafia cristiana, trattato elementare con una silloge di antiche iscrizioni cristiane principalmente di Roma, Milano*, 1910, 453 p., dans la collection des *Manuali Hoepli*, par Orazio Marucchi (traité traduit en anglais, 1912).
- Le *Manuel d'épigraphie chrétienne*, t. I, *Inscriptions latines*, t. II, *Inscriptions grecques*, de l'abbé René Aigrain (Paris, 1912 et 1913, 126 et 126 p.) est surtout un «choix de textes pour servir à l'étude des sciences ecclésiastiques».
- Le *Trattato di epigrafia cristiana latina e greca del mondo romano occidentale* (Rome, 1920, X-512 p.) du jésuite Felice Grossi Gondi ne s'occupe que de l'Occident, tandis que Mgr K.M. Kaufmann, dans son *Handbuch der altchristlichen Epigraphik* (Fribourg-en-Brigaud, 1917, 514 p.), traite aussi de l'Orient et cite deux mille inscriptions.
- A défaut du manuel d'épigraphie chrétienne qu'avait projeté Henri-Irénée Marrou, et auquel avait beaucoup travaillé le regretté Charles Pietri, on peut se reporter à l'*Archeologia cristiana, nozioni generali delle origini alla fine del sec. VI* de Pasquale Testini (Rome, 1958; 2^e éd. Bari, 1980), dont le troisième livre (p. 327-453) est consa-

cré à l'épigraphie. On doit également penser à se reporter aux introductions, nourries, des recueils déjà cités de J.-B. Rossi, J. Vivès, N. Gauthier, F. Descombes.

2. Epigraphie médiévale

a. Synthèses

Pour l'épigraphie médiévale, il n'existe actuellement que trois essais de synthèse.

□ *Les inscriptions médiévales*, de R. Favreau (Turnhout: Brepols, 1979, 125 p. [*Typologie des sources du Moyen Age occidental*, dir. Léopold Génicot, fasc. 35]) s'inscrit dans le plan défini par la collection: définition, évolution du genre, règles de critique, l'inscription source d'histoire, les éditions, et concerne l'ensemble de l'Occident. A noter une série d'études de synthèse et de méthodologie dans le recueil d'articles du même auteur: R. Favreau, *Etudes d'épigraphie médiévale*, Limoges: Presses universitaires de Limoges, 1995, 2 vol., XLI, 621 p. et 108 p., 36 pl.

□ Dans son *Einführung in die Epigraphik des Mittelalters und der frühen Neuzeit* (Darmstadt: Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1980, X-171 p., 8 pl. [Die Kunstwissenschaft: Einführungen in Gegenstand, Methoden und Ergebnisse ihrer Teildisziplinen und Hilfswissenschaften]), Rudolf M. Kloos accorde une place prépondérante à l'étude de l'écriture (plus de 40% du volume), principalement à partir des inscriptions d'Allemagne, et fait une large part à la bibliographie (15%).

□ Helga Giersiepen et Clemens Bayer ont publié une synthèse d'excellent niveau pour le grand public, *Inchriften, Schriftdenkmäler: Techniken, Geschichte, Anlässe* (Niederhausen, 1995, 134 p.).

b. Bibliographies rétrospectives

□ R. M. Kloos (1 1982) avait publié un premier état bibliographique, «Neue Inschriftenausgaben und -untersuchungen», dans *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, 33, 1977, p. 570-588.

□ Son successeur à la tête de la Commission épigraphique de l'Académie des sciences de Bavière, le professeur Walter Koch, a constitué à l'Institut für geschichtliche Hilfswissenschaften de l'université de Munich une bibliothèque d'épigraphie médiévale qui, régulièrement enrichie, est du plus grand intérêt pour le chercheur. Cette bibliothèque est à la base de la recension régulière des travaux d'épigraphie médiévale qu'a entreprise pour l'Occident W. Koch, en prenant comme point de départ l'état donné par Kloos en 1977: *Literaturbericht zur mittelalterlichen und neuzeitlichen Epigraphik* (1976-1984), Munich, 1987 (M.G.H., *Hilfsmittel*, 11); le second volume, portant sur les publications de 1985-1991, paru en 1994 (*id.*, 14), a triplé le nombre de pages (441 p. contre 147 p.), ce qui témoigne de la rapide progression de la discipline au cours de ces dernières années.

□ Voir aussi la *Bibliographie de l'histoire médiévale en France (1965-1990)*, publiée par la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, sous la direction de Michel Balard, Paris: Publications de la Sorbonne, 1992, p. 428-430 («Epigraphie médiévales», par R. Favreau).

c. Bibliographies courantes

Plusieurs bibliographies annuelles réservent une place à part à l'épigraphie.

□ On verra en premier lieu le *Medioevo latino. bollettino bibliografico della cultura europea dal secolo VI al XIII* (Spolito: Centro italiano di studi sull'alto medioevo), qui paraît depuis 1979, sous la direction de Claudio Leonardi, et consacre un paragraphe particulier à l'épigraphie dans la partie «Argomenti, generi letterari, istituzioni» (actuellement la 3^e partie). Les titres sont rapidement commentés. Dans le t. I on trouvait 33 références, il y en a 83 dans le t. XIV (1993).

□ La *Revue d'histoire ecclésiastique* comprend, dans sa bibliographie (pagination séparée, distinguée par un astérisque; souvent reliée à part dans les bibliographies) une rubrique «Sources monumentales, Textes épigraphiques», qui dépasse naturellement le XIII^e siècle auquel s'arrête le *Medioevo latino*.

□ Pour la période X^e-XII^e siècles on peut aussi se reporter à la bibliographie annuelle des *Cahiers de Civilisation médiévale* (chercher s.v. «épigraphie», «inscriptions»).

□ Pour la France, on peut aller jusqu'aux plus petites revues locales grâce à la *Bibliographie annuelle de l'histoire de France*, recension qui débute en 1953-1954 et comprend un paragraphe «Epigraphies» dans la rubrique «Sciences auxiliaires de l'histoire» et tous les renvois utiles à l'index matières au mot «épigraphie».

□ Le *Répertoire d'art et d'archéologie de l'époque paléochrétienne* (1939), publié par le Centre national de la recherche scientifique, ne comporte un index matières que depuis 1973, avec peu d'entrées à propos de l'épigraphie («épigraphie», «inscriptions»). Le *BHA, Bibliography of the History of Art/Bibliographie de l'histoire de l'Art* qui en a pris la suite depuis 1991 (C.N.R.S., Institut de l'information scientifique et technique, et The J. Paul Getty Trust, The Getty Art History Information Program) comprend, chaque année, un index cumuléatif qui fournit une série importante de références commentées utiles à l'épigraphiste («épigraphie», «graffiti», «inscriptions», «monument funéraire», «pierre tombale», «plaque funéraire», «runes»...).

d. Actes de colloques

Le chercheur pourra trouver intérêt à disposer d'un état des actes de colloques internationaux d'épigraphie médiévale:

1. *Fachtagung für lateinische Epigraphik des Mittelalters und der Neuzeit* (Landshut, 18-20 Juli 1980), éd. Rudolf M. Kloos, Kallmünz: Verlag Michael Lassleben, 1982 (*Münchener Historische Studien, Abteilung Geschichtl. Hilfswissenschaften*, 19).

2. *Epigraphik 1982, Fachtagung für mittelalterliche und neuzeitliche Epigraphik* (Klagenfurt, 30. september-3. oktober 1982), Referate, éd. Walter Koch, Vienne: Verlag der österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1983 124 p., 44 pl. (*Österreichische Akademie der Wissenschaften, philosophisch-historische Klasse, Denkschriften*, 169).

3. *Deutsche Inschriften, Fachtagung für mittelalterliche und neuzeitliche Epigraphik* (Lüneburg, 1984), *Vorträge und Berichte*, éd. Karl Stackmann, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 1984.

hoeck & Ruprecht, 1986, 109 p., 52 fig. h.-t. (*Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, philologisch-historische Klasse, Dritte Folge, 151*).

4. *Deutsche Inschriften, Fachtagung für mittelalterliche und neuzeitliche Epigraphik* (Worms, 1986), *Vorträge und Berichte*, éd. Harald Zimmermann, Stuttgart: Franz Steiner Verlag, 1987, 164 p., ill. (*Akademie der Wissenschaften und der Literatur [Mainz], Abhandlungen der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Klasse, Jahrgang 1987, 12*).

5. *Epigraphik 1988, Fachtagung für mittelalterliche und neuzeitliche Epigraphik* (Graz, 10-14 mai 1988), *Referate und Round-Table-Gespräche*, éd. Walter Koch, Vienne: Verlag der österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1990, 380 p., ill. (*Österreichische Akademie der Wissenschaften, philosophisch-historische Klasse, Denkschriften, 213*).

6. *Vom Quellenwert der Inschriften, Vorträge und Berichte der Fachtagung* (Esslingen, 1990), éd. Renate Neumüllers-Klausner, Heidelberg: Carl Winter Universitätsverlag, 1992, 291 p., ill. (*Supplemente zu den Sitzungsberichten der Heidelberg Akademie der Wissenschaften, philosophisch-historische Klasse, 7. Jahrgang, 1992*).

7. *Inschriften bis 1300, Probleme und Aufgaben ihrer Erforschung, Referate der Fachtagung für mittelalterliche und frühneuzeitliche Epigraphik* (Bonn, 1993), éd. Helga Giersiepen et Raymond Kottje, Opladen: Westdeutscher Verlag, 1995, 218 p., ill. (*Abhandlungen der Nordrhein-Westfälischen Akademie der Wissenschaften, 94*).

8. *Convegno internazionale di epigrafia medievale (Roma, 24-26 settembre 1993)*, dir. Riccardo Capasso. Publication prévue des actes.

9. *Epigraphie et iconographie, actes du colloque international tenu à Poitiers les 5-8 octobre 1995*, dir. Robert Favreau, Poitiers, 1996, II-273 p., 60 pl. h.-t. (*Civilisation médiévale, II*).

LISTE DES ABBREVIATIONS

- C.I.F.M.: *Corpus des inscriptions de la France médiévale.*
D.E.: *Die deutschen Inschriften.*
M.G.H.: *Monumenta Germaniae historica.*
P.L.: *Patrologiae Latinae cursus completus.*
R.I.C.G.: *Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule.*

PREMIÈRE PARTIE

L'APPROCHE TECHNIQUE

Avant d'aborder le fond — ce que veut nous apprendre le message de l'inscription —, il faut examiner les différents points de la forme du texte épigraphique et la façon dont est réalisée l'inscription.

Il est important de garder en mémoire la fonction même de l'inscription, communication, publicité, car elle conditionne pour une large part le mode d'écriture (la capitale est la forme la plus aisée à lire), la langue (le vers est plus facile à retenir que la prose), l'emplacement, etc. Les caractères externes ont toute leur importance, mais on manque d'observations et d'études systématiques sur ce sujet. En revanche, aucun domaine n'a été plus exploré que la paléographie des inscriptions, mais il faudra multiplier les études ponctuelles, par régions homogènes et par supports, avant de reprendre et d'affiner l'histoire de l'évolution de l'écriture épigraphique. Les inscriptions offrent aux linguistes un champ de textes localisés et datés au moins approximativement qui pourrait enrichir leurs études.

Enfin, il faut se poser la question: qui fournit le texte? Des réponses précises sont exceptionnellement fournies par les textes eux-mêmes. Le plus ordinairement, il faut interroger l'inscription, en sa forme et en son fond. Un point n'a pas été étudié ici, faute d'une recherche encore assez développée; le rapport entre inscription et manuscrit enluminé. Il devra être traité pour l'histoire de l'écriture, en raison de parentés évidentes de l'écriture des inscriptions avec les titres de manuscrits et sans doute de rapprochements à faire entre peintures murales et enluminures, mais il faudra aussi comparer inscriptions et textes qui accompagnent les enluminures. Il reste encore bien du travail à faire pour pouvoir tirer, de cette science encore très jeune qu'est l'épigraphie médiévale, tous les enseignements qu'elle peut apporter à l'historien.

CHAPITRE PREMIER

«Faire connaître à tous»

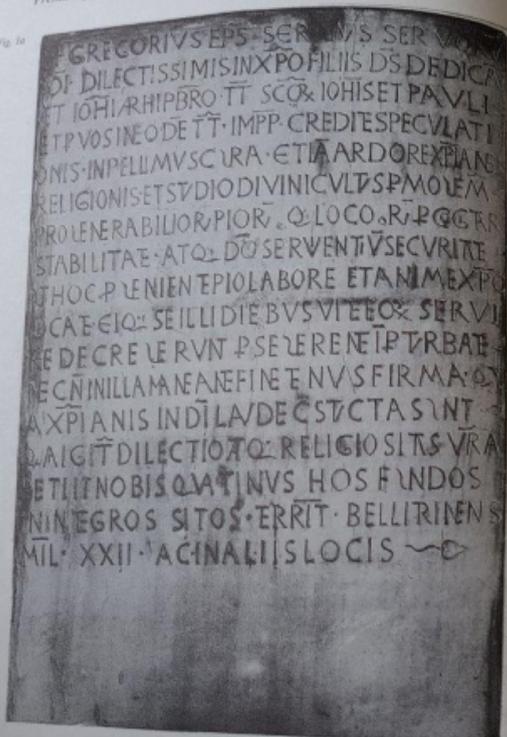
L'inscription a pour fonction de porter une information à la connaissance du public le plus large et pour la plus longue durée, d'assurer une communication en vue d'une publicité universelle et durable.

Le médiéviste ne s'est guère occupé encore du problème de la «publicité» des actes publics ou privés. L'oralité a fait l'objet de divers travaux des littéraires, à l'initiative de Paul Zumthor, depuis une dizaine d'années, et il convient de noter en particulier l'ouvrage de Michel Banniard, *Viva voce: communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin*, Paris, 1992 (*Collection des études augustiniennes, série Moyen Age et temps modernes*, 25). On connaît les annonces faites à l'issue de la messe dominicale, les proclamations assurées par le sergent ou par le «héraut» dans les lieux les plus fréquentés, halles, marchés, carrefours. On a eu aussi recours à l'affichage, et lorsque l'imprimerie se répandra, elle permettra également une ample diffusion.

Mais, dès l'Antiquité, et depuis lors sans solution de continuité, on a eu recours au texte gravé sur pierre, ou sur un autre support, pour assurer une publicité générale et durable. La volonté de «communication» est d'ailleurs parfois expressément mentionnée. Lorsque, sur le Mont Sinaï, le Seigneur transmet à Moïse ses dix commandements, il lui dit: «Inscris ces paroles, car c'est sur la base de ces paroles que je conclus avec toi une alliance ainsi qu'avec Israël» (Exode, XXIV, 27-28). Le préfet de Rome Turcius Apronianus fait graver sur la pierre un édit avec ce préambule: «Bien que les actes contiennent l'état de cette décision, il a paru bon de faire afficher cette table qui publie l'ordre des choses pour en garder une plus complète mémoire». Lorsque l'empereur Henri V accorde aux habitants de Spire en 1111 la liberté de disposer de leurs biens, il fait graver ce privilège en lettres d'or à la façade de la cathédrale, pour qu'il ait «force en tout temps», «en perpétuelle mémoire». Dans le mur de l'atrium de la cathédrale de Lucques, on a gravé une inscription rappelant qu'en 1111 les changeurs et marchands d'épices ont juré d'observer une parfaite régularité dans les transactions qui auraient lieu en cet endroit. Elle commence par: AD MEMORIAM HABENDAM ET JUSTITIAM RETINENDAM CURTIS ECCLESIE BEATI MARTINI SCRIBIMUS JURAMENTUM QUOD... «Pour avoir mémoire et garder justice de la cour de l'église Saint-Martin, nous écrivons le serment que...», et elle se termine par un distique élégiaque léonin:

ADVENIENS QUISQUAM SCRIPTURAM PERLEGAT ISSTAM
DE QUA CONFIDAT ET SIBI NIL TIMEAT

«Que chaque arrivant lise cet écrit,
Qu'il s'y fie et ne craigne rien pour lui».



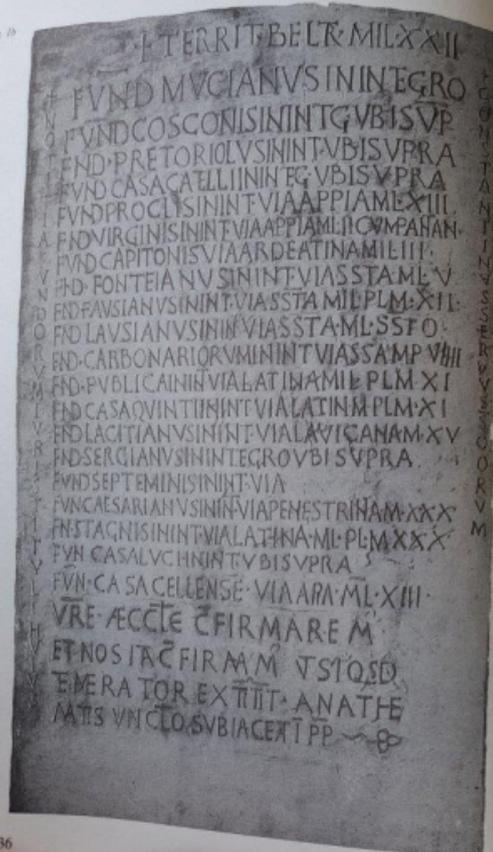
On lit sur la première:

✠ GREGORIUS EPISCOPUS . SERVUS SERVORUM
DEI . DILECTISSIMIS IN CHRISTO FILIIS DEUSDEI CARDINALI
ET IOHANNI ARCHIPRESBYTERO . TITULI SANCTORUM IOHANNIS ET PAULI
ET PER VOS IN EODEM TITULO . IMPERPETUUM . CREDITE SPECULATI
ONIS . INPELLIMUS CURA . ETIAM ARDORE CHRISTIANE
RELIGIONIS . ET STUDIO DIVINI CULTUS PERMOVEMUR
PRO VENERABILIORUM FIDELIUMQUE LOCORUM PERCOGITARE
STABILITATE . ATQUE DEO SERVIENTIUM SECURITATE
UT HOC PROVENIENTE PRO LABORE ET ANIME CHRISTO
DICATE . EI QUI SE ILLI DIEBUS VITAE EORUM SERVI
RE DECIVERUNT PERSEVERENTE IMPERTURBATE
NECNON IN ILLA MANEANTE FINE TENUS FIRMA . QU[^E]
A CHRISTIANIS IN DEI LAUDE CONST[^R]UCTA SUNT
QUIA IGITUR DILECTIO ATQUE RELIGIOSITAS VESTRA
PETIT NOBIS QUATINUS HOS FUNDOS
IN INTEGROS SITOS . TERRITORIO . BELLITRINENSI
MILLIARIO . XXII . AC . IN ALIIS LOCIS (feuille)

✠ Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos très chers fils dans le Christ, Dieu-donné, cardinal, et Jean, archiprêtre, du titre des Saints-Jean-et-Paul, et par vous à ceux qui occuperont le même titre à perpétuité. Nous sommes entraîné par notre réflexion et aussi poussé par l'ardeur de notre foi dans le Christ et le zèle du culte divin à nous préoccuper de la permanence des lieux vénérables et pieux et de la sécurité de ceux qui servent Dieu, afin que, grâce à un pieux labeur et d'une âme toute donnée au Christ, ceux qui ont décidé de consacrer leur vie à le servir persévèrent sans défaillance, et que en cette fin demeurent intégralement les bâtiments construits par les chrétiens pour la louange de Dieu. C'est pourquoi votre amour et votre piété nous ont demandé que ces domaines en leur totalité situés dans le territoire *Bellitrinensi* au 22^{ème} milliaire et en autres lieux (feuille).

Et sur la seconde:

✠ TERRITORIO BELTRENSI MILLIARIO XXII
✠ FUNDUS MUCIANUS IN INTEGRO
FUNDUS COSCONIS IN INT[^E]GRO UBI SUPRA
FUNDUS . PRETORIOLUS IN INTEGRO UBI SUPRA
FUND[US] CASA CAPELLI IN INTEGRO UBI SUPRA
FUND[US] PROCLIS IN INTEGRO VIA APPIA MILLIARIO XIII



FUNDUS VIRGINIS IN INTEGRO VIA APPIA MILLIARIO II CUM PANTANIS
 FUNDUS CAPITONIS VIA ARDEATINA MILLIARIO III
 FUNDUS FORTELIANUS IN INTEGRO VIA SUPRASCRIPTA MILLIARIO V
 FUNDUS FAUSIANUS IN INTEGRO VIA SUPRASCRIPTA MILLIARIO PLUS MINUS XII
 FUNDUS LAUSIANUS IN INTEGRO VIA SUPRASCRIPTA MILLIARIO SUPRA SCRIPTO
 FUNDUS CARBONARIORUM IN INTEGRO VIA SUPRASCRIPTA MINUS PLUS VIII
 FUNDUS PUBLICA IN INTEGRO VIA LATINA MILLIARIO PLUS MINUS XI
 FUNDUS CASA QUINTI IN INTEGRO VIA LATINA MILLIARIO PLUS MINUS XI
 FUNDUS LACTIANUS IN INTEGRO VIA LAVICANA MILLIARIO XV
 FUNDUS SERGIANUS IN INTEGRO UBI SUPRA
 FUNDUS SEPTIMINUS IN INTEGRO VIA
 FUNDUS CAESARIANUS IN INTEGRO VIA PENESTRINA MILLIARIO XXX
 FUNDUS STAGNIS IN INTEGRO VIA LATINA MILLIARIO PLUS MINUS XXX
 FUNDUS CASALUCI IN INTEGRO UBI SUPRA
 FUNDUS CASACELLENSIS VIA APA MILLIARIO XIII
 VESTRE. AECCLIESE CONFIRMAREMUS
 ET NOS ITA CONFIRMAMUS UT SI QUIDAM
 TEMERATOR EXTITERIT ANATHE
 MATIS VNCLIO SVBIACEAT IN PERPETUUM (feuille)

(A gauche de cette liste, verticalement:) NOTITIA FUNDORUM JURIS TITULI HUIUS

(A droite de cette liste, verticalement:) CONSTANTINUS SERVUS SERGORUM

«+ Dans le territoire Beltrensi, au 22^{ème} milliaire [suit une liste de 19 domaines ou fonds (fundi) situés dans ce territoire et sur les Voies Appia, Ardeatina, Latina, Lavicana, Praenestina]. Le fundus Casacellensis, voie Appienne au 13^{ème} milliaire, nous les confirmons à votre église. Et nous les confirmons, de telle sorte que, si quelqu'un ose entreprendre à leur encontre, il soit lié par l'anathème à perpétuité (feuille)».

(A gauche de cette liste, verticalement:) «Notice des domaines qui appartiennent à ce titre».

(A droite de cette liste, verticalement:) «+ Constantin, serviteur des serviteurs».

Dans un premier temps, l'église Saints-Jean-et-Paul avait fait inscrire sur marbre un catalogue de ses domaines sis dans l'ager romanus, en particulier au sud et à l'est de Rome. Les fonds sont localisés à partir des différentes voies qui partent de Rome. Le fonds est abrégé par *suprascripta*, et *ssto* par *suprascripto*, ce qui conduit à transcrire *ml.*, *mil.*, *m.* par *milliario*, «milliaire». L'habitude étant, avant l'an mil, de «localiser les biens fonciers en prenant pour repère les bornes milliaires de la voie consulaire la plus proche» (P. Toubert, *Les structures du Latium médié-*

vul., Rome: Ecole française de Rome, 1973 [Bibliothèques des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, 221], p. 627).

L'abréviation *pl. m.*, plus minus, «plus ou moins», ne se rencontre qu'à l'époque du haut Moyen Âge. On abrège par suspension, on gagne de la place par conjonction de lettres. L'écriture est en capitales classiques, sans onciales, avec une hauteur de lettres qui peut varier du simple au double. Quelques lettres sont caractéristiques *pro (c)*, les *F* dont la haste (trait vertical) dépasse les barres transversales (—). Les noms des domaines sont au nominatif, comme il convient à un simple catalogue de biens. Cet état est daté par le nom de Constantin situé à droite verticalement, l'expression *servus servorum [Dei]* (noter l'erreur du graveur qui a écrit *seroorum*) d'humilité, inspirée du *servus Jesu Christi* ou *servus Dei* dont s'intitule au début de leurs lettres Pierre, Paul, Jacques et Jude, a été employée pour la première fois par le pape Grégoire le Grand; elle est déjà fréquente au VIII^e et très ordinaire au IX^e siècle dans les actes pontificaux. J.-B. de Rossi qui a étudié ces deux inscriptions (*Bollettino della Commissione archeologica municipale*, 1872, p. 54 et suiv., repris dans «Chartes lapidaires de l'église Saint-Jean-et-Saint-Paul à Rome», dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 34, 1873, p. 260-266) estimait que ce Constantin serait plutôt un artisan ou un notaire, car il manque le mot *episcopus* et on a l'exemple d'un orfèvre du X^e siècle qui se dit *serbus de serbis Dei*. Dans les épitaphes d'évêque, on trouve *servus Jesu Christi* pour Hélié à Grado en 579, *servus Christi* pour Agnellus à Ravenne dans la seconde moitié du VI^e siècle, et pour Vitalianus à Osimo en 773, *crucis Christi servus* sur univoire du X^e siècle pour Adalbero de Metz, *servus servorum Christi* pour Bernward d'Hildesheim en 1022, et en 1222 *servorum Dei servus* pour le chanoine Martin à San Isidoro de León. Ainsi, on a toujours évité d'employer la formule propre au pape, *servus servorum Dei*. Dans la présente inscription de l'église des Saints-Jean-et-Paul, il restait toute la place disponible pour graver le *Dei* qui, pourtant, manque. Il devait d'ailleurs déjà appartenir au pape, évêque de Rome, de confirmer cette liste de biens. Il s'agit donc bien du pape Constantin.

Cet état des biens du début du VIII^e siècle était toujours en place lorsque, quelques siècles plus tard, on décida de demander au pape une confirmation générale du temple de Saints-Jean-et-Paul et de la faire graver sur pierre pour qu'elle soit connue liste des fonds, *fundum Marcianum, fundum Cosconem, fundum Preto[riolum...], fundum Proclis, fundum Virginius*, pour s'apercevoir alors que la liste existait déjà dans la majeure partie dans un mur, à l'angle de la Via del Babuino et de la Via dei Greci, donc loin de Saints-Jean-et-Paul, en 1872. On inscrivit à nouveau le protocole et le pouvoir correspondre au catalogue du VIII^e siècle. Le marbre fut placé au-dessus de la liste des *fundi* et, sur le marbre du VIII^e siècle. Le marbre fut placé au-dessus de la confirmation du pape l'imposait, un *fundum Casacellensem*, sur la Voie Apennine, qui ne figurait pas dans la donation primitive, puis, on termina par la confirmation propre dite, renforcée d'une formule d'anathème.

Le texte mis au rebut est dans un excellent latin alors que le texte joint au catalogue ancien comporte des fautes évidentes: *impellinus* au lieu de *impellimar, perseverante*

«Faire connaître à tous»

et *maneant* où il faudrait *perseverent* et *maneant*, *constructa* au lieu de *constructa*, *Amis* pour *Amis*. Il y a une seule diptongoie, mais mal placée, en début d'*ecclesie*. L'écriture du nouveau texte joint au catalogue est d'un module régulier, avec quelques signes de ponctuation. Quelques E et V onciaux, des tildes à renflement médian (—), un Q piriforme (Q), des abréviations plus nombreuses et plus variées, des enclavements et un entrelacement en plus des conjonctions, renvoient à un XI^e siècle assez conservateur (il y a encore des feuilles de lierre en fin de texte) et qui n'est pas parvenu au stade de la séparation régulière de chaque mot, ce qui sera le cas au siècle suivant. Dans son édition des *Regesta pontificum romanorum...* jusqu'à 1198 (2^e éd., Leipzig, 1885) Philippe Jaffé donne une table avec le début des préambules des actes pontificaux. On peut ainsi constater que le préambule *Credite speculationis* est employé en 938, 998, 1075 (n^o 3608, 3885, 4016a; Jaffé cite l'inscription ici étudiée au n^o 5292, parmi les actes de Grégoire VIII), ce qui donne une fourchette chronologique et permet aussi de faire les corrections au latin de l'inscription. C'est à partir de Léon IX (1049-1054) que les actes à effet perpétuel ont la mention in *perpetuum*, ordinairement abrégée en *pp.* Obj. de critiques dès le XII^e siècle, les formules d'anathème tendront à disparaître peu à peu des clauses finales. Outre l'écriture, la langue, le formulaire, la mention du cardinal Deusdedit contribue à attribuer cette confirmation de biens au pape Grégoire VII. Deusdedit, auteur d'une *collectio canonum* et d'un *Libellus contra invasores et symoniacos*, fut l'un des plus fermes soutiens de la réforme grégorienne. Grégoire le nommera cardinal prêtre du titre de Saint-Pierre-ès-Liens. Deusdedit mourra en 1099 ou 1100. On pourra trouver des notices biographiques à son sujet dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, le *Dictionnaire de droit canonique*, le *Lexikon für Theologie und Kirche*, le *Lexikon des Mittelalters*, le *Dizionario biografico degli Italiani* (t. 39, 1991, p. 504-506 par Harald Zimmermann); on connaît un autre cardinal Deusdedit autour de 1120, mais pas au temps du pape Grégoire. On notera aussi que c'est seulement à partir du X^e siècle qu'on trouve des archiprêtres attachés à chaque titre, et que c'est seulement à compter de la seconde moitié du XI^e siècle que vont se multiplier les «pancartes», par lesquelles le pape confirme tous les biens d'une église, ce qui souligne le rôle majeur reconnu de plus en plus à la papauté à partir précisément de la réforme dite grégorienne.

En réutilisant une première «publication» de l'état des biens de l'église des Saints-Jean-et-Paul, la confirmation de Grégoire VII a pris ici la forme d'une «pancarte lapidaire», présentée à la connaissance de tous, pour attester à jamais des droits de cette église. Dans cette catégorie des inscriptions qui assurent la «publicité» du temporel d'une église, l'exemplaire le plus spectaculaire était fourni par les portes de bronze de l'abbaye du Mont-Cassin dont les 36 panneaux donnaient la liste de 186 domaines possédés par la célèbre abbaye au premier quart du XII^e siècle. (Herbert Bloch, *Monte Cassino in the Middle Ages*, t. I, Rome, 1986, p. 137-628, et t. III, fig. 126-138; l'auteur a depuis établi qu'il avait dû y avoir plus de 300 dépendances inscrites sur les portes à l'origine: «The inscription of the bronze doors of Monte Cassino: a contribution of classical archaeology to medieval studies», dans *Ennis virtutis studiosi, Classical and Postclassical Studies in Memory of Frank Edward Brown*, éd. Russell T. et Anne Reynolds Scott, Washington D.C., 1993, p. 442-462).

3. Privilèges, exemptions

L'emploi d'inscriptions pour assurer la publicité de privilèges, exemptions, «libertés» est encore plus fréquent. Bien attesté est, à Rome et dans l'empire, l'usage de tous. On trouvera en Occident ce type de document épigraphique surtout à la vue de XII^e siècle pour des causes variées: renaissance du droit écrit, autorité plus importante des souverains sur leurs sujets, progrès des communautés urbaines, etc.

Le texte du concordat de Worms de 1122, qui mettrait fin à la «querelle des investitures», approuvé par le concile oecuménique de Latran I l'année suivante, fut peint au palais de Latran dans une des salles attenantes à l'oratoire Saint-Nicolas, fut peint octroyée par Adalbert, archevêque de Mayence et légat du Saint-Siège, aux habitants de sa ville épiscopale en 1135 a été gravée sur les deux battants de la porte de bronze de l'église Notre-Dame, depuis 1804 à la porte de la cathédrale. L'archevêque y déclare que les habitants ne seront pas contraints de comparaître en justice ni de payer impositions hors des murs de la ville (*Die Inschriften der Stadt Mainz*,... D.I., dans le mur de la cathédrale de Ferrare les statuts de la ville de 1173 qui avaient été gravés sur pierre et placés de ce côté sud qui donnait sur la place du marché et à l'endroit où la cour de justice siègeait jusqu'au XIII^e siècle, dispositions approuvées par l'assemblée des habitants et mises par écrit «en fin de perpétuelle mémoire» (études d'A. Franceschini citées plus haut, et Christine B. Verzar Bornstein, *Portals and Politics in the Early Italian City-State: the Sculpture of Nicolaus in Context*, Parme, 1988, p. 103-104). Au portail nord de la cathédrale de Worms était gravée sur une table de bronze ou de cuivre un diplôme de Frédéric I^{er}, de 1184, qui confirmait la constitution accordée aux habitants par l'empereur Henri IV: liberté de disposer de ses biens, franchises d'impositions, notamment de péage (*Die Inschriften der Stadt Worms*, D.I., 29, n^o 26, p. 27-32). On pourrait encore citer le rattachement direct de l'évêché de Troia au Saint-Siège en 1031 (W. Holtzmann, «Ein Inschrift in Troia», dans *Quellen und Forschungen aus Italienischen Archiven und Bibliotheken*, 40, 1960, p. 185-187); les inscriptions aux trois portes de Blois, par lesquelles, avant 1102, le comte de Blois accordait une exemption de droit aux habitants à condition qu'ils assument la construction d'une enceinte autour du château; la publication à la porte de la maison d'un seul siège épiscopal pour Siponte et de tarifs d'amendes; l'affirmation de l'évêché de Dax à l'archevêché de Tours par Innocent III (gravée sur plaque de plomb dans la cathédrale de Tours); la proclamation par Grégoire XI de la primauté de la basilique du Latran en 1372, toujours visible dans le cloître du Latran, etc.

Dans le sud-est de la France trois petites villes gardent dans des «chartes lapidaires» le texte des franchises qui leur ont été accordées aux XII^e et XIII^e siècles: Crest (1189), p. 108-109, 135-139, 150-152).

Doc. 2 L'inscription de Crest, placée à l'origine à gauche de la porte de l'église, du côté de la place, c'est-à-dire dans l'endroit le plus en vue pour le public, est aujourd'hui conservée à la mairie, dans la salle du conseil municipal. Le texte en est le suivant:

«Faire connaître à tous»



Fig. 2

ANNO: AB / INCARNATIONE / DOMINI / M^o / C^o / LXXX^o / VIII^o / MENSE / MARCI /
INDIC^o / VII^o / EGO / ADEMARIUS / DE / PICTAVIS / COMES / VALENTINENSIS /
1/3 / DONO / LAUDO / ATQUE / CONCORDO / PLENAM / LIBERTATEM / CUNCTIS /
HOMINIBUS / 4/ MEIS / DE / CRISTA / QUI / NUNC / SUNT / ET / FUTURI / SUNT / UT /
NULLO / DEINCEPS / TEMPORE / A ME / 5/ VEL / AB / ALIQUO / SUCCESSORUM /
MEORUM / VIOLENTAS / SIVE / INJUSTAS / EXACTIONES / PRESTARE / NEQUE / AGANTUR /
FIDEI / IURASSORES / SIVE / OBSIDIS / PRETER / SUAM / VOLUNTATEM / NON / FIANI / 7/ /
SALVIS / LEGIBUS / ET / JUSTICIIS / MEIS / BANNIS / ET / EXPEDICIONIBUS / ET /
OSPICIO / 8/ CENTUM / MILITUM / ET / QUOD / OMNI / TEMPORE / VITE / MEAE /
CONCESSAM / LIBERTATEM / CONSERVEM / 9/ JURIS IURANDI / RELIGIONE /
CONFIRMO / HOC / AUTEM / FACTUM / EST / IN / ECCLESIA / SANCTE / 10/ MARIE /
DE / CRISTA / PRESENTE / DOMINO / ROTBERTO / DIENSI / EPISCOPO / DOMINO /
EUSTACHIO / VA / 11 / LENTINENSIS / PREPOSITO / PATRUO / MEO / PETRO / PINETI /
ELIA / PRO CURATORE / PHILIPPO / 12 / CANONICIS / DIENSI / ECCLESIE / GUILIELMO /
PRIORI / SANCTI / MEDARDI / PONICO / DE SANCTO / 13 / PREFECTO / GENCIÓNE / DE /
DEVAJUA / JARENTONE / MONACHO / ET / MULTIS / ALIIS /

«L'an de l'Incarnation du Seigneur 1188 (1189, nouveau style), au mois de mars, indication sept, moi, Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, je donne, j'approuve et je concède pleine liberté à tous mes hommes de Crest qui sont maintenant et seront à venir, pour que jamais désormais ils ne soient contraints

par moi ou quiconque de mes successeurs à souffrir des exactions violentes et injustes, qu'ils ne deviennent contre leur volonté cautions ou otages, restant en vigueur mes lois et justices, mes droits de ban et d'ost et le logement de cent chevaliers. Je confirme par serment que je respecterai tout le logement de vie la liberté ainsi concédée. Fait dans l'église Sainte-Marie de Crest, en présence du seigneur Robert, évêque de Die, d'Eustache, prévôt de Valentinois, en présence de Pierre de Pinet, d'Elie, procureur, de Philippe, chanoines de l'église de Die, de Guillaume, prieur de Saint-Médard, de Pons de Saint-Priest, de Gençon de Divajou, de Jarenton, moine, et de beaucoup d'autres.

L'inscription est remarquablement soignée. Elle est présentée comme un tableau encadré d'une guirlande au décor végétal. Le texte a été calculé exactement pour ce cadre. L'écriture est élégante, avec une ponctuation régulière sur trois points verticaux, des lettres légèrement « ornées », des doubléments de traits. Il faut, dans le même temps, dire que, malgré une très belle calligraphie, ce texte devait être surtout accessible aux clercs et gens de loi, car il est en latin avec de très nombreuses abréviations, des enclavements et quelques conjonctions (presque toutes à la ligne 5). Il ne s'agit pas de la copie intégrale de la charte délivrée par le comte, mais d'un condensé du texte, sans la répétition habituelle, passé plus présent, des verbes de concession, sans les signes de validation. Le graveur a dû avoir un modèle écrit en minuscule car trois *s* minuscules subsistent dans la transcription sur pierre: le second du double *s* de *successorum, fidejussores, concessum*.

La concession est faite à l'occasion d'un changement de seigneur: Aymar II de Potiers succède à son père Guillaume I^{er} qui vient de mourir. Le changement d'année se fait dans la région le jour de l'Annonciation et l'indiction renvoie à l'année 1189: la concession est donc comprise entre le 1^{er} et le 24 mars 1189 (n. st.). C'est en juin 1189 que le comte de Valentinois réunit le Diois à ses possessions, d'après l'*Art de vérifier les dates*... (t. II, Paris, 1784, p. 461). Fondé au XI^e siècle, Crest avait d'abord été possédé en franc-alleu par ses fondateurs, les Arnaud, qui le reprirent en fief des évêques de Die en 1145. Il fut ensuite en propriété indivise entre les évêques et les comtes de Valentinois. La ville était siège d'un archiprêtre. Son église, encore dédiée à la Vierge en 1192, prendra dès 1196 le vocable du Saint-Sauveur (J. Brun-Durand, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, Paris, 1891, p. 117). L'acte est donné en présence de l'évêque Robert, et constitue la dernière mention connue de son épiscopat. Aymar renonce à toutes nouvelles « exactions », c'est-à-dire impositions arbitraires, et il accorde aux habitants de Crest des garanties personnelles. Il réserve son droit de justice, de service armé, de logement pour la suite de ses chevaliers.

Cette charte de « liberté » fait partie des nombreuses concessions de ce genre que l'on connaît pour le XII^e et le XIII^e siècles. Son intérêt particulier réside dans la façon dont on a assuré la publicité par la transcription de ses dispositions sur une pierre placée à l'endroit le plus fréquenté de la petite ville. On notera d'ailleurs qu'à droite de la porte de l'église de Crest se trouvait une autre inscription relative à un ban du vin passé entre d'une part les seigneurs du lieu, Pierre, évêque de Die (1164-1167) et Guillaume de Crest, et d'autre part les habitants de la ville.

« Faire connaître à tous »

B. Commémoration d'événements

On a aussi utilisé l'inscription simplement pour commémorer un événement, selon une tendance qui est immémoriale.

Ce peut être un événement de la vie quotidienne qui a marqué par son caractère exceptionnel ou dramatique. On a ainsi à Rome 50 inscriptions qui marquent les inondations du Tibre. On a commémoré un incendie à Besançon le 6 mars 1350 (n. st.) et à Belley le 25 août 1375, des tremblements de terre à Bordeaux les 3 mars et 23 mai 1373 ou à Ambert en 1477.

Il peut s'agir de faits politiques. Une inscription conservée aujourd'hui au Museo Civico de Milan rappelle qu'après l'exil imposé par l'empereur Frédéric I^{er}, « les Milanais revinrent en leur ville le jeudi 27 avril 1167 », et qu'en 1171 les consuls firent commencer la construction de tours et de portes. Dans le narthex de Saint-Antoine de Plaisance, une inscription lapidaire commémore la rencontre, au printemps 1183, entre les délégués du même empereur Frédéric Barberousse et les représentants des communes lombardes, et la signature des préliminaires de la paix de Constance. Au musée de Viterbe, un texte, placé à l'origine au palais du Capitaine du peuple, fait connaître la paix intervenue entre les factions en 1275.

La célèbre « tapisserie » de Bayeux est un exemple particulièrement frappant d'œuvre destinée à porter un récit à la connaissance du plus grand nombre. Avec ses 70 mètres de long, elle ne pouvait être présentée que dans un espace important, telle une grande église comme Bayeux ou Westminster; le choix d'une largeur de 50 centimètres vient confirmer la volonté de frapper le spectateur et de lui offrir une lecture plus facile qu'une représentation sur plusieurs registres. La « tapisserie » pouvait aisément être pliée et transportée en autant d'endroits qu'on pouvait le souhaiter. En effet, cette toile de lin sur laquelle les scènes et les inscriptions ont été brodées (l'appellation de « tapisserie » est donc impropre) est un incomparable instrument pour porter à la connaissance du plus grand nombre le récit de la conquête de l'Angleterre et justifier le bon droit de Guillaume le Conquérant. On peut, en effet, parler ici non seulement de publication mais de propagande, qu'il s'agisse d'un plaidoyer en faveur de Guillaume le Conquérant, ce sur quoi s'accordent la plupart des historiens qui ont écrit sur cette broderie (voir, parmi une importante bibliographie, l'étude alerte et bien documentée de Michel Parisse, *La tapisserie de Bayeux*, Paris, 1983), ou d'une défense du demi-frère de Guillaume, Eude, évêque de Bayeux, emprisonné entre 1082 et 1087, qui aurait voulu opposer, à un roi réclamant de tous ses sujets leur concours militaire, des vassaux apportant à leur suzerain une aide limitée par la coutume, des vassaux sans lesquels la conquête de l'Angleterre n'aurait jamais pu être réalisée (O. K. Werckmeister, « The Political Ideology of the Bayeux Tapestry », dans *Studi medievali*, 1976, p. 535-595, 10 pl. h.-t.).

Les inscriptions qui commentent les différentes scènes apportent une contribution importante à la compréhension de l'œuvre. On ne retiendra ici que deux points. En premier lieu, les inscriptions soulignent la volonté de s'adresser au public. La plupart des scènes sont, en effet, introduites par *hic* (40 fois), *ubi* (5 fois), *iste* (4 fois), et on a aussi une fois *ibi*. Dans l'ensemble des inscriptions de la France des VIII^e-XIII^e siècles, on a plus de 1200 emplois du mot *hic*. Le guide du Musée où est exposée la broderie pourrait encore la présenter à des visiteurs simplement en traduisant les inscriptions, *UBI: HAROLD: ET WIDO: PARABOLANT* (« où Harold et Gui parlent »), † *HIC VENT:*

NUNTRIS: AD WILGELMUM DUCEM («† Ici l'envoyé arrive auprès du duc Guillaume») qui
 OCCIDERUNT SIMUL: ANGLI ET FRANCI. IN . PRELIO («Ici en même temps Anglais et
 Français tombèrent dans la bataille»), etc. La volonté de justifier la conquête et de
 magnifier Guillaume le Conquérant ressort aussi du fait qu'une croix est placée en
 tête de l'inscription lorsque le duc est cité pour la première fois, et qu'une croix est
 aussi ajoutée lorsque Guillaume s'embarque et arrive à Pevensey.

Un deuxième enseignement des inscriptions porte sur le lieu de réalisation de
 l'œuvre, l'Angleterre. Plusieurs noms de lieu sont transcrits dans des modes qui sont
 particuliers à l'Angleterre ou qui y sont particulièrement représentés. Ainsi le mot
 «Bagias» est une graphie sans doute anglo-saxonne — après la conquête normande
 le yod (y ou i en français) ou yogh vieil-anglais est transcrit par g — d'une forme latin-
 isée plus ou moins arbitrairement du mot français Bayeux (René Lepelletier,
 «Contribution à l'étude des inscriptions de la tapisserie de Bayeux, Bagias et
 Wilgelm», dans *Annales de Normandie*, 14, 1964, p. 313-321). On notera aussi des
 «formes ignorées sur le continent mais rigoureusement fidèles à l'orthographe
 saxonne» dans *Pevenese*, ad *Hestenga ceastra* ou de *Hestenga*. Il en est de même
 avec les noms de personnes, *Wilgelm*, *Edwardus*, *Gyrd* pour le frère de Harold (le 0
 final n'existe qu'en vieil-anglais: Lacienn Musset, «Notes sur le frère de Harold (le 0
 dans *Art de Basse-Normandie*, n° 54, 1969, p. 51-53). Le nom de Guillaume est celui
 qui est le plus cité. Si on ne différencie pas les graphies W et VV, il se présente sous
 quatre formes, *Willelm* (12 fois), *Wilelm* (3 fois), *Wilem* (1 fois), *Wilgelm* (3 fois). La
 forme *lg* pour le l mouillé se trouve surtout en Angleterre après la conquête (10 gra-
 phies du l mouillé dont 5 avec un g de palatalisation dans le Domesday Book). La
 forme *Wilgelm*, qui n'est employée que les trois premières fois où Guillaume est repré-
 senté a dû être écrite par quelqu'un dont la façon d'écrire naturelle était anglo-saxonne.
 On peut ajouter que l'appellation de *Franci* et non de *Normanni* pour désigner les
 conquérants traduit un mode d'expression d'Outre-Manche. La diphtongue *ng* qui
 se développera partout à partir du XII^e siècle (R. Lepelletier, *op. cit.*, p. 321), car l'abré-
 géants d'Adémard de Chabannes.

On pourrait encore étudier l'écriture pour approcher une datation de l'œuvre. On
 commence à distinguer les mots par des espacements ou par deux points verticaux.
 Le double trait d'union pour indiquer la coupure d'un mot en fin de ligne, employé
 COMITIS, est encore d'un emploi rare au XI^e siècle. VE=NT IN TERRA WIDONIS
 début du mot *cessa* se trouvera de moins en moins souvent à mesure que l'on avan-
 cera dans les XI^e et XII^e siècles. Les onciales ne se généralisent dans la broderie de
 la fin du XI^e que du XII^e. Sans se livrer à une étude systématique, on peut dire
 qu'on est autour de la fin du XI^e siècle. On pourrait aussi étudier les différences qui
 existent dans les inscriptions du début et de la fin de la broderie, la relation entre mots
 et images, comme dans la scène du serment d'Harold où les soldats, de part et d'autre,
 montrent du doigt l'inscription. Mais ici ce qui devait être souligné d'abord, c'est la
 fonction de publicité de l'inscription, et le fait que le public visé est surtout le peuple
 anglo-saxon confronté à la domination normande.

«Faire connaître à tous»

C. Apostrophes au lecteur

Dans les épitaphes, on compte par centaines les apostrophes au lecteur, qui ont
 aussi pour fonction directe la «publicité» de ces textes. L'épithaphe est faite pour
 être lue par tout un chacun: *lector*, *qui legis* (que l'on trouve chez Fortunat) ou *legis*,
legitis, *quicumque legis* ou *legerit* (déjà dans les inscriptions antiques, repris par les
 épigrammes du pape Damase ou, au milieu du IX^e siècle, par les compositions de
 Micon de Saint-Riquier), *quisque legis* ou *legeris*, *quisque cernis*, *qui conspicias*, ou,
 avec développement, *qui legis haec* ou *hoc*, *qui legis hoc carmen*, *qui legitis versus*,
qui titulum legitis, *qui legit hunc lapidem*, *qui legit istas litteras*, *qui praesentes lita-*
teras legerit, *qui praesentes litteras legit et considerat*, *omnes qui viderint has lita-*
ras, *qui legerit istas litteras*, etc. Ces expressions se rencontrent partout, ainsi de
qui legis hunc titulum que l'on voit à Saint-Mathias de Trèves en 1011, à Saint-
 Hilaire de Poitiers au XI^e siècle, et qu'utilise Baudri de Bourgueil (1046-1130) pour
 l'épithaphe d'un fils du roi d'Angleterre. Le texte s'adresse aussi à ceux qui l'entend-
 ront lire, comme le notent plusieurs inscriptions des îles britanniques, *legentes*
quosque vel audientes, *quicumque reciverint manescriptum lapidem*, *quicumque expli-*
caverit.

L'apostrophe est faite également au passant, *viator*, *qui transis* ou *transitis*, en
 France comme en Allemagne (Lorsch, Trèves), en Espagne (Oviedo), *quisquis adus*
 employé dès les V^e-VI^e siècles, *quisquis ab occasu properat*, déjà chez Fortunat. Le
 passant est alors invité à s'arrêter et à lire l'épithaphe: *siste gradum*, expression d'Ovide
 reprise à Capoue, Rome, Wiessembourg, Trèves, Brive, Le Bec-Hellouin, *fige gradum*,
subsiste viator, *carpe viator iter*, *tarda viator iter*, *tu qui pergis siste et perlege*.

QUI PROPERUS TRANSHIS HUIUS MONUMENTI SEPULCRI
 UT RELIGAS TITULUM COMPRIME QUAESIO GRADUM

«Passant, toi qui te hâtes, modère, je te prie, ton pas, afin de pouvoir lire l'ins-
 cription de ce tombeau».

demandant l'épithaphe d'Odon, abbé de Saint-Jean-d'Angély († 1091), œuvre de Baudri
 de Bourgueil. Certaines de ces formules sont propres à une région: l'expression *homo*
quid aspicias ou *quid me aspicias*, qui *me aspicias* («homme, pourquoi [me] regardes-tu»,
 «toi qui me regardes»), se rencontre ainsi entre 1199 et la fin du XIII^e siècle du
 Toulousain au Comtat Venaissin, avec un exemple en Limosin.

Lorsqu'apparaîtront et se multiplieront les fondations de messes, de services anni-
 versaires dans les testaments, alors on transcrita également sur pierre ces dispositions
 pour en rendre publiques les obligations imparties aux établissements bénéficiaires.
 «En l'an du Seigneur 1310, au temps du seigneur pape Clément V, au mois de
 décembre, le prieur et les frères du couvent Saint-Jacques de Bologne, de l'ordre des
 ermites de Saint-Augustin, ont décidé et promis que chaque jour un des leurs, prêtre,
 devra célébrer une messe pour le maintien, le progrès et la défense de frère Fabien de
Malpigliis, tant que le Seigneur le gardera en vie et après sa mort et pour sa femme
 pour leur salut, en témoignage de laquelle décision et concession les lettres ci-des-
 sus furent inscrites» (*in cujus ordinationis et concessionis testimonium premisse fue-*
rent littere inscriptae: G. Roversi, *Iscrizioni medievali Bolognesi*, 1982, p. 334,
 n° 38, et pl. 353).

Cette volonté de publicité pour tous et pour toujours est de tous les temps. Il a ainsi recensé dans les rues et places de Florence quelque 450 inscriptions commémoratives pour les XIX^e et XX^e siècles (Anne Boulé, *Épigraphie florentine: les inscriptions commémoratives des XIX^e et XX^e siècles*, thèse de doctorat, Paris, Université Sorbonne Nouvelle [Paris III, U.F.R. d'italien et de roumain], 1992, 439 p.). Et lorsque les astronautes d'Apollo XI ont débarqué sur la lune, ils ont laissé un message écrit sur une plaque: «Here men from the planet earth first set foot upon the moon July 1969 A. D. We came in peace for all mankind», c'est-à-dire «Ici des hommes de la planète Terre ont posé pour la première fois le pied sur la lune en juillet, l'an du Seigneur 1969. Nous sommes venus en paix pour tout le genre humain». A défaut de pouvoir être lu sur place, ce message a été diffusé largement, en fac-similé, dans le monde entier.

CHAPITRE 2

Caractères externes

Avant d'aborder le texte lui-même, il convient d'observer un certain nombre de caractères externes, tels que nature du support, technique, disposition et dimensions du texte, cadre... Ils doivent évidemment être pris en compte par l'épigraphiste, mais on manque presque totalement d'études à leur sujet pour les inscriptions médiévales.

A. Les supports

Pendant longtemps, on a défini l'épigraphie comme la science de ce qui est écrit sur une matière dure, et certes le support est en général, et pour les inscriptions de l'Antiquité en particulier, un support dur tel que pierre ou métal. Mais il n'est pas logique de définir une science par un caractère externe, et c'est bien plutôt pour répondre à un des objectifs fondamentaux de l'épigraphie, la durée, que l'on emploie le plus souvent une matière «durable». Il faut donc dire que le support de l'inscription est indifférent, et qu'il peut être de nature périssable ou fragile, tel que verre, céramique, brique, cire, étoffe. Par ailleurs, tout ce qui est écrit sur une matière autre que le papyrus, le parchemin ou le papier, domaine ordinaire de la paléographie, ne relève pas nécessairement de l'épigraphie (numismatique pour les monnaies et objets monétaires, sigillographie pour les sceaux de cire et les bulles de métal). On peut aussi avoir, sur une même matière, des textes qui relèvent de la paléographie et de la diplomatique plutôt que de l'épigraphie: les archives sur tablettes d'argile des monarchies antiques du Moyen Orient, les tablettes de cire employées pour les comptes sous le règne de Louis IX, Philippe III ou Philippe IV, certains actes privés écrits sur ardoise en Espagne relèvent à l'évidence de la paléographie et de la diplomatique, alors qu'il existe des inscriptions sur cire et sur ardoise.

¹⁸⁷ *Documentatio goda en pizarra*, éd. M. Gómez Moreno et M. Casamar, Madrid, 1966; M. Díaz y Díaz, «Un document privé de l'Espagne wisigothique sur ardoise», *Studi medievali*, 3^e ser., 1, 1960, p. 52-71, et «Los documentos hispano-visigóticos sobre pizarra», *ibid.*, 3^e ser., 7, 1966, p. 75-107; Isabel Velásquez Soriano, *Las pizarras visigodas: edición crítica y estudio*, Murcia: Universidad de Murcia, 1988, 829 p. (*Antigüedad y Cristianismo*, 4).

Il y a toute une géographie du support, selon que la pierre est dure ou tendre, ou lorsqu'on est tributaire de carrières particulières. On pourrait ainsi cartographier la localisation des inscriptions sur marbre, si fréquentes dans la région pyrénéenne ou en Italie, ou encore celles sur ardoise en France, à partir des ardoisières angevines. Jean-Baptiste de Rossi a ainsi montré que le marbre noir employé pour l'épithaphe du pape Hadrien I^{er} († 795) à Saint-Pierre du Vatican ne venait pas de la région romaine, car on n'y utilise le marbre qu'à partir de la fin du XVI^e siècle, mais qu'il provenait, au vu de son analyse, de la carrière de Port-Etroit sur les bords de la Sarthe en France (voir au chapitre suivant l'étude de cette épithaphe, doc. 8). Il y aura d'évidentes différences d'écriture selon qu'on écrira sur ardoise ou sur enduit mural, ce qui est aisé,

ou sur marbre, sur pierre calcaire ou granitique. Ces différences peuvent aussi être amplifiées du fait que certains auteurs d'inscriptions sont spécialisés dans le travail d'un support. Le *Gennarius* qui, sur un marbre de la fin du VII^e ou le début du VIII^e siècle à Savigliano, se dit *magister marmorarius* a sûrement une toute autre qualification qu'un lapicide ordinaire.

Il y a aussi qualification particulière, et traditions propres, pour les artistes qui travaillent des **matières de prix** comme l'or, l'argent, l'ivoire. Sur quelques pièces en orfèvrerie, on a même pris soin d'indiquer le poids ou le prix du métal précieux mis en œuvre.

Doc. 3 L'archevêque de Mayence Guillaume avait ainsi fait «sculpter» sur la croix d'or très pur qu'il faisait réaliser pour sa cathédrale (c'est la «croix de Benna», fin du X^e siècle):

AURI SEXCENTAS HABET HEC CRUX AUREA LIBRAS

«Cette croix d'or est fabriquée avec 600 livres d'or».

Pour la réalisation du reliquaire de saint Vincent qu'ils offraient à l'abbaye d'Abington, le roi Cnut (1016-1035) et sa femme Aelfgiva firent frapper (*cutere*) 210 *mancaus* d'or cuit au feu et 22 livres d'argent, ce que rappela une inscription de quatre vers. Toujours d'après les inscriptions gravées sur les objets offerts, nous savons que l'évêque de Saint-Jacques de Compostelle fit employer 85 marcs d'argent pour la table qu'il offrait à sa cathédrale au début du XII^e siècle; que l'abbé de Stavelot Wibald employa, vers 1135, 60 marcs d'argent pur, et aussi de l'or pur pour un retable en argent doré qui coûta au total 100 marcs; que maître Nicolas de Verdun au début du XIII^e siècle eut besoin de 109 marcs d'argent et de 6 marcs d'or pour la chaise de Notre-Dame de Tournai; et l'on pourrait fournir des exemples jusqu'à la fin du Moyen Âge. Lorsque nous avons des inscriptions sur métaux précieux, il s'agit d'œuvres commandées par de grands personnages, rois, princes, évêques, abbés, pour des cathédrales, des collèges, des abbayes, et exécutées par des artistes très qualifiés. Les inscriptions y seront toujours soignées, et les commentaires souvent de grande

On trouve aussi des inscriptions sur des **métaux plus communs**: fer, bronze, étain, cuivre, laiton. Là encore, on est généralement dans le domaine des ouvriers spécialisés, des ateliers, et les textes peuvent y être gravés avec le plus grand soin, comme ceux qui ornent les portes ou les beutoirs de bronze, les pieds de croix, les vases d'eau bénite, les chandeliers, les fonts baptismaux... On est dans un registre inférieur avec les inscriptions sur des épées, les armes, les fers à hostie. On est dans un sur des épées, des fers à hostie. L'emploi de plaques de bronze ou des cloches, qu'on pierre apparaît à Verdun près de Hanovre en 1231 pour l'évêque Ysowilpe, à Stoke d'Abernon dans le Surrey pour l'Angleterre en 1277 (on en a conservé environ 400 en Grande-Bretagne), et d'autres, en particulier dans l'Europe du nord. On a utilisé du plomb pour des épitaphes ou des croix placées dans l'Europe du nord, pour des translations de reliques. Lorsque on cartographie les épitaphes ou croix de pénitence sur plomb conservés en France pour les XI^e-XV^e siècles, on constate leur quasi-absence dans la France du sud (à l'exception de deux inscriptions à Bordeaux et de huit à Périgueux), on en rencontre également de la Flandre à la

Pologne. C'est dire qu'il s'agit sans doute plus d'une tradition de l'Europe du nord que du sud.

A l'inverse, la **mosaïque** a ses grands ensembles dans l'Europe du sud, en particulier en Italie (Rome, Ravenne, Venise, Trieste, Grado, la Sicile, etc.), avec des artistes qui eurent aux XII^e et XIII^e siècles un grand renom. Il faut aussi des ateliers spécialisés pour les **arts du feu** comme les émaux, les vitraux.

L'**ivoire** est une matière rare et précieuse, importée d'Afrique ou d'Orient. On le trouvera mis en œuvre dans les cours princières, les cathédrales ou les riches abbayes, et, du fait peut-être de son éloignement de la Méditerranée, on ne trouve pas d'atelier dans la France de l'ouest. Il y a d'ailleurs peu d'ivoires romans en France. Dans l'Europe du nord on emploie aussi l'ivoire.

De la **broderie** à la **tapiserie**, on a encore tout un champ de supports pour l'inscription, avec toute facilité pour la première, avec nécessité de composer très soigneusement le texte avant de le saisir dans la trame pour le second.

Le **bois** a parfois servi de support à des inscriptions, notamment à la porte de la cathédrale du Puy ou dans les salles de la fin du Moyen Âge, à l'abbaye d'Hauterive ou à la cathédrale d'Ulm par exemple.

Quant à la **peinture**, elle offre, pour les inscriptions, une grande facilité, mais il faudra travailler beaucoup plus vite si le texte est écrit sur fresque que sur mortier sec. Décor d'un coût peu élevé, la peinture murale se trouve jusque dans les plus modestes édifices.

On a pu enfin utiliser d'autres matériaux, tels que brique, tuile, céramique, cire.

Quelques études prennent en compte directement la nature du support:

□ Bronze

Die Bronzetafeln des Mittelalters 800-1200, par Ursula Mende, Munich: Hirmer Verlag, 1^{re} éd., 1983, rééd. 1994, 198 p., 227 fig. h.-t.

Kreuzfusse, Ikonographie und Typologie eines hochmittelalterlichen Gerätes, par Peter Springer, Berlin: Deutscher Verlag für Kunstwissenschaft, 1981, 256 p., 153 p. de pl. (*Denkmäler deutscher Kunst, Bronzegefäße des Mittelalters*, 3).

Romanische gravierte Bronzeschalen, par Josefa Weitzmann-Fiedler, Berlin: Deutscher Verlag für Kunstwissenschaft, 1981, 133 p., 158 p. de pl.

Romanische Leuchter und Gefäße, Gießgefäße der Gotik, par Otto von Falke et Erich Meyer, Berlin: 1^{re} éd. 1935, 2^e éd. Deutscher Verlag für Kunstwissenschaft, 1983, VIII-122 p., 288 p. de pl. (*Denkmäler deutscher Kunst, Bronzegefäße des Mittelalters*, 1).

Die Türzieher des Mittelalters, par Ursula Mende, Berlin: Deutscher Verlag für Kunstwissenschaft, 1981, 342 p., 88 p. de pl. (*id.*, 2).

□ Cloches

Deutscher Glockenatlas, par Sigrud Thurn, Berlin, 1973-1985, 4 vol.

□ Emaux

Emaux du Moyen Âge occidental, par Marie-Madeleine Gauthier, Fribourg: Office du Livre, 1972, 449 p., ill.

Emaux méridionaux: catalogue international de l'œuvre de Limoges, par M.-M. Gauthier, avec la contribution de Geneviève François, I. *L'époque romane*, Paris: Editions du C.N.R.S., 1987, 317 p., 264 p. de pl.

L'œuvre de Limoges, émaux limousins du Moyen Âge (Paris, Musée du Louvre, 22 octobre 1995-22 janvier 1996; New York, The Metropolitan Museum of Art, 4 mars-16 juin 1996), Paris: Editions de la Réunion des Musées nationaux, New York: The Metropolitan Museum of Art, 1995, 478 p. (spéc. «Le cuivre et l'émail: techniques et matériaux», p. 48-62).

□ Épées

Enigmes des inscriptions latines sur des épées, IX^e-XIV^e siècle (en russe), par D.A. Dzhiglav, Moscou, 1984; Jean-Pierre Arrignon, «Le guerrier russe, IX^e-XIII^e siècles d'après les données archéologiques», dans *Le combattant au Moyen Âge (actes du XVIII^e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur)*, Saint-Herblain: diff. CID, 1991, p. 128-137 et pl.

□ Ivoire

Die Elfenbeinskulpturen aus der Zeit der karolingischen und sächsischen Kaiser, VII^e-XI^e Jahrhundert, par Adolph Goldschmidt, Berlin: Deutscher Verlag für Kunstwissenschaft, 1969-1970, 2 vol., 110 p. et 87 pl. h.-t., 78 p. et 70 pl. h.-t. *(Denkmäler der deutschen Kunst)*; *Die Elfenbeinskulpturen aus der romanischen Zeit, XI^e-XIII^e Jahrhundert*, par le même, Berlin: Deutscher Verlag für Kunstwissenschaft, 1972-1975, 2 vol., 61 p. et 61 pl. h.-t., 72 p. et 79 pl. h.-t.

□ Laiton

J. Simpson, *A List of the Sepulchral Brassess of England*, 1857; Hubert Haines, *A Manual of Monumental Brassess, comprising an Introduction to the Study of these Memorials, and a List of those remaining in the British Isles*, Londres, 1861; Mill Malcolm Cook, *Discovering Brassess and Brass Rubbing in the British Isles*, Londres, 1926; Krüger, «Flämische Grabplatten in Ostereum Kunstdenkmäler als historische Quellen», dans *Die Niederlande und der europäische Nordosten, ein Jahrtausend Weitraumiger Beziehungen (700-1700)*, Vorträge Symposium Kiel (8.-11. oktober 1989), éd. H. Menke, Neumünster, 1992, p. 167-208 (avec carte des tombes, XIV^e-XVI^e siècle).

□ Marbre

Magistri doctissimi romani, Die römischen Marmorwerkstätten des Mittelalters, Corpus Cosmatorum, I, par Petrus Cornelius Claussen, Stuttgart, 1987 (*Forschungen zur Kunstgeschichte und christliche Archeologie*, 14), XI-274 p., 300 ill. en 150 pl. h.-t.

□ Mosaïque

Il mosaico, dir. Carlo Bertelli, Milan: Mondadori, 1988, 359 p., pl.; Catherine Balmelle et Jean-Pierre Darmon, «L'artisan mosaïste dans l'Antiquité tardive, ré-

flexions à partir des signatures», dans *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge*, dir. Xavier Barral i Altet, t. I, Paris: Picard, 1986, p. 235-280.

□ Plomb

Harmut Ehrentraut, «Bleiern Inschriften aus mittelalterlichen Gräbern in den Rheinländern», dans *Bonner Jahrbücher des rheinischen Landesmuseums in Bonn ... XII^e siècle à Fontevraud*, dans *Fontevraud, histoire, archéologie (Comité d'histoire fontevraiste)*, n° 3, 1994, p. 22-26 (carte pour la France).

□ Vitraux

Corpus vitrearum Medii Aevi, publié sous la direction du Comité international d'histoire de l'art, 50 volumes parus depuis 1956, soit sous forme de recensement général, soit sous forme d'études particulières.

B. Les techniques

De la nature du support, il faut rapprocher la technique, qui varie selon les matériaux, les traditions de fabrication, les époques. Dans l'orfèvrerie, on est passé du **repoussé** (le métal est «repoussé» de l'intérieur pour former la figure), en faveur dans l'Antiquité, au **cloisonné** (des rubans de métal posés de champ sur la surface forment les «cloisons» du dessin) apporté par les Barbares, puis au **champlevé** (inscriptions et figures sont gravées dans la plaque de métal, ce qui fait que le «champs» sera «levé» au-dessus des figures) qui triomphe au XII^e siècle. Cette dernière méthode est celle qui apporte le plus de commodité pour tracer l'inscription, si l'on excepte la technique du **moulage** en cire perdue, employée pour les fonts baptismaux de Notre-Dame à Saint-Barthélemy de Liège ou dans ce heurtoir de porte roman du Schützingen-Museum à Cologne qui l'explicite dans une inscription:

QUOD FORÈ CIRA DEDIT, TULIT IGNIS, ET ES TIBI REDDIT

Doc. 4

«Ce que la cire a donné à devoir être, le feu l'a enlevé, et l'airain te l'a rendu.»

Dans ce procédé, on modelait la forme intérieure de l'objet avec de l'argile. Ce noyau était recouvert d'une couche de cire dans laquelle on gravait les inscriptions (donc avec une grande facilité) et à laquelle on ajoutait en relief les figures. L'ensemble était recouvert de plusieurs couches d'argile légère. Lorsque la «forme» était prête, on la passait au four et la cire s'écoulait. Dans les espaces ainsi libérés, il ne restait plus qu'à verser le lait fondu, puis, à la fin, à enlever l'argile.

Les textes sont le plus généralement tracés en creux dans le support, mais on a un certain nombre d'exemples d'inscriptions en **relief** (taille d'épargne) sur différents types de supports: porte de bois de la cathédrale du Puy, crucifix roman de Saint-Sernin de Toulouse, crucifix d'ivoire du Musée archéologique de Madrid de 1063, plaque d'ivoire de la fin du XI^e siècle au Metropolitan Museum of Art de New-York, épithape sur pierre de Montauban en 1242, etc.

Les inscriptions sur métal peuvent être gravées avec un **burin**, c'est-à-dire un instrument taillé en biseau, ce qui autorise les traits fins, les déliés manqués, ou avec un

césélet, instrument tranchant par un bout, qui exige de nombreux coups frappés pour chaque lettre, et marque des saillies à chaque reprise. Dans le cas des émaux, il fait des lettres assez larges, sans déliés, pour pouvoir assurer un poli et faire disparaître les rugosités de la vitrification.

Avant de tracer le texte, il faut en assurer l'ordonnement sur le support en fonction de la place disponible, ce que Jean Mallon appelle l'*ordinatio* (Paléographie romaine, Madrid, 1952, 189 p. [Scripturae, Monumenta et studia, 3] et «Scriptoria épigraphiques», dans *Scriptorium*, 11, 1957, p. 177-194). On peut utiliser un morceau de craie ou de charbon, une pointe sèche, un pinceau. Si on emploie le pochoir, feuille de parchemin ou de métal portant le dessin découpé de la lettre, ou même d'un mot, d'une formule, on risque des inversions pour peu que l'on dispose mal le pochoir. Ce peut être la raison d'un certain nombre d'inversions plus ou moins importantes: presque tous les 5 dans la reliure d'ivoire d'un manuscrit du XI^e siècle à la bibliothèque de la cathédrale de Trèves: IN TEMPLUM DOMINI VYMEONIS PERTUR AB ULNIZ, «Dans le temple le Seigneur est porté par les bras de Siméon», ARTERITZ CHRISTI BAPTISMUM CRIMINA MUNDI, «Le baptême du Christ a lavé les péchés du monde»; deux mots sur un chapiteau de San Pedro de Fraga (Aragon): ZIBRAB (Gabriel); une formule à Nœning dans le diocèse de Trèves: OIOPORIV (Vivus in Deo); une ligne à Saint-Etienne de Mayence en 1048: Fellicis memorie prepositus migravit ad Christum; un distique au lavabo de la salle synodale du Vieil-Evêché à Angers au début du XIII^e siècle; les noms des évangélistes sur une cloche du XIII^e siècle à St-Cyriacus de Bönninghen. Il faut alors lire les textes avec une glace.

Ces aspects techniques de l'épigraphie médiévale sont encore peu étudiés et on ne dispose pas d'un panorama d'ensemble auquel se référer. Il n'en convient pas moins d'y être attentif, tout comme il faut compter avec la plus ou moins grande maîtrise de celui qui trace l'inscription.

C. La disposition des textes

1. Emplacement

Les textes peuvent être disposés de diverses manières. Pour commenter une scène de la façon la plus soignée, on réserve en général une **bande** à l'écriture, bords des fonts baptismaux, arc du tympan, linéaire, tailloir de chapiteau, bande disposée sous la scène peinte, bords de l'autel portatif, pourtour de la dalle tumulaire... Là sont les textes les plus élaborés, les mieux écrits, dans la langue plus choisie (souvent le vers). Pour identifier les personnages, et plus rarement les scènes, on écrit dans le **champ**, de chaque côté de la tête ou verticalement le long du corps, cette dernière façon habituelle dans l'art byzantin. L'écriture dans le champ est généralement plus spontanée, moins calligraphiée que celle dans des bandes réservées. Pour les prophètes, les évangélistes, les apôtres, l'identification est aussi faite à partir d'un texte de leurs écrits. La **banderole** ou **phylactère** sont plus fréquents pour les auteurs de l'Ancien Testament, le livre pour ceux du Nouveau Testament et évidemment pour le Christ.

Doc. 5 A l'abside peinte de Sauc'Angelo in Formis près de Capoue, le Christ, au registre supérieur, est identifié dans le champ de chaque côté de sa tête (IC XC: première et dernière lettre grecque de son nom, Iesus Christus) et il tient un livre sur lequel est

écrit un passage de l'Apocalypse (XXII 13): EGG SUM ALFA ET OMEGA PRIMUS ET NOVISSIMUS. «Je suis l'alpha et l'omega, le premier et le derniers. Les évangélistes qui l'accompagnent, représentés par leurs symboles, sont désignés par le début de leur nom (MAT, MAR, JO, LU). Au registre inférieur, les trois archevêques sont identifiés par deux lettres de leur nom (GR, MI, RE) et saint Benoît présente le livre de la Règle sur lequel est inscrit: AUSCULTA O FILII PRECEPTA MAGISTRI ET INCLINA AUDIRE CORDE, «Écoute, fils, les préceptes du maître et incline l'oreille de ton cœur»; inscription imprégnée de réminiscences bibliques. Une inscription en vers relative au vitramoine (symboles des quatre évangélistes) occupe la bande entre les deux registres (Arita Moppert-Schmidt, *Die Fresken von S. Angelo in Formis*, Zurich, 1967, p. 22-23).

(Box, leo, mortalis) VOLUCRISQUE PATENTIBUS ALIS
QUATTUOR HI LEGUM PIA MUNDO RUSSA DEBERUNT
SUB JUGA QUÆMI CHRISTI FIDEM TRAXERE MAGISTRI

(Bœuf, lion, homme) «et oiseau aux ailes déployées.
Ces quatre ont donné au monde les pieux commandements des lois.
Place sous ton joug celui que les maîtres ont attiré à la foi du Christ.

Au cul-de-four de la cathédrale de Cefalù en Sicile, décoré de mosaïques, l'inscription qui donne le sens théologique est sur l'arc du cul-de-four (FACTUS HOMO, FACTOR DOMINUS, FACTI REDEMPTOR...). «Fait homme, Créateur de l'homme, Rédempteur de l'homme créé...», le Christ du registre supérieur tient un livre sur lequel est écrit en grec: «Je suis la lumière du monde», au deuxième registre Marie et les anges sont identifiés par leurs noms placés de chaque côté de leur tête, au troisième et quatrième registres on trouve les apôtres avec leurs noms inscrits verticalement, enfin dans une bande réservée sous le dernier registre est indiquée la donation par le roi Roger en 1148, tandis que sur les côtés rois et prophètes tiennent des phylactères avec des textes tirés de leurs écrits (Otto Demus, *The Mosaics of Norman Sicily*, Londres, 1950, p. 5-13, pl. 1-3).

On pourrait montrer la même diversité de présentation avec le portail des orfèvres de Saint-Jacques de Compostelle, les fonts baptismaux de la cathédrale d'Hildesheim, le tympan de S. Silvestro de Nonantola ou de Conques, etc.

Il est des dispositions particulières qui mériteraient une cartographie pour pouvoir apprécier si elles correspondent à des traditions régionales. On trouve assez souvent une inscription sur le **nimbe** crucifère pour indiquer un attribut du Christ, notamment en Italie: Carignano Salentino (phos, c'est-à-dire «lumière»), Modène (rex), Novalesa (lux), San Pietro al Monte sopra Civate (lux), San Vicerzo al Volturno (A O), exemples du IX^e au XIII^e siècle. Au tympan romain de Conques, de la nombre crucifère porte REX et [REX], on a aussi un REX dans le nimbe crucifère de l'ivoire carolingien de Geneoels Helderer aux Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles ou dans celui du Christ en gloire au Musée de la cathédrale de Saint-Jacques de Compostelle, et deux PAX, A O, au portail des orfèvres de la même cathédrale. La traduction du P O O du nimbe au tympan de Saint-Servais de Maastricht par Deus Crater de voir le nimbe utilisé pour semblable plutôt que certaine. Il est beaucoup plus répandu en Espagne qu'ailleurs; indiquer le nom d'un saint. C'est un usage plus répandu en Espagne qu'ailleurs; S. ANDREAS ET JACOBUS ZEBEDIÆ au portail des orfèvres de Compostelle; les noms de

Pierre, Paul, André, Jacques, Matthieu et Barthélemy sur les statues-colonnes provenant du monastère de San Pelayo de Antequera de Compostelle, les noms des apôtres sur les reliefs des angles nord-ouest et sud-est du cloître de Silos. On a aussi les arcs mil: le nom de l'archange Gabriel sur un chapiteau de Saint-Pierre de Chauvigny. On notera la cas particulier de deux statues de la façade de l'abbatiale Saint-Gilles de Gard. Sur le nimbe de Jacques le Mineur on a gravé: JACOBI FRATER DOMINI (PATER) LUMINE EPISCOPI, et sur le nimbe de Jacques le Majeur: SURSUM EST DEICENTENS, à donné sur le livre tenu par l'apôtre (*C.I.F.M.*, 13, p. 79-81). Il ne s'agit là que de quelques exemples, et il faudrait une étude particulière pour préciser l'emploi qui a été fait du nimbe pour tracer une inscription.

Il faudrait, de même, étudier de façon précise l'emploi de la **mandorle** pour le tracé d'une inscription: en France tympan d'Aulun, Camboularet, Condeissiat, Larreule, Morlaas ou Vierge à l'Enfant du tombeau de saint Junien; en Espagne, devant d'autel catalans des Musées de Barcelone et de Vich, musée de la cathédrale de Saint-Jacques de Compostelle, autel portatif du musée de la cathédrale de Saint-Jacques Miguel d'Estella, Caça de la Selva, Loire, Moradillo de Sedano, et, cercles plutôt que mandorles mais autour de chrismes, aux tympan d'Aguilar de Codes, Armenia, Maastricht; en Allemagne à la couverture du lectionnaire de Saint-Trond à Düsseldorf, dans l'antependium de St-Nicolas de Grosscomburg, aux tympan de Petershausen (au musée de Karlsruhe), de Santa Maria zur Höhe de Soest, à Ravengiersburg; en Pologne, à Tums ou au tympan de Iaxa au Musée de Wrocław (Breslau). Là encore il ne s'agit que d'un premier relevé, en l'attente d'une étude générale.

2. Cadre et ornements

Souvent les inscriptions ont été placées dans un **cadre**, plus ou moins fortement tracé, et, beaucoup plus rarement, ce cadre est décoré au point de faire de l'inscription une sorte de tableau. On a de beaux exemples de ces cadres ornés en Andalousie taphes de Ragintrade et de Cuniperga au VIII^e siècle, à Bobbio pour les épitaphes de s. Cumianus (VIII^e ou IX^e siècle), mais on en retrouve en 1198 à Limeuil (Dordogne), au XIII^e ou au début du XIV^e siècle aux cloîtres des cathédrales de Roda Têt, Espira-de-l'Agly, L'Écluse en Roussillon à la fin du XIII^e siècle. Des inscriptions de plus en plus nombreuses à partir du XIII^e siècle portent aussi des armoiries. Tous ces aspects doivent être pris en compte.

On a parfois encore utilisé une **croix** pour inscrire un texte, et en particulier une épitaphe, que ces croix soient en pierre ou en plomb, et en ce dernier cas placées dans des tombes. Il s'agit peut-être d'une pratique plus habituelle dans la région des Flandres (Allemagne), Maastricht (Pays-Bas), Nivelles (Belgique), Gorze, Metz, Remiremont, pierre du Musée des Augustins à Toulouse, du XIII^e siècle, qui ont une forme particulière (*C.I.F.M.*, 7, fig. 117-120), ou encore les stèles discoidales du Languedoc.

La liste des croix funéraires de Born et Cologne a été donnée par Andrea Nienster-Weisbecker, «Grabsteine des 7-11. Jahrhunderts am Niederrhein», dans *Rheinischer Jahrbücher des rheinischen Landesmuseums in Bonn*, 183, 1983, p. 265, et une journée d'études a été consacrée aux *Stèles discoidales*, Sète, 1980 (*Archéologie en Languedoc*, n° hors-sér.), prolongée par *Signalisations de sépulture et stèles discoidales. V^e-XIX^e siècles, actes des journées de Carcassonne (septembre 1987)*, Carcassonne: Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 1990, 242 p.

On devra aussi étudier l'emploi des **feuilles de lierre** dans les inscriptions du haut Moyen Âge (et encore au XI^e siècle à Rome), de **colombes**, de **vases**, de la croix au tête de textile, à la fin ou dans le texte même, l'apparition et la répartition de ces motifs armoriés et de façon générale tous les détails de présentation qui sont souvent inscrits parce que moins colifibés, plus spontanés.

CHAPITRE 3

Introduction à une paléographie des inscriptions

A. Orientation bibliographique

On dispose d'un nombre notable d'études qui portent sur l'écriture des inscriptions médiévales. Les plus générales sont les suivantes:

- Konrad F. Bauer, «Mainzer Epigraphik. Beiträge zur Geschichte der mittelalterlichen Monumentalinschrift», dans *Zeitschrift des deutschen Vereins für Buchwesen und Schrifttum*, 9, n° 2/3, 1926, p. 1-45, 74 reproductions.
- Rudolf Conrad, *Niederrheinische Epigraphik vom achten bis dreizehnten Jahrhundert, ein Beitrag zur Geschichte der monumentalen Schrift*, Francfort, 1931, 70 p.
- Paul Deschamps, «Etude sur la paléographie des inscriptions lapidaires de la fin de l'époque mérovingienne aux dernières années du XII^e siècle», dans *Bulletin monumental*, 88, 1929, p. 5-81, 35 pl. h.-t. (et publication à part).
- «Epigrafia e Paleografia, inchiesta sui rapporti fra due discipline», dans *Scrittura e Civiltà*, 5, 1981, p. 265-312 (questionnaire et réponses de Robert Favreau, Margherita Guarducci, Jean Mallon, Silvio Panciera, Aldo Prodocimi, Giuseppe Scalia, Heikki Solin, Giancarlo Susini).
- Vicente García Lobo et Encarnación Martín López, *De epigrafía medieval, introducción y Album*, León: Departamento de patrimonio histórico artístico y de cultura escrita de la Universidad de León, 1995, 173 p. dont 55 de pl.
- Nicolette Gray, «The Paleography of Latin Inscriptions in the Eight, Ninth and Tenth Centuries», dans *Papers of the British School at Rome*, 16 (new ser., 3), 1948, p. 38-171 et pl. XII-XXIV.
- Felice Grossi-Gondi, «Excursus sulla paleografia medievale epigrafica del secolo IX», dans *Dissertazioni della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, ser. II, 13, 1918, p. 149-179, pl. XXXII-XXXV.
- Rudolf M. Kloos, *Einführung in die Epigraphik...*, p. 96-167 et pl. 1-8 h.-t.
- Walter Koch, «Paläographie der Inschriften österreichischer Fresken bis 1350», dans *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichte*, 77, 1969, p. 1-42.
- W. Koch, «Inschriftenpalaographie, ein schriftkundlicher Beitrag zu ausgewählten Inschriften Kärntens mit besonderer Berücksichtigung von Gurk», dans *Carinthia*, I, 162, 1972, p. 115-147.
- Edmond Le Blant, «Paléographie des inscriptions latines du III^e siècle à la fin du VII^e», dans *Revue archéologique*, 3^e sér., 29, 1896, p. 177-197 et 345-355; 30, 1897, p. 30-40 et 171-184; 31, 1897, p. 172-184.

- Armando Petrucci, *Jeux de lettres, formes et usages de l'inscription en Italie, 11^e-12^e siècles*, trad. de l'italien par Monique Aymard, Paris: Editions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1993, 271 p.
- Rudolf Rauch, *Paläographie der mainfränkischen Monumentalinschriften*, Munich, 1935.

B. Conseils de méthode

1. Considérations générales

Lorsqu'on aborde l'étude de l'écriture des inscriptions, il y a plusieurs considérations générales à prendre en compte.

L'étude doit d'abord être faite par ensembles homogènes, textes d'une même ville, d'une même région géographique et historique. Le principal reproche qui ait été fait à l'étude pionnière, et toujours irremplacée, de Paul Deschamps est d'avoir considéré qu'en France, Italie du nord, Espagne du nord-ouest, «de façon générale l'évolution des caractères se faisait à peu près pareillement», et ce à partir d'un choix de textes qui privilégie trop la France du sud (c. r. de Meyer Shapiro, dans *The Art Bulletin*, 12, 1930, p. 101-109). Une étude d'ensemble devra être précédée de nombreuses études de détail qui restent encore à faire. Paul Deschamps avait noté le caractère particulier des inscriptions de Rome, qui suivent de près le modèle classique latin. Il y a des différences entre Asturies et Catalogne, entre France du nord et France du Midi, entre Toulouse et Vienne, entre Italie du nord et Italie du sud, etc., et ce particulièrement territoriales. Il convient donc de ne pas utiliser l'étude de P. Deschamps et ses tableaux synthétiques générale. Pour étudier 160 inscriptions de l'Italie des VIII^e-X^e siècles, N. Gray distingue Rome, l'Exarchat et la Pentapole, l'Italie du nord, l'Italie du sud, la côte adriatique. Après avoir étudié l'écriture de 83 inscriptions de 795-816 à la fin du IX^e siècle, F. Grossi-Gondi conclut au caractère «incertain du critère paléographique, doute trop attendu d'une datation par l'écriture, et on a voulu aller trop vite. Il faut revenir humblement à des études systématiques d'inscriptions de villes ou de régions avec les photographies des inscriptions».

Il faut, en deuxième lieu, faire des études en fonction des supports. C'est ce qu'ont fait généralement les auteurs qui ont étudié l'écriture des supports. C'est ce qu'ont surtout sur les inscriptions lapidaires, mais sans ignorer l'écriture des inscriptions de peintures murales (W. Koch, «Paläographie der Inschriften...») ou sur émail (Marie-XIV^e siècle: essai de classement et de chronologie», dans *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1976, p. 176-191).

L'écriture des inscriptions peintes notamment est peut-être à comparer davantage à l'écriture des titres et légendes des enluminures des manuscrits qu'à l'écriture lapidaire.

Pour l'écriture, il faut aussi considérer la qualité de l'établissement et la qualité de l'artiste. Dans les centres de haute culture, on trouve des textes mieux écrits, une gravure plus «moderne» que dans les petites églises de campagne. Les inscriptions cour de l'empereur Henri II au XI^e siècle, de Saint-Benoît-sur-Loire ou de la du nord au XI^e siècle (Véronne, Modène, Parme, Venise...) ne peuvent être comparées avec les épitaphes ou les inscriptions de peintures murales des modestes églises rurales. La qualité de l'artiste entraîne des différences encore plus nettes. Il faut des artisans très qualifiés pour travailler l'ivoire ou les ouvriers d'orfèvrerie. Il y a des ateliers particuliers pour les vitraux, les émaux, la fonderie des cloches. Le travail lapidaire est bien plus généralement répandu et offre des traces de qualités extrêmement variées. Il y a un monde entre les œuvres d'un Nicolas de Verdun ou d'un Benedetto Antelami et le travail anonyme d'une modeste épitaphe ou d'un moine à hostie.

Le problème de vocabulaire pour la description de l'écriture épigraphique apparaît aussi difficile à résoudre que celui du vocabulaire de l'écriture des livres manuscrits ou des chartes. On évitera des termes trop compliqués et on expliquera les termes techniques retenus, pour au moins être bien compris par les spécialistes d'autres pays.

2. Analyse de l'écriture

Pour l'analyse de l'écriture, on peut imaginer une série de questions à se poser, après avoir examiné les caractères externes de présentation du texte qui ont déjà été évoqués, tels la nature du support, la disposition du texte, la place disponible, le cadre orné ou non, l'emploi de croix ou autres ornements, etc.

a. Aspect général de l'écriture

— Règlure: un seul trait ou deux traits par ligne, réglure des marges, égalité des interlignes.

— Module: régularité ou non dans la hauteur, espacement des mots; formes arrondies ou étirées en hauteur; emploi de lettres plus petites; brisure des lettres dans l'écriture gothique...

— Ornementation de la lettre: lettre fleurie (ornements adjectives ajoutés au tracé ordinaire), lettre perlée (renflement au milieu d'une droite ou d'une courbe, ressemblant à une perle enfilée), lettres à traits redoublés, lettres à renflement ou à étranglement, lettres fermées par un trait fin.

— Ponctuation: apparition et développement; coupure des mots; traits d'union. Accentuation sur les *I*, point entre les branches de l'Y.

b. Contraction du texte

— Signes d'abréviation: formes des tildes ou signes d'abréviations; signes spéciaux; abréviation des dates.

— Conjonctions, enclavements, entrelacements qui servent à condenser le texte. La conjonction est la réunion de deux ou, plus rarement, de davantage de lettres; elle se fait habituellement par fusion de deux droites verticales mais peut réunir une

droite et une courbe. L'enclavement consiste à tracer une lettre à l'intérieur d'une autre lettre. Dans l'entrelacement, le tracé de la seconde lettre se fait partiellement sur le tracé de la première lettre.

— Abréviations utilisées.

c. Etude des lettres

— Les capitales.

— Les onciales, dans lesquelles les formes droites des lettres sont remplacées par des courbes.

— Les lettres carrées, dans lesquelles les formes courbes des lettres sont remplacées par des droites.

— Les minuscules.

— La présence de chiffres arabes, employés beaucoup plus tôt et fréquemment en Allemagne qu'en France, en Italie ou en Espagne.

C. Esquisse d'évolution

I. Inscriptions antérieures à la renaissance carolingienne

Lorsqu'on examine les inscriptions chrétiennes antérieures à la renaissance carolingienne, on constate que l'écriture est allée en se dégradant. La règle n'existe pas toujours, elle est le plus souvent d'un seul trait par ligne, qui est suivi irrégulièrement, d'où une absence de parallélisme des lignes. Il n'y a pas ou fort peu de ponctuation. Les abréviations sont peu nombreuses et ne sont régulières que pour les *nomina sacra* (Ludwig Traube, *Nomina sacra, Versuch einer Geschichte der christlichen Kürzung*, Munich, 1907, X, 295 p. [Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters, 2]) ou pour des mots qui reviennent fréquemment (formules, par exemple *plus minus*, éléments de la datation). Il y a très peu de lettres conjointes, enclavées, entrelacées. Les onciales sont rares, les lettres «carrées» vont se développer aux VI^e-VII^e siècles. Ces caractères concernent surtout les inscriptions lapidaires; il y a beaucoup plus de régularité dans les mosaïques.

Doc. 6 En 1846 on a trouvé dans une petite bourgade de la vallée du Rhône, à Briord (canton de Lhuis, Ain), une inscription que le nom du consul permet de dater de 488 (éd. Fr. Descombes, *R.I.C.G.*, XV-1, *Vienneuse du Nord*, Paris, 1985, n° 259, p. 668-670). Elle est aujourd'hui conservée au Musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon.



HC REQVESCT

IN FACE BONE (lierre)

MEMORIAE (lierre)

BALDARIDVS

VIR HONESTVS

QVI VIXIT ANNVS

LX QVIT XIII KA(lendas)

JVLIVS DEDAMVS

VIBO (lierre) CLAVDVS

SIMO (lierre) CONSVL

(croix)

(colombe vase colombe)

* le scribe a dû mal comprendre la boucle du R (de clarissimo) et a tracé un I et un D inversé au lieu de RI

«Ici repose en paix de bonne (lierre) mémoire (lierre) Baldaridus, homme honorable qui vécut 60 ans, il mourut le 13 des calendes de juillet, Dedamius, homme (lierre) très illustre étant consul (croix) (colombe vase colombe)».

C'est un texte soigné, avec quatre feuilles de lierre (*heredus*) en fin de ligne (2 et 3) ou en séparateur du *clarissimo* (9 et 10); en Viennoise, ces feuilles se trouvent le plus souvent dans des épitaphes du V^e ou du début du VI^e siècle. En bas du texte, sont tracés deux croix et gravées deux colombes affrontées à un vase; ces motifs sont les plus fréquents: l'épitaphe de Briord fournit le plus ancien exemple daté de Viennoise pour les deux colombes autour d'un vase, un autre exemple plus ancien existant, pour la Gaule, à Lyon (438).

Il semble qu'il y ait eu une double règle pour chaque ligne: la règle est suivie à peu près, mais les intervalles sont plus petits en fin de ligne et les lettres les plus grandes sont presque deux fois plus hautes que le petit o final de la ligne 8. L'o plus petit que les lettres voisines existe dès les inscriptions grecques et latines les plus anciennes. Le module est assez large et arrondi, ce que facilite la brièveté du formulaire.

Il n'y a pas de ponctuation. Un mot est coupé: *claris-simo*.

Il n'y a aucune ligature. La seule abréviation concerne le mot de *kalendas* abrégé KA.

Les lettres appartiennent aux capitales romaines classiques avec quelques exceptions: A à traverse brisée, M à hastes obliques, E à barres horizontales très courtes,

et surtout *l*, à base plongeante (\sphericalangle) que l'on trouve sous la forme \sphericalangle à Rome en 454, en Gaule en 582, en Espagne en 643. Cette forme disparaîtra avec l'époque carolingienne. Il n'y a aucune lettre onciale, aucune lettre carrée. Le latin est médiocre; *bone* au lieu de *bonae*, *annus* pour *annis*, *julus* pour *julii*, *ovit* pour *obit*. En Viennois, le plus ancien exemple daté de la formule *Hic requiescit in pace bonae memoriae* est de 485, donc de peu antérieur à l'épithaphe de Briord. Le premier exemple daté taphes sur 202 en Viennoise du Nord, avec des exemples datés dans 166 épithaphe le nom de *Baldaridus*, on est au début de l'"invasion" des noms germaniques. On a donc ici une inscription représentative de ces premières inscriptions germaniques. On a soignées, qui commencent à se dégager des modèles latins par leurs formules chrétiennes, qui conservent un titre honorifique et donnent le jour de la mort et l'âge du

Doc. 7 On s'arrêtera, deux siècles plus tard, sur l'épithaphe d'un abbé Bertrand, du VII^e ou au plus tard du VIII^e siècle, au Mittelrheinische Landesmuseum de Mayence (Walburg Boppert, *Die frühchristlichen Inschriften des mittelrheingebietes*, Mayence: Ph. von Zabern, 1971, p. 75-77 [Römisch-germanisches Zentralmuseum zu Mainz]).



HIC REQVI
ISCIT BENE
MEMORIUS
PERTRAM
MUS A
RA QVI VIX
SIT IN PACE
ANNIS
XXXIII

«lci repose, de bonne mémoire, Pertramus, abbé, qui vécut en paix trent-six ans».

Nous nous trouvons en présence d'une épithaphe soignée, dont le cadre a été tracé et pourvu en sa partie supérieure d'un décor de triangle enfermant une rosace et entouré de deux feuilles à larges pétales.

La régure est nettement marquée, mais avec une approximation qui donne un interligne visiblement plus petit pour la ligne 7. Le texte ne suit pas exactement la régure mais se situe entre deux traits, ce qui donne des hauteurs irrégulières aux lettres. Le texte ne semble pas avoir été soigneusement tracé à l'avance, ce qui fait qu'on coupe le mot *a-bu* pour une ligne où ne sont tracées que quatre lettres, alors que dans les deux lignes suivantes on a logé huit et neuf lettres. Trois autres mots sont coupés (*requi-iscit*, *Pertram-us*, *vix-sit*). Il n'y a pas de ponctuation ni d'espacement entre les mots.

Il n'y a aucune abréviation, mais on note deux conjonctions de lettres, dans *bene* et *memorius*, chaque fois en fin de ligne.

Il n'y a pas d'onciales. Les lettres carrées marquent, malgré leur petit nombre, l'aspect général de l'épithaphe: les trois *C* (\square), les deux *Q* (∇), le *O* tracé en losange. Le Blant note le *C* (\square) carré en Espagne en 465, en Gaule à partir de 506, alors qu'en Italie, plus longtemps fidèle aux modèles des inscriptions antiques, N. Gray n'a un premier exemple daté qu'en 846 à la cathédrale de Vérone. Le Blant ne donne pas la forme ici relevée du *Q*, mais cette forme se trouve dans l'épithaphe de Mastilia, du VII^e siècle, au Musée de Toulouse (∇). Le Blant donne plusieurs exemples de *O* en losange à partir de la fin du VI^e siècle (après ou vers 585).

Les lettres les plus caractéristiques de cette inscription sont celles dont les hastes dépassent nettement les barres horizontales (*C*, *E*) ou les lettres à panse (*B*, *P*, *R*). Le Blant en relève un premier exemple à Lyon en 520. *C*'est une forme qu'on ne trouve plus après le VIII^e siècle. On notera encore que, dans les lettres à panse, celle-ci ne rejoint pas la haste, et qu'à côté d'un *A* classique, on a des *A* à obliques très marquées et barre transversale brisée.

Malgré le soin apporté à cette épithaphe d'un dignitaire ecclésiastique, on est loin ici de la belle régularité des premières inscriptions chrétiennes.

2. Inscriptions des IX^e et X^e siècles

Il y a une forte rupture entre l'écriture des inscriptions «chrétiennes» des premiers siècles et celle des inscriptions de l'époque carolingienne (IX^e et X^e siècles). La réforme de l'écriture, qui a donné dans les manuscrits, puis dans les chartes la minuscule dite «caroline», se marque nettement aussi dans les textes inscrits sur pierre. L'imitation des modèles de l'Antiquité classique donne de belles capitales, aux formes arrondies, et un souci de clarté qui conduit à employer le moins possible les conjonctions et enclavements et de façon générale les abréviations. Les onciales sont rares (une seule pour les 24 lignes de l'épithaphe de l'évêque Anspert à Saint-Ambroise de Milan en 882). La ponctuation n'apparaît que timidement. Au X^e siècle, on évolue vers des inscriptions plus négligées, un module qui passe de l'arrondi à l'ovale, un retour des formes carrées, des *O* en losange, mais aussi des débuts de ponctuation.

Doc. 8 L'épithaphe du pape Hadrien I^{er} († décembre 795), placée sur son tombeau dans la basilique Saint-Pierre du Vatican, aujourd'hui encastrée dans le mur du portique de la basilique entre la 1^{re} et la 2^e porte à gauche, est un exemple remarquable de la qualité de l'écriture des inscriptions à l'époque de Charlemagne. Jean-Baptiste de Rossi a montré qu'elle avait été composée en France sur l'ordre de Charlemagne après un concours entre lettrés (on sait que Théodulphe d'Orléans a lui aussi composé une épithaphe «pour le tombeau du pape Hadrien»), organisé probablement par Alcuin, le maître de l'école palatine, nommé abbé de Saint-Martin de Tours en 796, un des principaux artisans de la réforme de l'écriture, que soutiendra activement le souverain (*Ebriofium aureis litteris in marmore conscriptum iussit in Francia fieri, ut eum partibus Romae transmitteret ad sepulturam summi pontificis Adriani ornandam*, «[Charlemagne] ordonna de faire en France une épithaphe écrite sur du marbre en lettres d'or, pour l'envoyer à Rome afin d'orer la sépulture du souverain pontife Adrien»; *Annales de Lorsch*, éd. G.-H. Pertz, *M.G.H., Scriptores*, t. I, Hanovre, 1826, p. 36).

L'épithaphe d'Hadrien I^{er} a été recueillie dans de nombreux sylloges épigraphiques du Moyen Âge (Rossi, *Inscriptiones...*, II-1, p. 203, 258, 286, 290, 350, 411), et a été souvent publiée. On se bornera ici à citer la bonne édition des *Poetae latini aevi carolini*, d'E. Dümmler, t. I, p. 113-114, l'excellente reproduction donnée par A. Silvagni dans les *Monumenta epigraphica...*, I, *Roma*, pl. II-6, et l'étude de J.-B. de Rossi, «L'inscription du tombeau d'Hadrien I^{er} composée et gravée en France par ordre de Charlemagne», dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, 8, 1888, p. 478-501, pl. XIII.

- [1] HIC PATER ECCLESIAE ROMAE DEUS INCLYTUS AUCTOR
- [2] HADRIANUS REQUIEM PAPA BEATUS HABET
- [3] VIR CUI VITA DEUS PHITAS LEX GLORIA CHRISTUS
- [4] PASTOR APOSTOLICUS PROMPTUS AD OMNE BONUM
- [5] NOBILIS EX MAGNA GENTIS JAM GENTE PARENTUM
- [6] SED SACRIS LONGE NOBILIOR MERITIS
- [7] EXORNARE STUDENS DEVOTO PECTORE PASTOR
- [8] SEMPER UBIQUE SUIO TEMPLA SACRATA DEO
- [9] ECCLESIAS DONIS POPULOS ET DOGMATE SANCTO
- [10] IMBUIT ET CUNCTIS PANDET AD ASTRA VIAM
- [11] PAUPERIBUS LARGUS NULLI PHITATE SECUNDUS
- [12] ET PRO PLEBE SACRIS PERVIGIL IN PRECIBUS
- [13] DOCTRINIS OPIBUS MURIS EXERERAT ARCES
- [14] URBS CAPUT ORBIS HONOR INCLYTA ROMA TUAS
- [15] MORS CUI NIL NOCUIT CHRISTI QUAE MORTE PEREMPTA EST
- [16] JANUA SED VITAE MOX MELIORIS ERAT
- [17] POST PATREM LACRIMANS KARGELIS HAEC CRIMINA SCRIBSI
- [18] TU MIHI DULCES A MORTE MODO PLANGO PATER



- [19] TU MEMOR ESTO MIHI SEQUITUR TE MENS MEA SEMPER
 [20] CUM CHRISTO TENEAS REGNA BEATA POLI
 [21] TE CLEBERUS POPULUS MAGNO DILEXIT AMORE
 [22] OMNIBUS UNUS AMOR OPTIME PRAESUL ERAS
 [23] NOMINA JUNGO SIMUL TITULIS CLARISSIME NOSTRA
 [24] HADRIANUS KAROLUS REX EGO TUQUE PATER
 [25] QUISQUE LEGAS VERSUS DEVOTO PICTORE SUPPLEX
 [26] AMORUM MITIS DIC MISERERE DEUS
 [27] HABE TUA NUNC TENEAT RIQUITES CLARISSIME MEMBRA
 [28] CUM SANCTIS ANIMA GAUDEAT ALMA DEI
 [29] ULTIMA QUIPPE TUAS DONEC TUBA CLAMET IN AURES
 [30] PRINCEPE CUM PETRO SURGE VIDERE DEUM
 [31] AUDITURUS ERIS VOCEM SCIO IUDICIS ALMAAM
 [32] INTA NUNC DOMINI GAUDIA MAGNA TUI
 [33] TUNC MEMOR ESTO TUI NATI PATER OPTIME POSCO
 [34] CUM PATRE DIC NATUS PERGAT ET ISTE MEUS
 [35] O PETE REGNA PATER FELIX CAELESTIA CHRISTI
 [36] INDE TUUM PRECIUS AUXILIARE GRIGEM
 [37] DUM SOL IUNI COMO RUTILUS SPLENDESCIT AB AXI
 [38] LAUS TUA SANCTE PATER SEMPER IN ORBE MANET
 [39] SEDET BEATAE MEMORIAE HADRIANUS PAPA
 [40] ANNOIS XXIII MENSES X DIBS XVII ORUIT VII KALENDAS JANUARI

- [1] «Ici le père de l'Eglise, la gloire de Rome, le célèbre maître,
 [2] le saint pape Hadrien a son repos,
 [3] homme pour qui la vie était Dieu, le devoir la loi, la gloire le Christ,
 [4] pasteur apostolique, prompt à tout ce qui est bien,
 [5] noble, né d'une grande lignée par ses parents,
 [6] mais de loin plus noble par ses saintes mérites,
 [7] Pasteur il s'employa d'un cœur plein de zèle à mener
 [8] toujours et partout les temples consacrés à son Dieu.
 [9] Il combla les églises de dons, abreuva les peuples du saint dogme,
 [10] et à tous il ouvrit la voie vers les cieux.
 [11] Généreux envers les peuples, ne le cédant à personne pour la piété,
 [12] et consumant ses veilles en saintes prières pour la foule,
 [13] Il t'avait par son enseignement, engagé en citadelle aux puissances murailles,
 [14] ô ville chef et gloire du monde, illustre Rome.
 [15] A lui n'a en rien ni la mort, qui a été détruite par la mort du Christ,
 [16] bien plus qu'il était dès lors la porte d'une vie meilleure.

- [17] Après avoir pleuré le père, moi Charles, j'ai fait écrire ces vers.
 [18] Je me lamente de la mort, père, sous doux pour moi,
 [19] souviens-toi de moi, que mon esprit le suive toujours,
 [20] avec le Christ obtiens les bienheureux royaumes du ciel.
 [21] Le clergé, le peuple t'aime pour tous un unique amour.
 [22] Père très bon tu étais pour tous un unique amour.
 [23] O toi, le très illustre, je joins ensemble nos noms dans cette inscription,
 [24] moi Charles, le roi, et Hadrien, le père:
 [25] que quiconque lira ces vers, suppliant d'un cœur zélé,
 [26] que bienveillance dise: "Dieu, ait pitié de l'un et de l'autre".
 [27] Que maintenant ce lieu de repos conserve les membres, ô très cher,
 [28] que ton âme soit dans la joie avec les saints de Dieu.
 [29] L'esqu'à la fin des temps, la trompette résonnera à tes oreilles,
 [30] lève-toi, avec le prince des apôtres, Pierre, pour voir Dieu.
 [31] Je sais que tu entendas la sainte voix du Juste:
 [32] "Maintenant entre dans la grande joie de ton Seigneur".
 [33] Alors, père très remarquable, souviens-toi de ton fils, je t'en supplie.
 [34] Dis qu'avec le Père tende le fils, et moi aussi.
 [35] Demande, Père bienheureux, les royaumes célestes du Christ
 [36] et aide ton peuple par tes prières.
 [37] Tant que le soleil ardent respandit de son axe aux cheveux flamboyants
 [38] Saint Père, le monde ne cesse de te louer.
 [39] Le pape Hadrien, de sainte mémoire, a siégé
 [40] 23 ans 10 mois 17 jours. Il est mort le 7 des calendes de janvier».

L'inscription est d'un aspect général particulièrement soigné: marbre noir, cadre orné de volutes de raisins et feuilles de vigne, longueur de l'épithaphe (40 lignes), parfaite régularité des lettres, ce qui suppose la double règle pour chaque ligne, et une exacte préparation du texte avant la gravure. Les lettres qui comportent des courbes (O, Q, P, R, G) sont arrondies avec élégance. Chaque ligne correspond à un vers, et pour les deux lignes de prose en fin de texte on a évité de couper un mot.

Il n'y a pas de ponctuation et les mots ne sont pas séparés les uns des autres, à l'image de ce qu'on trouve dans les plus anciens manuscrits.

Les abréviations se font par tildes droites et portent presque uniquement sur ces *nomina sacra* qu'on a tôt et régulièrement abrégés: DS, DŌ, DM (*Deus, Deo, Deum*), DST (*Dominus*), SCŪ, SCŌ, SCIS (*sancte, sancto, sanctis*), XPI, XPO (*Christi, Christo*). Quelques conjonctions et enclavements permettent de faire tenir le vers dans une seule ligne (lignes 4, 5, 15, 17, 18, 19, 25, 27, 29, 33); on conjoint une oblique et une droite dans SUPPLEX à la fin d'un vers (l. 25).

Toutes les lettres sont des capitales classiques, excluant formes carrées ou onciales. Le T est souvent plus haut que les autres lettres, sa barre transversale couvrant alors les lettres voisines. Le G n'a pas de traverse horizontale (Ġ).

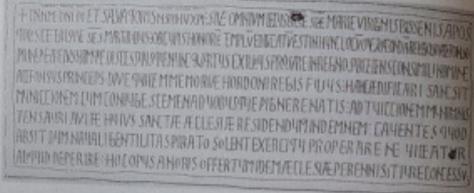
Rossi a observé qu'à Rome les inscriptions des tombeaux, surtout au VIII^e et IX^e siècles, ne sont jamais encadrées, et surtout que le VIII^e siècle marque dans l'épigraphie romaine la plus grande décadence des formes de la paléographie lapidaire, et vers la fin du même siècle pendant le pontificat d'Hadrien elle atteint le comble de la barbarie». On a ici l'exemple de la révolution introduite dans la paléographie lapidaire par la réforme de l'écriture au temps de Charlemagne et un des modèles

les plus achevés, avec d'autres inscriptions de même ordre provenant de Tours, de la réussite de cette réforme avec Alcuin à l'école de Tours.

Dans l'Espagne du nord-ouest, le petit royaume d'Asturie est, au IX^e siècle, hors de l'empire carolingien, l'îlot de résistance à l'occupant musulman. De nombreuses inscriptions subsistent de cette époque, notamment à Oviedo la capitale. Elles correspondent à une histoire de l'écriture différente de celle que connaît l'empire franc.

Doc. 9 Dans le bras nord du transept de la cathédrale d'Oviedo, à gauche de la porte qui ouvre sur la chapelle du roi Alfonso II le Chaste, se trouve une grande inscription qui commémore les travaux de construction de l'édifice par Alfonso III le Grand (866-910; C. M. Vigil, *Asturias monumental...*, p. 7-8 et n. 1 reproduite ici; voir aussi F. Diego Santos, *Inscripciones medievales de Asturias...*, n° 7, p. 37-38).

Fig. 6



† IN NOMINE DOMINI DEI ET SALVATORIS NOSTRI IHSU CHRISTI : SIVE OMNIUM
DECUS GLORIOSE SANCTAE MARIE VIRGINIS HISSENSIS APOS / 2 / TOTUS CETERISQUE
SANCTIS MARTIRIBUS : OB CURUS HONOREM TEMPLUM EDIFICATUM EST IN HUNC
LOCUM OVETAO A CONIAM RELIGIO ADEFONSO / 3 / PRINCIPLE : AB EIUS NAMQUE
DISCESSU USQUE NUNC QUARTUS EX ILLIS PROSAPIE IN REGNO SUCCEDES CONSIMILI
NOMINE / 4 / ADEFONSI PRINCIPS . DIVE QUIDEM MEMORIAE HORDONI REGIS FILLUS
† HANC AEDIFICARI SANCSIT / 5 / MUNITIONEM CUM CONIUGE SEMENA DUOBUSQUE
PIGNERE NATIS : AD TUCCIONEM NUMINIS / 6 / TEN SAURI AULAE JURUS SANCTAE
AECLESIAE RESIDUUM INDEMNEM : CAVENTES QUOD / 7 / ABSIT DUM NAVALI
GENTILITAS PIRATO SOLENT EXERCITU PRAPARE NE VIDEATUR / 8 / ALIQUID
DEPERIRE - HOC OPUS A NOBIS OFFERTUM IDEM AECLESIAE PERENNI SIT JURE
CONCESSUM :

→ Au nom du seigneur Dieu et notre sauveur Jésus Christ, et gloire de tous, de la glorieuse sainte Vierge Marie, avec les douze apôtres et tous les autres saints martyrs, en l'honneur duquel le temple a été édifié en ce lieu d'Oviedo par feu le religieux prince Alfonso, son quatrième successeur sur le trône depuis son

accès, de sa lignée, du même nom, le prince Alfonso, fils du roi Ordoño, de divine mémoire, a ordonné, avec sa femme Chimène et leurs deux fils, d'édifier cette fortification, pour assurer une totale protection à la défense du trésor du palais de cette sainte église, dans la crainte — puisse cela ne pas arriver — que quelque chose ne vienne à périr à l'occasion d'une de ces soudaines attaques par mer dont les pirates ont coutume. Cet ouvrage est par nous consacré à ladite église à titre perpétuel.

Alfonse III le Grand a succédé à Alfonso II le Chaste (792-842), bâtisseur de la cathédrale d'Oviedo, et, cette fois en ligne directe, à Ramire I^{er} (842-850) et Ordoño I^{er} (850-866). Il avait épousé Chimène de Navarre. En 910 ses fils le contraindrent à l'abdication et se partagèrent son royaume: Garcia aura le León, Ordoño II la Galice, Fruela II l'Asturie.

Il s'agit d'une inscription soignée: cadre, dimensions imposantes (1,554 m de large), comme il convient à une concession royale. Il y a une seule ligne par ligne, le texte est disposé entre deux traits sans les suivre exactement, d'où une irrégularité dans la hauteur des lettres. Les lettres sont étirées en hauteur, resserrées, surtout dans les trois premières lignes. On est bien loin du bel arondi de l'écriture réformée dans le royaume de Charlemagne. Un mot est coupé entre la première et la deuxième ligne. Il y a une certaine ponctuation, à six reprises par trois points verticaux, une fois par un point médian, une fois par quatre points en croix.

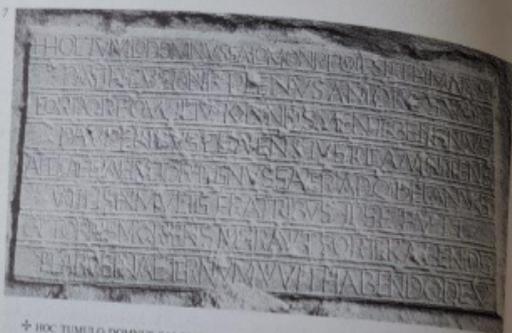
Il n'y a d'abréviations, par tildes droites, que dans les deux premières lignes et dans le dernier mot: *nomino sacra* et abréviation au-dessus d'une voyelle pour un m. L'abréviation NSI pour NOSTRI n'est pas courante. Les conjonctions et enclavements sont nombreux, surtout dans les premières lignes. L'enclavement porte en particulier sur la lettre *i* (i, j, g, b, m). On note un exemple de conjonction par superposition des lettres OVETAO (l. 2), un procédé assez fréquent dans les inscriptions d'Espagne. Une autre manière de gagner de la place, qu'on trouvera aussi souvent dans les inscriptions d'Espagne, consiste à raccourcir une des obliques de la lettre, qui peut alors se mêler à la lettre voisine (SIE, l. 1).

Les formes carrées sont en nombre: tous les C et les G; il n'y a aucune onciale. Deux lettres ont une forme particulière, le U plus fréquent que le V, et qui peut avoir valeur de consonne (CAVENTES, l. 6), et surtout le *æ* (i) «isidogothique», qui ne disparaîtra qu'à partir de la fin du XI^e siècle, après qu'un concile tenu à León en 1091 ait ordonné de remplacer les lettres wisigothiques par des lettres françaises, *gallicia literis* (Z. Garcia Villada, *Paléografia española*, Madrid, 1923, p. 88; M. Prou, *Manuel de paléographie latine et française*, Paris, 1889, nouv. éd. 1924, p. 39-41).

A mesure que l'on avance dans le X^e siècle, le soin apporté à l'écriture lapidaire se relâche: on rencontre, à côté de belles inscriptions, des textes aux caractères assez irréguliers, et surtout on va commencer à délaissier les lettres bien arrondies des capitales classiques et des onciales, pour des traits à angle droit ou à angle aigu.

L'épithape du doyen Salomon à la collégiale Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers est Doc. 10 assez représentative de cette tendance. Elle était placée dans le mur du transept nord mais a été déplacée et est aujourd'hui dans le mur du déambulatoire, du côté sud (C.I.F.M., I, n° 59, p. 59-61, fig. 38).

Fig. 7



† HOC TUMULO DOMINUS SALOMON REQUIESCIT HUMATUS
 : PACIFICUS DOMINI . PLENUS AMORE SUI
 CORPORIO VULTU JOCLUNDUS MENTE BENIGNUS
 : PAUPERIBUS CLEMENS . JUSTICIAM SITENS
 AECLIAESIAE CULTOR . DIGNUS SACER . ADQUE DICANUS
 UTILIS IN MULTIS FRATRIBUS . IPSE FUIT
 OCTOBRI MORIENS MIGRAVIT SORTIE KALENDIS
 CLARUS IN AETERNUM VIVIT HABENDO DEUM

† Le seigneur Salomon repose enterré en ce tombeau,
 homme de paix, plein d'amour pour son Seigneur,
 d'un visage agréable, d'un esprit bienveillant,
 charitable envers les pauvres, assoiffé de justice.
 Plein de zèle pour l'Eglise, digne prêtre et doyen,
 il se rendit utile à de nombreux frères.
 Il mourut aux calendes d'octobre.
 Il vit dans la gloire pour l'éternité en présence de Dieu.

L'épithaphe est très soignée, comme le soulignent la croix initiale, le décrochement des vers pairs (pentamètres) par rapport aux vers impairs (hexamètres), l'emploi de distiques élégiaques, la régularité des lettres, assurée par une double réglure pour chaque ligne, le petit interligne pouvant recevoir les tildes d'abréviation (un exemple cées de *D, O, Q, P, R*, et les formes droites employées pour tous les *C* et les *G*, la moitié des *S* (14 sur 27), et deux *O*. Chaque ligne est occupée par un vers. La ponctuation par un, deux ou trois points, n'est pas régulière et ne paraît pas correspondre à une logique de sens ou de lecture.

Les abréviations sont peu nombreuses (*DNI*, 1. 2; *ADQ*, 1. 5; *DOU*, 1. 8). Les contractions se font bien moins par conjonction (deux exemples, 1. 3 et 4) que par enclavements; on a un premier exemple d'entrelacement (l. 3, *BROWINUS*).

Bien qu'on puisse noter une lettre onciale (*VULTU*, 1. 2), ce sont les formes carrées qui donnent le ton, avec en particulier leur emploi pour le *S* (tous les *S* de fin de vers par exemple), et deux *O* en losange, une forme qui avait disparu avec le IX^e siècle.

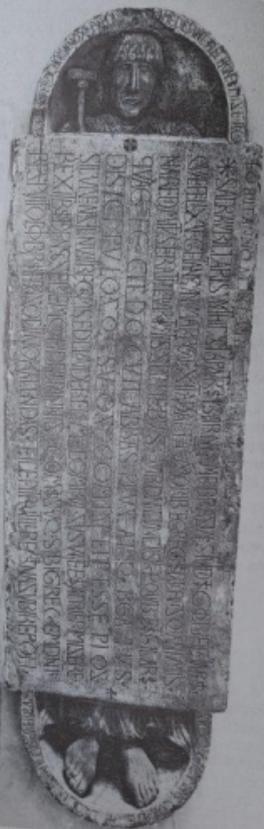
Dans les documents de Saint-Hilaire-le-Grand, on ne connaît pas de doyen du nom de Salomon. Il doit s'agir ici du Salomon prêtre et sous-doyen, cité de 942 à environ 976.

On pourra rapprocher cette épithaphe de l'inscription de dédicace de Saint-Michel de Montflans (Hérault) aujourd'hui conservée dans le parc du château d'Étiole-sur-Rhône (Drôme), de 972, nettement moins soignée, avec des *O* piriformes, bon nombre d'oncials (*D, M* et surtout *E*), aucune forme carrée (*C.I.F.M.*, 16, p. 133-135, fig. 87), ou avec l'inscription de dédicace de Tannay (Ardennes), de 977, aux belles formes arrondies, avec *D* et *E* onciaux et aucune forme carrée; ou encore avec l'épithaphe de Mercon à San Sebastiano in Palatino à Rome en 976, où règne sans partage la belle capitale antique aux formes arrondies (*Monumenta epigraphica...*, I, Roma, éd. A. Silvagni, pl. XVI-4), pour mesurer combien, en ce X^e siècle sans unité, on peut rencontrer, aux mêmes dates, selon les régions, des écritures fort différentes.

3. Le XI^e siècle

Les caractères à angle aigu ou à angle droit (lettres carrées) restent fréquents pendant la première moitié du XI^e siècle, les lettres oncials sont rares. Les mots sont peu ou pas séparés, la ponctuation est timide mais déjà plus présente. Les lettres sont plutôt étirées en hauteur qu'arrondies, le *O* tend à l'ovale. La réglure à deux traits pour chaque ligne est loin d'être générale.

L'épithaphe de l'abbé Isarn à Saint-Victor de Marseille en 1048 a l'intérêt de nous *Doc. II* présenter une situation intermédiaire, représentative de la première moitié du siècle, mais aussi annonciatrice des changements qui vont s'opérer dans la seconde moitié ou le dernier tiers du siècle (*C.I.F.M.*, 14, p. 99-102).



- [1] (CHRISMON) SACRA VIRI CLARI SUNT HIC SITA PATRIS ISARNI;
MEMBRA SUIS STUDIOS GLORIFICATA PIUS;
- [2] QUAE FELIX VEGETANS ANIMA PROVEXIT AD ALTA;
MORIBUS EGREGIIS PACISQUE ANIMIS;
- [3] NAM REDDIMITUS ERAT HIC VIRTUTIS SPECIEBUS;
VIR DOMINI CUNCTIS PRO QUIBUS EST HILARES;
- [4] QUAE FECIT DOCUIT ABBAS PIUS ATQUE BEATUS;
[5] DISCIPULOSQUE SUOS COMPULSIT ESSE PIOS;
- [6] SIC VIVENS TENUIT REGIMEN SED CLAUDERE LIMEN;
COMPULSUS VITI EST AC RITRER MISERERE;
- [7] REXIT BIS DENIS SEPTEMQUE FIDELITER ANNIS;
COMMISSUMQUE SIBI DULCE GREGEM DOMINI;
- [8] RESPUIT OCTOBRES TERRAS OCTAVO KALENDAS;
ET CEPIT RUTILI REGNA SUBIRE POLI;

(au-dessus du texte versifié:) † ORBIT ANNO MXLVIII INDIXIONE I EPACTA IIII

(sur le tau du prélat:) VIRGA

(sur l'arceau à la tête du gisant:) CERNE PRECOR QUE LEX HOMINIS NOXA
PROTOPLASTI † IN ME DEFUNCTO LECTOR INEST MISERO

(sur l'arceau au pied du gisant:) SICQUE GEMENS CORDE † DIC DIC DEUS HUIC
MISERERE. AMEN

(*chrismon*) «Ici se trouvent, glorifiés par son saint zèle, les membres sacrés d'un homme illustre, l'abbé Isarn qui les vivifia avec bonheur, de toute son âme, et les éleva jusqu'au ciel par ses mœurs exemplaires et la douceur de son esprit; car cet homme du Seigneur était paré de toutes les sortes de vertus, grâce auxquelles il est [aujourd'hui] dans la joie. Pieux et saint abbé, il enseigna ce qu'il fit et incita ses disciples à être pieux. Telle fut la conduite qu'il maintint de son vivant, mais il fut contraint, plein de courage et digne de pitié, de franchir le seuil de sa vie. Il gouverna fidèlement et avec douceur vingt-sept années le troupeau du Seigneur qui lui avait été confié; il abandonna la terre, le 8 des calendes d'octobre [24 septembre] et commença à s'élever vers le royaume des cieux étincelants.

(au-dessus du texte versifié:) † Il mourut l'an 1048, indiction 1, épacte 3».

(sur le tau du prélat:) bâton pastoral.

(sur l'arceau à la tête du gisant:) «Regarde, je t'en prie, ô lecteur, combien, par la faute du premier homme, l'humaine loi s'accomplit en moi, misérable défunt,

(sur l'arceau au pied du gisant:) et ainsi, d'un cœur compatissant, † dis et reds: "Dieu, aie pitié de lui, amen"».

L'épithaphe est très soignée, elle se combine avec un des premiers gisants connus: on a représenté la tête et les pieds de l'abbé et l'épithaphe est gravée sur une grande

dalle de pierre, comme l'étaient les épitaphes auparavant. Il y a une régleure de deux traits par ligne, et cette fois l'écriture suit exactement ces deux lignes, d'où une parfaite régularité dans la hauteur des lettres. L'inscription a aussi l'intérêt de présenter un texte à la fois étiré en hauteur, ramassé, et un texte qui prend toute sa place. En effet, chacune des trois premières et des trois dernières lignes correspond à un distique (dont les deux parties figurent sur deux lignes séparées dans la transcription ci-dessus), tandis que les deux lignes du milieu ne sont occupées que par un distique. Le début et la fin sont donc des illustrations de ce que Paul Deschamps propose pour l'écriture des deux premiers tiers du siècle: étirement en hauteur, *O* en navette, pondérance des formes carrées, pas de séparation entre les mots, et dans ce texte pas d'onciaire. Dans les deux lignes du milieu les mots tendent à se séparer les uns des autres, trois *E* sur quatre sont onciaux, le *O* de *compulit* est d'un parfait arrondi. Dans une analyse de l'écriture il faut donc tenir compte de la place disponible.

Dans les caractères communs à l'ensemble du texte, on notera, outre l'exact alignement des lettres, une ponctuation régulière en fin de chaque vers, des formes carrées dominantes qui sont gardées pour le *S* (Σ) dans les lignes centrales, des *O* et *Q* en navette. On a à la l. 2 (*proxitit*) et aux l. 4 (*pius*) et 5 (*compulit*) le même *P*, aux lignes 4 (*abbas*) et 7 (*rexit*) le même dactus pour le haut des lettres *B* et *R*.

Dans le texte resserré, on a utilisé le *T* plus haut que les autres lettres pour gagner de la place. Les entrelacements sont nombreux à côté des conjonctions, enclavements et abréviations, ces dernières indiquées par un tilde droit, mais aussi par un tilde à renflement (lignes 3 et 6) qui aura beaucoup de succès à la fin du XI^e et au XII^e siècle.

Avec cette disposition voulue d'espace plus large dans le milieu de l'épithaphe, on voit un esprit nouveau qui ira vers une recherche de clarté du texte et un goût pour carrés.

Dsc. 12 Dès sa fondation par le comte de Poitou Gui-Geoffroi-Guillaume, l'abbaye Saint-Jean de Montierneuf de Poitiers avait été rattachée à l'ordre de Cluny. Lorsque moutiphat fut composée pour lui. Elle ne donne pas le jour du décès, elle ne demande pas de prières, mais elle rappelle cet envoi à partir de la grande abbatale bourguignonne. Aujourd'hui elle est conservée au Musée de la Ville de Poitiers (*C.I.F.M.*, p. 112-113).

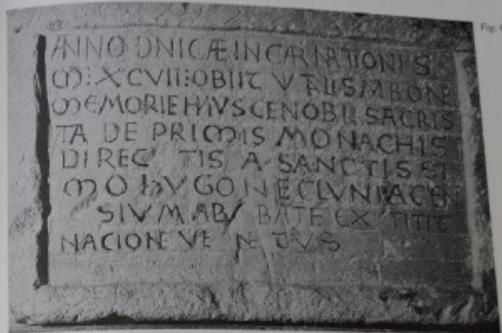


Fig. 9

ANNO DOMINICAE INCARNATIONIS

M : XC VII : OBIT VITALIS MONACHUS BONE

MEMORIE HUIUS CENOBI SACRIS

TA DE PRIMIS MONACHIS

DIRECTIS A SANCTISSI

MO HUGONE CLUNIACEN

SIUM ABBATE EXTITIT

NACIONE VENETUS

«L'an de l'Incarnation du Seigneur 1097 mourut le moine Vital, de bonne mémoire, sacristain de cette abbaye, l'un des premiers moines envoyés par le très saint Hugues, abbé de Cluny. Il était vénitien de nation».

Il n'y a qu'un trait de régleure pour chaque ligne. Le texte est inscrit entre deux lignes et la hauteur des lettres n'est pas rigoureusement la même. On a isolé la date par trois points verticaux, mais il n'y a pas d'autre ponctuation. A deux reprises des mots sont coupés. Un espacement commence à être réservé entre la plupart des mots.

Le lapicide avait toute la place pour tracer ce texte. Aussi n'y a-t-il que deux abréviations, sept conjonctions, deux enclavements, le tout au début et dans la dernière ligne de l'épithape.

On ne trouve plus de lettres carrées. Les onciales se diversifient (*E, H, M, T*) mais sont encore peu nombreuses. Les *O* ont perdu leur forme en navette, sans pourtant retrouver complètement le bel arrondi de l'époque carolingienne.

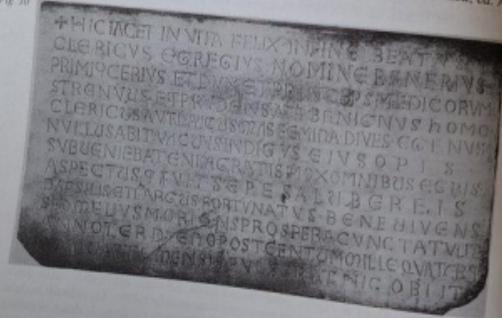
L'épithète de *sancitissimus* est encore donnée à Hugues, de son vivant, dans une charte de Cluny en 1100, et dans une autre épithape de 1101 pour son neveu Leobald, abbé de Montierneuf.

4. Le XII^e siècle

Avec le XII^e siècle, les inscriptions deviennent de plus en plus soignées. La ponctuation va se développer jusqu'à isoler progressivement chaque expression ou groupe de mots. Les belles et larges capitales sont à nouveau à l'honneur, bien que avec des formes moins arrondies qu'à la renaissance carolingienne. Les lettres carrées se font de plus en plus rares, les onciales de plus en plus nombreuses. Plus on avance dans le siècle, plus il y a de recherche d'élégance: lettres perdues, redoublements de traits, lettres fleuries, variété des formes. Ordinairement, les traits sont beaucoup plus fortement gravés qu'au XI^e siècle.

Doc. 13 A l'intérieur de la cathédrale Saint-Martin de Lucques est fixée l'épithape du médecin Raimier, mort en 1134 (*Monumenta epigraphica christiana...*, III-1, Luca, éd. A. Silvagni, 1943, pl. II, 2).

Fig. 10



† HIC FACET IN VITA FELIX IN FINE BEATVS .

CLERICVS EGREGIVS NOMINE RAIMERVS

PRIMICERIVS ET DVX ET PRINCEPS MEDICORVM

STRENVS ET PRVDENS ATQVE BENIGNVS HOMO

CLERICVS AVT IACVS MAS FEMINA DIVVS FORIVS /

NULLVS ABIT VACVVS INDIGVS ERVS OPTS

SURVENIBAT ENIM GRATIS MOX OMBIVS EGRES

ASPECTVSQVE FUIT SEPE SALVBER EIS .

DAPSIVS ET LARGVS FORTVNATVS BENE VIVENS /

SED MELIVS MORIENS PROSPERA CUNCTA TVLIT

ANNO TER DENO POST CENTVM MILLE . QUATERQVE

LUX QUARTI MENSIS PVLSERAT HIC OBIT

→ Ici repose heureux en sa vie, bienheureux en sa fin un clerc remarquable du nom de Raimier, premier et chef et prince des medecins, homme fort et prudent et bienveillant.

Clerc ou laic, homme, femme, riche, pauvre, personne qui ait besoin de son aide ne le quite en vain. Il adait meme gratuitement bientot tous les malades, sa vue meme leur etait souvent salutaire.

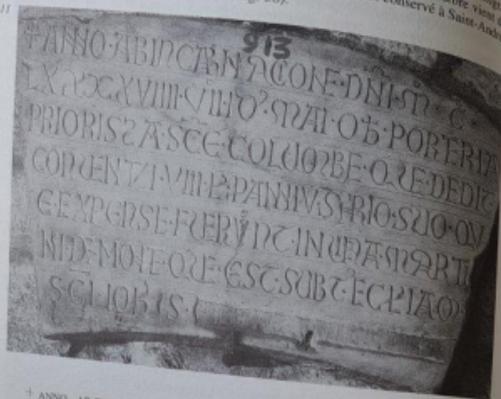
Riche et genereux, fortune, vivant bien mais mourant misere encore, il reussit en toutes choses. Il mourut en l'an trois fois dix apres mille cent et quatre, alors que la lumiere du quatrieme mois avait brille.

La double règleure pour chaque ligne assure le parfait alignement des lettres. Il y a une certaine maladresse dans la disposition, dans la mesure où on a cherché à remplir chaque ligne jusqu'à la fin, alors qu'il s'agit de distiques élégiaques et que les vers pairs ont donc un pied de moins et devraient être en retrait par rapport aux vers impairs. La ponctuation isole en général d'après le sens, mais est absente à l'intérieur de quatre vers. Elle se fait par un point médian, sauf en fin de ligne 5 et 9 où il s'agit d'une ponctuation faible (·). Il y a des lettres perdues dans les deux premières lignes, ce qui est précoce par rapport aux autres pays de la chrétienté, mais l'écriture de l'Italie a été longtemps en avance dans son évolution, avant, il est vrai, de se fixer de façon assez générale à ce type de belle écriture du XII^e siècle en ignorant la forme gothique.

La seule abréviation est celle du *-que* enclitique, ce qui donne un texte très clair. Il n'y a pas de conjonction, d'enclavement, d'entrelacement ni de formes carrées. Les capitales classiques règnent mais les *O* sont cependant moins arrondis qu'au IX^e siècle. On a des *E, M, U*, onciaux, ainsi qu'un *H* et un *N*. Le *M* oncial de mas (l. 5) ne se trouve en France que dans la seconde moitié et même plutôt le dernier quart du siècle (R). On notera la traverse à droite du *H* de *hic* à la dernière ligne.

Doc. 14 Si l'on arrive à la fin du XII^e siècle, on trouve toujours de très belles calligraphies, telle l'épithape de la prieure Portière à Vienne en 1199. Le marbre vient du le-Bas à Vienne (C.I.F.M., 15, p. 77, fig. 58).

Fig. 11



† ANNO AB INCARNACIONE DOMINI M^o C^o X^o
LXXXVIII VII^o IDUS MAI OBIIT PORTIERA
PRIORISSA SANCTE COLUMBE QUI DEDIT
CONVENTUI VIII LIBRAS PRO ANNIVERSARIO SUO QU
E EXPENSE FUERUNT IN VINEA MARTI
NI DE MONTE QUE EST SUBTUS ECLESIAM
SANCTI IOHANNIS.

« † L'an de l'Incarnation du Seigneur
1199, le 7 des ides de mai [9 mai]
mourut Portière, prieure de Sainte-
Colombe, qui donna au couvent
8 livres pour son anniversaire, qui
furent employées dans la vigne
de Martin du Mont, qui est en
contrebas de l'église Saint-Jean ».

78

On notera la croix cantonnée au départ du texte. La double régleure pour chaque ligne est très apparente; elle est désormais de règle. Les abréviations ont leur place ordinaire dans l'interligne ainsi réservé. La hauteur des lettres est régulière, de même que l'espacement, plus resserré cependant dans les lignes 4 et 5, où les mots d'ailleurs l'époque carolingienne. Il y a une ponctuation (par point simple) presque entre chaque mot, sauf, ordinairement, après une préposition (*ab incarnatione, pro anniversario, in vinea*). On trouve, dans la date, un petit *o* suscrit, et ceci va devenir ordinaire par la suite. Les premiers exemples recensés, dans un premier examen sommaire, ne sont pas antérieurs à 1068 (fig. 48). Plusieurs lettres (*A, N*) ont des traits redoublés; le premier exemple à Vienne est en 1152; le redoublement est surtout fréquent au XIII^e siècle.

Les abréviations sont faites par tildes à renflement médian, dans la ligne 3, où l'on droit à la dernière ligne mais aussi en barrant une lettre (le *b* de *ob*, les *l* de *libras, ecclesiam*), ce qui peut être dû à l'influence d'un modèle en minuscule. Le graveur a oublié l'abréviation au-dessus de *V* de *anniversario*. Les conjonctions sont nombreuses, il y a trois enlacements.

Les formes carrées ont disparu, les derniers exemples à Vienne datent de 1152, 1184, 1202. Les onciales sont nombreuses (*A, D, E, H, I, M, N, T, U, X*); le *M* oncial a trois formes différentes (l. 1, 2, 5; l. 3; l. 6). Les lettres ont souvent plusieurs formes dans le même texte (ici quatre pour le *A*).

À la fin du XII^e siècle, on peut avoir des compositions épigraphiques très recherchées, avec des caractères qui n'ont pas été signalés dans les exemples précédents.

C'est le cas de l'épithape de saint Dominique de Silos, sur le tailloir d'un chapiteau de la galerie inférieure nord du cloître de cette ville. Dans sa vie du moine Grimald à la fin du XI^e siècle, donne cette épithape de façon complète, en quatre distiques élégiaques léonins. Sur le tailloir du chapiteau vis-à-vis de la tombe du saint on a gravé le premier distique et les hexamètres des 2^e et 4^e distiques:

Fig. 12



HAC TUMBA TEGITUR DIVA QUI LUCE BEATOR
DICTUS DOMINICUS NOMINE CONS(PICU)S
FORBÉ QUEM SPECULUM] CHRISTUS CONCESSIT HONESTUM
PROTIGAT HIC PLEBES SIBI FIDA MENTE FIDELIS

« Par cette tombe est couvert celui qui jouit de la lumière de Dieu,
le dit Dominique, remarquable par son nom,
que le Christ a donné au monde comme un miroir du bien.
Qu'il protège les peuples fidèles qui s'adressent à lui avec confiance ».

79

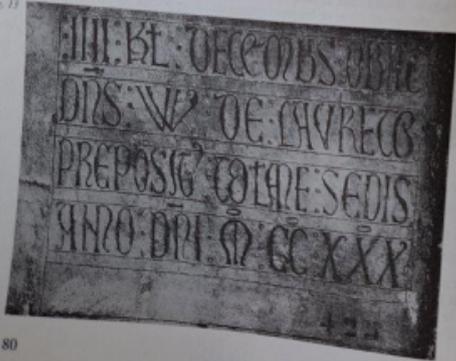
Dom Marius Ferotin donne comme date les années qui suivent immédiatement la mort de Dominique de Silos en 1073; Arthur Kingsley Porter, Justo Pérez de Urbel, Pedro de Palol, Luis-Maria de Lopendio et Abundio Rodriguez retiennent aussi la fin du XII^e siècle, ce qu'impose, à mon sens, la richesse d'ornementation des lettres. Les lettres fleuries que l'on a ici au début de l'épithaphe ne se rencontrent qu'à partir du XII^e siècle, et plutôt à la fin du siècle ou au siècle suivant. La multiplication qu'à partir de ces conjonctions et enclavements qui rend le texte accessible seulement à l'examen attentif orientent aussi vers le XII^e siècle. Le seul examen paléographique permet donc de conclure que le texte, composé peu après la mort de Dominique, n'a été gravé qu'à la fin du XII^e siècle, du moins en l'état de l'actuelle inscription.

5. Le XIII^e siècle

Avec le XIII^e siècle, on continue à trouver l'élégance de l'écriture de la fin du XII^e siècle. Les lettres sont plus hautes, moins larges. On différencie nettement les pleins et les déliés. Les onciales l'emportent désormais en nombre sur les capitales classiques. Une ponctuation isolée chaque mot, le plus souvent par trois points verticaux, à Vienne en Dauphiné, ce type de ponctuation ne se présente que quatre fois, de 1186 à 1222, la règle ordinaire étant la ponctuation par un seul point.

Doc. 16 L'épithaphe du prévôt de la cathédrale de Toulouse, Guillaume de Lauret, mort le 28 novembre 1230 (*C.I.F.M.*, 7, n° 68, p. 110-111), est un bon exemple de cette écriture de la première moitié du XIII^e siècle, soignée (cadre et double règle par ligne), élégante (caractères étirés en hauteur, ondulants, bien alignés, également espacés), claire (peu d'abréviations et de conjonctions, ponctuation entre chaque mot par trois points verticaux).

Fig. 13



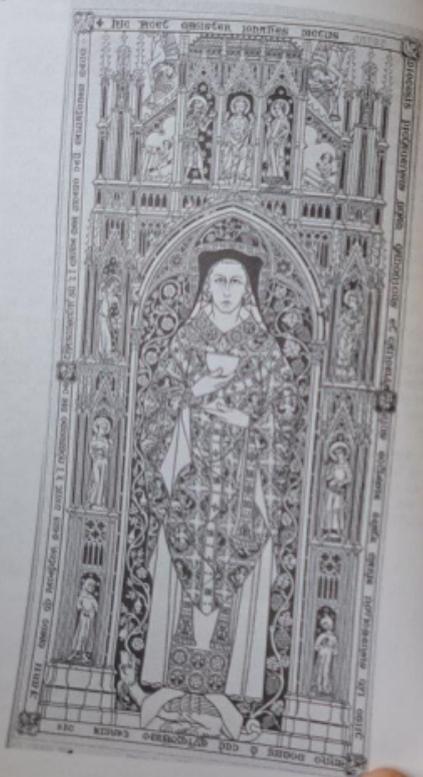
III | KALENDAS | DECEMBRIS | OBIT
DOMINUS | WILLELMUS | DE | LAURETO |
PREPOSITUS | TOLOGANE | SEDIS |
ANNO | DOMINI | M° | CC° | XXX° |

«Le quatre des calendes de décembre mourut Guillaume de Lauret, prévôt de la cathédrale de Toulouse, en l'an du Seigneur 1230».

Tous les *M* et *T* sont onciaux, il y a trois *N* onciaux pour un *N* classique, trois *E* onciaux pour trois classiques (et un *e* minuscule), deux *D* onciaux pour trois *D* classiques. Deux lettres (le *u* de *Laureto*, le *i* de *sedis*) sont perdues. Nous avons ici également deux *O* dont une des courbes est comme «étranglée» en son milieu, une forme qui peut toucher d'autres lettres (*C*, *D*, *E*, *M*, *Q*, *T*) et qui se rencontre dès le X^e siècle du nord au sud de l'Espagne, et est fréquente aux XII^e et XIII^e siècles dans la France du sud-ouest, l'Espagne (de Roda de Isabena à Salamanque) et l'Italie du sud. Lorsqu'on disposera de recueils complets, c'est une forme qui pourra aisément être cartographiée.

Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, l'écriture épigraphique reste élégante et claire. La ponctuation est régulière. Les pleins et les déliés sont bien distincts, et surtout les onciales, qui dominent désormais, sans éliminer totalement les lettres classiques, se ferment par de fins déliés, parfois ajoutés à des lettres qui ne s'y prêtent pas, telles les *F*, *L*, *T*.

Fig. 13



Palaéographie

✦ HIC JACET MAGISTER IOHANNES DICTUS CAISE (?) II DIOECESIS PICTAVENSIS
 CONDAM CANONICUS ET CANCELLARIUS ECCLESIE BEATE MARIE NOVOMGENSIS QUI
 ORBIT II ANNO DOMINI M^{CC}CC^o QUINQUAGESIMO TERCIA DIE II JUNII CREDITO DEO
 REDEMPTOR MEUS VIVIT ET IN NOVISSIMO DIE DE TERRA SURECTURUS SUM ET IN
 CARNE MEA VIDEBO DEUM SALVATOREM MEUM :

«✦ C'est maître Jean dit Caise (?), du diocèse de Poitiers, jadis chanoine et
 cancellier de l'église Sainte Marie de Noyon, qui mourut en l'an du Seigneur
 1350, le 3^e jour de juin. "Je crois que mon Rédempteur vit et qu'au dernier
 jour je me lèverai de terre et que, en ma chair, je verrai Dieu mon sauveur".

La régularité des lettres est parfaitement observée. L'organisation du texte a été
 évidemment pensée, bien qu'il eût été préférable de joindre le mot *junii* à la ligne
 consacrée à la date. Bien qu'il s'agisse de capitales où dominent les onciales (fermées
 par un délié), on est proche de l'esprit de l'écriture en minuscule que l'on trouvera
 dans l'écriture «gothique». L'inscription se termine par une antienne que l'on trouvera
 dans les *diffonats*, inspirée d'une citation du livre de Job (XIX, 25-26), qui dès Héline est pré-
 sentée comme une annonce de la Résurrection (E. Le Blant, «D'une représentation
 inédite de Job sur un sarcophage d'Arles», dans *Revue archéologique*, nouv. sér., 2,
 1860/2, p. 36-44).

L'écriture «gothique», qui décompose les courbes en une série de droites, com-
 mence au début du XIV^e siècle en Allemagne (cathédrale de Mayence, 1320, 1328),
 dans la seconde moitié du XIV^e siècle ailleurs, va occuper l'ensemble du XV^e et encore
 déborder un peu sur le XVI^e. Elle abandonne la majuscule pour la minuscule mais
 sans la liaison des lettres que l'on trouve dans l'écriture des documents d'archives.
 L'accentuation entre pleins et déliés va devenir très forte au point que les déliés peu-
 vent ne se distinguer qu'à peine, ce qui rend la lecture ardue. On abandonne la ponc-
 tuation mot à mot pour une simple séparation des mots ou une ponctuation d'après
 le sens ou la lecture.

La tombe du chanoine Guillaume Belier à la Sainte Chapelle de Paris en 1428 Doc. 19
 (Guilbermy, *Inscriptions... Ancien diocèse de Paris*, I, n^o 35, p. 84), offre un bon spé-
 cimen de cette écriture nouvelle. Si les initiales *GB* entrelacées répétées quatre fois
 et les initiales du texte latin et du texte français montrent que l'on ignore pas les
 capitales, le goût nouveau est pour cette écriture aux multiples brisures qui aura grande
 vogue à cette époque dans toute la chrétienté, mais plus dans l'Europe septentrio-
 nale et centrale que dans le bassin méditerranéen et notamment en Italie, générale-
 ment réfractaire à ces brisures.

Fig. 16



Qui tertis, tritis similes eritis, bene scitis.
Quos pedibus premittis, precibus relevare velitis.

Soubz la tumba de cy devant
gist homme de grant honneur
maistre Guillaume Belier, chanoine
de ceans, qui trespasa le tiers jour
de may, l'an de grace mil CCCC
XXVIII. Dieu en ait l'ame. Amen

Traduction des deux premières lignes (hexamètres léonins riches latins). «Vous qui passez, vous serez semblables à ceux sur qui vous marchez, vous le savez bien. Veuillez assister de vos prières ceux que vous foulez sous vos pieds»

Les deux vers initiaux sont connus par ailleurs: ils figurent dans le ms 1277, fol. 185 v de la Bibliothèque municipale de Reims (XV^e siècle), et dans le recueil de l'*Epistaphia jaco-seria...* publié par Swertius à Cologne en 1623, p. 168 (cf. Hans Walther, *Carmina mediæ ævi...*, t. I, n° 15697, p. 817).

Les brisures des lettres sont particulièrement marquées dans les D (cinq traits), les O (six traits). La faiblesse du tracé des déliés rend difficile la lecture lorsque se succèdent l, u et nasales (m, n), comme dans la première ligne, au mot *similes*, ou dans la troisième au mot «tumba». On retrouve toutes les habitudes de l'écriture des chartes: S long médian, liaison supérieure st, conjonction de deux «courbes» opposées qui se succèdent (de), point entre les branches de l'y, r tourné vers la gauche lorsqu'il est précédé d'une lettre à pause (cf. «tiers», l. 6), haste prolongée en finale du n, du m, des unités de la date.

En Europe centrale plus qu'ailleurs, on sera fidèle à l'écriture gothique. En Italie, et à Rome en particulier, l'écriture gothique est rare. On passe souvent de l'écriture telle qu'elle régnait au XIII^e siècle en Occident à l'écriture humanistique, qui retrouve la majuscule de l'Antiquité classique, tout en gardant la ponctuation ou l'espacement des mots des XII^e-XV^e siècles.

C'est le cas, par exemple de l'inscription de la chapelle des De Fornari dans l'église Notre-Dame de Lorette à Savone (*Corpus inscriptionum Mediæ Aevi Liguriaë*, t. n° 33, p. 63-64).

Fig. 17



IHS

ANNO DOMINI M. CCC. I. XXXX
 CAPELLA. CON SEPULCRO MANFREDI DE
 FURNARIS CIVIS JANUE ET FILIORUM
 SUORUM AC EIVS SUCCESSORUM DE
 COGNOMINE TANTUM ET PROGENIE
 FURNARORUM. ITA QUOD ULLO MODO
 NUMQUAM DEBEAT AD ALIAS TRANSFERRI
 PERSONAS QUE FUT PRIMA FABRICATA
 IN PRESENTI ECCLESIA TEMPORE QUO IPSE
 MANFREDUS RESIDEBAT. IN . SAONA

«Jésus.

En l'an du Seigneur 1490,
 chapelle avec le tombeau de Manfredo de
 Fornari, citoyen de Gênes, et de ses fils
 et de ses successeurs, du
 nom seulement et de la lignée des
 de Fornari, en sorte qu'en aucune manière
 jamais elle ne soit affectée à d'autres
 personnes, laquelle fut édifiée pour la première fois
 en la présente église au temps où ledit
 Manfredo résidait à Savone».

Ce parcours sur l'évolution de l'écriture épigraphique n'est qu'une esquisse gé-
 nérale. Comme il a été dit dès le départ, il faudra étudier l'écriture par pays, par régions,
 par nature de support, par monument (voir par exemple l'étude de Rudolf M. Kloos
 sur les inscriptions de San Marco dans Otto Demus, *The Mosaics of San Marco in
 Venice*, t. I, Chicago et Londres, 1984, p. 295-307 et 382-385) avant de pouvoir pro-
 poser une véritable histoire de l'écriture des inscriptions.

D. Runes

L'Europe du nord a connu un alphabet particulier qui aura cours pendant tout le
 Moyen Âge, l'alphabet runique. L'ancien alphabet runique comprend vingt-quatre
 caractères et est employé du III^e au VII^e siècle. Un nouvel alphabet de seize caractères
 téra a cours en Scandinavie après le VIII^e siècle, avec quelques modifications au XI^e
 siècle. Les caractères runiques sont faits de droites, verticales ou obliques, et ignorent
 courbes et horizontales.

□ Wolfgang Krause a donné un tableau d'ensemble sur la runologie (bibliographies,
 ouvrages généraux, éditions): «Runenkunde», dans Dahlmann-Waitz, *Quellenkunde
 der deutschen Geschichte*, 10^e éd., Stuttgart, 1967, n^{os} 28-125.

□ Bibliographie

*Bibliographie der Runenschriften nach Fundorten, I, Die Runenschriften der
 Britischen Inseln*, par Hertha Marquardt, Göttingen, 1961 (*Abhandlungen der
 Akademie der Wissenschaften in Göttingen, philologisch-historische Klasse, Dritte
 Folge*, 48); II, *Die Runenschriften des europäischen Kontinents*, Göttingen, 1973
 (*ibid.*, 80).

Une bibliographie de base est donnée dans *Old English Runes and their Continental
 Background*, éd. Alfred Bammesberger, Heidelberg: Carl Winter Universitätsverlag,
 1991, p. 12 (*Anglistische Forschungen*).

□ Manuels et études

Helmut Arntz, *Handbuch der Runenkunde*, Halle/Saale, 1935, 2^e éd. 1944
 (*Sammlung kurzer grammatiken germanischer Dialekte*), du même, *Die Runenschrift,
 ihre Geschichte und ihre Denkmäler*, Halle/Saale, 1938.

Ralph W. V. Elliott, *Runes, an Introduction*, Cambridge, 1959.

Lucien Musset, *Introduction à la runologie*, Paris: Aubier Montaigne, 1965, réimpr.
 1976, 469 p., 20 pl. h.-t., fig., cartes (*Bibliothèque de philologie germanique*, 20).

Une partie du Congrès d'Oxford sur *The Insular World and Europe* (mars 1996) a
 été consacrée aux inscriptions runiques.

□ Editions

G. Stephens, *The Old Northern Runic Monuments of Scandinavia and England*,
 Londres, 4 vol., 1866-1901.

R. Henning, *Die deutschen Runendenkmäler*, Strasbourg, 1889.

Danmarks runeindskrifter, éd. Lis Jacobsen et Eric Molik, Copenhague, 4 vol.,
 1941-1942.

Islands Runeindskrifter, éd. Anders Baeksted, Copenhague, 1942 (*Bibliotheca
 Arnemagnaeana*, 2).

Norges indskrifter med de aeldre runer, éd. Sophus Bugges et Magnus Olsen,
 Christiania, 1891-1924 (*Norges indskrifter indtil reformationen*, 1); *Norges indskrif-
 ter med de yngre runer*, éd. Magnus Olsen, Oslo, 1941-1960.

Sveriges runskrifter, Stockholm, 13 vol., 1901-1964.

Le Corpus of Anglo-Saxon Runic Inscriptions, réalisé par R. I. Page et annoncé
 en 1969, n'a pas été publié.

CHAPITRE 4

La langue

L'histoire de la langue des inscriptions médiévales dans l'Occident chrétien comprend deux grands chapitres: l'évolution du latin vers le latin vulgaire, avec des retours au latin classique aux époques de «renaissances» (époque carolingienne, XII^e siècle, Renaissance à partir de la fin du Moyen Âge); l'apparition et l'affirmation des langues «nationales», qui se dégagent peu à peu de leurs particularismes régionaux. Aux périphéries, on rencontre le latin dans les États chrétiens de Terre Sainte ou l'arabe dans l'Espagne musulmane, le grec en Sicile ou dans les œuvres venues de l'empire byzantin, et, cette fois dans tout l'Occident, des inscriptions hébraïques.

A. Le latin: orientation bibliographique

On présentera ici, comme plus bas pour les langues vernaculaires, les principaux ouvrages de référence, sans épuiser bien sûr la matière, et en renvoyant aux divers volumes, parus ou à paraître, consacrés aux langues dans la présente collection.

1. Manuels

Pour l'étude du latin au cours du millénaire médiéval, il n'existe pas d'ouvrage qui s'attache à la langue des inscriptions. Il faut donc recourir aux études générales sur le latin vulgaire.

□ Pour la **bibliographie**, on se reportera à Martin R. P. Mc Guire et Hermigild Dressler, *Introduction to Medieval Latin Studies, a Syllabus and Bibliographical Guide*, Washington D.C.: The Catholic of America Press, 2^e éd., 1977, XIII-406 p., et, pour les premiers siècles, à la *Bibliographie sigénétique du latin des chrétiens*, de Gabriel Sanders et Marc Van Uytvanghe, Turnhout: Brepols, 1989, 188 p. (*Corpus christianorum, Lingua patrum*, I).

□ Dans les années 1960 sont parus plusieurs **travaux d'ensemble**.

Le *Précis de latin vulgaire suivi d'une anthologie annotée*, de R.A. Haadma et J. Nuchelmans, Göttingen, 1963, 137 p., étudie les premières manifestations du latin vulgaire dès Plaute et ne dépasse guère le VIII^e siècle.

L'*Introduction au latin vulgaire* de Veikko Väänänen, Paris: C. Klincksieck, 1963, XVII-230 p. (*Bibliothèque française et romane publiée par le Centre de Philologie romane de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, sér. A, *Manuels et études linguistiques*, 6), est bâtie sur le même plan: les sons, les mots, les formes, la phrase, mais est beaucoup plus développée et ne comporte pas de choix de textes.

Le *Manuel pratique de latin médiéval* de Dag Norberg, Paris: A. et J. Picard, 1968, 212 p. (*Connaissance des langues*, coll. dir. par Henri Hierche), étudie l'évolution du latin par périodes historiques et par pays, et comporte pour moitié des textes choisis et commentés.

□ Pour le latin «chrétiens», c'est-à-dire pour les auteurs ecclésiastiques antérieurs à 800, on peut voir le *Manuel du latin chrétien* d'Albert Blaise, Strasbourg, 1954, 211 p. qui devait, primitivement, servir d'introduction à son *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, et les travaux de Christine Mohrmann, notamment ses *Études sur le latin des chrétiens*, Rome: Ed. di storia e letteratura, 4 vol., 1958-1977 (histoire

2. Dictionnaires

□ Une excellente synthèse sur les différents dictionnaires de latin médiéval a été présentée à l'occasion du colloque tenu à Paris en 1978 pour le 3^e centenaire du dictionnaire de Du Cange, par Anne-Marie Bautier, «La lexicographie du latin médiéval: Bilan international des travaux», dans *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen Âge* (Paris, 18-21 octobre 1978), Paris, 1981 (Colloques internationaux du C.N.R.S., 589), p. 434.

□ On ne peut négliger les dictionnaires du latin classique, à la fois parce qu'ils dépassent souvent l'Antiquité proprement dite et peuvent aller jusqu'à Isidore de Séville et Bède le Vénéral, et parce que les dictionnaires de latin «médiéval» n'enregistrent pas toujours les mots du latin «classiques». Parmi les dictionnaires de latin classique et collaborateurs, réimpr. Bologne, 1965, 6 volumes (vol. V et VI: *Onomasticon*), et surtout le *Thesaurus linguae latinae*, édité par les Académies de Berlin, Göttingen, Leipzig, Munich et Vienne, et qui couvre les auteurs latins jusqu'au VII^e siècle (Grégoire le Grand, Isidore de Séville). Le premier volume est paru à Leipzig en 1900, la lettre O a été publiée de 1968 à 1981.

□ Le *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens* d'Albert Blaise, revu spécialement pour le vocabulaire théologique par Henri Charat, Strasbourg, 1954, 865 p. (Le latin chrétien), s'attache aux écrits des auteurs chrétiens de Tertullien à la renaissance carolingienne, considérée comme marquant le début du latin médiéval. Il exclut les termes classiques ou, pour les mots retenus, les sens classiques. Il exclut les noms propres de lieux, de personnes, de divinités qu'on peut trouver dans d'autres ouvrages.

□ Le *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinis* publié à Paris en 1678 par Charles Du Fresnoy, sieur Du Cange (1610-1688), en 3 volumes in-folio, reste pour les médiévistes l'ouvrage de référence qui inspire un grand respect, car il a été révisé par un auteur unique. Les *Bénédictins* donnèrent du «Du Cange» une nouvelle édition augmentée, en 6 volumes in-folio de 1733 à 1736. Don Carpentier y ajouta 4 volumes de supplément en 1766. On se sert aujourd'hui de l'édition de G.A.L.-Henschel (Paris, Didot, 1840-1850) en 7 volumes in-4^e, qui fonde le glossaire de Du Cange, les additions des *Bénédictins*, le supplément de Carpentier, les corrections postérieures en une seule série alphabétique, le supplément de Carpentier, le glossaire de Du L. Favre à Niort, en 1883-1887, en 10 volumes in-4^e (réimpr. Graz, 1954, 5 vol.). On trouve, au tome VII des éditions du XIX^e siècle, un glossaire français (340 pages sur 3 colonnes), la liste des sources utilisées, 45 indices (tableau à la p. 372), plusieurs dissertations. Un dictionnaire de latin se fait pour l'essentiel à partir d'exemples ou

l'ensemble de la phrase et du contexte donne le sens. On doit donc prêter le plus grand soin à l'origine des exemples fournis, et aux variations de sens qui peuvent se présenter selon les régions.

□ Un nouveau dictionnaire de latin médiéval a été mis en chantier en 1920 par l'Union académique internationale, chaque pays participant se chargeant de relever le vocabulaire des textes écrits sur son territoire entre le VI^e siècle, pour prendre la suite du *Thesaurus linguae latinae*, et l'an mille. Plus tard, les limites chronologiques retenues furent repoussées respectivement à 800 (pour être en continuité avec le dictionnaire du latin mérovingien que devait publier John H. Baxter, mais ce projet n'a pas été réalisé), et à 1200. Le premier fascicule du *Novum glossarium mediae latinitatis ab anno DCCC usque ad annum MCC...* consacré à la lettre L, a été publié à Copenhague en 1957 sous la direction de Franz Blatt, de l'Université d'Aarhus. La langue utilisée pour les traductions et commentaires est le français, et le centre de coordination de l'entreprise a été par la suite fixé à Paris, au siège de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Les lettres M-N ont été publiées en plusieurs fascicules de 1959 à 1969, la lettre O de 1975 à 1980, la lettre P est en cours de publication (*Pro-Peribius*, Copenhague: Ejnar Munksgaard, 1995). Suivant la décision prise par F. Blatt lorsqu'il était responsable de l'entreprise (1954) le *Novum glossarium* enregistre tout le vocabulaire latin de 800 à 1200, y compris mots et sens nouveaux. Un certain nombre de difficultés sont venues, au départ, de la multiplicité et de la diversité de niveaux des collaborateurs, de la non-prise en compte des emprunts, de la latinisation des ouvrages cités, de la citation de Du Cange non actualisée par les plus récentes éditions (compte rendu de J.-F. Niermeyer, dans *Le Moyen Âge*, 1957, p. 329-360), pour le premier volume). Les défauts initiaux ont été largement corrigés. En attendant la fin de cette longue entreprise, on peut, sur demande, consulter l'énorme fichier conservé à Paris.

□ L'autre grande entreprise de la lexicographie du latin médiéval a été mise en chantier, en dehors de l'Union académique internationale, par l'Académie de Bavière, associée à celle de Berlin, en 1937-1938. Y collaborent les différentes académies d'Allemagne, l'Académie de Vienne, la Schweizerische Geisteswissenschaftliche Gesellschaft. Le premier fascicule du *Mittelaltersprachliches Wörterbuch bis zum ausgehenden 13. Jahrhundert* a été publié à Munich: C.H. Beck Verlag, 1959. Le tome I (A-B) a été terminé en 1967. Le tome II est en cours de publication (conjugation-colorator), paru en 1994. Le *Mittelaltersprachliches Wörterbuch* couvre la période VI^e-fin XIII^e siècle (mort d'Albert le Grand, 1280). Le sens est donné en latin puis en allemand, et est appuyé par de nombreux exemples. L'éventail des sources est très large et inclut les textes scientifiques. Le dépouillement couvre les textes des pays germanophones, des textes de Belgique et des Pays-Bas, la plupart des textes publiés par la M.G.H. L'ensemble est d'une grande qualité et d'une grande richesse. Le fichier de l'entreprise est le plus important fichier de latin médiéval. Il peut être consulté à l'Académie des Sciences de Bavière à Munich ou à l'Académie de Berlin.

□ Il existe des dictionnaires de latin médiéval propres à différents pays, pour la plupart en cours. Certains enregistrent tout le vocabulaire: Grande-Bretagne (500-1600, depuis 1975), Hongrie (1000-1526, depuis 1987), Pays-Bas (800-1500, depuis 1970), Pologne (1000-fin XVI^e siècle, depuis 1953, à Cracovie), Tchécoslovaquie (800-1500, depuis 1977, comprend les sources manuscrites). D'autres ne retiennent

que les termes et les sens non classiques: Catalogne (IX^e-XI^e siècles), Finlande (jusqu'à 1530), Italie (jusqu'en 1022 par Francisco Arnaldi, 5 vol.), Suède (1150-1550, depuis 1968), Yougoslavie (IX^e-1526, complet en deux volumes, 1973-1978).

- La Belgique a entrepris, sous la direction du professeur Paul Torbet, à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, un traitement électronique de tous les textes médiévaux écrits dans le pays de 800 à 1200. Le corpus irlandais (V^e-XII^e siècles) est aussi enregistré sur ordinateur sous l'autorité de la Royal Irish Academy.
- Deux dictionnaires à objectif limité ont été réalisés.

Le *Medior Latinitatis Lexicon Minus*, *Lexique latin médiéval-français/anglais* de J.F. Niermeyer, publié en deux volumes à Leyde: E.J. Brill, de 1954 à 1964 s'attachait au mot *vaccarius*; il a été terminé par C. Van de Kieft et complété par un volume d'abréviations et *index fontium* (1138-1377 p. et XIX-78 p.) en 1976. C'est un ouvrage de consultation aisée, portant sur les textes de 550 à 1150, avec traductions en français et en anglais, fondé principalement sur les sources diplomatiques et autographe, et marqué par son intérêt pour l'histoire des institutions.

Pour ce qui a trait à l'histoire religieuse, on aura intérêt à consulter le *Dictionnaire latin-français des auteurs du Moyen Âge*, *Lexicon latinitatis medi aevi praesertim ad res ecclesiasticas investigandas pertinens*, œuvre posthume d'Albert Blaise, Turnhout: Brepols, 1986, LXVIII-970 p. (*Corpus christianorum, continuatio medievalis*).

- Quiconque s'intéresse au latin médiéval doit aussi consulter régulièrement l'*Archivum latinitatis medi aevi* (Union académique internationale) qui paraît depuis 1924 (cité aussi *Bulletin du Cange*) pour ses articles, son bulletin critique et sa chronique bibliographique, sans oublier que c'est dans cette revue que paraît le *Latinitatis Franciscus Arnaldi* et Pascal Sinagra.

Pour suivre les publications en ce domaine on doit consulter le *Medioevo latino. Bollettino bibliografico della cultura europea dal secolo VI al XVI*, publié sous la direction de Claudio Leonardi depuis 1980 (rubriques: «filologia e storia del testo», «lessicografia», «linguistica», etc.).

B. Evolution du latin

1. Un latin d'abord médiocre

Dès les débuts du latin, on trouve une langue littéraire et une langue parlée, attestée par les graffiti de Pompéi et d'Herculanium par exemple. Le christianisme introduit un autre élément de différenciation, mais la langue latine n'en subsiste pas moins pure. Bien des inscriptions des premiers siècles du Moyen Âge traduisent ce latin «vulgaire» qui montre les nombreux manquements à la grammaire.

- Doc. 21 L'épithape de Maurice à Gondorf, sur la Moselle, à une vingtaine de kilomètres de Coblenche (F.X. Kraus, *Die christlichen Inschriften der Rheinlande*, I, n° 262, p. 129), témoin de l'écart qui a pu exister alors entre latin littéraire et latin vulgaire.

DOC. TETOLO FECIT MEUNTANA CONLUX SUA MAURICIO QUI VISIT CON ELO ANNEUS DOIBICE ET PORTAVIT ANSUS QARRANTA. TRASIT DIE VIII KL. JUNIAS.

En latin grammatical on devrait avoir: *Hunc titulum fecit Mantana conjux sua Mauricio, qui visit cum ea (ou: illa) annos duodecim et portavit annos quadraginta. Transiit die octavo ante kalendas junias.*

«Mantana sa femme a fait cette épithape pour Maurice, qui vécut avec elle douze ans, et qui a vécu quarante ans. Il est mort le 8 des kalendes de juin (25 mai)».

— *Hoc tetolo*, on a fait de *titulus* un neutre; le *m* final, qui a une articulation très faible dès l'origine, est supprimé de façon habituelle à l'époque impériale. Le changement du *i* en *e* (1^{er} syllabe) et du *u* en *o* (2^e et 3^e syllabes) vient de ce que «les voyelles longues ont eu tendance à être plus fermées que les brèves correspondantes», d'où une confusion du *i* bref en *e* fermé, et du *u* bref avec un *o* fermé, ce qu'on trouve dans les inscriptions surtout à partir du III^e siècle.

— *fecit*: passage du *i* bref au *e* fermé.

— *conlux* (*sic*) *sua*: dès le VI^e siècle on oublie que l'adjectif possessif renvoie au sujet de la proposition, et on écrit *conjux sua* au lieu de *conjux ejus*.

— *visit*: le groupe *es* (*x*) ne subsistait dans aucune langue dérivée du latin; le *c* peut disparaître, donc *visit* devient *visit*.

— *con*: dans certains monosyllabes (ici *cum*) le *-m* final devient *-n*.

— *dodec*: lorsque deux voyelles proches sont en contact, elles se fondent en une seule (*duodecim*: *dodecim*) et chute du *m* final.

— *quarranta*: l'influence de l'accent d'intensité est très importante; les syllabes non accentuées auront tendance à disparaître (*quadraginta*: français quarante).

— *trasit*: dès l'époque archaïque le *n* a tendance à disparaître devant un *r*; lorsque deux voyelles identiques sont en contact (*transiit*), elles se fondent en une seule.

On pourrait, avec l'aide des différents manuels de latin vulgaire chercher les innombrables «fautes» de l'épithape du père Constante à Rovigo, au VI^e siècle (P. Rago, *Le iscrizioni dei secoli VI-VII-VIII...*, I, Venezia e Istria, n° 37, p. 38):

† LETO ANIMO PERGO A TE, DEUS. REDIMI ME QUIA DE LIM(O) TERRE PLASMATSI ME. JUSIO TUA VENIT UT CUMENDET TERRA CORPUS MEUM. ANIMA QUAM DEDISTI MIHI SUSCIPE EA ET REPAUSA EA IN SENO ABRAAM ET ISAC ET JACOB CUM SANCTIS ET ELECTIS TUIS. IC REQUESCIT BENEMORIUS FAMILIOS TUOS CUSTANSIUS PACATOR PRESBITER, CUGUS VITA IN OC SECCULO IN R[E]BUS ?] NOTUET ET FINES IN PACE SEQUITA EST - AMEN †

Il faudrait corriger en: *Laeto animo pergo ad te, Deus. Redime me quia de limo terrae plasmavisti me. Jussio tua venit, ut cumpendat terrae corpus meum. Animam quam dedisti mihi, suscipie eam et repausa eam in sinu Abraham et Isaac et Jacob cum sanctis et electis tuis. Hic requiescit benememorius famulos tuos Constantius, peccator, presbyter, cuius vita in hoc seculo in [re]bus ?] nituit, et finis in pace secuta est. Amen.*

«D'un cœur joyeux je tends vers toi, ô Dieu. Sauve moi parce que tu m'as formé du limon de la terre. Ton ordre vient de confier mon corps à la terre. L'âme que tu m'as donnée, reçois-la et fais-la reposer dans le sein d'Abraham et d'Isaac et de Jacob avec tes saints, tes élus. Ici repose ton serviteur, de bonne mémoire, le prêtre Constance, pécheur, dont la vie brilla en actes (?) dans ce siècle et dont la fin suivit dans la paix. Amen».

À Rome même, la décadence du latin est grande au VIII^e siècle. On pourra à cet égard comparer les deux premiers vers de l'épithaphe du pape Grégoire (I) dans ce (1 604):

SUSCIPERE TERRA TUO CORPUS DE CORPORE SUMPTUM
REDDERE QUO VALIAS VIVIFICANTE DEO

«Terre, reçois ce corps formé de ton corps.
Veuille le rendre quand Dieu lui redonnera vie»

avec leur copie dans l'épithaphe d'un nommé Grégoire au VIII^e siècle (A. Silvagni, *Monumenta epigraphica*..., I, Roma, pl. XXXVI, au Musée du Latran):

† SUSCIPERE TER[R]A TUO CORPUS DE CORPORE SUMTA
REDDERE COT BALEAS BIRIFICANTE DEUS

Ce latin fort médiocre se trouve encore au X^e et dans la première moitié du XI^e siècle. On pourra comparer les vers qui précèdent avec le début de l'épithaphe, très proche, d'Ermenegarde (X^e siècle) au Musée de Niort (*C.I.F.M.*, 3, p. 143):

TELLUS SUSCIPIT TERRA COSMA RETIDITUR UMO
SET TU PLUS QUI REDEMISTI RETIDE VITA DE BARATHRO

«Le monde accueille ce qui est de la terre, ce qui est du monde est rendu à la terre.

Mais toi, le saint qui nous as rachetés, fais sortir de nouveau la vie de l'abîme».

Un temps viendra où le latin parlé ou «vulgaire» laissera place aux langues romanes. «A quelle époque a-t-on cessé de parler latin ?»: c'est la question que de nombreux auteurs se sont posés. H. F. Müller en 1921 (*Romanic Review*, 12, p. 17-31), Ferdinand

Lot en 1931 (*Archivum latinum mediæ ævi*, 6, p. 97-159), Dag Norberg en 1966 (*Annales E.S.C.*, 21, p. 346-356), Marc Van Uyffanghe en 1976 (*Romanica Gandensia*, 68), Michael Richter en 1983 (*Annales E.S.C.*, 38, p. 439-448), Jean Meyers en 1990 (*Le Moyen Âge*, 96, p. 395-410)... D. Norberg voyait ce changement au VII^e siècle, dicateurs de Tours de 813, souvent cité à ce sujet, la demande faite aux prélat de se rapprocher du latin populaire pour être compris «plus facilement», plus son évolution et donner naissance aux langues vernaculaires. Le latin populaire va poursuivre alors d'évoluer en tenant compte de la langue parlée. Charlemagne, assisté d'Alcuin et de Paul Diacre, prescrit et encourage l'emploi d'un latin plus châtié, qui se sépare définitivement du latin parlé et deviendra la langue savante de ceux qui écrivent. Le latin savant imitera les modèles classiques mais aura aussi son auto-

mie. Il s'inscrit dans une littérature originale pendant plusieurs siècles, et sans lui sans doute le latin humaniste de la Renaissance n'aurait pu exister.

2. Retour à une bonne latinité, emploi de la métrique classique

On retrouve ainsi, dans les inscriptions, un «meilleur» latin à partir du IX^e siècle. Pour les inscriptions les plus soignées, on emploie même de façon privilégiée la métrique, surtout jusqu'au XIII^e siècle. Mais alors la poussée des langues vernaculaires s'affirme: on la discerne dans le latin même, et notamment dans sa syntaxe, en attendant qu'on abandonne le vers savant pour la prose, à des dates variables selon les pays.

L'épithaphe de Gishwal à Bazouges (Mayenne), une petite bourgade rurale d'Anjou, *Doc.* 23 en 876 (signalée en 1852-1853, publiée avec un dessin par G. Bouet dans le *Bulletin monumental*, 36, 1870, p. 632-634, et après lui par l'abbé Angot et par P. Deschamps), montre que l'on sait alors rédiger une inscription dans un latin correct:

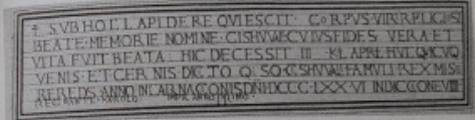


Fig. 18

† SUB HOC LAPIDE REQUIESCIT . CORPUS . VIRI RELIGIOSI

BEATE . MEMORIE NOMINE . GISHWALI CURUS VIDES . VERA . ET

VITA FUIT BEATA : HIC DECESSIT III . KALENDAS APRILIS . HUC QUICUMQUE

VENIS . ET . CERNIS . DICITO QUESO . GISHWALI . FAMULI . BRIX MISE

BERE DEUS . ANNO INCARNACIONIS DOMINI . DCCC . LXX . VI . INDICIONE VIII .

REGNANTE . KAROLO . IMPERATORE ANNO PRIMO .

«† Sous cette pierre repose le corps d'un homme religieux, de bienheureuse mémoire, du nom de Gishwal, dont la foi fut vraie et la vie sainte. Il mourut le 3 des calendes d'avril (30 mars). Qui que tu sois qui viens ici et vois, dis, je t'en prie, "O Dieu, aie pitié de ton serviteur Gishwal". En l'an de l'incarnation du Seigneur 876, en la 9^e indication, sous le règne de Charles, en sa première année comme empereur».

Il y a ici une mosaïque d'expressions ou de termes propres à l'épigraphie funéraire, *sub hoc lapide*, *vita beata*, *quicumque venis* (ou: *legis*), *famuli miserere*, *miserere Deus*, *queso*, et empruntés en particulier aux inscriptions versifiées. Ainsi trouve-t-on le *miserere Deus* dans les épithaphe du pape Hadrien I^{er} et dans celle du moine Paul par Alcuin, dans les épithaphe du prêtre Isambert et d'Adalhard par Raban Maur, dans l'épithaphe de Gerlinda de 846, dans une autre composée par Micon de Saint-Riquier. Mais l'auteur a finalement composé un texte dans un latin correct, qui respecte les

genres, les cas, les temps, même si la syntaxe est plus proche de la langue poétique du latin de l'époque classique.

On a vu avec l'épithape du pape Hadrien I^{er} due à Alcuin (ci-dessus, doc. 8) qu'on avait observé à l'époque carolingienne le goût de l'inscription versifiée. J.-B. de Rossi a presque oublié à Rome, et qu'on n'avait aucun éloge métrique était hors d'usage de ce siècle. L'épithape de tout grand personnage va, à partir de cette époque et jusqu'au XII^e ou XIII^e siècle selon les pays, être régulièrement versifiée, comme pour marquer plus solennellement l'importance du défunt.

Doc. 24 Parmi bien d'autres, on peut citer l'épithape de l'évêque Adelmanus, qui se trouve à S. Giorgio al Pozzo Bianco avant d'être transportée au Musée civique de Milan (V. Forcella, *Iscrizioni delle chiese... di Milano*, III, 1890, n° 272, p. 212, voir aussi *Storia di Milano*, II, Milan, 1954, p. 836-841):

B(ONAE) CHR(ISTE) MEM(ORIAE)

HIC TUMULATUR ADELMANUS PRAESULQUE BEATUS

CLAROR IN TANTA QUI FUT URBE POTENS

HICUS ORGO FUT CELSO DE SANGUINE DUCTA

PAUPERIBUS LARGUS EXTITIT ATQUE PIDS.

HIC GRESSUS REFERENS MODICUM TU SISTE VIATOR

DIC FAMULO REQUIEM CRIMINA PELLE DEUS.

ORBIT AUTEM ANNO INCARNATIONIS DOMINICAE DCCCCLVI MENSE DECEMBRIS

INDICTIONE XV.

« Ici est enterré le saint évêque Adelmanus
Qui fut d'autant plus brillant qu'il exerça son pouvoir en si grande ville.
Son origine fut tirée d'un sang illustre.
Il se montra large envers les pauvres et pieux.
Portant ici tes pas, arrête-toi un instant, voyageur.
Demande le repos pour ce serviteur, ô Dieu dépourvu-le de ses péchés.
Il mourut en l'an de l'Incarnation 956, au mois de décembre, en la 15^e
indiction.

Adelmanus, élu par le clergé et le peuple en 948, eut pour compétiteur l'archevêque d'Arles, Manasses, cousin du roi Lothaire II (F. Ughelli, *Italia sacra sive de episcopis pis Italiae...*, 2^e éd., IV, Venise, 1719, col. 94). L'épithape est composée de trois distiques élégiaques et de la mention de la date en prose. Le distique élégiaque consiste en un hexamètre et un pentamètre. L'hexamètre comprend six pieds, les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e pouvant être soit des dactyles (une longue et deux brèves), soit des spondées (deux de deux longues que d'une longue et une brève (trouche)). Le dernier pied peut être aussi bien la première syllabe (longue) du 3^e pied (césure à partir de la première moitié du vers ou hémistiche):

Langue

Schéma: $\bar{\text{---}}\text{---}$ | $\bar{\text{---}}\text{---}$ | $\bar{\text{---}}\text{---}$ | $\bar{\text{---}}\text{---}$ | $\bar{\text{---}}\text{---}$ | $\bar{\text{---}}\text{---}$

Exemple: *Hic grēstium rēfrens // modicum tu lrisie vilanē*

Le pentamètre comprend cinq pieds. Les 1^{er} et 2^e peuvent être des dactyles ou des spondées, ils sont suivis d'une seule syllabe longue, avec césure du vers à l'hémistiche. Les 4^e et 5^e pieds sont obligatoirement des dactyles, et sont suivis d'une seule syllabe longue ou brève.

Schéma: $\bar{\text{---}}\text{---}$ | $\bar{\text{---}}\text{---}$ | $\bar{\text{---}}\text{---}$ | $\bar{\text{---}}\text{---}$ | $\bar{\text{---}}\text{---}$ | $\bar{\text{---}}\text{---}$

Exemple: *Dic famulo requiem // crimina pelle Deū*

L'épithape d'Adelmanus répond ainsi parfaitement aux règles de la versification. Chaque distique a un sens complet en lui-même et, comme il va devenir de plus en plus habituel à partir de cette époque, les vers sont disposés ligne à ligne (Geneviève Haebler, «Le rythme et la versification», dans *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, dir. Henri-Jean Martin et Jean Verin, Paris: Promodis, 1990, p. 235-238). Comme il est très fréquent alors, l'auteur a utilisé des expressions qu'il rencontrait dans les épithaphes métriques dont il avait connaissance. Le *hic tumulatur* peut s'employer au début ou à la fin du vers; sous cette forme ou sous la forme *hic tumulus*, on en a plus d'une vingtaine d'exemples dans les inscriptions de France antérieures à 1300. La finale du premier vers, *praesulque beatus*, se retrouve, en même position, dans l'épithape de Rothais, fille du roi Pépin. Le mot *sanguine* est souvent employé au 5^e pied d'un hexamètre, car il forme à lui seul le cas est le même pour (nomine) le dactyle obligatoire pour ce pied. *Pauperibus largus* est déjà dans l'épithape du pape Felix IV († 530) à Saint-Pierre du Vatican, et se trouve dans des épithaphes en France en 1095, 1248, 1300. *Atque pius* est une finale commode de pentamètre, dont on a des exemples en France en 1036, 1078, 1099, 1252; à l'abbaye de La Sauve-Majeure, l'épithape de l'archevêque d'Auch Amaneus de Grézilac, en 1252, porte même l'expression *extitit atque pius*, comme à Milan. On trouve dans l'épithape du duc de Souabe Ludolf à Saint-Alban de Mayence au X^e siècle l'expression *siste viator*, mais l'auteur de l'épithape d'Adelmanus a pu aussi s'inspirer de la finale *sustitit viator* que l'on rencontre dans les inscriptions de l'Antiquité romaine et dans des poètes de l'âge carolingien, à commencer par Alcuin. Le *dic famulo requiem* est très proche du *dic famulo requiem* qui se trouvera à Reims à l'époque romane. On verra au chapitre suivant les instruments de recherche dont on peut s'aider pour repérer ces multiples emprunts qu'utilisent alors les auteurs d'inscriptions pour composer des vers corrects.

467 Sur la domination précoce et quasi exclusive de l'hexamètre: Edmond Liénard, «Le latin et le carcan de l'hexamètre», dans *Latomus, Revue d'études latines*, 36-3, 1977, p. 597-622. — Les autres types de vers (iambiques, trochaïques, asclépiades, saphiques) sont exceptionnels en épigraphie et se trouvent plutôt dans la poésie religieuse, telles les hymnes. — Tous les dictionnaires du latin classique donnent les quantités des syllabes. — Pour aller plus loin dans l'étude de la versification latine

médiévale, on se reportera à l'*Introduction à l'étude de la versification latine médiévale* de Dag Norberg, parue à Stockholm en 1958, 218 p. (*Acta universitatis Stockholmiensis, Studia latina Stockholmiensia*, V), et on trouvera profit à lire la thèse de Pascal Bourgain, «Qu'est-ce qu'un vers au Moyen Âge?», dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 147, 1989, p. 231-282. — L'épigraphie médiévale ajoute plusieurs milliers de vers à la poésie latine médiévale.

3. Le vers léonin

Du XI^e au XIII^e siècle, on continue à composer des inscriptions en hexamètres ou en distiques élégiaques; pourtant, peu à peu les vers classiques cèdent le pas à des vers qui respectent encore la succession des longues et des brèves mais y ajoutent de ces «nouveaux» vers que de vers classiques. Au XIII^e siècle, il y a quatre fois plus de vers nouveaux, car ils sont connus des auteurs de l'Antiquité ou des premiers siècles du Moyen Âge. La rime à l'hémistiche a la faveur de Coelius Sedulius, se trouve dans un vers sur cinq chez Fortunat, et souvent aussi chez Bède. Mais elle connaît sa grande vogue du XI^e au XIII^e siècle. Ce type de vers est appelé pour la première fois «léonin» aux environs de 1050, soit par référence au lion, roi des animaux, car il s'agit d'un vers très étudié (*leonini dicuntur ad similitudinem leonis* écrit-on au XI^e siècle), soit en souvenir du chanoine de Notre-Dame de Paris, Léon, qui l'employa laborieusement du reste, à cette époque (J. Desrosiers, *De versu leonino*, Lyon, 1931, 84 p. [thèse lettres latines, Paris, 1928]). On posera la virtuosité jusqu'à employer des rimes «riches», c'est-à-dire portant sur deux syllabes. On trouve ce vers, dit léonin riche, dès la seconde moitié du X^e siècle dans l'Empire (Mayence, 954, Cologne, 965, Metz, 978, Magdebourg, 981...), mais plus tard en France, et plus tard encore en Espagne, à partir de l'influence française à la fin du XI^e siècle, et en Angleterre au cours du XII^e siècle.

Doc. 25 L'épithaphe de Bernard, sacré du chapitre cathédral Saint-Etienne de Toulouse, aujourd'hui conservée au Musée des Augustins de cette ville (*C.I.F.M.*, 7, p. 88-90, fig. 56), porte d'abord en prose la date du décès, le nom et la fonction du défunt. Suivent deux hexamètres léonins à rimes riches, puis deux vers qui ont des rimes dis-syllabiques en finale (on les appelle *versus caudati*), et un cinquième vers qui devait de même rimer avec le sixième vers sur deux syllabes, mais la disposition d'un pas permis d'écrire le premier vers sans la fin. Le passage de la prose au vers par ligne est ensuite respectée. Le texte est ici donné, pour la commodité du lecteur, en rétablissant la disposition par ligne pour les vers.

+ ANNO / AB / INCARNACIONE / DOMINI / MILLESIMO / CENTESIMO / SEXAGESIMO
 / SEPTIMO / 2^a / IDUS / SEPTEMBRIS / LUNA / XX / PRIMA / 3^a / OBIT / BERNARDUS /
 SACRISTA / CANONICUS / SANCTI / 4^a / STEPHANE
 HIC / SUNT / EN / FOSSA / BERNARDI / CORPORIS / 5^a / OSSA
 QUI PECIIT / LITE / CELESTIS / PREMIA / VITE
 [6] QUID / FERERIM / QUODAM MODO QUID / SIM / SI BENE / CERENS

[7] FALLERIS O LECTOR QUI CHRISTO VIVERE SPERNIS

[8] EST TIBI MORIS LUCRUM SI MORTE DEO SOCIERIS

[9] REJECTUR VIVES / ITERUM (*marbre brisé*)

→ L'an de l'Incarnation du Seigneur 1167, les 5 des ides de septembre (9 septembre), 21^e jour de la lune, mourut Bernard, sacré, chanoine de Saint-Etienne.

Dans cette fosse se trouvent les os du corps de Bernard qui brigua au Jugement les récompenses de la vie céleste. Si tu considères bien ce que je fus naguère, ce que je suis maintenant, ne te trompes, ô lecteur, qui dédaignes de vivre en Christ: la mort est pour toi un gain, si par la mort tu es uni à Dieu. Dans la joie tu vivras à nouveau (*marbre brisé*).

Avec la vogue du vers léonin, et surtout du vers léonin riche, l'auteur devait d'abord se préoccuper de trouver les rimes riches de l'hexamètre. Jacques de Voragine raconte, dans la *Légende dorée*, qu'après la mort de Bède (vers 787) «un clerc qui lui était dévoué voulut composer un vers pour le faire graver sur son tombeau. Or ce vers commençait ainsi: *Huc sunt in fossa*, et le clerc voulut le terminer par ces mots: *Bedeae sancti ossa*. Mais, comme ces mots ne pouvaient pas terminer le vers avec la quantité, il s'étudia à chercher, mais sans la trouver, une fin convenable. Après y avoir pensé longtemps pendant une nuit, il se leva le matin pour aller au tombeau, et il y trouva gravé, par la main des anges, le vers ainsi terminé: *Huc sunt in fossa Bedae venerabilis ossa*. La rime riche *fossa... ossa* se rencontre à Toul en 922, à Saint-Bénigne de Dijon en 1027, à Pontigny en 1123, à Saint-Vaast d'Arras en 1228 et au Mont-Saint-Eloi en 1248, à Evreux en 1241 et 1281, à Beauvais en 1300, et aussi hors de France (en 1287 à Ebrach: *D. L.*, 18, n° 7, p. 7). Dans l'inscription de restauration du tombeau de saint Césaire à Arles en 883, on lisait déjà un *Cui Christus tribuit caelestis premia vitae* (*C.I.F.M.*, 13, p. 84-85), où on trouve le second hémistiche du deuxième vers de l'épithaphe de Bernard, mais l'expression *praemia vitae* est dans le *De natura rerum* de Lucrèce, dans les *Tusculanae disputationes* de Cicéron, dans des inscriptions chrétiennes de Rome et d'Ivrée, dans l'épithaphe de Jean de Palestrina à S. Agatha alla Suburra à Rome en 1040, dans le rouleau des morts de l'abbaye de la Trinité de Caen Mathilde en 1113, sur la patène de saint Godehard à Hildesheim au début du XIII^e siècle. Le *quid sim* du 3^e vers se retrouve au XIII^e siècle dans une épithaphe d'Esztergom en Hongrie. C'est saint Paul dans l'épître aux Philippiens (I, 21): *mihi enim vivere Christus est, et mori lucrum* qui a inspiré le *tibi mors lucrum* de Toulouse, et qui inspirera plus directement encore l'épithaphe de l'abbé Rainaud à Saint-Nicaise de Reims vers 1193:

VIVERE CHRISTUS EI FUIT ET MORIS EST TIBI LUCRUM

«Pour lui, vivre c'est le Christ, et la mort lui est un gain».

Dans une étude sur les doctrines grammaticales au Moyen Âge (*Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres manuscrits*, t. 22, 2^e partie, 1868, p. 1-592, p. 440), Charles Thurot écrivait: «Toutes les innovations qui distinguent la métrique du Moyen Âge de celle de l'Antiquité se rencontrent dès le XII^e siècle dans les prescriptions du camaldule Paul; dès lors on ne faisait plus que des

hexamètres et des pentamètres; on interdisait l'élixision; on permettait de croquer comme longue la syllabe qui, terminant un mot, commence le troisième pied; on admettait certaines combinaisons de versification inconnues à l'Antiquité et qui portaient déjà le nom de *versus consonantes*, *leolini*, *caudati*, *catenati*. On enroule tous ces principes dans le Doctrinal d'Alexandre.

De fait, on constate à la fin du XII^e et au XIII^e siècle une recherche de virtuosité comme si les latinistes du temps étaient pris de vertige devant toutes les combinaisons linguistiques possibles. On vient de citer des vers léonins et des vers caudati. Ce trouvera aussi des *versus collaterales* ou *concatenati*, où les rimes interviennent entre finales des premiers hémistiches et entre finales de deux vers. Ainsi, après quatre vers léonins riches, les deux derniers vers de l'épithape de l'évêque Paulin († 644) à la cathédrale de Rochester (épithape du XII^e ou XIII^e siècle):

ANNI SUNT RATI DOMINI SUPER ASTRA REGENTIS
QUADRAGINTA DATI QUATUOR CUM SEX QUOQUE CENTIS

«Les années du Seigneur qui règne sur les cieux sont comptées

de quarante quatre avec aussi six cents»

On peut encore employer les mêmes rimes riches à la césure et à la finale de deux vers: ce sont les vers dits *unisoni* ou *quadrigati*. Ainsi, sur les fonts baptismaux de Fresnada de la Sierra en 1225:

MATRIS PECCATUM NOBIS AB ORIGINE NATUM
HOC EST ABLATUM PENTUS QUOQUE FUGATUM

«Le péché de la mère né pour nous dès l'origine
est ici enlevé entièrement et effacé»

ou avec les quatre premiers vers de l'épithape du cardinal Guillaume de Bray à Orvieto en 1282 (Karl Bauch, *Das mittelalterliche Grabbild: Figürliche Grabmäler des 11. bis 15. Jahrhunderts in Europa*, Berlin et New York: W. de Gruyter, 1976, p. 148 et 333, fig. 238), ou dans une épithape de l'abbaye de Sorø au Danemark au XV^e siècle (A. Baeksted, *Danske Indskrifter...*, p. 51, fig. 19):

ABBATI GRATVS FAMILIUS JACET HIC TUMULATVS
JONAS ABLATVS NOBIS SANCTIS SOCIATVS

«† Ici git enseveli le serviteur, cher à l'abbé,
Jonas, qui nous est enlevé, associé aux saints».

Doc. 26 Les versificateurs peuvent tomber dans la préciosité ou la virtuosité avec des compositions de plus en plus recherchées. Après avoir triomphé de la grande révolte qui avait mis son trône en péril, Henri II Plantagenêt fit emprisonner son épouse, la reine Aliénor d'Aquitaine, et déclara ouvertement la liaison qu'il entretenait avec Rosamonde Clifford (Virgil B. Hetzel, *Fair Rosamond, a Study of Development of a Literary Theme*, Evanston, 1947, p. 1-9). Girard le Cambrien s'en indigna dans son *De principis instructione*: «Elle n'était certes pas la rose du monde (*mundi rosa*) comme à tort frivolément l'indiquait son nom, mais bien plutôt la rose de l'impurité

(*immundi rosa*)». Plus tard, le chroniqueur Ranulf Higden († 1363-1364), dans son *Polychronicon*, rapporta cette liaison et donna l'épithape qui accompagnait la tombe de Rosamonde dans la salle capitulaire des moniales de Godstow:

HIC JACET IN TUMBA ROSA MUNDI NON ROSA MUNDA

NON REDOLET SED OLET QUOD REDOLERE SOLET.

«Ici repose en la tombe une rose du monde, non une rose pure.

Elle n'exhale plus de parfum, mais son odeur est celle qu'en son état on exhale».

Cette jonglerie de mots a eu un succès qui l'a fait transcrire dans divers manuscrits. Et, curieusement, on retrouve ces deux vers dans l'épithape du prêtre Vital de Andegost au cloître de la cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges en 1334, en dehors du contexte particulier du jeu de mots sur le nom de Rosamonde. L'épithape de Bohémoud († 1111) à Canosa en Italie du Sud, joue de même sur le nom: UNDE BOAT MUNDVS QUANTI FUERIT BOAMUNDVS, «Ici maugit le monde, [pour dire] combien grand fut Bohémoud».

On citera encore un crucifix de Xanten, du milieu du XIII^e siècle, dont l'inscription Doc. 27 se compose de deux vers *collaterales*, avec une grande partie de lettres communes:

QU	A	T	D	FU	STR
H	OS	NGUITS	RISTI	IRUS DE	NERE
	SA	CH	M	VUL	L

soit:

Quos anguis tristi diris de funere stravit

Hos sanguis Christi mirus de vulnere lavit

«Ceux que le funeste serpent a terrassés d'une triste mort.

Le merveilleux sang du Christ les a lavés de leur blessure».

Il faut mentionner encore, entre le vers et la prose, le cursus rythmique, pratiqué dès les III^e et IV^e siècles et en vogue aux XI^e et XII^e siècles. Le recherche en particulier des cadences régulières en fin de périodes ou de phrase; on trouvera une bibliographie sur ce sujet dans R. Favreau, *Les inscriptions médiévales*, 1979, p. 64-65.

Déjà, Guibert de Nogent (1053-1124) avait conscience de la «futilité» de la métrique: «Cependant je plongeais mon esprit sans aucune retenue dans l'étude de la versification, en sorte que je laissais de côté, pour de si ridicules vanités, tous les éléments sérieux de la science divine. Ma légèreté aidant, j'en étais déjà venu à rivaliser avec Ovide et les poètes bucoliques» (*Autobiographie*, éd. et trad. Edmond-René Lahande, Paris, 1981: Les Belles Lettres, p. 135). A la fin du XII^e siècle, un chapitre général de l'ordre de Cîteaux prévoit de changer de maison «les moines qui feraient des vers», et au début du siècle suivant un moine de Clairvaux, Ilier de Vassy, rejette (en vers...) la métrique comme ne convenant pas à la vocation monastique, «les moines psalmodient: que d'autres versifient». On estime, à cette époque, que la recherche du mot qui convient pour la quantité et pour la rime ne permet pas d'être

sincère. L'auteur de la *Mort Aymeri de Narbonne* écrit: «Nus hom ne puet chanter de joste dire / Que il ne mente, la ou li vers defines» (Paris, 1884, p. 132). Les traducteurs de la *Chronique du Pseudo-Turpin* disent de même, Nicolas de Senlis en 1202: «Nus contes rimés n'est veras», et Jean avant 1206: «Et por ce qui rime se velt afeiter de mox conqueilliz hors de l'estoire, et Jean avant 1206: que cest livres fist sanz rimes» (Gaston Paris, *De pseudo-Turpino*, vous à vous, 1860, p. 46 et 56). Comme l'écrit Pascale Bourgain dans *Poésie lyrique latine du Moyen Âge* (Paris: U.G.E., 1989, p. 21-22 [10-18, *Bibliothèque médiévale*, 2009]), «des signes d'essoulement se marquent au XIII^e siècle. L'émervement de la découverte marque désormais: on raffine les tours de force, on varie le décor des sentiers battus. Les langues vulgaires suffirent désormais aux débauches profanes, même pour les intellectuels, en attendant le renouveau de la poésie savante à la Renaissance». On en a donc fait des inscriptions en latin, même jusqu'à la fin du Moyen Âge, et au-delà, mais c'en est fini du monopole de la langue et, pour plusieurs siècles, des raffinement de la métrique latine.

C. Emergence des langues vernaculaires

Tôt et partout, on trouve dans les inscriptions, comme dans les chartes, des noms de lieu ou de personne qu'on n'a pas su latiniser et qu'on a donc laissés en langue vulgaire. Une restauration à San Miguel de Escalada a lieu en 1088, «rex Adefonso Suero Alvariz abas». Au cloître de Silos sont enterrés au XII^e ou XIII^e siècle «Michael et ator ejus Domenga de Espinosas». «Jon de Caux abbas» donne un vase à l'abbaye de Peterborough en 1249-1262. Sur l'épithape de plomb du roi des Danois Valdemar le Grand († 1182) à St. Bendis, on lit: «hic Rugianus felicitur expugnavit... murum quoque ad locum regni presidium qui vulgo Danewerch dicitur expugnavit... murum mis constraxit et castellum in Sproga edificavit». L'auteur a su latiniser la mention des habitants de l'île de Rügen, mais ni le nom du royaume, ni celui de la ville de Sprogas. A Poppenhausen, on rappelle une donation de champs à «Bobnhausen», et, dans l'état des biens d'une vigne achetée à «Srizheims» (aujourd'hui Schriesheim), ne sont pas latinisés.

On trouve aussi, dans le latin, des formes influencées par la langue vulgaire. Dans une inscription d'Aratores en Aragon en 901 on a *sibe* au lieu de *sive*, *eglesia* pour *ecclesia*, on lit: «Dominicus abas poblabit istum in pace de vivorum. A la façade de Rebollo de la Torre, on lit: «Dominicus abas poblabit istum solat de Balego cum frater meus Pelagius de fundamentis sub era MCCCXXIII [1186]. Quando poblado fuit istum dans le sens inverse (espagnol «poblar», peupler). Le latin *solaris* (exploitation) est ici remplacé par l'espagnol «solars», peupler). Et partout la syntaxe est de plus en plus celle de la langue vulgaire, même si l'habit reste encore latin.

Dans l'Europe du nord, qui n'avait pas du tout ou avait peu connu l'occupation romaine, on trouve des inscriptions en langue vulgaire dès le haut Moyen Âge. C'est notamment le cas des îles britanniques et de la Scandinavie. Mais, de façon générale, les langues vulgaires n'apparaissent dans l'épigraphie médiévale de l'Occident qu'à partir du XIII^e siècle, les trois seuls exemples que l'on puisse citer pour la France

du XII^e (peintures du baptistère Saint-Jean de Poitiers, émail de Grandmont au Musée national du Moyen Âge à Paris, sculpture à Castillon-en-Couserans) étant trop isolés pour pouvoir être considérés comme un véritable point de départ.

En France, il faut distinguer France du sud et France du nord. Sur 685 inscriptions du XIII^e siècle en France du sud, 40 sont en langue vulgaire (37 en occitan), soit 5,4%: sur ces 40 textes, 33 sont de la seconde moitié du XIII^e ou datés seulement du siècle. Ils sont plus nombreux au sud-ouest qu'à l'est du Rhône, où on notera l'absence de langue vulgaire dans les 76 inscriptions du XIII^e siècle à Vienne. A partir de seconde langue vulgaire dans le fichier général conservé à Poitiers, on constate que les textes en langue d'oïl sont beaucoup plus nombreux en France du nord au XIII^e siècle: 38 sur 50 vulgaires dans le fichier général conservé à Poitiers, 15 sur 38 à Rouen, 37 sur 128 dans la Champagne, 21 sur 70 dans l'Aisne, 15 sur 38 à Rouen, 37 sur 128 dans l'Aube... Ils se trouvent dans les églises des ordres mendiants ou dans certaines abbayes plutôt que dans les cathédrales.

En Angleterre, les inscriptions en langue vulgaire au XIII^e siècle sont d'abord en français (comme les documents d'archives des XIII^e et XIV^e siècles). En Allemagne, on trouve quelques inscriptions en langue vulgaire au XIII^e siècle (Burg Wildenberg, mais elles sont encore rares à cette date. En Pologne, la langue vulgaire Wirzburg), mais elles sont encore rares à cette date. En Espagne, on trouve quelques inscriptions en langue vulgaire dans la seconde moitié du XIII^e siècle (1259, 1262 dans la province de Zamora, 1266, 1276 dans la province de Badajoz...), et c'est aussi à cette époque qu'on trouve des inscriptions en français en Terre Sainte. Le plus ancien exemple de vers en italien serait un mosaïque de 1135 à la cathédrale de Ferrare, mais on ne la connaît que par des copies d'érudits.

1. Ouvrages de référence

On trouvera toutes références utiles sur les dictionnaires, manuels, grammaires, anthologies, revues pour les langues romanes dans le *Manuel pratique de philologie romane* de Pierre Bec, 2 vol., Paris: Picard, 1970 et 1971, X-558 et 643 p., table, cartes (*Connaissance des langues*, coll. dir. par H. Hierche, 5 et 6) et, pour le français, dans les généralités (p. 1-54 pour l'ancien français, 681-685 pour le moyen français) du *Manuel bibliographique de la littérature française* de Robert Bossuat, *Troisième supplément* par Françoise Viellard et Jacques Monfrin, Paris: Editions du C.N.R.S., t. 1, 1986, et II, 1991.

□ Pour l'ancien français, on dispose de deux ouvrages lexicographiques de qualité.

Le *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle...*, publié par Frédéric Godefroy de 1880 à 1902, comporte dix volumes, la fin du t. VIII et les t. IX et X étant un supplément. Dans le corps de l'ouvrage, l'entregarde, d'après les textes littéraires et les chartes, les mots et sens disparus de l'ancien français. Il ne se préoccupe ni d'étymologie, ni de syntaxe, ni de critique philologique (variantes, interpolations). Son intérêt réside dans l'ampleur des dépouillements, même si l'on manque une liste complète des sources.

L'*Altfriänkisches Wörterbuch* d'Adolf Tobler († 1910) et Erhard Lommatzsch a commencé à être publié à Berlin en 1915. En 1995 était en cours la publication de la

lettre V (Wiesbaden/Stuttgart: Franz Steiner Verlag). Il enregistre tout le vocabulaire ancien français des XI^e-XIV^e siècles, surtout à partir des textes littéraires imprimés. Il tient compte des variantes et interpolations, est le plus complet possible sur le sujet et donne les références aux citations avec toute l'exactitude souhaitable.

Le plus ancien dictionnaire étymologique du français, le monumental *Französisches etymologisches Wörterbuch* (FEW) de Walther von Wartburg, a été publié de 1926 à 1978 (I à XIV de A à Z; XV-XVII de A à Z). Sa consultation peut s'avérer difficile, dans la mesure où le classement se fait à partir de l'étymon.

Des dictionnaires plus simples et plus maniables existent: Wilhelm Meyer-Lübke, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* (REW), publié en 1911-1920 (3^e éd., revus, Heidelberg, 1935), l'*Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache* d'Ernst Gamillscheg (le «Gamm») paru à Heidelberg: C. Winter, en 1928 (nouv. éd. 1969), le *Dictionnaire étymologique de la langue française* d'Oscar Bloch et W. von Wartburg (Paris, 1932, 5^e éd., 1968), le *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, refonte du dictionnaire de Dauzat par Dubois et Mitterand (Paris, 1964), le *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* lancé par Kurt Baldinger à Québec: Presses de l'Université Laval en 1971 (commence par la lettre G). On doit au même K. Baldinger une *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français* paru en 1974 à Paris: C. Klincksieck, 185 p. (Bibliothèque française et romane, coll. dir. par G. Straka, sér. D. *Initiation, textes et documents*, 8).

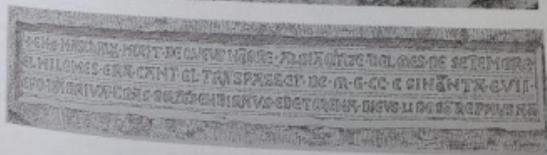
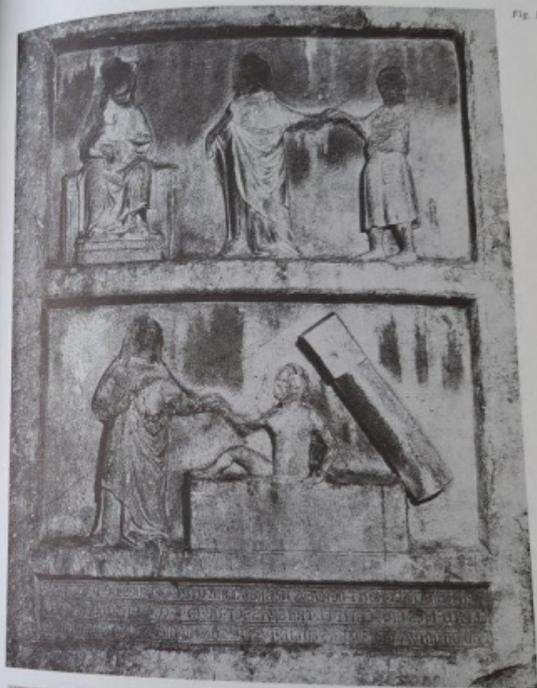
□ Pour l'**occitan**, on dispose du *Lexique roman ou dictionnaire de la langue des troubadours*, de François-Just Raynouard, publié à Heidelberg de 1836 à 1845, en six volumes (mots disposés par familles; vocabulaire alphabétique au t. VI) ou du *Petit dictionnaire provençal-français* d'Emile Levy (Heidelberg, 1909, 3^e éd. 1961). On peut avoir intérêt à consulter des dictionnaires d'occitan qui ne limitent pas au Moyen Âge, depuis Frédéric Mistral, *Lou Tresor dou feilibrige* (Avignon, 1876-1890, 2 vol.) ou jusqu'à Louis Alibert, *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens* (Toulouse: Institut d'études occitanes, 1965, 703 p.).

□ Pour l'**ancien anglais**, on peut se reporter au *Middle English Dictionary*, éd. Hans Kurath et Sherman M. Kuhn, publié par l'université de Michigan (U.S.A.) depuis 1954, et pour l'**ancien allemand** au *Wörterbuch der mittelhochdeutschen Urkunden-Jahre 1300*, édité sous la direction de Bettina Kirschtein et d'Ursula Schulze à Berlin: Eric Schmidt Verlag à partir de 1986 (en 1996, *jihen-kinic*).

2. Un exemple occitan

Doc. 28

Les textes en langue vulgaire concernent plutôt les laïcs que les clercs. Le bas-relief funéraire d'un bourgeois de Brive, trouvé en 1877 sous le porche de l'église Saint-Martin et conservé au Musée de la ville (C.I.F.M., [4], *Limousin*, p. 34-35), en offre un exemple pour l'occitan. L'épithame se développe sur trois lignes, chaque ligne correspondant à deux vers décasyllabes avec rimes riches ou simples.



- [1] † EN . B. MASCHALX . MORIT . DE QUEUS MEMBRE .
AL DIA QUINZE . DEL MES . DE SETEMBRE .
- [2] IL MILEMES . ERA . CANT . EL . TRASPASSET .
DE . M . E . CC . E . SINOQUANTA . E . VII .
- [3] E . DO . DA BRIVA . GRANS . BORZEUS . EN BIRAUS .
E DE . TORENA . DIEUS . LI . DO BON REPALUS . AMEN

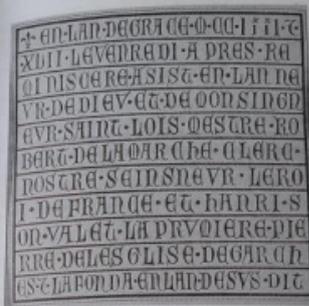
† Le sieur B. Maschaux est mort, souvenez-vous de lui,
le quinzième jour du mois de septembre.
Le millésime était, quand il trépassa,
de mil et deux cent et cinquante et sept.
Et fut de Brive grand bourgeois le sieur Biraus,
ainsi que de Turenne, Dieu lui donne bon repos. Amen.

Le prénom a été réduit à l'initiale dans le premier vers, mais donné au cinquième vers sans le nom, pour des raisons de métrique qui expliquent aussi le rejet de la terminaison de Turenne au sixième vers. En Limousin et en Périgord, on emploie en pour son particularité qui a permis de reconnaître de l'occitan sur un émail du XII^e siècle, resté longtemps énigmatique, au Musée national du Moyen Âge (Cluny).

Dans ces premiers temps de la langue vulgaire, le s est encore le signe du cas sujet au singulier, la filiation du latin se faisant par le nominatif (*dominus*): «Biraus, sieur, milemes, grans borzeus». «Ei» est la troisième personne du singulier (latin *ille*): «Ei» la forme atone du cas régime indirect (latin *illi*). Le a final se maintient: non de la première consonne: *menis* a donné «mes» (comme *mansus* donne en occitan «mas»). *seppembri* a donné «setembre». Le locatif «da» (da Briva) et le z de «borzeus» sont des régionalismes.

3. Evolution vers le moyen français

Doc. 29 L'inscription de la pose de la première pierre de l'église de Saint-Louis de Garches en 1298 montre la rapidité de l'évolution de la langue au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle (Guilhermy, *Inscriptions...*, III, *Ancien diocèse de Paris*, 1877, n° 979, p. 163-164).



(fleur de lys) EN . L'AN . DE GRACI . M . CC . III^{mo} ET .

XVII . LE VENDREDI . APRES . RE
MINISCERE . ASSIT . EN . L'ANNE
UR . DE DIEU . ET . DE MONSINGN
EUR . SAINT . LOIS . MESTRE . RO
BERT . DE LA MARCHIE . CLERC .
NOSTRE . SEINSNEUR . LE RO
I . DE FRANCE . ET HANRI . S
ON . VALLET . LA PRUMIERE . PIER
RE . DE L'ESGLISE . DE GARCH
ES . ET . LA . FONDA . EN L'AN . DESUS . DIT'

«fleur de lys» En l'an de grâce 1297 (1298 n. st.) le vendredi après Reminiscere, assit, en l'honneur de Dieu et de monseigneur saint Louis, maître Robert de La Marche, clerc de notre seigneur le roi de France, et Henri, son valet, la première pierre de l'église de Garches, et la fonda en l'an dessus dit.

Même pour un texte d'une certaine solennité, on écrit dès lors en prose. L'absence de s est maintenant le signe du singulier, dans la mesure où l'accusatif est devenu le seul cas régime puis le seul cas conservé, la deuxième déclinaison étant la déclinaison de référence (*dominum*, donc pas de s au singulier; *dominos*, donc un s au pluriel): mestre, clerc, roi, Henri. Il reste un souvenir du génitif dans l'absence de la préposition «de» entre «clerc» et «notre seinsneur le roi». La nasalisation régressive,

dans «l'anneur», «monsingneurs», «seinsneurs», est le seul élément susceptible de gêner le lecteur d'aujourd'hui. *Reminiscere* est le premier mot de l'introi du deuxième dimanche de Carême. A Paris, le changement de l'année se fait le jour de Pâques (il est donc en 1298 ("nouveau style", abrégé "n. st." ou "n. s."), cette année le deuxième dimanche de Carême est le 2 mars, et cette pose de première pierre est du 7 mars). Le roi Louis IX a été canonisé le 11 août 1297, et l'église de Garches doit être une des premières églises placées sous son patronage. Nul doute que le roi de France Philippe IV le Bel, petit-fils de saint Louis, a dû apprécier le choix de son clerc.

Si, pour la langue vulgaire, la grande partition en France est entre langue d'oïl et langue d'oc, il existe des variantes régionales. *Le hic jacet* est en «l'ou renouveau» (1258, 1287, 1291, 1297), Reims, Saint-Victor de Metz (1273), Verdun (1305), etc., mais on trouve «chi gist» à Dijon (1262, 1298), «ci gist» à Châlons-en-Champagne, Rouen, Foucarmont ou Imbleville («sichi gist») au XIII^e siècle, en Normandie (1311), et encore à Liège en 1272 en l'église des frères mineurs. En patois messin (1311), et encore à Toulouse. L'épigraphie doit s'appuyer sur le philologue pour mettre en valeur l'apport des inscriptions aux études linguistiques.

D. Autres langues

En dehors du latin et des différentes langues vulgaires, on rencontre dans tout l'Occident des inscriptions **hébraïques**, qui ont fait l'objet de recueils particuliers.

*** Jean-Baptiste Frey, *Corpus inscriptionum judaicarum. Recueil des inscriptions hébraïques* qui vont du III^e siècle avant Jésus-Christ au VII^e siècle de notre ère, I, Occident, *hebraicas de España*, Madrid, 1956; Gérard Nahon, *Inscriptions hébraïques et juives de la France médiévale*, Paris: Les Belles Lettres, 1986, 410 p., pl. (Franco-Judaica, 12).

Les inscriptions en grec ne sont pas rares sur les objets d'orfèvrerie, les portes de bronze, les reliquaires venus de l'empire byzantin, ou en relation avec les déplacements du Sud et Sicile, longtemps liés à Byzance.

*** André Guillou, *Recueil des inscriptions grecques médiévales d'Italie*, Rome, 1996, X-257 p., 216 p. de pl. (Collection de l'École française de Rome, 222); 231 inscriptions.

On trouve encore des inscriptions **multilingues**. Dans les mosaïques de Sicile, on trouve les inscriptions en grec et en latin dans la même œuvre. A Palerme, l'épithaphe d'Anne, mère de Chrysanthe (1148-1149), est disposée en quatre langues autour d'une croix grecque cantonnée des lettres grecques IC XC NIKA («Jésus Christ est vainqueur»), en haut le texte est en hébreu, à gauche en latin, à droite en grec, en bas en arabe (Wolfgang Kröner, «Der viersprachige Grabstein von 1148 in Palerme», dans *Zeitschrift für Kunstgeschichte*, 52, 1989, p. 550-558). L'épithaphe de Chrysanthe, clerc du roi, de 1149, est seulement en latin, celle de son père Drogus en 1153 est en grec, latin, arabe (Michele Amari), *L'epigrafi arabiche in Sicilia*, Palerme, réimpr. :

S.F. Flacovio Editore, 1971, n° 27, p. 201, n° 28, p. 212). L'Espagne médiévale a longtemps connu la présence arabe et avait, jusqu'en 1492, une forte population juive. L'épithaphe de Pierre le Cruel (+ 1369), dans la politique envers les musulmans et les juifs avait été très libérale, a été rédigée en latin, en hébreu et en arabe.

Les inscriptions **arabes** d'Espagne ont été publiées par Evariste Levi-Provençal à Leyde, en 1931, en deux volumes.

La dalle de Valum sur l'île de Cres, au large de l'Istrie, garde un même texte du XI^e siècle en langue latine et en langue **croate** (écriture «glagolitique» propre aux comités slaves des Balkans), c'est en 888 qu'apparaît pour la première fois, dans minutes slaves de Dijon (Benjamin d'Aniane), et on sait qu'au X^e siècle une inscription, le nom de Croatie (Benjamin d'Aniane), et on sait qu'au X^e siècle le pape reconnut officiellement l'usage de la langue croate dans la liturgie.

En dehors même de ces zones de contact, on se souviendra que les intellectuels du Moyen Âge sont ouverts aux langues d'Orient si étroitement liées à l'histoire de l'Église. On connaît le sens des **noms hébreux** à partir de la Bible, ou grâce au *Liber interpretationis Hebraicorum nominum* de saint Jérôme. Les archanges ont leur nom traduit en latin sur l'autel de Bâle au Musée national du Moyen Âge (Cluny), *Quis ut Deus* pour Michel, *fortis* pour Gabriel, *medicina* pour Raphaël. On trouve aussi *quis ut Deus, fortitudo Dei, medicina Dei* sur une croix d'autel au Victoria and Albert Museum à Londres, *fortitudo Dei, medicina Dei*, sur le reliquaire des Trois rois à la cathédrale de Cologne. On trouve des **mots grecs** dans les inscriptions qui se rapportent à l'empereur Henri II au début du XI^e siècle, *asia* sur l'autel de Bâle, l'ambon d'Aix-la-Chapelle, le manteau d'Henri II à la cathédrale de Bamberg; *grammata, sophia, mathesis, stemma* sur la reliure du livre des Péricopes d'Henri II.

L'épigraphiste doit toujours être attentif à tout ce qui fait la culture d'une époque. Doc. 30 l'épithaphe (détruite) du duc Ludolf de Souabe, fils d'Otton I^{er}, à S. Alban de Mayence (F.-X. Kraus, *Die Christlichen Inschriften der Rheinlande...*, II, n° 223, p. 99) offre un exemple remarquable de diversité des sources utilisées:

SISTE VIATOR ITER, PER ME TU GNOSI SEAUTON
NAM QUOD ES HOC FUERAM QUOD SUM NUNC ET ERIS.
NON MIHI LIUDOLFO TOTUS SUFFICERAT ORBIS,
NUNC SPECUS HOC CINERI SUFFICIT HICQUE SAT EST.
HINC UT IS ETERNAM REQUIEM MIHI DETI ROGIO DICAS
OBNSIA QUI FECIT MEQUE VEHI VOLUIT.

«Voyageur, suspends ton chemin, par moi connais-toi toi-même, car ce que tu es je l'ai été, ce que je suis maintenant tu le seras. A moi, Liudolf, le monde entier n'avait pas suffi, maintenant cette fosse suffit à ma cendre, et c'est assez. Aussi, je te le demande, prie qu'il me donne l'éternel repos, Celui qui a fait toutes choses et a voulu m'emporter».

Le début du premier vers est un emprunt au latin classique, *siste iter* de Tacite, *siste gradum* de Virgile, *siste pedem* d'Ovide et à de nombreuses épithapes antiques (F. Bücheler et E. Lommatzsch, *Carmina latina epigraphica*, I, n° 465, p. 218, n° 799,

p. 380; II, n° 1195, p. 559, n° 1212, p. 567, n° 1309, p. 612), tandis que la fin reprend en grec même, la célèbre formule de l'enseignement de Socrate, *per me tu quovis convaton* (Pierre Courcelle, «*Connais-toi toi même*», de Socrate à saint Bernard, Paris, 1974-1975, 3 vol.) Le deuxième vers est une considération sur la brièveté de la vie qu'on a déjà dans l'épigraphie antique latine: VIATOR, VIATOR, QUOD TU ES SVOI TI QUOD NUNC SUM ET TU ERIS (*Corpus inscriptionum latinaram*, XI, 6243) et grecque, témoin ce monument funéraire de Gadara en Jordanie, de 355-356, que l'on peut traduire ainsi:

«Je te le dis, ô passant,
Ce que tu es je l'étais, ce que je suis tu le seras.
Use de la vie comme quelqu'un qui doit mourir.
Arabios, le maître d'œuvre».

La formule latine QUOD SUM ERIS QUOD ES FUI se rencontre en France de 1148 à la fin du XIII^e siècle à vingt-deux reprises, et encore à Burgos en 1194, au Portugal en 1229. Elle sera traduite aussi bien en occitan: TU QUI M'VES SAPIAS QUE TU SERAS SO QUE SOI E SO QUE TU ES EU FUI (Musée de Montauban, 1242), qu'en langue d'oïl à Baulne-en-Brie en 1255, à Andelot en 1277, à Dampierre au XIII^e siècle.

Les troisième et quatrième vers de l'épithaphe de Liudolf renvoient à un ancien «da» qu'utilise au milieu du X^e siècle l'arabe Mas'Udi (*Les prairies d'or*, trad. Cassin, de Barbier de Meynard, Abel Pavet de Courteille, Charles Pellat, Paris, II, 1965 [Société asiatique. *Collection d'ouvrages orientaux*], p. 253) et que reprendra au début du XII^e siècle un juif devenu chrétien, Pierre Alphonse, dans sa *Disciplina clericalis* (faux) dont le troisième vers commence par *Sum quos eris, quod es ipse fui*. L'épithaphe se termine par l'habituelle demande de prière du «repos éternel» inspirée de la liturgie des défunts.

CHAPITRE 5 «Auteurs»

Il y a le plus souvent une pluralité d'«auteurs» dans les inscriptions: celui qui a gravé ou peint le texte, celui qui l'a commandé et financé, celui qui a fourni le texte et qui peut être l'artiste lui-même, le commanditaire, ou encore un lettré de renom.

Le reliquaire de Teudéric, du VII^e ou du début du VIII^e siècle, au trésor de l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune, nous met en alerte sur cette complexité des acteurs, avec l'inscription qui est gravée sur un des côtés, dans un damier losangé tracé par un filigrane perlé:

Doc. 31

Fig. 21



TEUDERIGUS PRESBITER IN HONORE SANCTI MAURICII FIERI JUSSIT AMEN. NORDALUS ET RIBLINDIS ORDENARUNT FABRIGARE. UNDIHO ET ELLO FICERUNT.

«Teudéric, prêtre, a donné l'ordre de le faire en l'honneur de saint Maurice, amen. Nordalaus et Riblindis ont ordonné la fabrication. Undiho et Ello l'ont fait».

Tant par la forme des noms que par le latin (*honore, ficerant, ordenarunt*), on trouve à la fin de l'époque «mérovingienne», avant les réformes de Charlemagne touchant la correction du latin. On notera l'importance donnée sur un reliquaire aux «auteurs», et la part réduite laissée au saint «en l'honneur» duquel il a été réalisé.

A. Le commanditaire

1. L'œuvre célébrée plus que le commanditaire: Pascal I^{er}

Le plus généralement, les inscriptions ne mettent en scène que le commanditaire et l'artiste. Dans les plus anciennes inscriptions, la priorité est ordinairement donnée à l'œuvre qui est « offerte »: le commanditaire s'efface devant l'œuvre, les mentions de l'artiste sont rares. Il existe un riche dossier d'inscriptions de ce type pour le pape Pascal I^{er} (817-824) à Rome. Dès le début de son pontificat, Pascal I^{er} ordonna de rechercher dans les catacombes les reliques des papes et des martyrs qui s'y trouvaient encore, et il les fit transporter solennellement en l'église Sainte-Praxède, sur l'Aquas.

Doc. 32 Une longue inscription gravée sur un marbre et conservée en l'église le rappelle: « Au nom du seigneur Dieu, notre sauveur Jésus Christ, aux temps du très saint et très glorieux corps des saints, dans cette sainte et vénérable basilique de la bienheureuse vierge du Christ, Praxède. Enlevant les corps des cimetières et cryptes où ils gisaient, le 20 juillet 818, sui une liste de papes, évêques, prêtres, diacres, martyrs, vierges et veuves. En outre, à l'entrée de la basilique, à main droite, là où repose le corps de sa très bénigne mère Théodora, ledit prélat déposa les corps des vénérables Zénon, prêtre, et de deux autres. Egalement dans l'oratoire de saint Jean-Baptiste, à main gauche dans ladite basilique, qui est aussi le *sacrorium*, il plaça les corps de deux et de 40 des pieux martyrs Alexandre, pape, Eventius et Théodote, prêtres. Priant tous ces élus de Dieu très souvent que par leur prière il mérite, après les funérailles de sa propre chair, d'accéder au sommet du ciel. Amen. Il y a eu en tout 2300 saints. »

L'inscription rappelle le rôle du pape dans cet étonnant rassemblement des reliques d'abord de mettre en valeur à grand intérêt pour l'hagiographie. Son intention est au nom du Christ, avec diligence. Les qualificatifs qui lui sont donnés s'adressent plus à la fonction qu'à l'homme. Pascal demanda que son action lui mérite l'accès au ciel, ce qui est le souhait constant de tous les commanditaires qui font inscrire leur nom dans les églises, sur les calices, les reliquaires et autres objets qu'ils font réaliser.

La mosaïque de l'abside de l'église Sainte-Praxède représente les filles du sénateur Prudence, sainte Praxède et sainte Pudentienne, accueillies au ciel pour avoir recueilli le sang des martyrs et enseveli leurs restes. A droite figure un saint, sans doute Zénon, dominé le Christ du baptême dans le nimbe carré des vivants. Au centre convergent vers l'Agneau de l'Apocalypse, au-dessus des vieillards de l'Apocalypse et les quatre animaux: c'est l'entrée des saints dans le ciel. En bas de la mosaïque, figure une inscription de six hexamètres:

EMICAT AULA PIAE VARIIS DECORATA METALLIS
 PRAXEDIS DOMINO SUPER AETHERA PLACENTIS HONORE
 PONTIFICIS SUMMI STUDIO PASCHALIS ALUMINI
 SEIOS APOSTOLICAE SUBTER HAEC MOENIA PONTI
 PLURIMA SANCTORUM SUBTER HAEC MOENIA PONTI
 PRETUS ITI HIS LIMEN MEREAUR ADIBE POLORUM + .

« Cette demeure brille, décorée de métaux variés, en l'honneur de la pieuse Praxède qui plaît au Seigneur dans les cieux, par les soins du souverain pontife Pascal, serviteur du Siège apostolique, qui, réunissant çà et là de très nombreux corps de saints, les place sous ces murs, confiant de mériter par eux d'accéder au seuil des cieux +. »

Là encore, c'est l'église qui est première, remarquable par son éclat. Elle tire d'abord sa gloire de la sainte, en « l'honneur » de laquelle elle est construite, et du « grand nombre de corps de saints » qui y ont été réunis. Le monogramme de son nom est inscrit de l'église, il est nommé dans l'inscription précédente, son zèle est loué et est cité au-dessus du Christ. Comme dans l'inscription, et le monogramme de son nom est inscrite sur l'édifice, son espoir de mériter, par son don, l'accès du ciel. La métrique est laborieuse mais correcte, l'écriture régulière, ce qui était loin d'être le cas à Rome vingt-cinq ans mais correcte, l'écriture comporte de nombreux emprunts qu'on peut rechercher dans plus tôt. L'inscription comporte de nombreux emprunts qu'on peut rechercher dans plus tôt. L'inscription comporte de nombreux emprunts qu'on peut rechercher dans plus tôt. L'inscription comporte de nombreux emprunts qu'on peut rechercher dans plus tôt.

L'onomastique indiquait déjà qu'on a copié, de façon servile, la mosaïque de l'abside de Saints-Côme-et-Damien due au pape Félix (526-530): l'inscription de cette mosaïque a des parentés évidentes avec celle de Sainte-Praxède (*Aula Dei claris radiat speciosa metallis, micat, ut aethera vivat in arce poli*). Une inscription de l'église Sainte-Agnès sur la Via Nomentana est singulièrement proche de celle de Sainte-Praxède: *Virgins aula micat variis decorata metallis*. Le verbe *micat* est aussi dans une inscription de Saints-Philippe-et-Jacques (VI^e siècle), et on trouve *pontificis studio* à Saint-Paul, *studio Christi famuli* au baptistère du Latran (V^e siècle), *studio magno* à Saint-Etienne (VII^e siècle). On peut penser à des reminiscences d'Ovide chez qui on rencontre des expressions proches de celles de Sainte-Praxède: *corpuseque sepulcro condidit, pontis nova moenia, limen adire domus*, reminiscences qu'on peut chercher aisément grâce à la concordance réalisée par Roy J. Deferrari, sœur M. Inviolata p.) ou au CD-ROM PHI Latin (Los Altos). Le début de l'inscription de Pascal I^{er} est inspiré d'un vers de Fortunat, (*Emicat aula potens solido perfecta metallo*) ou du *Comen Paschale* de Coelius Sedulius (*emicat aula tholis*).

Sur l'architrave de l'entrée de la chapelle Saint-Zénon, à Sainte-Praxède (romain ou lit):

PASCHALIS PRAESULIS OPUS DECOR FULGIT IN AULA
 QUOD FIA OPTULIT VOTA STUDUIT REDDERE DEO PASCHALIS.

«Le décor brille dans l'église, œuvre qu'offrit l'évêque Pascal, qui s'employa à rendre à Dieu de pieuses offrandes».

Dans les inscriptions des mosaïques, l'éclat du décor est souvent noté, comme on l'a vu dans l'église Saints-Côme-et-Damien, et le verbe *fulgere* (qui se trouve aussi dans des compositions à caractère épigraphique de Paul Diacre, Alcuin, Angilbert de Saint-Riquier) est bien choisi pour l'oratoire Saint-Zénon qui brille de superbes mosaïques, œuvre sans doute d'artistes chassés de Byzance par la crise iconoclaste. Le verbe *offerre* est fréquent dans les inscriptions des commanditaires des premiers siècles chrétiens, souvent avec des mots tels qu'ici *vota*, qui soulignent le lien avec les prières du canon de la messe. Ce lien est, dans le présent texte, d'autant plus évident qu'on y lit aussi l'expression *reddere vota Deo*, proche du canon, *reddere vota suo aeterno Deo*. Cette expression peut être inspirée de la Bible (Psaumes, *reddere vota Deo*) (tradere vota Deo) et se retrouve sous cette même forme à Saint-Philippe-et-Jacques (VI^e siècle) et sous des formes proches à Saint-Pierre-du-Vatican et à Saint-Venance de Rome (VII^e siècle), à Saint-Calixte à Milan, à Saint-Remi de Reims (VIII^e siècle). Elle correspond à la seconde moitié d'un pentamètre, mais à Sainte-Praxède on n'a pas suivi le bon ordre et l'inscription ne répond pas exactement aux exigences de la métrique.

Disc. 33 Pascal I^{er} a aussi relevé de ses ruines l'église de Santa-Maria-in-Domnica sur le Coelium (fig. 22). Pour la première fois, la Vierge, qui porte l'Enfant, est au centre de la mosaïque du cul-de-four de l'abside. Le pape est représenté avec un nimbe carré, agenouillé, tenant le pied de Marie. Son monogramme est inscrit au-dessus de la Vierge, et au bas de la mosaïque court une inscription en six hexamètres:

† ISTA DOMUS PRIDEM FUERAT CONTRACTA RUINIS (feuille)
 NUNC RUTILAT JUGITER VARIIS DECORATA METALLIS (feuille)
 ET DECUS ECCE SUUS SPLENDET CUI PROEBUS IN ORBE (feuille)
 QUI POST PURVA PUGANIS TETRAE VELAMINA NOCTIS
 VIRGO MARIA TIBI PASCHALIS PRAESUL HONESTUS (feuille)
 CONDIDIT HANC AULAM LAETUS PER SACCLA MANENDAM

→ Cette maison avait jadis été rompue et réduite à des ruines. Maintenant elle est éclatante, entièrement décorée de métaux variés, et voici que sa gloire s'étend plendit comme le soleil sur le monde, et voici que sa gloire s'étend de l'aube à la nuit. Vierge Marie, Pascal, honorable évêque, a fondé pour toi, avec joie, ce palais qui demeurera pour les siècles».

Là comme à Sainte-Praxède, c'est d'abord l'œuvre offerte qui est mise au premier rang, son état de délabrement puis sa réfection et l'éclat de son décor. *Ista domus est*



le début d'un vers d'Alcuin, le *varis decorata metallis* est aussi à Sainte-Pastore Alcuin et Micon de Saint-Riquier emploient également *rutilat*. L'auteur n'a pu le voir que dans le manuscrit de Saint-Riquier. *Tetra Nox* est une expression de Lucrèce reprise à la fin du VIII^e siècle par Paul Diaque pour le tombeau de Fortanat à Sainte-Hilaire-le-Grand de Poitiers. La mention du fondateur (*condidit aulam*) est ici discrète.

Doc. 34 Pascal I^{er} a encore renouvelé l'antique église Sainte-Cécile-au-Trastevere, après avoir fait transporter les reliques de Cécile, de saint Valérien son époux, de Tiburce et Maxime, leurs amis martyrisés avec eux, et de deux papes Urbain et Lucius. La mosaïque de l'abside représentant le Christ, avec à sa droite Paul, Cécile et Lucius, la Valérien, Agathe. Au-dessus du Christ figure le monogramme de Pascal. L'inscription comprend trois et non plus deux vers, qui ne répondent pas à une exacte métrique

HÆC DOMUS AMPLA MICAT VARIS FABRICATA METALLIS
 QUILM QUAE FUERAT CONTRACTA SUB TEMPORE PRISCO
 CONDIDIT IN MELIUS PASCHALIS PRAESUL OPIMUS
 HANC AULAM DOMINI FORMANS FUNDAMINE CLARO
 AUREA GEMMATIS RESONANT HÆC DINDIMA TEMPLI
 LAETUS AMORE DEI CONIUNXIT CORPORA SANCTA
 CECILIAE ET SOCIIS RUTILAT HIC FLORE IUVENTUS
 QUAE PRIDEM IN CRUPTIS PALISABANT MEMBRA BEATA
 ROMA RESULTAT OVANS SEMPER ORNATA PER EVM

« Cette vaste demeure brille, formée de métaux variés, jadis détruite sous un temps ancien. Evêque splendide, Pascal a fondé en mieux ce palais du Seigneur, qui sont les pierres précieuses du temple. Ce Dindyme d'or retentit de ceux Pascal a réuni à la fleur de leur jeunesse —, dont les membres saints reposaient jadis dans les catacombes. Rome bondit de joie d'être par eux ornée toujours pour

L'œuvre est une fois de plus au premier plan, ainsi que la réunion par le pape des corps saints recueillis dans les catacombes de la voie Appienne. Le commanditaire n'est directement concerné que par trois vers sur neuf. Le commanditaire est mentionné dans les inscriptions précédentes; *praesul*, *condidit aulam*, *micat varis fabricata metallis*, et a pu trouver le *tempore prisco* dans Virgile l'*ampla domus* et le *flore juvenem* dans Ovide, montagne de Phrygie où se trouvait un temple dédié à Cybèle, à ce texte un air savant. En même temps, on note la maladresse de la langue, puisque cinq vers ont un pied de trop, et on relève nombre de fautes de métrique et de grammaire, ainsi que des constructions aberrantes qui rendent la traduction approxi-

native (vers 7 par exemple).

Dans la crypte de Sainte-Cécile, au dos d'un remploi antique, se trouve une nouvelle inscription à la gloire de ces admirables protecteurs de Rome que sont les martyrs, après le rappel de la rénovation de l'église par Pascal I^{er}:

✠ HANC PIEDI ZELO PASCHALIS PRIMUS AB IMO
 ECCLESIAM RENOVANS DUM CORPORA SACRA REQUIBIT
 ELEVAT INVENTUM VENERANDO MARTYRIS ALME
 CECILIE CORPUS HOC ILLUD MARMORE CONDENS
 LUCIUS URBANUS HUIUS PONTIFICES SOCIANTUR (feuille de lierre)
 VIRQUE DEI TESTES TYBURTI VALERIANE
 MAXIME CUM DOCTIS CONSORTIA DIGNA TENETS
 HOS COLIT EGREGIOS DEVOTE PROMA PATRONOS

« Dans le zèle de sa foi Pascal premier rénove entièrement cette église. Alors qu'il cherche les corps sacrés, il trouve le corps de la sainte martyre Cécile et qu'il cherche avec vénération l'élevation, la plaçant dans ce marbre. Les pontifes en fait avec vénération l'élevation, la plaçant dans ce marbre. Les pontifes Lucius, Urbain lui sont associés. Et vous témoins de Dieu, Tiburce, Valérien, soyez leur dignement réunis. Rome avec dévotion vénère ces admirables patrons ».

Au Museo sacro Vaticano, on conserve un reliquaire d'argent en forme de croix, avec scènes de la vie de Jésus-Christ. Une inscription encadre la Cène au centre: PASCHALIS EPISCOPUS PLEBI DEI FIERI JUSSIT. « Pascal évêque, au peuple de Dieu, a ordonné de la faire ». La référence est évidente à la mosaïque de l'arc triomphal de Sainte-Marie-Majeure au temps de Sixte (432-440): XYSTUS EPISCOPUS PLEBI DEI, une expression que l'on trouvera aussi à l'oratoire Saint-Jean-Baptiste du Latran sous le pape Hilaire (461-468), à Saint-Etienne au temps de Félix (523-530), à Saint-Pancrace sous Honorius (625-638), à Saint-Paul sous Léon III à la fin du VIII^e siècle, à Porto, et plus tard à la cathédrale de Salerne au XII^e siècle. On ne trouve le *fieri jussit* qu'à partir du VII^e siècle.

Au même musée, un autre reliquaire en forme de croix, décoré cette fois de scènes de la Vierge, porte sur les côtés l'inscription suivante:

ACCIPERE QUAESO DOMINA MEA REGINA MUNDI
 HOC VEXILLUM CRUCIS QUOD TIBI PASCHALIS EPISCOPUS OPTULIT

« Reçois, je te prie, ma dame, reine du monde, cet étendard de la croix que l'évêque Pascal t'a offert ».

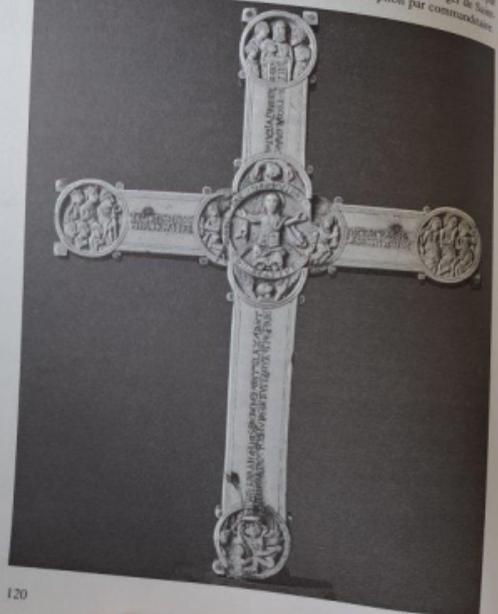
On est là encore proche de la métrique, avec des erreurs au départ, mais abandon de tout effort de versification à la fin. On trouve chez Alcuin l'expression *vexillum sublime* qu'à la fin, avec le verbe *offerre*. On pourrait encore ajouter à ce dossier sur Pascal I^{er} majeur de Sainte-Marie-Majeure, mentionnant chacune le nom de Pascal.

■ R. Favreau, «Les commanditaires dans les inscriptions du haut Moyen Âge occidental», *Committenti e produzione artistico-letteraria nell'alto medioevo occidentale*, Spolète, 1992, p. 681-727 (*Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, 39, 1991).

2. Le commanditaire célébré plus que l'œuvre

Il existe d'autres dossiers de commanditaires comparables à celui de Pascal I^{er} l'exemple ceux de l'empereur Henri II, de Bertward d'Hildesheim, de Suger de Saint-Denis. Mais, le plus souvent, on ne conserve qu'une inscription par commanditaire.

Fig. 23a



120

La croix de dame Gunhild, en ivoire de morse (vers 1075), en est un bon exemple. Conscrite au Nationalmuseet de Copenhague, elle pourrait être un travail anglo-saxon (Anders Baeksoed, *Danske Indskrifter...* Copenhague, 1968, p. 34-35, fig. 1-6, John Beckwith, *Ivory Carvings in Early Medieval England*, Londres, 1972, p. 127, n° 43, fig. 82-83; Adolf Goldschmidt, *Die Elfenbeinskulpturen XI-XIII. Jahrhundert...*, t. III, p. 35-36, pl. 43-44). Le Christ en croix a disparu, mais il reste le titulus, IESUS NAZARENUS REX JUDAEORUM, et quatre médaillons au bout de chaque bras de la croix, VITA (en haut), MORIS (en bas), ECCLESIA SANCTA (à gauche), SYNAGOGA (à droite). Au revers (fig. 23a) le Christ, au centre, entre A et G, est dans un cercle autour duquel on lit: «VENITE MANUS MEAS ET PEDIAS MEOS DICTI DOMINUS, «Voyez mes mains et mes pieds, Seigneur» (Luc, XXIV, 39). Sur le bras horizontal est gravé, à gauche: VENITE BENE-FACTI PATRIS MEI, « Venez les bénis de mon Père », et à droite: DICTITTE A ME MALE-FACTI IN AGNAM UT REFRIGERET LINGUAM MEAM), «Abraham, mon père, aie pitié de moi et envoie Lazare tremper le bout de son doigt dans l'eau pour rafraîchir ma langue» (Luc, XVI, 24). On a donc ici, d'une part, l'évocation du Jugement dernier au célèbre chapitre XXV de Matthieu, de l'autre celle de la parabole du mauvais riche et du mendiant Lazare: à leur mort, Lazare se retrouve dans le sein d'Abraham riche et le riche, qui lui a refusé l'aumône, supplie Abraham de lui envoyer Lazare pour le rafraîchir de son doigt trempé dans l'eau. Sur les bords de la croix une inscription concentrique et celle qui a commandé l'œuvre et celui qui l'a réalisée:

Fig. 23b-c



QUI ME CERNIT . PRO HELENA . MAGNI . SUENONIS REGIS, FILIA. CHRISTUM. ORET.
QUE ME AD MEMORIAM DOMINICE PASSIONIS PARARI FECERAT

«Que quiconque me voit prie le Christ pour Hélène, fille du grand roi Suénon, qui m'avait fait réaliser en mémoire de la Passion du Seigneur».

Fig. 23a



QUI IN CHRISTUM CRUCIFIXUM CREDUNT LIUTEGERI MEMORIAM. ORANDO
FACIANT, QUI ME SCULPSE RAT, ROGATU HELENE QUE ET GUNHILD VOCATUR
«Que ceux qui croient dans le Christ crucifié fassent mémoire dans leurs prières
de Liutger, qui m'avait sculpté à la demande d'Hélène, qui est appelée aussi
Gunhild».

La donatrice est de rang illustre, puisqu'elle se dit fille du roi Suénon le Grand, et qu'elle était nièce de Chui, roi d'Angleterre. Elle a fait réaliser cette croix en «mémoire de la Passion», ce qui rappelle la prière du canone de la messe, *unde et memores... Domini nostri beatae Passionis*. Elle a choisi le nom d'Hélène évidemment en rapport avec la mère de Constantin qui découvre la Vraie croix, et son nom scandinave n'est donné (en latin et en runes) que dans l'inscription de l'artiste. Le choix du programme qui accompagnent les inscriptions est sans doute son fait. Elle a eu de «grands biens» comme le riche, mais elle veut bien les utiliser, afin qu'au jour du jugement elle se trouve parmi «les bénis du Père», dans «le sein d'Abraham» comme le mendiant Lazare. Pour cela, elle compte sur cette œuvre qu'elle a fait réaliser et sur les prières de ceux qui verront la croix. Le sculpteur Liutger indique la commande d'Hélène-Gunhild et demande lui aussi des prières avec les mêmes mots de *memoria et orare* qui renvoient au vocabulaire paulinien (Éphésiens, I, 16; Philippiens, I, 3; I Thessal., I, 2; Philémon, 4). On connaît un chanoine de Lund du nom de Liutger dans la seconde moitié du XI^e siècle, mais à cette époque beaucoup d'objets d'orfèvrerie et de reliques ont été importés au Danemark à partir des abbayes d'Ely et de Peterborough, et la croix pourrait être d'origine anglo-saxonne. Hélène-Gunhild est morte en 1076. L'inscription des bords de la croix met d'abord en relief la donatrice et le sculpteur puisque l'œuvre n'est représentée que par le *me*. On retiendra qu'on ne vante pas la beauté de l'œuvre mais qu'elle est d'abord présentée comme la croix du Seigneur, et que l'inscription de la donation d'Hélène-Gunhild ne peut être dissociée du programme iconographique (et des inscriptions qui le commentent) dans lequel elle s'insère étroitement.

Doc. 37 En 1962, on a retrouvé, en remploi dans une maçonnerie, retourné, le tympan roman qui provenait, semble-t-il, de l'église Saint-Michel d'Olbin dans le faubourg

de Wrocław (Breslaw). Il a été dès lors transporté au Musée de l'Architecture et de la reconstruction de Wrocław. Un dessin et une gravure sur cuivre du XVIII^e siècle permettent de restituer la partie détruite de l'inscription (les inscriptions ont été publiées par Kazimierz Ciochanowski, *Epigraphia románica...*, p. 23-28, p. 119-121; et présentées dans *Słuka Polska...*, dir. Michał Walskiego, 4, II, p. 450 [il.] et 783 [texte]), elles ont fait l'objet d'un excellent mémoire de Tomasz Płociennik, *Quotidies remarques à propos de l'inscription du tympan de Iaxa*, Université de Poznań, 1994). Au centre trône le Christ, dans une mandorle sur laquelle est gravée l'inscription:

Fig. 24



JANEA. SUM. VITE. PER. ME. QUICUMQUE. VENITE.

«Je suis la porte de vie, que chacun par moi vienne».

Au-dessus du Christ, on lit la première et la dernière lettre de l'alphabet grec (Α Ω), renvoi à l'Apocalypse (I, 8; XXI, 6; XXII, 13). Sur le livre tenu par le Christ est écrite la réponse de Dieu à Moïse: EGO SUM QUI SUM, «Je suis qui je suis» (Exode, XIII, 14). A la droite du Christ, sont représentés le prince Boleslas (BOLEZLAUS) qui tient la maquette d'un bâtiment (BITOM), et son fils Lestec (LESTEC). A la gauche du Christ, un homme tient une maquette d'église et est suivi d'une femme agenouillée (AGATHA). Autour de l'arc du tympan on a gravé:

[AD HANC NOVELLAM DU]X. FERT. SUA DONA CAPELLAM
QUE FERT JACXO DEUS SUSCIPE TEMPLA.PIUS

«Le duc porte ses dons à cette nouvelle chapelle.
Dieu miséricordieux, accepte le temple que porte Iaxa».

Si le Christ est le centre du tympan, «la porte de vie» comme le dit l'inscripteur, qui l'on trouve déclinée en des formes très proches dans maintes autres œuvres romanes (R. Favreau, «Le thème épigraphique de la porte», dans *Cahiers de l'Association méditerranéenne*, 34, 1991, p. 267-279), il est aussi celui auquel les donateurs offrent leurs offrandes. A gauche, pour le spectateur, on voit le prince de la dynastie boleslavite IV (1121/1122-1173) et son plus jeune fils, Leszek (après 1169-1186), qui nait ont émis diverses hypothèses à propos de l'axe, le donateur de l'épouse occidentale dite Stodorana. La femme derrière lui est appelée «Agathe», non que l'épouse de l'axe ait été plutôt dénommée Béatrice. Le tympan doit se situer après le mort du fils aîné de Boleslav (1122) non représenté ici, et dans les années qui suivent immédiatement. Une autre inscription rapporte que le mariage fut terminé après sa mort par son épouse.

Il faut souligner le soin apporté aux inscriptions, hexamètre léonin riche dans le pentamètre, à l'arc du tympan. Les inscriptions métriques de fondation du XII^e et XIII^e siècles: Bad Herrenalb, Moosburg, Sangerhausen, Iken, et probablement Zylfich et Worms, en Allemagne, tympans de Notre-Dame-des-Sables de Wroclaw et de la Sainte-Trinité et Notre-Dame à Strzelon en Pologne, Layrac, Conat et Lavoute-Chilhac en France, Neuchâtel à Strzelon en Pologne, Layrac, léonins (simple et riche) du tympan de Mervilliers en France, et le tympan de San Clemente a Casauria en Italie où l'abbé Leonas offre sa nouvelle église à saint tympans aux donateurs, il faudrait faire aussi le relevé des tympans de fondation avec des inscriptions non métriques, par exemple le tympan de Millstatt en Autriche vers 1170.

Dans les inscriptions relatives aux commanditaires, on peut distinguer deux attitudes. La plus ancienne privilégie l'acte d'offrir et l'offrande, la seconde met d'abord en valeur la personne du donateur, attitude qui l'emportera de plus en plus. La promesse, la seconde traduit une piété plus individuelle. Dans les deux cas, le commanditaire compte sur son geste mériter le salut, gagner des mérites pour la vie future. Cette intention non se s'exprime pas toujours expressément dans les plus anciennes inscriptions (mais la liturgie à laquelle elles se réfèrent l'exprime), est soulignée au contraire fortement dans le second cas. On tiendra compte aussi de la forme du texte, de l'emplacement de l'inscription, du contexte iconographique.

B. Les artistes

1. Orientation méthodique et bibliographique

Les questions qui peuvent se poser au sujet de ceux qui ont réalisé une œuvre sont du même ordre que celles qui concernaient les commanditaires.

Il y a un grand des noms peut s'avérer précieuse. On pense ainsi que l'auteur d'or de romanes (R. Favreau, «Le thème épigraphique de la porte», dans *Cahiers de l'Association méditerranéenne*, 34, 1991, p. 267-279), il est aussi celui auquel les donateurs offrent leurs offrandes. A gauche, pour le spectateur, on voit le prince de la dynastie boleslavite IV (1121/1122-1173) et son plus jeune fils, Leszek (après 1169-1186), qui nait ont émis diverses hypothèses à propos de l'axe, le donateur de l'épouse occidentale dite Stodorana. La femme derrière lui est appelée «Agathe», non que l'épouse de l'axe ait été plutôt dénommée Béatrice. Le tympan doit se situer après le mort du fils aîné de Boleslav (1122) non représenté ici, et dans les années qui suivent immédiatement. Une autre inscription rapporte que le mariage fut terminé après sa mort par son épouse.

Il y a un grand des noms peut s'avérer précieuse. On pense ainsi que l'auteur d'or de romanes (R. Favreau, «Le thème épigraphique de la porte», dans *Cahiers de l'Association méditerranéenne*, 34, 1991, p. 267-279), il est aussi celui auquel les donateurs offrent leurs offrandes. A gauche, pour le spectateur, on voit le prince de la dynastie boleslavite IV (1121/1122-1173) et son plus jeune fils, Leszek (après 1169-1186), qui nait ont émis diverses hypothèses à propos de l'axe, le donateur de l'épouse occidentale dite Stodorana. La femme derrière lui est appelée «Agathe», non que l'épouse de l'axe ait été plutôt dénommée Béatrice. Le tympan doit se situer après le mort du fils aîné de Boleslav (1122) non représenté ici, et dans les années qui suivent immédiatement. Une autre inscription rapporte que le mariage fut terminé après sa mort par son épouse.

Il y a un grand des noms peut s'avérer précieuse. On pense ainsi que l'auteur d'or de romanes (R. Favreau, «Le thème épigraphique de la porte», dans *Cahiers de l'Association méditerranéenne*, 34, 1991, p. 267-279), il est aussi celui auquel les donateurs offrent leurs offrandes. A gauche, pour le spectateur, on voit le prince de la dynastie boleslavite IV (1121/1122-1173) et son plus jeune fils, Leszek (après 1169-1186), qui nait ont émis diverses hypothèses à propos de l'axe, le donateur de l'épouse occidentale dite Stodorana. La femme derrière lui est appelée «Agathe», non que l'épouse de l'axe ait été plutôt dénommée Béatrice. Le tympan doit se situer après le mort du fils aîné de Boleslav (1122) non représenté ici, et dans les années qui suivent immédiatement. Une autre inscription rapporte que le mariage fut terminé après sa mort par son épouse.

Il y a un grand des noms peut s'avérer précieuse. On pense ainsi que l'auteur d'or de romanes (R. Favreau, «Le thème épigraphique de la porte», dans *Cahiers de l'Association méditerranéenne*, 34, 1991, p. 267-279), il est aussi celui auquel les donateurs offrent leurs offrandes. A gauche, pour le spectateur, on voit le prince de la dynastie boleslavite IV (1121/1122-1173) et son plus jeune fils, Leszek (après 1169-1186), qui nait ont émis diverses hypothèses à propos de l'axe, le donateur de l'épouse occidentale dite Stodorana. La femme derrière lui est appelée «Agathe», non que l'épouse de l'axe ait été plutôt dénommée Béatrice. Le tympan doit se situer après le mort du fils aîné de Boleslav (1122) non représenté ici, et dans les années qui suivent immédiatement. Une autre inscription rapporte que le mariage fut terminé après sa mort par son épouse.

Il y a un grand des noms peut s'avérer précieuse. On pense ainsi que l'auteur d'or de romanes (R. Favreau, «Le thème épigraphique de la porte», dans *Cahiers de l'Association méditerranéenne*, 34, 1991, p. 267-279), il est aussi celui auquel les donateurs offrent leurs offrandes. A gauche, pour le spectateur, on voit le prince de la dynastie boleslavite IV (1121/1122-1173) et son plus jeune fils, Leszek (après 1169-1186), qui nait ont émis diverses hypothèses à propos de l'axe, le donateur de l'épouse occidentale dite Stodorana. La femme derrière lui est appelée «Agathe», non que l'épouse de l'axe ait été plutôt dénommée Béatrice. Le tympan doit se situer après le mort du fils aîné de Boleslav (1122) non représenté ici, et dans les années qui suivent immédiatement. Une autre inscription rapporte que le mariage fut terminé après sa mort par son épouse.

Il y a un grand des noms peut s'avérer précieuse. On pense ainsi que l'auteur d'or de romanes (R. Favreau, «Le thème épigraphique de la porte», dans *Cahiers de l'Association méditerranéenne*, 34, 1991, p. 267-279), il est aussi celui auquel les donateurs offrent leurs offrandes. A gauche, pour le spectateur, on voit le prince de la dynastie boleslavite IV (1121/1122-1173) et son plus jeune fils, Leszek (après 1169-1186), qui nait ont émis diverses hypothèses à propos de l'axe, le donateur de l'épouse occidentale dite Stodorana. La femme derrière lui est appelée «Agathe», non que l'épouse de l'axe ait été plutôt dénommée Béatrice. Le tympan doit se situer après le mort du fils aîné de Boleslav (1122) non représenté ici, et dans les années qui suivent immédiatement. Une autre inscription rapporte que le mariage fut terminé après sa mort par son épouse.

Il y a un grand des noms peut s'avérer précieuse. On pense ainsi que l'auteur d'or de romanes (R. Favreau, «Le thème épigraphique de la porte», dans *Cahiers de l'Association méditerranéenne*, 34, 1991, p. 267-279), il est aussi celui auquel les donateurs offrent leurs offrandes. A gauche, pour le spectateur, on voit le prince de la dynastie boleslavite IV (1121/1122-1173) et son plus jeune fils, Leszek (après 1169-1186), qui nait ont émis diverses hypothèses à propos de l'axe, le donateur de l'épouse occidentale dite Stodorana. La femme derrière lui est appelée «Agathe», non que l'épouse de l'axe ait été plutôt dénommée Béatrice. Le tympan doit se situer après le mort du fils aîné de Boleslav (1122) non représenté ici, et dans les années qui suivent immédiatement. Une autre inscription rapporte que le mariage fut terminé après sa mort par son épouse.

Il y a un grand des noms peut s'avérer précieuse. On pense ainsi que l'auteur d'or de romanes (R. Favreau, «Le thème épigraphique de la porte», dans *Cahiers de l'Association méditerranéenne*, 34, 1991, p. 267-279), il est aussi celui auquel les donateurs offrent leurs offrandes. A gauche, pour le spectateur, on voit le prince de la dynastie boleslavite IV (1121/1122-1173) et son plus jeune fils, Leszek (après 1169-1186), qui nait ont émis diverses hypothèses à propos de l'axe, le donateur de l'épouse occidentale dite Stodorana. La femme derrière lui est appelée «Agathe», non que l'épouse de l'axe ait été plutôt dénommée Béatrice. Le tympan doit se situer après le mort du fils aîné de Boleslav (1122) non représenté ici, et dans les années qui suivent immédiatement. Une autre inscription rapporte que le mariage fut terminé après sa mort par son épouse.

Il y a un grand des noms peut s'avérer précieuse. On pense ainsi que l'auteur d'or de romanes (R. Favreau, «Le thème épigraphique de la porte», dans *Cahiers de l'Association méditerranéenne*, 34, 1991, p. 267-279), il est aussi celui auquel les donateurs offrent leurs offrandes. A gauche, pour le spectateur, on voit le prince de la dynastie boleslavite IV (1121/1122-1173) et son plus jeune fils, Leszek (après 1169-1186), qui nait ont émis diverses hypothèses à propos de l'axe, le donateur de l'épouse occidentale dite Stodorana. La femme derrière lui est appelée «Agathe», non que l'épouse de l'axe ait été plutôt dénommée Béatrice. Le tympan doit se situer après le mort du fils aîné de Boleslav (1122) non représenté ici, et dans les années qui suivent immédiatement. Une autre inscription rapporte que le mariage fut terminé après sa mort par son épouse.

Il y a un grand des noms peut s'avérer précieuse. On pense ainsi que l'auteur d'or de romanes (R. Favreau, «Le thème épigraphique de la porte», dans *Cahiers de l'Association méditerranéenne*, 34, 1991, p. 267-279), il est aussi celui auquel les donateurs offrent leurs offrandes. A gauche, pour le spectateur, on voit le prince de la dynastie boleslavite IV (1121/1122-1173) et son plus jeune fils, Leszek (après 1169-1186), qui nait ont émis diverses hypothèses à propos de l'axe, le donateur de l'épouse occidentale dite Stodorana. La femme derrière lui est appelée «Agathe», non que l'épouse de l'axe ait été plutôt dénommée Béatrice. Le tympan doit se situer après le mort du fils aîné de Boleslav (1122) non représenté ici, et dans les années qui suivent immédiatement. Une autre inscription rapporte que le mariage fut terminé après sa mort par son épouse.

□ Le verbe est très souvent fecht (130 exemples à partir d'un premier relevé), mais on trouve aussi celavit, complevit, composuit, constituit, construxit, edificavit, effecit, excolpsit, fabricavit, paravit, pinxit, refecit, sculptis...

□ On trouve le nom des artistes aux emplacements les plus divers: façade, chœur, tailleur de chapiteau, reliquaire ou autre objet liturgique, etc. Wolfoino se présente en face de saint Ambroise sur l'autel d'or de Saint-Ambroise de Milan (IX^e siècle). Robertus inscrit son nom sur le tailleur d'un chapiteau du chœur de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers (XII^e siècle). Frère Hugues d'Oignies grave son nom autour du pied d'un calice du trésor du couvent des Sœurs de Notre-Dame à Namur (XIII^e siècle).

□ Il faut enfin étudier le contenu de l'inscription et sa forme, chaque fois que le texte est assez développé, ce qui se présente plutôt à partir de l'époque romane, et en particulier en Italie.

C'est le plus souvent par les inscriptions que l'on connaît les noms des artistes, et on peut en aligner des centaines. A. Diel en a relevé 430 pour l'Italie jusqu'au début du Trecento. Déjà, en 1844, Didron écrivait que l'on connaissait les noms de 179 architectes ou ingénieurs qui avaient travaillé à la cathédrale de Milan de 1386 à 1832.

* La bibliographie, dont on ne donne ici qu'une sélection, est considérable. Artistes, artisans et production artistique au Moyen Age, colloque international (Rennes, 1983), éd. X. Barral i Altet, I. Les hommes, Paris: Picard, 1986, 613 p.

Peter Cornelius Claussen, «Früher Künstlerstolz mittelalterliche Signaturen als Quelle der Kunstsoziologie», dans *Bauwerk und Bildwerk in Hochmittelalter. Anschauliche Beiträge zur Kultur- und Sozialgeschichte*, Giessen: Anabas Verlag, 1981, p. 7-34 (Kunstwissenschaftlichen Untersuchungen des Ulmer Vereins, *Verband für Kunst- und Kulturwiss.*, 11); «Künstlerinschriften», dans *Ornamenta ecclesiae, Kunst und Künstler der Romanik*, Cologne: Schnütgen-Museum, 1985, t. I, p. 263-276; «Nachrichten von den Antipoden oder der mittelalterliche Künstler über sich selbst», dans *Der Künstler über sich in seinem Werk*, éd. Matthias Winner, s.l., 1992 (Acta humaniora), p. 19-54.

Didron, «Artistes du Moyen Age», dans *Annales archéologiques*, 1, 1844, p. 76-82.

Albert Diel, «In arte peritus. Zur Topik mittelalterlicher Künstlerinschriften in Italien bis zur Zeit Giovanni Pisanos», dans *Römische historische Mitteilungen*, 29, 1987, p. 75-125; «Künstlerinschriften als Quelle für Status und Selbstverständnis von Jahrhunderten», dans *Studien zur Geschichte der europäischen Skulptur im 12./13. Jahrhundert*, éd. Herbert Beck et Kerstin Hengevoß-Dürkop, au t. I, Text, Francfort: Liebieghaus, 1994, p. 175-191, et au t. II [planches], p. 63-70 (*Schriften des Liebieghauses*).

Johann Michael Fritz, *Goldschmiedekunst der Gotik in Mitteleuropa*, Munich: Verlag C.H. Beck, 1982.
Aux p. 340-345 («Inschriften und Signaturen»), relevé de 86 inscriptions et 36 signatures.

Lech Kalinowski, «O nowo odkrytych inskrypcjach na drzwiach Gnieznieńskich», dans *Michał Walicki. Drzwi Gnieznieńskie*, t. II, Wrocław, 1959, p. 392-409 (*Planetywny Instytut Sztuki*).

Eugène Lefèvre-Pontalis, «Répertoire des architectes, maçons, sculpteurs, charpentiers et ouvriers français au XI^e et au XII^e siècles», dans *Bulletin monumental*, 1911, p. 423-468.

Otto Lehmann-Brockhaus, *Lateinische Schriftquellen zur Kunst in England...* et *Schriftquellen zur Kunstgeschichte des XI. und XII. Jahrhunderts für Deutschland, Lotharingen und Italien*, Berlin, 1938.

Fernand de Mély, «Nos vieilles cathédrales et leurs maîtres d'œuvre», dans *Revue archéologique*, 5^e sér., 11, 1920, p. 290-362, et 13, 1921, p. 77-107; «Signatures de primitifs. XI^e-XII^e siècles, de Clony à Compostelle», dans *Gazette des Beaux-Arts*, 66, 1924, 2^e semestre, p. 1-24.

Victor Mortet, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au moyen âge XI^e-XII^e siècles*, Paris, 1911, LXV-515 p. (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire), id. et p. (Collection de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au moyen âge XI^e-XIII^e siècles), Paris, 1929, XXXII-407 p. (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire), Rééd. avec présentation de Léon Pressouyre et mise à jour bibliographique, Paris: Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1995, 1100 p. (Formats, 15).

Jean-Baptiste de Rossi, «Raccolta di iscrizioni romane relative ad artisti ed alle loro opere nel medio evo», dans *Bollettino di archeologia cristiana*, ser. 5, 1891, p. 73-101.

Piotr Skubiszewski, «L'intellectuel et l'artiste face à l'œuvre à l'époque romane», dans *Le travail au Moyen Age, une approche interdisciplinaire, actes du colloque international (Louvain-la-Neuve, 21-23 mai 1987)*, Louvain-la-Neuve: Institut Etudes médiévales de l'Université catholique, 1990 (Textes, Etudes, Congrès, 10), p. 263-321.

Henri Stein, *Les architectes des cathédrales gothiques*, Paris, 1909, 126 p., 24 pl.

H. Vollmer, «Künstlersignaturen», dans *Die Kunst*, 21, 1910.

2. Exemples

Les noms d'artistes sont beaucoup moins nombreux que ceux des commanditaires. Doc. 38 pour la période antérieure au XII^e siècle, et les inscriptions qui les concernent sont généralement brèves.

Une inscription de San Miguel de Villatuerta (José Esteban Uranga et Francisco Iñiguez Almech, *Arte medieval navarro*, t. I, *Arte prerrománico*, Pampelune: Ed. Aranzadi, 1971, p. 115-117, pl. 50; Luis-Maria de Lojendio, *Navarre romane*, La Pierre-qui-Vire: Zodiaque, 1967, p. 147-148 [La nuit des temps, 26]), aujourd'hui au Musée de la Navarre à Pampelune, en offre un bon exemple.

Fig. 25



(rebord:) IN DEI NOMINE FAMU[LO] DOMINI SANCTI MIKAELE DOMINO SANCTO
(texte principal:) IN NOMINE DOMINI NOSTRI JHESU CHRISTI

SANCTI MIKAELE DOMINO BLASCO

DOMINO SANCTO ACTO NOMEN MAG

ESTRI QUI FECIT, BELENGERES

(dans le cadre:) ESCRIPSI

(rebord:) «Au nom de Dieu, au temps du seigneur Sanche serviteur du seigneur saint Michel.

(texte principal:) Au nom de Notre Seigneur Jésus Christ, de saint Michel, au temps du seigneur Blasco et du seigneur Sanche. Acto est le nom du maître qui a fait. Belengeres.

(dans le cadre:) J'ai écrits.

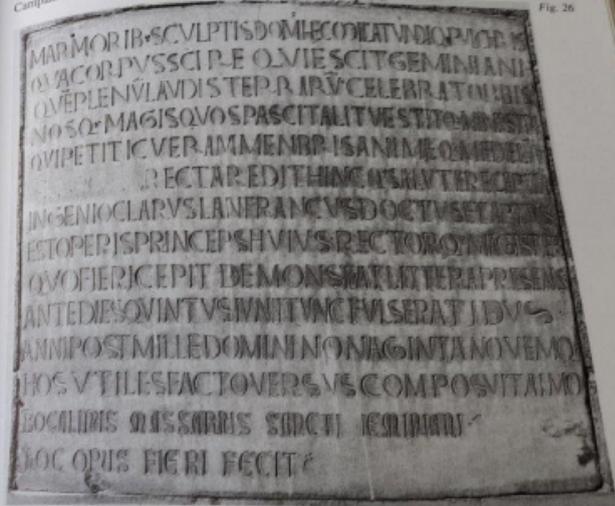
La forme (écriture, langue) est médiocre, alors même qu'il y a un réel souci de présentation et de solennité dans le cadre orné et l'invocation *In nomine domini nostri Jhesu Christi* si fréquente dans les Actes des apôtres et les lettres apostoliques (par exemple Col. III, 17). Les savants se partageant sur la date du texte, car on connaît un roi de Navarre du nom de Sanche et un évêque de Pampelune du nom de Blasco aussi bien dans les années 970 qu'entre 1067 et 1076. Écriture et langue semblent plutôt reporter au X^e siècle. L'auteur est qualifié de maître, sous la forme *magister*, qu'on rencontre seulement aux VII^e et VIII^e siècles (à Ferentillo et à Savigliano en Italie), alors que la forme *magister* se rencontre aux IX^e et X^e siècles et, des dizaines de fois aux XII^e et XIII^e siècles. Le verbe *fecit* est celui qui est le plus fréquent pour l'auteur et signifie beaucoup plus souvent «a fait» que «a fait faire». Il est rare, en revanche, d'avoir le nom de celui qui a écrit l'inscription. Ce n'est qu'en Espagne que cette pratique n'est pas exceptionnelle puisqu'on la trouve à Sangoñedo, Fuentes, Santa Maria de Iguacel, Santiago de Peñalba, San Pedro de Villanueva, Pailampa, San Miguel de Escalada,

Villanueva de Laciana, Santisabier de Fela, alors qu'ailleurs on a des exemples isolés (sur un colatum de 712 en Lombardie, un tympan à Amesguin en Bourgogne).

L'Italie est par excellence le pays où les artistes ont eu la position la plus remarquable dans la société, si l'on considère les inscriptions des XII^e et XIII^e siècles.

En tête d'une riche série viennent les noms du maître d'œuvre de la cathédrale de Modène, Lanfranc, et du sculpteur Wiligelmo sur le même chantier de la fin du XI^e et du début du XII^e siècle. À l'extérieur du chevet, une inscription sur un marbre de grandes dimensions (109 cm x 121,5 cm) célèbre l'édifice et son saint patron, et donne la date du début du travail de Lanfranc et des mérites de Wiligelmo, *Il duomo di Modena*, Modène-Panini, 1984; étude d'Augusto Campana sur «La testimonianza delle iscrizioni», p. 363-403.

Fig. 26



MARMORIBUS SCULPTIS DOMUS HEC MICAT UNDIQUE PULCHRIS .

QUA CORPUS SANCTI REQUIESCIT GEMINIANI .

QUEM PLENUM LAUDIS TERRARUM CELEBRAT ORBIS .

« Alors que les Génaeux sont sur leur triomphant, le Cancer amorce la montée de son déclin. Parmi les sculpteurs combien es-tu digne d'honneur, la sculpture main-tenant respelndit, Wilhelm».

DEUM GEMINI CANCER / 21 CURSUM CONSEDIT / 31 OVANTES IDIBUS / 41 IN QUINTIS / 51 MENSIIS MILLE DEI / 61 CARNIS MONOS CENT / 71 LUM MINUS / 81 ISTA DOMUS CLARI / 91 FUNDATUR GEMINA / 101 IN INTER SCULTORES / 1110 SIS DIGNUS ONORE C / 121 ART SCULPTURA NUL / 131 WILGELM TVA

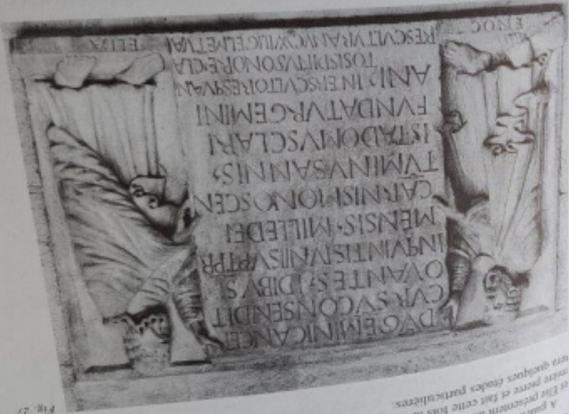


Fig. 27

« Alors que les Génaeux sont sur leur triomphant, le Cancer amorce la montée de son déclin. Parmi les sculpteurs combien es-tu digne d'honneur, la sculpture main-tenant respelndit, Wilhelm».

DEUM GEMINI CANCER / 21 CURSUM CONSEDIT / 31 OVANTES IDIBUS / 41 IN QUINTIS / 51 MENSIIS MILLE DEI / 61 CARNIS MONOS CENT / 71 LUM MINUS / 81 ISTA DOMUS CLARI / 91 FUNDATUR GEMINA / 101 IN INTER SCULTORES / 1110 SIS DIGNUS ONORE C / 121 ART SCULPTURA NUL / 131 WILGELM TVA

Fig. 28

« Alors que les Génaeux sont sur leur triomphant, le Cancer amorce la montée de son déclin. Parmi les sculpteurs combien es-tu digne d'honneur, la sculpture main-tenant respelndit, Wilhelm».

« Alors que les Génaeux sont sur leur triomphant, le Cancer amorce la montée de son déclin. Parmi les sculpteurs combien es-tu digne d'honneur, la sculpture main-tenant respelndit, Wilhelm».

DEUM GEMINI CANCER / 21 CURSUM CONSEDIT / 31 OVANTES IDIBUS / 41 IN QUINTIS / 51 MENSIIS MILLE DEI / 61 CARNIS MONOS CENT / 71 LUM MINUS / 81 ISTA DOMUS CLARI / 91 FUNDATUR GEMINA / 101 IN INTER SCULTORES / 1110 SIS DIGNUS ONORE C / 121 ART SCULPTURA NUL / 131 WILGELM TVA

« Alors que les Génaeux sont sur leur triomphant, le Cancer amorce la montée de son déclin. Parmi les sculpteurs combien es-tu digne d'honneur, la sculpture main-tenant respelndit, Wilhelm».

DEUM GEMINI CANCER / 21 CURSUM CONSEDIT / 31 OVANTES IDIBUS / 41 IN QUINTIS / 51 MENSIIS MILLE DEI / 61 CARNIS MONOS CENT / 71 LUM MINUS / 81 ISTA DOMUS CLARI / 91 FUNDATUR GEMINA / 101 IN INTER SCULTORES / 1110 SIS DIGNUS ONORE C / 121 ART SCULPTURA NUL / 131 WILGELM TVA

« Alors que les Génaeux sont sur leur triomphant, le Cancer amorce la montée de son déclin. Parmi les sculpteurs combien es-tu digne d'honneur, la sculpture main-tenant respelndit, Wilhelm».

DEUM GEMINI CANCER / 21 CURSUM CONSEDIT / 31 OVANTES IDIBUS / 41 IN QUINTIS / 51 MENSIIS MILLE DEI / 61 CARNIS MONOS CENT / 71 LUM MINUS / 81 ISTA DOMUS CLARI / 91 FUNDATUR GEMINA / 101 IN INTER SCULTORES / 1110 SIS DIGNUS ONORE C / 121 ART SCULPTURA NUL / 131 WILGELM TVA

« Alors que les Génaeux sont sur leur triomphant, le Cancer amorce la montée de son déclin. Parmi les sculpteurs combien es-tu digne d'honneur, la sculpture main-tenant respelndit, Wilhelm».

DEUM GEMINI CANCER / 21 CURSUM CONSEDIT / 31 OVANTES IDIBUS / 41 IN QUINTIS / 51 MENSIIS MILLE DEI / 61 CARNIS MONOS CENT / 71 LUM MINUS / 81 ISTA DOMUS CLARI / 91 FUNDATUR GEMINA / 101 IN INTER SCULTORES / 1110 SIS DIGNUS ONORE C / 121 ART SCULPTURA NUL / 131 WILGELM TVA

« Alors que les Génaeux sont sur leur triomphant, le Cancer amorce la montée de son déclin. Parmi les sculpteurs combien es-tu digne d'honneur, la sculpture main-tenant respelndit, Wilhelm».

DEUM GEMINI CANCER / 21 CURSUM CONSEDIT / 31 OVANTES IDIBUS / 41 IN QUINTIS / 51 MENSIIS MILLE DEI / 61 CARNIS MONOS CENT / 71 LUM MINUS / 81 ISTA DOMUS CLARI / 91 FUNDATUR GEMINA / 101 IN INTER SCULTORES / 1110 SIS DIGNUS ONORE C / 121 ART SCULPTURA NUL / 131 WILGELM TVA

111. Heinrich Busschausen, *Der Verdammer Altare des Koenigsbergs des Nicolaus von Zerlein*, in: *Die Kunst der Renaissance in Ostpreussen*, Venedig, 1900, 136 p., 52 pl. (col. 100-111).

112. Wacker, «La cathédrale de Tournai», dans *Art de Belgique*, t. 1914, pl. 66-73.

C. L'auteur du texte

1. L'artiste lui-même
 forme, mais on peut avancer plusieurs propositions.

Il est certain que, dans nombre de cas, l'orfèvre, le sculpteur, le peintre a pu rendre élabré le texte de l'inscription. Le mot de Saint-Gall Thomein, «C'est un moine qui a écrit», pointe et musician, et, au dire d'Edmund Cassin S. (*Giulio, M. G. S. Scriptorum*, II, p. 92-97), «il découvrit des vers et des épiques de saint-Gall (CASSINUS SACRISTAE MANU)».

Associé au nom de sainte Marie et à la bibliothèque de Saint-Gall, «Saint Gall peut son pain à l'ours» et, dans les chapitres suivants, nous trouvons «Saint Gall roi sage le Christ enoche d'une guirlande de vers» et une autre de la Vieille à la cathédrale de Metz (NOE PATRIMONIA RIA COLLEGIATU IAIA MIA).

«Ce moine Marie avait tenu carde C'est qui est le don par excellence») son ep- lège le dit d ailleurs. *Viginti similitudo pictor mura arte*.

Doc. 43

A la porte du Zodiaque au sud de l'église de la Sacra di S. Michele on lit Nicolò, pourrait être l'auteur des inscriptions dont il s'agit» ses œuvres.

Vous qui manuscrits sursum vel morte hereticos vos lectore vestris quos descriptis nicholai.

«Vous qui Nicolas»
 hoc opus orantulo servus et aspirator
 hoc opus intendit quousque bonis exit et intravit
 «C'est leuvre demandé à être vu et revu. Que tout homme de bien qui son et qui autre contempne cette œuvre»,
 «FLORES CUM BELLIS COMPARAVISO CREANTIS ILLIS QUAE SEMINA
 «Vous voyez des fleurs entremêlées avec ces bêtes»

Au milieu du portail sud de la cathédrale de Plessance on trouve inscrit un des vers de la Sacra di S. Michele:
 hoc opus intendit quousque bonis exit et intravit
 Au tour du tympan du portail ouest de la cathédrale de Ferrare était gravés deux vers:

«MORIBUS QUAEQUE QUI SCULPTORIBUS HEC SIGNIFICATA
 «C'est-à-dire que les gens qui se rassemblent ici jouent à jamais
 «Qui furent maître de son art qui a sculpté ceci, Nicolaus»
 «Ces deux vers sont raptés presque à l'époque (name, lundant), sous la conduite de Vienne on peut lire»
 «Nicolò a moi seulement écrit les inscriptions qui accompagnent ses sculptures mais à la fin Nicolò, l'artiste maître de son art qui a sculpté ceci»
 «Tous ceux qui se font le poème supérieur des lieux»
 «C'est-à-dire que les gens qui se rassemblent au sein de la sculpture et de la peinture»
 «Nicolò a moi seulement écrit les inscriptions qui accompagnent ses sculptures mais à la fin Nicolò, l'artiste maître de son art qui a sculpté ceci»

2. Celui qui a commandé l'œuvre

Que le commanditaire ait parfois ordonné la réalisation de l'œuvre et fourni les textes, notamment lorsque il s'agit d'un abbé ou d'un évêque connu pour sa culture, ressort des probabilités et même des certitudes. On ne donnera ici que deux exemples.

Hincmar, archevêque de Reims de 845 à 882 (J. Devresse, *Hincmar, archevêque de Reims, 845-882*, Genève, Droz, 1915-1976, 3 vol., 1583 p., 8 cartes, 6 tabl., 7 ill. [*Requis d'histoire éthico-politique*, 29]), a fait réaliser un devant d'autel en or, un grand calice d'or, une patène, des croix, des croquis, des couronnes de lumière, des reliures enriches d'or, pierres précieuses, ivory, un reliquaire.

L'histoire de l'Église de Reims, Fiodord (*Historia Remensis Ecclesiae*, éd. J. Heller et G. Warr, M.G.H., *Scriptores*, t. XIII), Hanover, 1881), mentionne que Hincmar fut également l'auteur des inscriptions qu'on pouvait lire sur ces objets ou dans les églises de Reims. À propos de l'évêque Tilpin, mort vers 795, Fiodord écrit: «Hincmar fit faire pour lui un tombeau et en composa l'inscription» (*hinc fecit tumulum... contra-*

135

prentises, et ad y reseritv auat des verss (his quone vendis miltis) - et le
saints Mari de Deu toujours Virge, Marie
[...]

Mot Hincmar, c'est que, je le presente ces dons [...].
A la suite d'une penitence translatee des reliques de saint Remi, des vers
de saint Remi. Il lui faire un centie pour qu'on puisse voir le nombre de vers
et est mis auant de cette tentie ces petits verss (citra quam fuerat illam non
cibus ostendit)

INCOMPARIS PRESUL, DICTUS AMOR TO,
ET DICIS MERTIS, MI VENERAB, TRIS
- pour toi, grand Remi, Hincmar, evêque, conduit par l'amour qu'il te porte,
venera, à la priere et par tes dignes merites.

qu'il avait lui-même dicte, epiphon ad eo dictatum. Il est des plus probante
inexplicite.

Le autre exemple de communiade-aveur est fourni par Suger, abbe de Saint-Denis
de 1122 à 1151, qui a laisse dans son *De rebus in administratione sua gestis* un accom-
ptat et compte, François Clugnot, Paris, Les Belles Lettres, 1996 [*Les classiques de*
l'histoire de France ou the Abbey Church of St Denis and its Art Treasures,
Princeton, The University Press, 1946, réed. 1979, XX-283 p., 28 p. de pl.)
Suger indique à plusieurs reprises qu'il a fait inscrire tels vers, qu'il les a compo-
sés, il se nomme dans les inscriptions à premiere ou devaxieme personne, et de sur-
croit, il s'est fait représenter aux portes d'Annonciation. « Nous avons ordonne et sur le vitrail de

l'Annonciation. « Nous avons ordonne d'inscrire sur les portes, en lettres dorées,
(rennu), nous avons eu point de pointer ces vers (versus... apponimus) sur le nef (adlangi de-
cimus) la verbe des douzieme vers inscrit par des verss (versus) »

sur le port de la lagade occidentale, à côté du portait de Suger,
Musée du Louvre. Sur la porte de la lagade occidentale, à côté du portait de Suger,
136

INCOMPARIS PRESUL, DICTUS AMOR TO,
ET DICIS MERTIS, MI VENERAB, TRIS
- pour toi, grand Remi, Hincmar, evêque, conduit par l'amour qu'il te porte,
venera, à la priere et par tes dignes merites.

qu'il avait lui-même dicte, epiphon ad eo dictatum. Il est des plus probante
inexplicite.

Le autre exemple de communiade-aveur est fourni par Suger, abbe de Saint-Denis
de 1122 à 1151, qui a laisse dans son *De rebus in administratione sua gestis* un accom-
ptat et compte, François Clugnot, Paris, Les Belles Lettres, 1996 [*Les classiques de*
l'histoire de France ou the Abbey Church of St Denis and its Art Treasures,
Princeton, The University Press, 1946, réed. 1979, XX-283 p., 28 p. de pl.)
Suger indique à plusieurs reprises qu'il a fait inscrire tels vers, qu'il les a compo-
sés, il se nomme dans les inscriptions à premiere ou devaxieme personne, et de sur-
croit, il s'est fait représenter aux portes d'Annonciation. « Nous avons ordonne et sur le vitrail de

l'Annonciation. « Nous avons ordonne d'inscrire sur les portes, en lettres dorées,
(rennu), nous avons eu point de pointer ces vers (versus... apponimus) sur le nef (adlangi de-
cimus) la verbe des douzieme vers inscrit par des verss (versus) »

sur le port de la lagade occidentale, à côté du portait de Suger,
Musée du Louvre. Sur la porte de la lagade occidentale, à côté du portait de Suger,
136

de France, Paris: Perrin, 1991, 349 p., ill., cartes et plans.
Muscée archéologique, 1982, p. 341-359, Michel Bar, Suger abbe de Saint-Denis, régent
genne des milis, le *De rebus in administratione sua gestis* de Suger, dans *La chan-
sons*, Paris, 1973-1977, 3 vol., Philippe Verdier, « Saint-Denis et la tradition carolin-
ienne », pp. 15-38, Paris: Klincksieck, 1977, 280 p., 120 fr.

Philippe Verdier a observe que Suger « redigea les *tituli* des œuvres d'art où il est
la croix protège-moi, pour la croix dirigée-voilà»

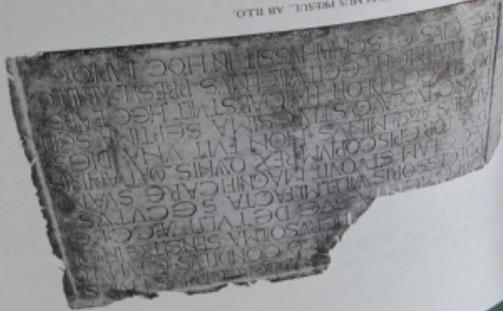
à aspect qu'il intervenait directement. Les vers leonins de Suger, rythmés, rimés, avec
leur sens internes et leurs allitérations, sont une forme littéraire qu'il recueillait de
la renaissance carolingienne». Ajoutons que ces vers portent la marque non seulement
modeste.

3. Un lettré de renom

pour les textes versifiés. C'est ainsi que, dans l'ensemble de son œuvre, l'évêque de Metz et de Trèves, évêque de Metz et de Trèves, a été demandé à son tour, en particulier pour les textes versifiés. C'est ainsi que, dans l'ensemble de son œuvre, l'évêque de Metz et de Trèves, évêque de Metz et de Trèves, a été demandé à son tour, en particulier pour les textes versifiés. C'est ainsi que, dans l'ensemble de son œuvre, l'évêque de Metz et de Trèves, évêque de Metz et de Trèves, a été demandé à son tour, en particulier pour les textes versifiés.

Le plus souvent, le texte de l'inscription a été demandé à son tour, en particulier pour les textes versifiés. C'est ainsi que, dans l'ensemble de son œuvre, l'évêque de Metz et de Trèves, évêque de Metz et de Trèves, a été demandé à son tour, en particulier pour les textes versifiés. C'est ainsi que, dans l'ensemble de son œuvre, l'évêque de Metz et de Trèves, évêque de Metz et de Trèves, a été demandé à son tour, en particulier pour les textes versifiés.

3. Un lettré de renom



HOEC GARDIN BECTI WILLIAMIS PRESB. AB ILLO.
 PASCAL. ET MORBI S'EST IN HOEC LAPIDE.

sur l'écriture de l'évêque après lui, fit ce poème et ordonna de l'écriture sur

autres versificateurs s'employèrent à fournir de nombreux éloges versifiés, mais

en tant qu'épigraphes en quatre distiques élégiaques de Thomas, archevêque de York, en

raison de sa dignité de métropolitain. De même à la mort de Guillaume, abbé de

Fontenay, son évêque composa quatre distiques élégiaques écrits par le plus

celèbre poète de ce temps, Hildebert de Lavardin (*Historia ecclesiastica*, éd. Auguste

Vial lui-même se dit expressément l'auteur de sept épithames sur la trentaine qu'il

rapporte en ce domaine le texte (*ibid.*, t. II, p. 289; t. III, p. 45-46, 114-115, 287,

1968-1980, 6 vol. [Oxford Medieval Texts]).

Souvent, on a commandé une épithame métrique à un lettré et on n'en a publié

qu'une seule. Le moine Grimald est l'auteur d'une Vie de saint Dominique de Silos-

muns et le septième (Martius Ferolin, *Histoire de l'abbaye de Silos*, Paris, 1897,

éd. 1907) et sans doute de l'épithame en huit vers dont on ne grava que les trois pre-

mières et le septième (Martius Ferolin, *Histoire de l'abbaye de Silos*, Paris, 1897,

(1883) [P. L. 171, col. 1396-1397; *Chronique de Saint-Ferre-le-Vif de Sens dite*

de Clémens, éd. Robert-Henri Bautier, Monique Gilles, Anne-Marie Bautier, Paris:

C.N.R.S., 1979, p. 134-135), pour lequel Baudri de Bourgueil avait aussi écrit une

épithame de dix vers. L'évêque de Paris Maurice de Sully mourut en 1196 et fut ense-

veli au milieu du chœur de Saint-Victor; les chanoines demandèrent une épithame au

savant canoniste et poète Etienne d'Orléans, devenu évêque de Tournai après son
 Etienne de Saint-Gervaise de Paris, une abbaye acquise à la réforme lorraine
 Etienne de Tournai rédigea un texte de douze vers qui, à l'adresse des chanoines
 que vous plaignez le plus. Nous vous prions et supplions dans le Seigneur de nous
 fier sans faire état du nom de l'auteurs. Les chanoines renouvèrent le système de vers
 metrics distiques, et y ajoutèrent un dernier distique pour indiquer le jour du début et fin
 pour eux-mêmes, et on pourrait aisément allonger la liste de ceux à qui l'on doit ces
 les «auteurs» anonymes qui composent plus ou moins bien, en s'aidant de recensements
 rages dans textes eux-mêmes pour mieux cerner leur façon de travailler, à défaut de
 connaître leurs motifs.

A. Sources d'emprunt 1. Syllages

Tels ne on a recueilli des inscriptions, par curiosité personnelle ou pour former des
 analogues. Ces recueils sont appelés «syllages» et désignés par le titre d'«on-
 gles du manuscrit ou par le nom de l'auteur, feuillet possédé par l'humaniste Joseph
 Scaliger (1540-1609) et concernant quelques inscriptions provenant du début
 Rome, Trèves, antique (pour la moitié) en chrétienne, la dernière aujourd'hui (Kimm)
 du VI^e siècle. Une seule de ces inscriptions est encore conservée aujourd'hui (Kimm)
 en 6^e de l'édition de la syllage par Jean-Baptiste de Rossi.

Comme nombre de ces recueils concernaient la ville de Rome, J.-B. de Rossi
 a fait la publication avant de poursuivre sa publi-
 cation des inscriptions chrétiennes de Rome. Cette recherche le retint longtemps et
 le second volume de ses *Inscriptiones Christianae Urbis Romae septimo saeculo anti-*
 quiores ne fut publié qu'en 1888, vingt-sept ans après le premier volume.
 Ce second volume forme les textes de seize syllages qui intéressent Rome, et parfois aussi
 d'autres villes, depuis la syllage de Scaliger, qui peut dater du VI^e siècle ou peu après, jusqu'à
 Rome, offre au nom de France Charles VIII en 1494.

Dom Henri Leclercq a fait le point sur les syllages épigraphiques dans le
Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, t. VII-1 (1926), col. 850-1089
 article «Inscriptions. Histoire des recueils d'»], et t. VII-2 (1953), col. 1755-1756.
 A partir du début du X^e siècle, les syllages se font rares, et il faut attendre le XIV^e
 siècle en Italie pour retrouver le goût de ces recueils d'inscriptions antiques. Ces
 syllages intéressement de façon privilégiée la ville de Rome, mais aussi tous les grands
 centres de pèlerinage (il y en a eu certainement pour Jérusalem).

C'est sans doute à un recueilli de ce genre que l'on doit de trouver au tympan de Doc. 47
 l'église de Cornelia-de-Confliant en Roussillon (C.I.F.M., 11, p. 48-49) deux hexa-

«Quand un auteur doit composer une inscription et qu'il n'est pas lui-même expert
 en poésie ou habitué de l'épigraphie, il a toujours la possibilité de s'appuyer sur
 les scribes dont il sollicite courtoisement même chez les lettrés les plus savants, sans pour
 autant sentir le caractère négatif de la copie ou du plagiat.

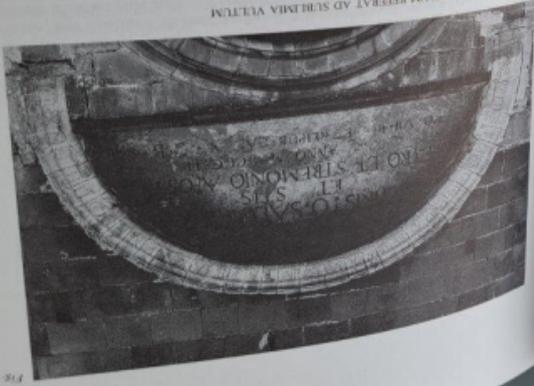


Fig. 29

INSCRIBITIO MARIAM VENEMANSINGERE LIMBA CHRISTI
 NOBIS SIT MONO...
 NOBIS SIT MONO...
 NOBIS SIT MONO...
 NOBIS SIT MONO...
 NOBIS SIT MONO...

ceux qui sont sur le point d'entrer dans l'église, et celui qui vénère les sceuls

du Christ.

On a retrouvé le premier vers de l'inscription de la tour *à partie orientale*, qui débute le vers de dix vers recopié aussi à Rome, mais en transcrivant *refert ad* au lieu de *refert ad*, ce qui donne une syllabe de trop à l'hexamètre. La seconde partie du texte est le premier vers d'une autre inscription de Tours, les inscriptions n° 5 et n° 6 étaient gravées de part et d'autre à l'entrée, et le copiste a pris à la suite le premier vers de gauche et le premier vers de droite, comme s'il s'agissait du sens de la lecture. Du coup, la traduction est quasi impossible.

La pratique de constituer des recueils d'inscriptions sur une ville, une province, est très développée aux XVIII^e et XVIII^e siècles, et on peut en repérer un grand nombre à partir du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*. Ils fournissent de très nombreuses inscriptions, notamment des XIV^e-XV^e siècles et de l'époque moderne, qui ne sont plus aujourd'hui conservés (pour les épigraphes, et-dessus, p. 310-312).

2. Œuvres littéraires

L'épigraphiste en mal de modèles pouvait également utiliser les **chroniqueurs**, qui ont souvent rapporté épiques ou autres inscriptions. Outre la trentaine d'inscriptions

de la Mort de la Vierge qui se trouvent aussi inscrits à l'entrée de l'église romane mètres léonais riches qui se trouvent aussi inscrits à l'entrée de l'église romane

HIERDES : VITE : DONVAN : LAUBARE : YENTRE :
 PER OVAM VITA DATUR : MUNDUS PER EAM REPARATUR
 «Héritiers de la vie, venez louer la Dame +
 par qui est donné la vie : par elle le monde est restauré»
 Le gravure de Cornetilla a seulement changé deux mots en écrivant *mundus per eam* au lieu de *mundique salus*.

La Guide du pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle (éd. Jeanne Veihiann Maréchal, Protat Frères, s^e éd., 1978, XX-153 p.), toujours du XII^e siècle, transcrit ces inscriptions de la grande chasse du corps de saint Gilles à Saint-Gilles-du-Gard et beaucoup par ses successeurs l'évêque Ropertus (458/459 à 488/489). Il s'agit de vers et-une pièces en vers ou en prose, qui figurent dans une importante série de manuscrits de Martorellet et en la basilique de Saint-Martin, principalement dans les cellules de saint Prosper et saint Pierre en appentis de sa thèse sur La ville de Troyes (Collection de l'École française de Rome, 69), p. 798-831, et par Francis John Child, *The Silloge Epigraphica Faventensis de S. Martino*, Dissertation, Catholic University of America, Washington, 1983. L'inscription n° 5, attribuée à Suiprice Scève, est destinée à la tour de la basilique romaine dans l'église, et elle cite Martin au début des vers qui s'adressent au fidèle entrant dans l'église, et elle cite Martin au début du quatrième et huitième vers. Ces dix vers ont été recopiés tels quels dans une édition de temps du pape Eugène II (752-757) qui était venu en France Duchesne, et peut-être de l'Herz contre les Lombards on a seulement remplacé le nom de *Martinus* par celui de *Stephanus*, ce qui conduit d'ailleurs à une faute de quantité, la première syllabe de l'inscription placée à l'archivolte de l'entrée de l'église abbatiale de Mozac en Auvergne (CFLM, 18, p. 222-223).

À la fin du XI^e siècle, on a de nouveau utilisé la quantité

Stephanus étant brève.

Page 48

Tout le Patrologiae haine a été enregistrée en cinq CD-Rom (Franziska Danforth).

1. Académie de Vienne publiée depuis 1866 le *Corpus scriptorum ecclesiarum latinorum* (C.S.E.L.), consacré aux volumes ont des auteurs directs ou indirects. Parmi les auteurs publiés dans le *Repertorium* (n° 197-201) sont des emprunts fréquents, on notera surtout dans le tome I (1-22). Le t. 90 (œuvres d'Augustin) est paru en 1992.

On trouve la présentation des collections de Minus *Scriptorum Germaniae* (M.S.G.) et *Scripta collectio* dans le *Repertorium*. Pour les sources des auteurs, les six volumes, les *Portus libri* ont été publiés par les auteurs de Tolde, etc., et surtout de Venard. Les sections de la présentation de la notice, Kaban Maier, Waldfried Strason... II, 64 Ernst Deumer, 1894 Deumer, Stecker, Norbert Floggers, Hincmar... II, 47, ed. P. de Winterfeld, 1992 (Gubser), *hincmarum, Gabriel Sings, Bernhard Bischoff, 1937-1939* *Mittelalterschriften aus dem Reich der Franken* (M.A.F.R.), voir le titre *Carminum et index rerum* (voir aux entrées «*epiphania*», «*sancti*», «*abbas*» de Labac et Claude Moreux *christianae litterae de primis saeculis de doctrinae, presertim ad Gregorie de Nyssae le texte original et sa traduction française*, Le premier volume, consacré à Grégoire de Nyssae, comprend les textes des premiers auteurs, en présentant à la fois le texte original et sa traduction française. Le premier volume, consacré à Grégoire de Nyssae, comprend les textes des premiers auteurs, en présentant à la fois le texte original et sa traduction française.

2. Recherche par le mot-clé ou l'«*expression*» des entrées en vers. Il est plus difficile à manipuler lorsqu'il se trouve à des expressions ou qu'il concerne des vers. On peut aussi chercher par le mot-clé ou l'«*expression*» des entrées en prose.

3. Recherche par l'incipit

4. *Corpus scriptorum ecclesiarum latinorum* (C.S.E.L.), voir le titre *Carminum et index rerum* (voir aux entrées «*epiphania*», «*sancti*», «*abbas*» de Labac et Claude Moreux *christianae litterae de primis saeculis de doctrinae, presertim ad Gregorie de Nyssae le texte original et sa traduction française*, Le premier volume, consacré à Grégoire de Nyssae, comprend les textes des premiers auteurs, en présentant à la fois le texte original et sa traduction française.

5. *Corpus scriptorum ecclesiarum latinorum* (C.S.E.L.), voir le titre *Carminum et index rerum* (voir aux entrées «*epiphania*», «*sancti*», «*abbas*» de Labac et Claude Moreux *christianae litterae de primis saeculis de doctrinae, presertim ad Gregorie de Nyssae le texte original et sa traduction française*, Le premier volume, consacré à Grégoire de Nyssae, comprend les textes des premiers auteurs, en présentant à la fois le texte original et sa traduction française.

6. *Corpus scriptorum ecclesiarum latinorum* (C.S.E.L.), voir le titre *Carminum et index rerum* (voir aux entrées «*epiphania*», «*sancti*», «*abbas*» de Labac et Claude Moreux *christianae litterae de primis saeculis de doctrinae, presertim ad Gregorie de Nyssae le texte original et sa traduction française*, Le premier volume, consacré à Grégoire de Nyssae, comprend les textes des premiers auteurs, en présentant à la fois le texte original et sa traduction française.

7. *Corpus scriptorum ecclesiarum latinorum* (C.S.E.L.), voir le titre *Carminum et index rerum* (voir aux entrées «*epiphania*», «*sancti*», «*abbas*» de Labac et Claude Moreux *christianae litterae de primis saeculis de doctrinae, presertim ad Gregorie de Nyssae le texte original et sa traduction française*, Le premier volume, consacré à Grégoire de Nyssae, comprend les textes des premiers auteurs, en présentant à la fois le texte original et sa traduction française.

8. *Corpus scriptorum ecclesiarum latinorum* (C.S.E.L.), voir le titre *Carminum et index rerum* (voir aux entrées «*epiphania*», «*sancti*», «*abbas*» de Labac et Claude Moreux *christianae litterae de primis saeculis de doctrinae, presertim ad Gregorie de Nyssae le texte original et sa traduction française*, Le premier volume, consacré à Grégoire de Nyssae, comprend les textes des premiers auteurs, en présentant à la fois le texte original et sa traduction française.

9. *Corpus scriptorum ecclesiarum latinorum* (C.S.E.L.), voir le titre *Carminum et index rerum* (voir aux entrées «*epiphania*», «*sancti*», «*abbas*» de Labac et Claude Moreux *christianae litterae de primis saeculis de doctrinae, presertim ad Gregorie de Nyssae le texte original et sa traduction française*, Le premier volume, consacré à Grégoire de Nyssae, comprend les textes des premiers auteurs, en présentant à la fois le texte original et sa traduction française.

10. *Corpus scriptorum ecclesiarum latinorum* (C.S.E.L.), voir le titre *Carminum et index rerum* (voir aux entrées «*epiphania*», «*sancti*», «*abbas*» de Labac et Claude Moreux *christianae litterae de primis saeculis de doctrinae, presertim ad Gregorie de Nyssae le texte original et sa traduction française*, Le premier volume, consacré à Grégoire de Nyssae, comprend les textes des premiers auteurs, en présentant à la fois le texte original et sa traduction française.

11. *Corpus scriptorum ecclesiarum latinorum* (C.S.E.L.), voir le titre *Carminum et index rerum* (voir aux entrées «*epiphania*», «*sancti*», «*abbas*» de Labac et Claude Moreux *christianae litterae de primis saeculis de doctrinae, presertim ad Gregorie de Nyssae le texte original et sa traduction française*, Le premier volume, consacré à Grégoire de Nyssae, comprend les textes des premiers auteurs, en présentant à la fois le texte original et sa traduction française.

12. *Corpus scriptorum ecclesiarum latinorum* (C.S.E.L.), voir le titre *Carminum et index rerum* (voir aux entrées «*epiphania*», «*sancti*», «*abbas*» de Labac et Claude Moreux *christianae litterae de primis saeculis de doctrinae, presertim ad Gregorie de Nyssae le texte original et sa traduction française*, Le premier volume, consacré à Grégoire de Nyssae, comprend les textes des premiers auteurs, en présentant à la fois le texte original et sa traduction française.

13. *Corpus scriptorum ecclesiarum latinorum* (C.S.E.L.), voir le titre *Carminum et index rerum* (voir aux entrées «*epiphania*», «*sancti*», «*abbas*» de Labac et Claude Moreux *christianae litterae de primis saeculis de doctrinae, presertim ad Gregorie de Nyssae le texte original et sa traduction française*, Le premier volume, consacré à Grégoire de Nyssae, comprend les textes des premiers auteurs, en présentant à la fois le texte original et sa traduction française.

14. *Corpus scriptorum ecclesiarum latinorum* (C.S.E.L.), voir le titre *Carminum et index rerum* (voir aux entrées «*epiphania*», «*sancti*», «*abbas*» de Labac et Claude Moreux *christianae litterae de primis saeculis de doctrinae, presertim ad Gregorie de Nyssae le texte original et sa traduction française*, Le premier volume, consacré à Grégoire de Nyssae, comprend les textes des premiers auteurs, en présentant à la fois le texte original et sa traduction française.

15. *Corpus scriptorum ecclesiarum latinorum* (C.S.E.L.), voir le titre *Carminum et index rerum* (voir aux entrées «*epiphania*», «*sancti*», «*abbas*» de Labac et Claude Moreux *christianae litterae de primis saeculis de doctrinae, presertim ad Gregorie de Nyssae le texte original et sa traduction française*, Le premier volume, consacré à Grégoire de Nyssae, comprend les textes des premiers auteurs, en présentant à la fois le texte original et sa traduction française.

Neue Reihe par Paul Gerhard Schmidt, Göttingen, 1982 (III/7: A-G), 1983 (III/8: H-O), 1986 (III/9: P-Z).

□ Benjamin Hauréau, qui travailla pendant quarante ans (1848-1888) sur certains des manuscrits de la Bibliothèque nationale à Paris, avait dressé à son usage en faveur de la Bibliothèque nationale, une autre pour l'Institut de France. Une copie en a été finalement éditée par Turnhout (Brepols, 1973, 6 vol.), sous le titre *Initia operum veterum latinorum medi potissimum aevi ex codicibus manuscriptorum et libris impressis alphabeticè digestis*. Hauréau mentionne le nom de l'auteur, la ville où est conservé le manuscrit, sa cote, une éventuelle référence à une autre édition, et le fichier à laquelle quentes accompagne l'édition (quelques références sont restées énigmatiques). En appendice (t. VII-VIII, Turnhout, 1974), une liste des abréviations les plus fréquemment employées dans les éditions de manuscrits latins, avec des renvois à l'appendice (t. VII-VIII, Turnhout, 1974), est éditée une autre série, *Schedarium nomen rœmianum* par le germaniste André Schmeller († 1852) et le philologue Guillaume Meyer († 1917).

□ Dans le même ordre de recherche, on ne saurait négliger les tables du *Catalogue général des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale* (1^{er} volume de tables, Paris: Bibliothèque nationale, 1968, par Pierre Gasnault et Jean Vezin).

□ Il existe des tables d'incipit dans la plupart des éditions d'œuvres poétiques, ainsi que dans les *Poetae latini aevi carolini* édités par les *M.G.H.*; on signalera l'existence d'une table des *initia carminum aevi merovingici et carolini* publiés dans toutes les autres séries des *M.G.H.* (sauf celles des *Auctores antiquissimi*) au t. IV-3 des *Poetae latini aevi carolini*, p. 1139-1140. Les éditions d'œuvres poétiques de la Patrologie latine n'ont pas, dans la collection, de tables d'incipit; on pourra voir Marcus Vassaro, *Initia patrum aliorumque scriptorum ecclesiasticorum latinorum ex Mignei Patrologia et ex compluribus aliis libris*, Rome, 2 vol., 1906 et 1908 (*Studi e Testi*, 16 et 17).

4. Concordances et CD-Rom

Concordances et CD-Rom constituent les moyens les plus performants dans la recherche des citations ou emprunts plus ou moins développés et exacts, dans la mesure où ils fournissent des relevés exhaustifs. Il faut seulement garder assez de souplesse pour tenir compte des variations d'expression, et même des différentes orthographe possibles, qui affectent l'initiale des mots, l'absence ou la présence du *h* ou de la diphtongue en particulier, et plus largement des méthodes et des éditions utilisées pour réaliser ces instruments.

□ François Dolbeau, «Concordances et CD-Rom: réflexions d'un utilisateur», dans *Le médiéviste et l'ordinateur*, n° 28, 1993, p. 21-23; voir aussi le n° 22 de la même revue (1990), sur *La recherche des citations*. Bibliographie sur «Les CD-ROM pour les médiévistes» par René Pellen, même revue, n° 28, 1993, p. 13-18, et n° 30, 1994, p. 40-42.

□ Henri Quillet a publié, à Hildesheim et New York: G. Olms Verlag, 1980, XIII-262 p., une *Bibliographia indicum, lexiconum et concordantiarum auctorum latinorum*. Répertoire bibliographique des index, lexiques et concordances des auteurs latins.

□ Un certain nombre d'outils ont été élaborés à partir du matériau épigraphique à jour au C.E.S.C.M. de Poitiers (B. Mora) et consultables par les chercheurs.

□ L'épigraphiste aura aussi intérêt à vérifier s'il n'y a pas eu emprunt aux inscriptions métriques de l'Antiquité. Les *Carmina latina epigraphica* de Franz Bücheler (Groningue, 2 vol., 1895 et 1897; rééd. Amsterdam: Verlag Adolf M. Hakkert, 1964, 420 p.), et le supplément qu'en a donné Ernst Lommatsch en 1925 (même réédition, VI-178 p.) sont aujourd'hui facilement exploitables grâce aux *Concordantiae in Carmina latina epigraphica*, éditées par Maria Luisa Fele, Cristina Cocco, Egidia Rossi, Antilio Fiore en 1988 en 2 volumes (Hildesheim, Zurich, New York: G. Olms, CLXXXIII-1367 p.).

□ Aux 1720 inscriptions païennes et 580 chrétiennes publiées par Bücheler et Lommatsch, il faudrait joindre les 300 inscriptions versifiées nouvelles qu'a publiées Diehl dans ses *Inscriptiones Latinae Christianae Veteres* et encore 1300 autres inscriptions métriques éditées postérieurement selon l'état qu'en a dressé G. Sanders en 1980. Le dossier quantitatif de l'épigraphie latine versifiée», dans *L'Antiquité classique*, 50, 1981, p. 707-720.

□ L'équipe chargée à Poitiers du recueil des inscriptions du milieu du VIII^e siècle à 1300 et France a réalisé il y a vingt ans une première concordance des inscriptions métriques répétées à cette date (environ 6000 vers); puis une concordance des inscriptions en repères; aujourd'hui, une base de données, régulièrement mise à jour et qui sera interrogeable à distance, enregistre toutes les inscriptions publiées et vérifiées, avec les plus grandes possibilités de recherches.

□ Depuis 1979, la *Series latina* et la *Continuatio Mediaevalis* du *Corpus Christianorum* sont complétées par des concordances informatisées, sur microfiches, des instruments lexicologica latina (*I.L.L.*), systématiquement pour les nouvelles publications, progressivement pour les publications antérieures. Ont fait aussi l'objet de concordances sur microfiches (*Thesaurus patrum latinorum*) les œuvres complètes de saint Augustin, Jérôme, Grégoire le Grand, Bernard de Clairvaux, Jean Cassien, bientôt d'Ambrósio. Le Centre de traitement électronique des documents (CETEDOC) de Louvain-la-Neuve a aussi réalisé en 1991 un CD-Rom pour tous les volumes de la *Series latina* et de la *Continuatio mediaevalis* (*C.L.C.L.T.*, rééd. augmentée périodique). Il s'agit là d'une véritable révolution dans la manière de procéder à une recherche, et du fait de ces moyens nouveaux d'investigation ce sont toutes les éditions réalisées jusqu'ici qui devraient être revues, complétées, parfois reprises.

Il reste que ni les concordances, ni les CD-Rom ne pourront couvrir toutes les sources possibles d'une inscription, que leur consultation pour tous les mots serait un travail fastidieux et long, et qu'il serait regrettable de ne plus recourir aux éditions de textes elles-mêmes. Tout chercheur sait bien que la consultation des sources elles-mêmes ne lui donne pas toujours la réponse souhaitée mais souvent l'engage, par ricochet, sur de nouvelles pistes de réflexion ou même lui donne la solution de problèmes autres qui restaient pour lui en suspens...

C. Comment emprunte-t-on?

1. Recours aux œuvres des premiers poètes chrétiens

Coelius Sedulius, qui écrit au V^e siècle, est un de ces auteurs mineurs des premiers siècles qui ont eu une large fortune. Les quatre vers du *Carmen paschale*, à la tête duquel sont gravés des évangélistes et leurs symboles :

HOIC MATTHAEUS AGENS HOMINEM GENERALITER IMPLET
MARCUS UT ALTA FREMIT VOX PER DESERTA LEONIS
JURA SACRIDOTII LUCAS TENET ORE IUVENCI
MORE COLANS AQUILAE VERBO PETIT ASTRA JOHANNES

«En agissant ainsi Matthieu représente de façon générale l'homme, Marc parle en frémissant comme la voix forte du lion dans le désert, Luc tient les droits du sacerdoce par la figure du jeune taureau, Jean gagne le ciel par sa parole en volant à l'image de l'aigle».

accompagnent les portraits des évangélistes dans un grand nombre de Bibles de l'époque carolingienne ou romane, et sont employés dans une série d'inscriptions du VIII^e au XIII^e siècle (R. Favreau, «Épigraphie et miniatures. Les vers de Sedulius et du *Carmen paschale* sont gravés sur le vase d'eau bénite conservé au Victoria and Albert Museum à Londres, *The Basilwski situla* (étude, sous le même titre, de John Beckwith, Londres, 1963).

Au VI^e siècle, Fortunat est l'auteur d'un bon nombre de compositions épigraphiques (dont certaines ont été effectivement inscrites), qui ont été abondamment utilisées par ceux qui avaient charge de composer des inscriptions en vers. Une simple lecture attentive des 63 pièces retenues comme «épigraphiques» m'a permis de relever près de quatre-vingts expressions qui figurent dans les inscriptions françaises du VIII^e au XIII^e siècles. Mais Fortunat a été pillé par Alcuin ou Raban Maur, et on ne sait plus finalement si l'auteur d'une inscription a copié un poète carolingien ou Fortunat lui-même, voire les auteurs classiques et les premiers poètes chrétiens que copiait lui-même Fortunat (R. Favreau, «Fortunat et l'épigraphie», dans *Études d'épigraphie médiévale*, p. 531-546).

2. Pluralité d'emprunts: l'exemple d'Eugène de Tolède

L'emprunteur procède souvent par collage de pièces différentes. Pour composer l'épithaphe de l'archevêque de Mayence Otgarus, Raban Maur copie ainsi presque littéralement six vers de Fortunat, qui il prend dans trois compositions distinctes.

On développera ici, pour commencer, l'exemple de l'épithaphe de Teresa, fille de Bermudo II et femme d'Abdalla, roi de Tolède, puis religieuse et abbesse du monastère de San Pelayo à Oviedo, morte en 1039. Elle est conservée, sur marbre, dans le Francisco Diego Santos, *Inscripciones medievales de Asturias...*, t. I, p. 133, n° D 5; L'auteur a utilisé plusieurs *carmina* d'Eugène, évêque de Tolède de 646 à 657 (éd.

Prellner, Völlmer M.G.H., *Auctores antiquissimi*, t. XIV, Berlin, 1905). L'épithaphe sera ici présentée successivement en ses différents vers.

[1] EN QUOM CERENS CAVEA SAXA TIGET COMPAGO SACRA

«Ce sont toujours, dans une épithaphe, l'apostrophe au lecteur et le creux de la pierre celui qui tu vois».

[1] EN QUOM CERENS CAVEA SAXA TIGET COMPAGO SACRA

On sait que, dans une épithaphe, l'apostrophe au lecteur est très fréquente. Ce premier vers est emprunté à l'épithaphe de l'évêque d'Orense Isaurus, qui régna sa charge pour entrer dans l'abbaye S. Stefano de Ribá de Sil) où il mourut en 925 (*España sagrada*, par Enrique Florez, t. XVII, Madrid, 1789, p. 66-67; Emile Hubner, *Inscriptioes Hispaniae...*, n° 239, p. 77). L'incipit de l'inscription de Ribá de Sil est relevé dans Schaller et Könsigen, *Initia carminum latinorum...*, n° 4448, p. 204, et dans Manuel-C. Diaz y Diaz, *Index scriptorum latinorum medii aevi Hispanorum*, Madrid, 1959, n° 682, p. 163; cet ouvrage fournit, siècle par siècle, un état des titres, nomenclatures publiées; dans ce dernier ouvrage, l'inscription d'Oviedo est aussi indiquée, sous le n° 866, p. 194. L'auteur a copié servilement l'épithaphe d'Isaurus, sans même mettre le relatif quem au féminin, alors qu'il évoquait maintenant le souvenir d'une femme.

[2] HOIC DILECTA DEO RECUBANS TARASSA CHRISTO DICATA

«Ici est couchée Teresa, aimée de Dieu, consacrée au Christ».

L'auteur a copié l'épithaphe composée par Eugène de Tolède pour Basilla: *Hic dilecta Deo recubans Basilla quiescit*. On trouve l'expression *dilecta* ou *dilecta Deo* dans Fortunat, Alcuin, la sylloge de Saint-Gall, et à Poitiers dans l'épithaphe d'Adla au IX^e siècle; *dilecta Deo* est dans des inscriptions chrétiennes de Narbonne et de Medina Sidonia, et se rencontre encore à Rome en 1242.

[3] PROLES BEREMUNDI REGIS ET GELOYRAE REGINAE

«[4] GENERE ORTA CLARA PARENTATU CLARIOR ET MERITO

«Enfant de la lignée du roi Bermudo et de la reine Geloyre,

illustré par sa parenté et plus illustre par son mérite».

L'auteur a pris à l'épithaphe de Basilla le *clara parentatu clarior et merito*, qui a peut-être été influencé par le *De Mummuleno* de Fortunat, *inter concives merito qui clarior exstat*.

[5] VITAM DUXIT PRAECLARAM UT CONTINET NORMA

[6] HANC IMITARE VELS SI BONUS ESSE CUPIS

«Elle a mené une vie remarquable dans l'observance de la règle. Si tu désires être bon, efforce-toi de l'imiter».

On trouve l'expression *vitam ducere* dans l'Enéide (II, 641) et le mot *norma* doit renvoyer à la règle monastique. Le vers *hanc imitare...* est repris de l'épithaphe de Basilla par Eugène de Tolède.

- [7] VEL S[IC] OBIT SUB DIE VII KALENDAS MAGI
 [8] PERIA III HORA MEDIAE NOCTIS ERA MLXXVII
 [9] POST PERACTA AETATE SAECULI
 [10] PORRECTA PER ORDINEM MUNDI SEXTA

«Et ainsi elle mourut le 7 des calendes de mai (25 avril), la 4^e feria (mercredi), à l'heure du milieu de la nuit, l'ère 1077 (1039 apr. J.-C.), l'âge du siècle se trouvant dans le sixième âge du monde».

On trouve le *sic obit* dans l'épithaphe d'Ursin à Ligugé près de Poitiers au VII^e siècle, et dans une épithaphe de 802 à Poitiers. Le *sub* est fréquent dans la datation des inscriptions en Espagne. Le rapprochement peut être fait à nouveau avec l'épithaphe de l'évêque Isaurus à Riba de Sil un siècle plus tôt: *sub die VII kalendas februarii era DCCCCXXXIII etate seculi porrecta per ordine sexta*. Le sixième âge du monde est le dernier, celui qui commence avec l'avènement du Christ (Marie-Dominique Chenu, *La théologie au douzième siècle*, Paris, 1957, p. 72).

[11] DA, CHRISTE, QUESO, VENIAM, PARCE, PRECOR. AMEN

«O Christ, donne le pardon, je te le demande, épargne-la, je t'en prie. Amens».

Le *da Christe, quæso, veniam* a été emprunté aux *Querimonias aegritudinis* par l'évêque d'Éugène de Tolède, et le *parce precor* l'a été à l'épithaphe du roi Chindasvintus par le même Eugène.

Les vers d'Eugène de Tolède ont eu un succès certain auprès des compositeurs d'inscriptions. Si l'on a reconnu dans les fragments d'une inscription de Belcodène en Provence, aujourd'hui au Musée Borely de Marseille, les cinq premiers vers d'un poème pour une basilique S. Felix in *Tulanio* (C.I.F.M., 14, p. 111-114), on peut repérer d'autres emprunts dans les inscriptions d'Espagne:

— Les 5^e, 6^e et 7^e vers de l'épithaphe du prêtre Crispin en 693 à Guadamur près de Chindasvintus (E. Hübner, *op. cit.*, n° 158, p. 50).

— Presque tout le premier vers, les 2^e, 3^e, 4^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e vers de l'épithaphe d'Ordoño, évêque d'Astorga, mort en 1065 (*España sagrada*, par Henrique Florer, t. XVI, Madrid, 1787, p. 182), sont tirés d'une épithaphe incomplète de dix vers par Eugène de Tolède.

— Le *Crucis almae fero signum: fuge daemnon* d'Eugène a été gravé dans les Asturies en 1051 à Santa Maria de Leorio et en 1076 à San Pedro de Teverga (Vigil, *Asturias monumental...*, p. 375 et 560; Fr. Diego Santos, *Inscripciones medievales de Eugène de Tolède*, dont son *Crucis almae fero signum* (Y.-F. Riou, «Quelques aspects de la tradition manuscrite des *Carmina* d'Eugène de Tolède...», dans *Revue d'his-Schaller et Könsen, avec le renvoi à Eugène de Tolède. Mais les œuvres de cet auteur ne sont pas encore saisies dans une concordance ou dans un CD-Rom, et il faut lire directement ses œuvres pour opérer des rapprochements avec les inscriptions.*

3. La copie
 Il arrive aussi que ce soit toute l'inscription qui ait été empruntée à une œuvre antérieure.

Des 1850 l'abbé Texier publiait, dans un recueil des inscriptions du Limousin, le Doc. 50 toute inscrite autour d'un autel portatif du XII^e siècle conservé dans la sacristie de La Souterraine (Creuse):

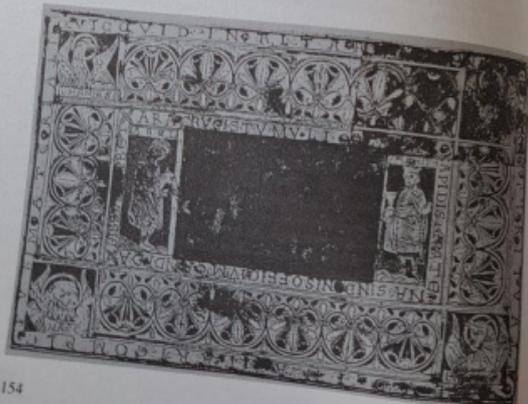
ANNA CRUCIS TUMULIQUE CALIX LAPIDISQUE PATENA
 SIMONIS OFFICUM CANDIDA BISSUS HABET
 LAMBERTUS MI FICIT

«L'autel tient lieu de la croix, le calice du tombeau, la patène de la pierre, le lin blanc du suaire. Lambert m'a fait».

L'éditeur renvoyait au manuscrit 303, fol. 128, de la Bibliothèque municipale d'Angers, un recueil de prières et de traités de théologie du XII^e siècle, et pensait que ces vers étaient empruntés à Marbode de Rennes (v. 1035-1123) ou à Hildebert de Lavardin (1056-1133/1134).

Or, sur un autel portatif du même siècle de Sainte-Marie du Capitole à Cologne, Doc. 51 déposé au Schnütgen Museum, on retrouve le même distique, avec, sur le pourtour extérieur, deux nouveaux vers qui ont été inscrits aussi sur un reliquaire de Saint-Victor de Xanten et sur l'autel portatif de saint Grégoire à Siegburg:

Fig. 30



QUICQUID IN ALTARI PUNCTATUR SPIRITUALI
 VALDIO IN ALTARI COMPLETUR MATERIALI

«Ce qui est gravé dans l'autel spirituel, cela est accompli sur l'autel matériel.»
 Le distique élégiaque de La Souterraine et de Cologne est également gravé sur la tombe inscrite dans la tombe de l'archevêque Hubert Walter († 1205) à Cantorbéry (English Romanesque Art 1066-1200... p. 294-295; Neil Stratford, Pamela Tudor-Craig, Anna Maria Mothesius, «Archbishop of Canterbury before 1220, Leeds: Farnborough, dans Medieval Art and Architecture of the cotation d'Hildebert).
 W. S. Macey and Son, 1982, p. 91, avec identification de la première vers et ren-
 Les Carmina mediæ ævi... d'H. Walter (t. 1, n° 1389) donnent de la Bibliothèque de Londres.
 vient à un manuscrit de Berne du XII^e siècle, à un manuscrit de Reims du XV^e;
 Vascano du XIV^e siècle, à un manuscrit de Berne. On est donc assuré d'une large circulation
 au Moyen Âge et on en repère la source dans le De expositione missæ (P.L.,
 B. Hauréau citent le manuscrit de Berne. On est donc assuré d'une large circulation
 de ce texte en Occident, et on en repère la source dans le De expositione missæ (P.L.,
 171, col. 1194), un traité liturgique d'Hildebert de Lavardin abondamment diffusé au
 Moyen Âge, et où l'on trouve le texte exact des deux vers gravés à La Souterraine,
 Cologne et à Cantorbéry. La même explication symbolique se trouve dans ce qu'on
 appelle l'œuvre «la plus christianæ; Ara crucem significat, calix sepulcrum, patena
 le De sacramentis fidei christianæ; Ara crucem significat, calix sepulcrum, patena
 lapidum, corporalis palla rindonem qui involutum est corpus Christi (P.L., 176,
 est, 438). Dans une lettre de la messe, le distique est exactement cité, sans que pour autant
 Barbe, sur les rites de la messe, le distique est exactement cité, sans que pour autant
 l'auteur indique qu'il fait une citation (P.L., 205, col. 866), et il en est de même dans
 le Missale de Sicard de Crémone (P.L., 213, col. 146). Les inscriptions rencontrées à
 Cantorbéry, à Cologne, à La Souterraine, apportent ainsi une précision supplémen-
 taire sur la large diffusion du De expositione missæ d'Hildebert et sur la renommée
 du poète.

L'emprunt peut aussi être simplement la copie d'une inscription lue ici ou là, et
 plus particulièrement dans les lieux les plus fréquentés de la chrétienté, au premier
 rang desquels il faut mettre la ville de Rome.

Guillaume Freschi, Génois de la noble famille des comtes de Lavagna, fut créé car-
 dinal du titre de San Eustachio par son oncle paternel Innocent IV en 1244, mourut
 en 1256. Il fut enterré en la basilique de Saint-Laurent-hors-les-murs avec l'épithape
 suivante: Doc. 52

SISTE GRADUM, CLAMA QUI PERLEGIS HOC EPIGRAMMA,
 GUILIELMUM FLORA, QUEM SUBTRAXIT BREVIS HORA.
 NOBIS PER FUNUS DE CARDINIBUS FUIT UNUS
 PRUDENS, VERIDICUS, CONSTANS ET FIRMUS AMICUS
 VERE CATHOLICUS, JUSTUS, PIUS ATQUE PUDICUS
 CANDIDIOR CISNO, PATRUUS QUARTUS FUIT INNOCENTIVS
 ILLIUS MORES IMITANS NEC ALIVS

ROME NEAPOLI QUOS IMPROBA MORIS PSYARISEAT
 REGIA SANCTA POLI RUNGIT EOSQUE BEAT.
 LAVANIAE DE PROGENIE COMITUM FUIT ISTE.
 REX VENIE DES IN REQUTE SEDEM SIBI CHRISTE
 ANNI SUNT DATI DOMINI SUPER ASTRA REGENTES
 QUINQUAGINTA DATI ET SEX CUM MILLE DUCENTIS

«Arrête-toi et exclame-toi en lisant cette épigramme. Pleure Guillaume, qui sous
 ciel, véridique, constant et ami méconnaissable, vrai catholique, juste, pieux et
 pur, plus blanc que cygne. Son oncle fut Innocent IV, il imita sa vie et son
 fut semblable. La mort cruelle les sépara, l'un à Rome, l'autre à Naples, mais
 elle les réunit dans la béatitude des saints royaumes du ciel. Il fut de la famille
 des comtes de Lavagna. O Christ, roi miséricordieux, donne-lui place dans le
 repos. Les années du Seigneur qui règne sur les cieux sont de mille deux cent
 cinquante et six.

Doc. 57 Il y a un lien évident entre cette épithape et celle de Paulin, évêque de Rochester
 († 644), composée à une date très postérieure au décès, et sans doute au XII^e ou XIII^e
 siècle, où l'hexamètre léonin riche est en vogue en Angleterre (Dugdale, *Monasticon*
anglicanum, Londres, t. I, 1817, p. 153). On a mis en gras tout ce qui se trouve dans
 l'épithape de Guillaume Fieschi:

SISTE GRADUM, CLAMA QUI PERLEGIS HOC EPIGRAMMA
 PAULINUM FLORA, QUEM SUBSTRAHIT BREVIS HORA
 NOBIS PER FINES DE PRESULIBUS FUIT UNUS
 PRUDENS, VERIDICUS, CONSTANS ET FIRMUS AMICUS.
 ANNI SUNT RATI DOMINI SUPER ASTRA REGENTES
 QUADRAGINTA DATI QUATUOR CUM SEX QUOQUE CENTIS

L'épithape de Paulin est probablement une transposition de celle que l'auteur avait
 hie sur le tombeau du cardinal Fieschi. L'auteur de l'épithape qui a servi de modèle
 lui-même puisé, laborieusement, dans ses connaissances livresques, dans des syl-
 loges ou des formulaires. Le *siste gradum* vient des *Héroïdes* d'Ovide (XIII, v. 100,
 éd. et trad. Henri Bornecque et Marcel Prévost, Paris, 2^e éd., 1961 [*Collection des*
universités de France], p. 82), est utilisé par les *Carmina epigraphica...* relevés par
 Bücheler, puis dans des inscriptions de Brive (XI^e siècle), du Bec-Hellouin (1109),
 et de St. Alban de Mayence. Le *clama qui perlegis hoc epigramma* est dans une épi-
 thape de la cathédrale de Châlons-en-Champagne en 1261. L'expression *brevis hora*
 se lit dans les poèmes de Baudri de Bourgueil et dans les *Carmina burana*. Du qua-
 trième vers on peut rapprocher un *prudens mansuetus, constans et fidus amicus du*
puclicus d'une épithape de 1267 à la cathédrale de Beauvais, les *justus, veridicus, pius*
hic jacet atque puclicus d'une épithape de même date à la collégiale Saint-Martin de

Champagne, ou encore un *prudens, pius atque puclicus* d'une épithape de 1156 de la
 cathédrale de Bari. Peut-être a-t-on ici une influence de la liturgie qui, pour les vêpres
 d'un évêque défunt, emploie les qualificatifs de *pius, prudens, humilis, puclicus*.
 Le *vere catholicus* peut être inspiré de cette même expression employée par Vincent
 de Lérins (P.L. 90, col. 640, 655), mais dérive sans doute plutôt du *vere Israelita*
 (Jean, 4, 47), souvent cité dans les inscriptions. On trouve *improba mors* dans les ins-
 criptions chrétiennes, et dans une inscription de la fin du VIII^e siècle à l'abbaye de
 Saint-Avold.

D. Formulaires

1. Formules dans les épithapes

L'antériorité d'inscriptions a aussi recours à des formulaires qui ont dû exister un peu
 partout, d'où la répétition de formules dans une région donnée ou de façon générale.
 On peut prendre à titre d'exemple l'épithape de Gérard d'Aniane dans l'église de Doc. 54
 Bessagnes en Languedoc (C.I.F.M., 12, p. 175-176).

+ ANNO | NATIVITATIS | CHRISTI |
 M^e | CC^e | XX | III | VI | KALENDAS | AUGUSTI |
 OBIIIT | GERALDUS | A|N|RIA
 NI|NOSUS | ANIMA | CURIUS |
 RE|QUIESCAT | IN PACE | AMEN |
 DIC | PATER | NOSTER | PRO |
 EGUS | ANIMA | HOMO | QUID |
 ASPICIS | QUOD | ES | FUI |
 QUOD | SUM | ERIS | DISCAT | QUI |
 NESCIT | QUOD | IN | HOC | TUMULO | RE
 QUIESCIT | VIR | BONUS | ET | JUSTUS | LARGUS |
 | PROBITATE | VENUSTUS | ORA | PRO | NOSTRIS |

→ L'an de la Nativité du Christ
 1223, le 6 des calendes d'août,
 mourut Gérard d'Aniane.
 Que son âme
 repose en paix, amen.
 Dis "Notre Père" pour
 son âme. O homme, que
 regardes-tu ? Ce que tu es je le fus,
 ce que je suis tu le seras. Apprends celui qui
 l'ignore qu'en ce tombeau re-
 pose un homme bon, juste, généreux,
 remarquable par sa droiture. Prie pour nos nôtres.

On a une première formule avec *anima cupis requiescat in pace, amen*. La forme la plus courante est *cupis anima...* et le *amen* est parfois omis. Pour la France, avant l'XI^e siècle, une attestation, incomplète, *cupis ani...* à la fin du X^e siècle dans un on 1021), les autres au XI^e siècle. On peut dire que l'expression devient assez fréquente courante à partir du XIII^e siècle. Si l'on dénombre, avant 1300, 32 exemples de *du Pater noster*, et 7 autres de *anima* ne se rencontre que dans trois autres épitaphes, à Nevers, Perrigian, Thuis, toujours au XI^e siècle. C'est une expression particulièrement fréquente de la moitié des exemples de *De Pater noster* virent dans le Sud-Ouest, puisque les Orientales (9), de l'Hérault (7), de l'Aude (3), et de la Haute-Garonne (5), seuls exemples se rencontrent dans la France du Nord (Dampierre-en-Yvelines, Troyes, puisque).
Même observation pour la formule suivante: *Homo, quid aspicias? Quod me aspicias, qui me aspicias?* se trouve à neuf autres reprises entre 1180 et 1298 (freptage effacé, 2 dans l'Aude, un dans la Haute-Garonne, les Pyrénées-Orientales, le Vaucluse, la Haute-Vienne. Mais il faut ici souligner l'ancienneté et le très large emploi de la seconde partie de la formule. Césaire d'Arles disait dans un sermon: *Clamavit ad te mortuus de sepulchro... Quod tu es ego fui, quod ego sum te eris (Sermons ad le t. II, éd. Marie-José Delage, Paris: Édition du Cerf, 1978 [Sources chrétiennes], 243), p. 144-145). On a la même pensée et une expression quasi identique dans un sermon d'Ambroise, abbé de Bénévent (P.L., 89, col. 1287).
Alcun la reprend dans l'épithète qu'il avait composée pour lui-même: *Quod nunc es fueram... et quod nunc ego sum tuque futurus eris (Poetae latini aevi Carolini, t. I, éd. E. Dümmler, p. 350).
A Rome, une inscription qui n'est pas antérieure au VI^e siècle, au Saints-Coronnés, comporte déjà une formule de ce genre: *QD ESTIS FUI ET QD SUM ESSERE HABETIS (E. Diehl, Inscriptions latine christiane veteres, t. II, n° 3865, p. 235), et l'épithète FUERAM... ET QD NUNC EGO SUM TUQUE FUTURUS ERIS (Luisa Billo, «Le iscrizioni fin du XII^e siècle, on trouve régulièrement la formule qui se lit à Boussagues. Cette expression ramassée, «lapidaires», est surtout présente dans le Midi, mais on la rencontre aussi au Portugal, en Espagne. Elle passera tout naturellement à la langue vulgaire au XIII^e siècle, ainsi à l'abbaye de Belleperche (Tarn-et-Garonne) en 1242: *TU IGNORES DE L'ANTÉQUITÉ. Un monument funéraire du milieu du IV^e siècle à Gadara en Lux, «Gadara, la Cité gréco-romaine», dans Le Monde de la Bible, 22, 1982, p. 33).
Après cette succession de formules, l'auteur de l'épithète de Gérard d'Aniane a placé deux hexamètres léonins riches. Il commence par un distique qui n'est déjà dans l'épithète d'Anton de Milan († 918) et dont on a six exemples en France entre 1130 environ et 1261. Dans quatre autres épitaphes de 1099, 1166, 1287, 1289, le défunt est qualifié de *vir bonus*. On termine enfin par une prière du type le plus courant, *ora pro...*****

La formulation sur la fertilité de la vie que donne l'épithète de Gérard d'Aniane a pour sa forme versifiée dans un distique qui a eu une longue vie et une large expansion. On le rencontre pour la première fois dans une épitaphie à Arpavon (Drôme) en 1180 (C.L.F.M., 16, p. 103-105):

QUISQUIS ADES, QUI MORTE CADIS, STA, PERLEGE, FLORA
SVM QUOD ERIS, QUOD ES ANTE FUI, PRO ME, PROCOR, ORA

«QUI QUOIS ADES, QUI MORTE CADIS, STA, PERLEGE, FLORA
SVM QUOD ERIS, QUOD ES ANTE FUI, PRO ME, PROCOR, ORA
«Qui que tu sois qui viens ici et qui tomberas au pouvoir de la mort, arrête-toi, lis, pleure.
«Le suis ce que tu seras, ce que tu es je le fus auparavant, prie pour moi, je te le demande.»

Harry Walther a trouvé ce distique dans un manuscrit d'Einseledn du XI^e siècle, mais en épigraphie je ne l'ai rencontré qu'à partir du XII^e siècle. Il est inscrit sur le sarcophage de Léonor, fille d'Alphonse VIII, à Las Huelgas (Burgos) en 1194, à Saint-Jean de Larran à Rome dans deux épitaphes de pape et dans une épitaphie anonyme inscrite dans un manuscrit de l'Université d'Heidelberg de la fin du XII^e siècle. A Las Huelgas, on avait changé ante en ipse. A Notre-Dame de Béon au début du XIII^e siècle, on a pris plus de liberté avec le modèle:

HERMO AGES, QUI MORTE CURIS, STA, MEMORA
SVM QUOD ERIS, QUOD ES ANTE FUI, PRO ME DEUM ORA

«O homme, qui te soucies de la mort, agis, arrête-toi, souviens-toi.
«Le suis ce que tu seras, ce que tu es je le fus avant, prie Dieu pour moi.»

A Saint-Georges d'Espéranche en Isère, au XIII^e siècle semble-t-il, on a modifié le début du premier vers, *QUISQUIS ERIS QUI TRANSIERIS*, le reste comme à Las Huelgas, ce que l'on trouvera plus tard en 1435 dans l'épithète de William Bysschopion à Great Bromley, Essex (Charles Boutell, *The Monumental Brasses of England...*, Londres, 1849, planche non numérotée):

QUIQUIS ERIS QUI TRANSIERIS STA, PERLEGE, FLORA
SVM QUOD ERIS, ES ISTIS CHRISTE (etc.)

«Qui que tu sois, passant, arrête-toi, lis, pleure.
«Le suis ce que tu seras, ô Christ tu es témoin (etc.)»

Dans l'épithète d'un abbé rapportée par Bernard Iter, on a aussi aménagé le début du premier vers: *QUISQUIS ADES ROTULUMQUE VIDES...* Les épitaphes de 1350 à Saint-Seine-l'Abbaye, de 1407 à Crespin, d'autres à Notre-Dame d'Amiens, à Noyon en 1521, à Gisors en 1526, utilisent ce distique, tout en remplaçant au second vers *quod* par *ante fui* par *medicium cineris*. La connaissance de ces formules peut aussi permettre, avec assez de probabilité, des reconstitutions d'inscriptions mutilées. Ainsi d'une inscription en l'église collégiale de Saint-Ursanne dans le Jura suisse (*Corpus inscriptionum medi aevi Helvetiae*, II, p. 213) dont il ne reste que:

CHRISTUS REX VENIT IN PACE

«Le Christ Roi est venu en paix».

(Léon Germain, «Notes sur la formule *Christus Rex*», dans *Revue de l'Écriture*, 1960, 5^e sér., 11, 1900, p. 418-421; Adolf Franz, *Die kirchlichen Bräutigams...*, t. 1, 1960, p. 87-91).

CHRISTUS VINCI, CHRISTUS REGNAT, CHRISTUS IMPERAT

«Le Christ est vainqueur, le Christ règne, le Christ commande».

(Laudes gallicanes, cf. Ernst H. Kantorowicz, *Laudes regiae. A Study in Liturgical Acclamations and Medieval Ruler Worship*, Berkeley et Los Angeles, 1956).

CUSTODI NOS AB OMNI ADVERSITATE, A FULGURE ET TEMPESTATE

«Garde-nous de toute adversité, de l'éclair et de la tempête».

DEFENDE NOS A TEMPESTATE

«Défends-nous de la tempête».

DEUS HOMO FACTUS EST

«Dieu s'est fait l'homme»

(Credo: *et homo factus est*).

JESUS AUTEM TRANSIENS PER MEDIUM ILLORUM IBAT

«Passant au milieu d'eux, Jésus allait».

(Edmond Le Blant, «D'un verset de saint Luc inscrit sur quelques anciennes cloches d'églises», dans *Bulletin monumental*, 59^e vol., 1894, p. 244-251).

LAUDO DEUM, PLEBEM VOCO, CONGREGO CLERUM,

DEFUNCTOS PLORO, PESTEM FUGO, FESTA DECORO

«Je loue Dieu, j'appelle le peuple, je rassemble le clergé,

Je pleure les défunts, je mets la peste en fuite, je solemnisé les fêtes».

(J.-D. Bivagnac, *La cloche, études sur son histoire et sur ses rapports avec la société aux différents âges*, Paris, 1877, p. 11-12, 17).

MENTEM SANCTAM SPONTANEAM, HONOREM DEO ET PATRIAE LIBERATIONEM

«Un esprit saint, spontané, l'honneur pour Dieu et la libération du pays».

(R. Favreau, «*Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriae liberationem*, épigraphie et mentalités», dans *Clio et son regard. Mélanges J. Stieannon*, Liège, 1982, p. 235-244; repr. dans *Études d'épigraphie médiévale*, p. 127-137).

NUBES ARCEO, SOLVO GELU

O REX GLORIE, VENI CUM PACE

«J'écarte les nuages, je délivre du gel.

O roi de gloire, viens en paix».

(Voir ci-dessus à : CHRISTUS REX VENIT IN PACE).

SANCTE REGINA, MATER MISERICORDIE
 «Sainte Reine, mère de miséricorde».
 (Hymne d'Hieronymus Contrefactus [? 1054], *Analecta hymnica...*, t. 50, 1907, p. 30).

SANCTE DEUS, SANCTE FORTIS, SANCTE ET IMMORTALIS

«Dieu saint, Saint fort, saint et immortel».
 (Vient de Jean Damascène; cité par Jacques de Voragine: *Salvator A. Mollà i Alcañiz, Epigraphes sobre bronzes. Avance de un «Corpus» de inscripciones en las campusas [Comunidad Valenciana]*, Université de Valence, thèse dact., 1992, 753 p.)

SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM

«Que le nom de Dieu soit béni».

(Job. I, 21; Ps. CXIII [CXII], 2).

VINCIT LEO DE TRIBU JUDA, RADIX DAVID

«Le lion de la tribu de Juda, racine de David, est vainqueur».

(Apoc., V, 5).

VOX DEI CLAMAT IN TEMPESTATE

«La voix de Dieu crie dans la tempête».

VOX DOMINI SONAT

«La voix du Seigneur résonne».

VOX DOMINI SUPER NOS

«La voix du Seigneur est sur nous».

(Formules inspirées de la liturgie du baptême des cloches).

Les concordances informatives, les recoupements que permettent les volumes désormais régulièrement publiés sur les inscriptions médiévales de plusieurs pays, les instruments de recherche existants, publiés ou établis par les équipes de recherche, permettent de «détecter» de nombreuses formules. À défaut de pouvoir consacrer à chacune une étude de fond, un premier état, qui pourrait s'inspirer de la méthode suivie par Otto Schumann pour les expressions métriques, rendrait bien des services, même s'il ne représentait qu'une étape, en attendant la réalisation des divers recueils généraux d'inscriptions par pays.

introduite par: NOTUM SIT OMNIBUS CHRISTI FIDELIBUS QUOD... (*Rechtssachen* *Bauinschriften des Erzbitrums Köln...*, Cologne, 1981, n° 15, p. 109). L'inscription de donation d'Heltric et de Christine à l'église Saint-Ignace de Mayence, à la fin du XII^e siècle, commence par: NOTUM SIT OMNIBUS TAM PRAESENTIBUS QUAM FUTURIS QUOD... (*Die Inschriften der Stadt Mainz...*, éd. F. V. Arens, Stuttgart, 1958 [D.J., 21 et 17], p. 24). A la porte Saint-Denis, à l'entrée de la ville de Reims, en face de la cathédrale, on pouvait lire au XII^e siècle que le rempart avait été fait aux dépens des paroisses rurales voisines (Henri Jadart, «Encinte du Moyen Âge», *Congrès archéologique de France*, Reims, 1911, t. 1, Paris et Caen, 1912, p. 17-18):

SCIANT QUAM PRESENTES TAM POSTERI HOC OPUS FACTUM ESSE PIEROGUE DEBENT
A RUDOLICO SANCTE MARIE DE CURCELLIS ET AUSSONNO, DE VERNIAGO CUM TITULO
CALIDA, NIG ALLAM AB EIS PREPOSITURA VEL TELONO CONSUETUDINEM EXORDINAM

«Sachant tant les présents que ceux à venir que cet ouvrage a été fait et doit être par les villageois de Sainte-Marie de Courcelles et d'Aussion, de Vigny et de Tinquieux, et qu'aucune autre coutume ne doit être exigée d'eux pour la prévôté et le péage».

L'expression normale, *Sciunt tam presentes quam posterit quod...*, se lit en tête d'une fondation d'anniversaire dans l'église de Vanxains au début du XIII^e siècle (*C.I.F.M.*, 5, p. 80). A la même époque remonte le début d'une inscription inscrite vée dans la crypte de l'église Saint-Léger à Saint-Maixent: UNIVERSIS CHRISTI FIDELIBUS AD QUOS PRESENS PAGINA PERVENIRIT, QUI EST PROXIMO DE FORMULES EMPLOYÉES DANS les chartes de Saint-Maixent en 1208 et 1209: UNIVERSIS CHRISTI FIDELIBUS PRESENTIUM PAGINAM INSPECTURIS, ET UNIVERSIS IN CHRISTO CREDENTIBUS AD QUOS PRESENTI PAGINA PERVENIRIT (*C.I.F.M.*, 3, p. 165-166). On trouve encore, au XIII^e siècle, SIT MANIFESTE LANGUE vulgaire à Die, au sujet de la mitoyenneté d'un mur, NOTUM SIT OMNIBUS QUOD à Saint-Prim et à Vienne en Dauphiné, NOVERUNT UNIVERSI PRESENTES VERS 1230 à Viterbe, NOTANDUM EST QUOD à Dossenheim en 1375, etc.

Doc. 57 Une inscription, aujourd'hui disparue, de l'église abbatiale d'Ebrach était ainsi conçue (*Die Inschriften des Landkreises Bamberg...*, éd. R.M. Kloos, Munich, 1980 [D.L., 18], n° 71, p. 31):

NOTUM SIT UNIVERSIS CHRISTI FIDELIBUS QUOD REVERENDUS IN CHRISTO PATER
ET DOMINUS DOMINUS GEORGIUS, EPISCOPUS NICOPOLITANUS, SACROSANCTAE
THEOLOGIAE PROFESSOR, EX SPECIALI GRATIA AC DEVOTIONE CONTULIT OMNIBUS
ET SINGULIS VERE PENITENTIBUS QUI, DIEBUS PATRONORUM FESTIVIS AC ETIAM
FERIATIS, CORAM HOC ALTARI SANCTI NICOLAI SEU ETIAM EXTRA CANCELLUM
HUIUS ALTARIS DEVOTE FLEXIS GENIBUS DOMINICAM ORATIONEM CUM SALUTATIONE
ANGELICA DIXERINT, AUT ETIAM PALLOS, MAPULOS, VEL ALIA QUAE LIBET
PRO DECORE HUIUS ALTARIS PROCURAVERINT, DEDERINT, LAVERINT SEU RUPTA
RESARCIERINT, QUOCLUMQUE DIE AC ETIAM QUOTIENSUMQUE VEL UNUM EX HIS

INDIVIDUE PERFECERINT, PRO QUAE LIBET VICE 40 DIEBUS INDULGENTIARUM CRIMINALIUM ET GRANDIUM VENALIUM ET UNAM CARENAM. ACTA ET FACTA SUNT ANNO 1480, 4 CALENDAS FEBRUARI, SUB ABBATE EXISTENTE DOMINO JOANNE SACROSANCTAE THEOLOGIAE PROFESSORE EXIMO.

«Qu'il soit connu de tous les fidèles du Christ que le révérend père en Christ et seigneur, le seigneur Georges, évêque de Nicopolis, professeur de sacrée théologie, à la grâce spéciale et par dévotion, accorda à tous et chacun les vrais pénitents qui, les jours de fêtes des patrons et aussi les jours fériés, diraient, genoux baissés, devant l'autel Saint-Nicolas ou encore hors du chancel de cet autel, dix fois, devant l'autel Saint-Nicolas ou encore hors du chancel de cet autel, l'oraison dominicale avec la salutation parements, nappes ou toutes autres choses d'abonneraient, laverait ou répareraient parements, nappes ou toutes autres choses pour la décoration de cet autel, chaque jour ou chaque fois ou l'une de ces fois, ou les accomplissent ceci avec dévotion, pour chaque fois ou 40 jours d'indulgence des péchés graves et aussi une quarantaine pour tous les péchés véniels. Passé et fait en l'an 1480, le 4 des calendes de février (29 janvier), sous l'abbatit du seigneur Jean, éminent professeur de sacrée théologie».

En dehors des renseignements que le texte apporte sur la pratique religieuse, on voit que l'auteur de l'inscription a emprunté la notification à la pratique des chartes, qu'il a gardé des lettres d'octroi d'indulgence la formulation même de l'octroi et la datation. Le *reverendus in Christo* ou *in Christo* est la formule que l'on emploie pour un évêque à partir de l'époque carolingienne, le *pater et dominus, dominus...* constituant une amplification propre à la fin du Moyen Âge. Dès le XIII^e siècle, la mention du titre univ. de l'époque carolingienne, le *pater et dominus, dominus...* constituant une amplification propre à la fin du Moyen Âge. Dès le XIII^e siècle, la mention du titre univ. vestiaire est quasiment de règle. Il faudrait consacrer une étude particulière aux formulaires propres aux universitaires, mais aussi aux nobles, aux clercs séculiers ou réguliers, aux bourgeois, en noter les changements et les développements, à partir du XIII^e siècle en particulier, en vérifier les champs d'utilisation. Jean I^{er} Kaufmann, abbé d'Ebrach de 1474 à 1489, est connu pour avoir été professeur à Vienne (Alfred Wendorst, «Ebrach», dans *Lexikon des Mittelalters*, t. III, Munich et Zurich, 1986, col. 1530). L'*eximius* qui le qualifie a été employé pour le roi Louis en 858-859, pour des abbés aux XII^e et XIII^e siècles; il paraît moins fréquent qu'*inclitus* ou *illustris*. Les concessions d'indulgence commencent à être accordées dans la seconde moitié du XI^e siècle. Lorsque le pape Urbain II consacre l'église Notre-Dame de Benzi le 24 août 1093, il accorde à ceux qui visiteront l'abbatiale certains jours de l'an «par dévotion» et après s'être «confessés» ou avec le propos de se confesser, «une indulgence» dont la bulle donne le détail (*P.L.*, 151, col. 365). Le formulaire des octrois d'indulgence va se fixer. L'inscription de la façade de S. Maria de Capri, en 1184, indique que des indulgences ont été accordées *vere penitentibus et confessis* (Arthur Kingsley Porter, *Lombard Architecture*, t. II, 1916, p. 239, n. 9). La bulle d'Innocent III pour l'abbaye de Westminster en 1208 comporte l'expression qui va devenir ordinaire, *omnibus vere poenitentibus et confessis* (*P.L.*, 217, col. 178), et que l'on trouve dans des inscriptions de Rome, à S. Bibiana en 1238, à S. Antonio en 1248, à S. Pantaleon en 1260, à Santa Lucia della Tinta en 1278, comme aux SS. Quarante et martyrs de Calcarario en 1298. L'inscription d'Ebrach s'inspire de ce formulaire, et l'adverbe *devote* que l'on y lit se rencontre dans des inscriptions de même sorte à

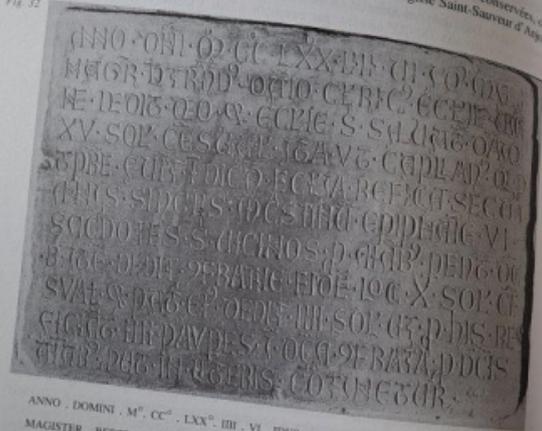
trés en épigraphie, on citera un anathème gravé sur le pied du calice du sacre de saint Remi au trésor de la cathédrale de Reims à la fin du XII^e siècle, une inscription de 1285 à la cathédrale de Caserta Vecchia, une autre de 1328 sur les fonts baptismaux de la cathédrale de Mayence.

4. Fondations

A partir du XIII^e siècle, on trouve en grand nombre des inscriptions de fondations d'anniversaires, fêtes, aumônes, qui reprennent exactement les clauses des chartes ou des testaments.

Doc. 59 Dans une région, le Dauphiné, où beaucoup d'inscriptions sont conservées, on retiendra celle qui figure au revers du mur occidental de l'église Saint-Sauveur d'Anjou (C.I.F.M., 17, p. 27-28):

Fig. 32



ANNO · DOMINI · M^o · CC^o · LXX^o · III · VI · IDUS · MAII
 MAGISTER · BERTRANDUS · DANIO · CLERICUS · ECCLESIE · VIEN
 NE · DEDIT · DEO · ET · ECCLESIE · SANCTI · SALVATORIS · DANIO
 XV · SOLIDIS · CENSUALIS · ITA · UT · CAP[IT]ULLANUS · QUI · PRO
 TEMPORE · FLURIT · IN · DICTA · ECCLESIA · REFICIAT · SECUM
 ANNIS · SINGULIS · IN · CRASTINUM · EPIPHANIE · VI ·
 SACERDOTES · SIBI · VICINOS · PRO · ANIMABUS · PARENTUM · DICTI

BERTRANDUS · ITEM · DEDIT · CONFRATRIE · EJUSDEM · LOCI · X · SOLIDOS · CEN
 SUALIS · ET · PATER · EJUS · DEDIT · IBI · SOLIDOS · UT · PRO · HIS · RE
 ANIMABUS · PROUT · IN · LITTERIS · CONFRATRIA · PRO · DICTIS
 BERTRANDUS · ITEM · DEDIT · CONFRATRIE · EJUSDEM · LOCI · X · SOLIDOS · CEN
 SUALIS · ET · PATER · EJUS · DEDIT · IBI · SOLIDOS · UT · PRO · HIS · RE
 ANIMABUS · PROUT · IN · LITTERIS · CONFRATRIA · PRO · DICTIS

La fondation a été faite à une date précise, qui est celle du document original explicitement mentionné en fin d'inscription. Le texte gravé reprend, pour en assurer la publicité, les dispositions de la charte ou du testament qui insitue ces aumônes. La formule *dedit Deo et ecclesie sancti N.* se rencontre à huit reprises dans les inscriptions de la ville de Vienne, alors qu'à Saint-Orens d'Auch on a quatorze exemples d'une expression voisine, *legavit Deo et beato Orientio*. *Capellanus* a été traduit littéralement par «chapelain», mais est aussi employé dans le sens de «curé», ce qui conviendrait bien à l'inscription ci-dessus. Le verbe *reficere* est couramment employé dans le sens de «nourrir» chez les auteurs chrétiens, et notamment dans la Règle de saint Benoît. A Vienne, où l'on connaît soixante-huit inscriptions de fondations entre 1193 et 1300, le terme de *refectio* est employé à treize reprises. La somme léguée est fonction du nombre de clercs qui seront «nourris» à l'anniversaire. On trouve le chiffre de 14 ou 15 sous à trois reprises à Saint-André-le-Bas de Vienne, et il faudrait y joindre les exemples de réservation d'un capital de 15 livres, qui correspondent à un revenu annuel de 15 sous, dans la mesure où l'on compte ordinairement, au Moyen Âge, un revenu de 5% l'an pour les biens ou à la campagne. L'inscription est aussi intéressante au point de vue de l'épigraphie : emploi tardif de lettres ornées, ponctuation par un seul point, et forme des T (1) et des I (1) caractéristique d'inscriptions de Vienne.

5. Datation

C'est dans le domaine de la datation que l'épigraphiste rejoint le plus ordinairement le terrain du diplomatiste. Il doit utiliser les travaux réalisés depuis *L'art de vérifier les dates* des Bénédictins du XVIII^e siècle, en passant par le *Manuel de diplomatique* d'Arthur Giry (Paris, 1894, réimpression, Genève: Slatkine, 1975, avec exposé d'ensemble, glossaires et tableaux chronologiques). Il trouvera une bibliographie d'orientation générale, avec quelques compléments, dans Olivier Guyotjeannin, Jacques Pycke et Benoît-Michel Tock, *Diplomatique médiévale*, Tuhout: Brepols, 1993 (*L'atelier du médiéviste*, 2), spéc. p. 52-54.

Si la datation à partir de la création du monde est employée dans une inscription du VIII^e siècle à San Angelo in Pescheria à Rome et dans une autre, du XIII^e siècle à San Martin d'Agricena en Italie du Sud, il ne s'agit là que de fantaisies savantes.

Les inscriptions chrétiennes de Gaule emploient du IV^e au VII^e siècle la datation à partir des **consuls romains** et des années de post-consulat après la dernière mention d'un consul, Fl. Basilius Junior, en 541, et la reprise du titre de consul par Jean le Jeune en 566. Ce système est toutefois peu employé à Trèves (deux exceptions) alors qu'il est très fréquent en Viennoise du Nord (quatre-vingt-deux exceptions) «expression manifeste de la persistance de la culture gallo-romaine de cette contrée du Nord», par F. Descombes, Paris, 1985, p. 49. Naturellement cette façon de dater est courante à Rome (prologomènes de J.-B. de Rossi au premier volume de *Inscriptions christianae urbis Romae*... sur les datations, p. I-CXVII). A partir de la fin du V^e siècle en Gaule, les inscriptions sont aussi datées par les années de règne des rois wisigoths et francs, une pratique qui se poursuivra dans les inscriptions de l'époque carolingienne en France du sud et de l'ouest, alors que la France du nord de l'est ne la connaît presque pas. Peu employée au X^e siècle, la datation par année de règne se rencontre encore dix fois au XI^e, onze fois au XII^e et au XIII^e siècle. Peu à peu la datation à partir de l'Incarnation l'emportera partout. La péninsule ibérique présente un cas particulier, celui de l'emploi de l'ère d'Espagne.

Doc. 60 La Catalogne, rattachée au royaume franc à l'époque carolingienne, offre des systèmes mixtes de datation, comme en témoigne l'épithape de Witiza, sur marbre blanc, venant de l'église des Saints-Just-et-Pasteur et conservée aujourd'hui au Museu d'Història de la Ciutat à Barcelone (*Catalunya romànica*, 20, El Barcelonès, et *Baix Llobregat, el Maresme*, Barcelone, 1992, p. 247-248).

Fig. 33

✚ HIC REQUIESCIT
 VVITIZA FILIUS TEO
 DERED : DIMITTAT EI
 DEUS AMEN : ERA DCCCC
 XXXVII : AB INCARNATO
 NE DOMINI ANNI DCCCXC
 ANNO . II . REGNANTE KAR
 ULO REGE DIE XIII KALENDAS AP
 RELIS SIC OBIT.

«Ici repose Witiza, fils de Teodored. Que Dieu lui fasse pardon, amen. En l'ère 938, année de l'Incarnation du Seigneur 890, deuxième année du roi Charles, le 13^e jour des calendes d'avril (20 mars), il mourut ainsi».



En dehors de la formule classique *hic requiescit*, du nom, et de la demande de pardon exprimée selon une forme propre à la Catalogne, l'épithape est consacrée à une datation exprimée de trois façons différentes; l'auteur n'a d'ailleurs pas su bien le distinguer qui commence en 900 (à l'année de règne elle-même, qui en 900 est la troisième).

L'ère d'Espagne commence en 38 av. J.-C. (peut-être par référence à la fin de la conquête romaine de la péninsule) et son emploi est attesté dans la seconde moitié du III^e siècle en Cantabrie, à la fin du IV^e à Mérida, avant de se répandre au V^e siècle en Lusitanie, Bétique, Galice. Dans ce système, l'année commence en années de l'année précédente de *era, in era, sub era*, et pour faire la transformation en années de l'Incarnation il suffit de retrancher des années: I ou I^{er} = M, et X^e = XL. Ce système hispanique pour noter les chiffres des années: I ou I^{er} = M, et X^e = XL. Ce système chronologique reflue de la fin du XII^e au XIV^e siècle, où, successivement, les royaumes chrétiens de la péninsule l'abandonnent pour l'année de l'Incarnation: décennie du synode de Tarragone en 1180 pour le comté de Barcelone et le royaume d'Aragon, introduction en Navarre par les princes français depuis 1224, ordonnance du roi d'Aragon en décembre 1349, changement en 1358 pour le royaume de Valence, décret du roi d'Aragon en août 1422. Dans la pratique, on trouve des emplois du style son pour le Portugal en août 1422. Dans la pratique, et des survivances de l'ère d'Espagne après une telle décision. En Aragon, on date d'après l'Incarnation dans les inscriptions une telle décision. En Aragon, on date d'après l'Incarnation dans les inscriptions à partir de 1194 à Roda de Isabena, à Veneclé en 1248, à Jaca en 1276, à San tiago de la Peña en 1301 puis à partir de 1362, mais on trouve l'ère d'Espagne à San tiago de la Peña jusqu'en 1348. En Castille et León, on trouve l'année de l'Incarnation Juan de la Peña jusqu'en 1287, à Aguilar de Campóo en 1222, à León (avec dans des inscriptions à Sahagún en 1183, à Aguilar de Campóo en 1222, à León (avec dans des inscriptions en 1235, à Astorga en 1265, à San Miguel de Escalada en 1287. Dans les Asturies, l'année de l'Incarnation ne paraît qu'à la fin du XIII^e siècle (Val de Dios) et au début du XIV^e siècle (Oviedo), mais en Galice à Saint-Jacques de Compostelle maître Mathieu date son œuvre à la fois de l'ère et de l'an de l'Incarnation. 1188. Quand, aux XIV^e et XV^e siècles, l'année de l'Incarnation est généralisée, le changement d'année se fait à Noël; il ne se fixera au 1^{er} janvier qu'à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e siècle. L'ère d'Espagne n'a franchi qu'exceptionnellement les Pyrénées: on la rencontre à Sainte-Christine en 989, à la cathédrale de Lescar en 1141, concurrentement à l'année de l'Incarnation (*C.I.F.M.*, 6, p. 75-76, 154-155).

88 José Vivès traite de l'ère d'Espagne et de «la cifra nexa del XL» aux p. 177-190 de son recueil sur les *Inscripciones cristianas de la España romana y visigoda* et avait déjà traité du sujet dans «Ueber Ursprung und Verbreitung der spanischen Aera», dans *Historisches Jahrbuch*, 58, 1938, p. 97-108.

On sait que l'invention d'un départ de la chronologie à l'Incarnation est due au moine Denys le Petit dans la première moitié du VI^e siècle. Les *Poetae laini aevi carolinici* (t. I, éd. Ernst Dümmler, p. 107-108) donnent une épithape de l'évêque de Milan, Natalis faite *anno DCCL*, et une épithape en l'honneur du quatrième évêque de Milan, Kalimerus, à la date de l'*anno DCCLXXX*. Une inscription de Bénévène en 796, conservée en original, serait, d'après Angelo Silvagni qui l'a publiée (*Monumenta epigraphica christiana*... IV-2, *Beneventum*, Rome, 1943, pl. II-1), le plus ancien exemple

épigraphique conservé de l'année de l'Incarnation. Des inscriptions de Mayenne en 805, d'Aix en 814, de Cologne en 840 sont des exemples isolés. L'usage de ce style se répand en Italie à partir de la seconde moitié du IX^e siècle: Pola en 857, Civitanova en 893, Parme en 895, Brescia en 897, Milan à partir de 900. Luques en 925, Vercelli en 928, Rome à compter de 963, Subiaco en 981. A partir du fichier général établi à Poitiers on trouve, pour les inscriptions de France, dix-neuf emplois de l'année de l'Incarnation avant l'an mil. Les premiers exemples sont l'épithaphe d'Aix, au centre de l'hôpital Saint-Jean à Angers, datée: ANNO INCARNATIONIS DOMINI DCCCXXXI, et celle d'Adelberg à Saint-Martin de Tours, datée: ANNO DOMINI DCCCXXXI. (P. Deschamps propose de corriger en 840, mais ce pourrait être plutôt 850-20, c'est-à-dire 850). Les autres exemples viennent de Saint-Riquier (844 à 868), Saint-Savin (853), Sainct (874), Bazouges (876), Arles (883), Die (892) et, au X^e siècle, de Poitiers (890), Les Pyrénées, avec un exemple à Saint-Omer en 984, ce qui exclut, avant l'an mil, la France du centre et de l'est ainsi que l'Île-de-France. Ce mode de datation est employé dans les inscriptions, dans un tiers des départements français à la fin du XI^e siècle, dans la moitié au milieu du XII^e siècle, dans les trois quarts au milieu du XIII^e siècle. En Allemagne, on trouve l'année de l'Incarnation à S. Andreas de Cologne en 974 et 1009, puis en 1032, 1039, 1048, etc., emploi qui se développera à partir de la seconde moitié du siècle. Il faut naturellement tenir compte de ce que les années de l'Incarnation ne commencent pas souvent, au Moyen Age, le 1^{er} janvier, mais, en vertu d'usages «styles», à Noël, à l'Annonciation (25 mars) ou à Pâques, avec les difficultés qu'entraîne une datation à partir d'une fête mobile.

On pourra se repérer avec le tableau des «usages des différents pays pour le commencement de l'année», dressé par A. Giry dans son *Manuel de diplomatique* (Milan, 1930, p. 11-16 (Italie), 16-22 (autres Etats et cités d'Europe)). Il est toujours utile de contrôler ces tableaux à partir des études locales et notamment des introductions des éditions de cartulaires ou de chartes.

Doc. 61 L'inscription de l'église Saints-Côme-et-Damien de Rome qui assura la «publication» de l'établissement d'une confrérie entre prêtres (A. Silvagni, *Monumenta epigraphica christiana*... I, Roma, pl. XVII-2) comporte quatre éléments de datation, pontificat, quatrième du mois, indication, année de l'Incarnation:

CONSTANTINURUM DILECTISSIMI FRATRES. DE PROMISSIO QUE EX COR /2/ DE FIDELIUM CORAM DIO ET SANCTIS EIUS. UT UNUSQUISQUE NOSTRORUM FRATRES SACERDOTES ET /3/ EPISCOPOS ET POSTERIS NOSTRIS SACERDOTUM IMPERPETUUM: QUANUMQUE SACERDOTUM QUI SUPERSTITES SUNT /5/ CANERE PROMITTIDUS: SI TAMEN INFIRMITAS FUERIT OCCUPATUS NON REPUTATUR EI /6/ IN PECCATUM: ET SI RECEPTUS FUERIT PRISTINAM SANITATEM HAEC OMNIA SUPRA DICTUM DICTIONEM DEI PATRIS OMNIPOTENTIS ET FILII ET SPIRITUS SANCTI: ET CAE /9/ LES-TEM REGNUM POSSEDEAT CUM OMNIBUS SANCTIS: ET QUI HOC NON OB /10/ SERVA-

CONSTANTINURUM DILECTISSIMI FRATRES. DE PROMISSIO QUE EX COR
 DEFIDELIUM CORAM DIO ET SANCTIS EIUS. UT UNUSQUISQUE NOSTRORUM FRATRES SACERDOTES
 ET EPISCOPOS ET POSTERIS NOSTRIS SACERDOTUM IMPERPETUUM: QUANUMQUE SACERDOTUM
 QUI SUPERSTITES SUNT CANERE PROMITTIDUS: SI TAMEN INFIRMITAS FUERIT OCCUPATUS
 NON REPUTATUR EI IN PECCATUM: ET SI RECEPTUS FUERIT PRISTINAM SANITATEM
 HAEC OMNIA SUPRA DICTUM DICTIONEM DEI PATRIS OMNIPOTENTIS ET FILII ET
 SPIRITUS SANCTI: ET CAE TEM REGNUM POSSEDEAT CUM OMNIBUS SANCTIS: ET QUI
 HOC NON OB SERVAVIT SITANATHEMA TISVINCULO IN NODATV SETAREGNODI
 SEPARATV STAVERO PROMISSIO FAC TAFVITANESACRVS CAM
 DOMINICVM ALTARE HVIVSAE, TEMP DOM LO HIX IIII PP
 MENSE FEB DIE XXII INDIC XII AN NOD ONIC: IN CAR NAT I
 ONIS: DCCCCLXX XIII: P

en 1427 à Salerne. Dans les inscriptions chrétiennes, l'emploi de l'indiction et en particulier le général, car on ne la trouve jamais dans la région de Trèves (*R.I.C.G.*, I, p. 42), est attesté qu'en Viennois du Nord on en a vingt-six exemples assurés, auxquels on peut ajouter sept inscriptions où l'indiction a pu être gravée, son emploi commençant à la fin du XII^e siècle et devenant courant vers 536-538 (*R.I.C.G.*, XV-1, p. 49 et 58). L'indiction est maintenant dans les inscriptions en France du IX^e au XII^e siècle, avec deux exceptions tardives, en 1362 à Maisonnais-sur-Tardoire en Limousin, et en 1436 en Berry. La grande fréquence d'emploi est à l'est du Rhône; aucun exemple ne peut être cité vers le centre-ouest, l'Auvergne, les pays de Loire, l'Île-de-France. La dernière mention en Champagne, en Bourgogne ou à une seule mention, en 1103 à Saint-Bénigne de Dijon. En Allemagne et en Autriche les derniers exemples fournis par les publications de *Deutscher Inschriften* sont de 1190 et 1249, d'après une étude menée par l'allemand professeur W. Koch à Manich. José Vivès donne six inscriptions avec l'indiction dans l'Espagne « wisigothique », mais l'indiction semble très peu utilisée dans les inscriptions médiévales de la péninsule ibérique.

Doc. 62 L'inscription de consécration d'un autel à la cathédrale de Trèves en 1196 (Röhler Fuchs, « Drei Weihenschriften im Bischöflichen Dom- und Diözesanmuseum Trier » dans *Kataloge und Schriften des bischöflichen Dom- und Diözesanmuseums Trier*, t. III, 1994, p. 45-47) offre une surabondance d'éléments de datation :

† ANNO . AB INCARNACIONE . DOMINI M^o . C^o . XC . V^o . I .
EPACTA . X.V.LIII^{MA} CONCURRENTE . I^o . INDICCIÓNE . X.L.III .
DEDICATUM . EST . HOC . ALTARE . A VENERABILI .
DOMINO . JOHANNI . TREVERORUM . ARCHIEPISCOPO .
PONTIFICATUS . SUI . ANNO . V . I . L^{MO} IN HONORE .
SANCTE . DEI . GENITRICIS . SEMPERQUE . VIRG
INIS . MARIE . ET . SANCTE . HELENE . REGINE .
CONTINENTUR . AUTEM . IN EO . RELIQUAE
DE PRESEPIO . DOMINI . BARTHOLOMEI . APOSTOLI .
COSME . ET DAMIANI . MARTIRUM ZEN
ONIS . ET ZOTICI . MARTIRUM . VALENTINI .
PRESBITERI . CASTORIS . CONFESSORIS . GREG
GORII . CONFESSORIS . BARBARAE . VIR
GINIS . CONSECRATUM . EST . OCTAVO .
IDUS . DECEMBRIS .

→ L'an de l'Incarnation du Seigneur 1196, 18^e épacte, 1^{er} concurrent, 14^e indiction, a été dédié cet autel par vénérable seigneur Jean, archevêque de Trèves, 7^e année de son pontificat, en l'honneur de sainte Marie, mère de Dieu et toujours crèche du Seigneur, de l'apôtre Barthélemy, de Côme et Damien, martyrs, de Zénon et Zotique, martyrs, de Valentin, prêtre, de Castor, confesseur, de Grégoire, confesseur, de Barbara, vierge. Il a été consacré le 8 des ides de décembre.



L'élément de datation important dont il n'a pas été parlé dans les exemples précédents est le **calendrier romain**. Le mois est divisé en trois sections, avec un calcul régressif. Le jour des calendes est le premier du mois, la veille des calendes est le dernier jour du mois précédent, etc. Les ides tombent le 13 du mois et les nones le 5 pendant huit mois de l'année, le 15 et le 7 en mars, mai, juillet et octobre. Pour un calcul rapide des calendes, il faut prendre le nombre de jours du mois qui précède la calendes, ajouter 2 et retrancher le chiffre des calendes donné par l'acte. Pour les ides et les nones on part du chiffre de ces ides ou nones, c'est-à-dire 13 ou 15, 5 ou 7, on ajoute 1, et on retranche le chiffre des ides ou nones, soit $13+1=14$, dont on retranche 8, c'est-à-dire consacré le 8 des ides de décembre, soit $15+1=16$, dont on retranche 8, c'est-à-dire consacré le 8 des ides de décembre. A Rome, selon l'étude citée d'Irro Kajanto (p. 48), cette façon de dater disparaît presque pendant 150 ans (3 à 5% des dates), retrouve un temps de vogue avec la remise à l'honneur de l'Antiquité dans la seconde moitié du XV^e (30% des dates)

et le premier quart du XVI^e siècle (40%). En France, l'emploi du calendrier romain est habituel jusqu'au XI^e siècle; il se raréfie progressivement à partir de la seconde moitié du XII^e siècle, ne se trouve plus après le premier tiers du XIV^e siècle. Le retour timide avec le temps de la Renaissance à partir de 1460. C'est en France et surtout dans le sud que l'on trouve le plus grand nombre de calendriers romains (Pyrénées-Orientales 133 exemples, Isère 107, Haute-Garonne 71), ainsi qu'en France-Comté, Bourgogne, Alsace. En Espagne, le calendrier romain régnait en maître. On en trouve encore de 1305 à 1370, en 1400, en 1405; à Roda de Isabena, les 189 inscriptions cloître, comprises entre 1194 et 1413, suivent toutes le calendrier romain. En Allemagne, le calendrier romain est beaucoup moins utilisé à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, sans cesser d'être employé jusqu'au début du XVI^e siècle.

A l'Incarnation, à l'indiction, au calendrier romain, l'inscription de consécration de Trèves (doc. n° 62) a ajouté concurrent et épacte, un bloc de cinq éléments de datation que l'on trouve aussi à Monetier-Allemont en 1036, à Saint-Macaire en 1039 (avec le quantième du mois et non le calendrier romain), à Saint-Amand-les-Eaux en 1088, à Arras en 1155, le temps pascal à l'Incarnation-Allemont en 1039, à Saint-Amand-les-Eaux en 1155, le cycle de dix-neuf ans à Remiremont en 1125, la lettre dominicale à Evrom en 1247. Pour tous ces éléments, on se reportera à l'Annuaire de Trèves et à la nologie et de diplomatique. Un jeune chartiste, Edouard Bouyé, m'a signalé que dans multiples éléments de datation, Incarnation, indiction, concurrent, épacte, calendrier romain, noms du pape, du roi de France, du roi d'Angleterre, du comte de Périgord de l'archevêque de Bordeaux de l'inscription de dédicace de Saint-Martin de Lénaud en 1194 (C.I.F.M., 5, p. 21-23) se retrouvaient presque à l'identique dans une charte du cartulaire de la proche abbaye de Cadouin de 1189, ce qui souligne les étroites relations qui ont pu exister entre épigraphie et diplomatique, et suppose l'existence de tables chronologiques développées dans certains centres d'écriture.

Si l'on reprend l'inscription de l'église paroissiale Saint-Louis de Garches (doc. n° 29), on trouve, pour la pose de la première pierre de cette église, un dernier calendrier liturgique qui prend une grande importance du XIII^e au XV^e siècle, le

IN L'AN DE GRACE MCCC⁵⁵ ET XVII LE VENDREDI APRES REMINISCERE

Au passage, on notera que, dans les chiffres médiévaux, il est très fréquent de présenter les multiples de vingt par le chiffre romain XX en exposant, soit ici IIII⁵⁵, c'est-à-dire quatre multiplié par vingt, donc quatre-vingts. L'année de l'Incarnation est ici introduite par l'expression « l'an de grâce », qui apparaît en France sous la forme latine en 1121 à Montfrin (Gard) et sous la forme française en 1233 à Saint-Léon-sur-Vézère (Dordogne). On a plus de cinq cents exemples de cette dernière qui montrent son succès dans la France du nord et de l'est, de la Normandie à la Bourgogne.

Le quantième est ici donné d'après une indication liturgique, le premier mot de l'introit (prière d'entrée de la messe) du second dimanche de carême. Les ouvrages de chronologie comportent tous un glossaire des fêtes, suivi d'une liste des saints, qui sont indispensables pour établir une date fixée d'après le calendrier liturgique.

et le premier quart du XVI^e siècle (40%). En France, l'emploi du calendrier romain est habituel jusqu'au XI^e siècle; il se raréfie progressivement à partir de la seconde moitié du XII^e siècle, ne se trouve plus après le premier tiers du XIV^e siècle. Le retour timide avec le temps de la Renaissance à partir de 1460. C'est en France et surtout dans le sud que l'on trouve le plus grand nombre de calendriers romains (Pyrénées-Orientales 133 exemples, Isère 107, Haute-Garonne 71), ainsi qu'en France-Comté, Bourgogne, Alsace. En Espagne, le calendrier romain régnait en maître. On en trouve encore de 1305 à 1370, en 1400, en 1405; à Roda de Isabena, les 189 inscriptions cloître, comprises entre 1194 et 1413, suivent toutes le calendrier romain. En Allemagne, le calendrier romain est beaucoup moins utilisé à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, sans cesser d'être employé jusqu'au début du XVI^e siècle.

A l'Incarnation, à l'indiction, au calendrier romain, l'inscription de consécration de Trèves (doc. n° 62) a ajouté concurrent et épacte, un bloc de cinq éléments de datation que l'on trouve aussi à Monetier-Allemont en 1036, à Saint-Macaire en 1039 (avec le quantième du mois et non le calendrier romain), à Saint-Amand-les-Eaux en 1088, à Arras en 1155, le temps pascal à l'Incarnation-Allemont en 1039, à Saint-Amand-les-Eaux en 1155, le cycle de dix-neuf ans à Remiremont en 1125, la lettre dominicale à Evrom en 1247. Pour tous ces éléments, on se reportera à l'Annuaire de Trèves et à la nologie et de diplomatique. Un jeune chartiste, Edouard Bouyé, m'a signalé que dans multiples éléments de datation, Incarnation, indiction, concurrent, épacte, calendrier romain, noms du pape, du roi de France, du roi d'Angleterre, du comte de Périgord de l'archevêque de Bordeaux de l'inscription de dédicace de Saint-Martin de Lénaud en 1194 (C.I.F.M., 5, p. 21-23) se retrouvaient presque à l'identique dans une charte du cartulaire de la proche abbaye de Cadouin de 1189, ce qui souligne les étroites relations qui ont pu exister entre épigraphie et diplomatique, et suppose l'existence de tables chronologiques développées dans certains centres d'écriture.

Si l'on reprend l'inscription de l'église paroissiale Saint-Louis de Garches (doc. n° 29), on trouve, pour la pose de la première pierre de cette église, un dernier calendrier liturgique qui prend une grande importance du XIII^e au XV^e siècle, le

IN L'AN DE GRACE MCCC⁵⁵ ET XVII LE VENDREDI APRES REMINISCERE

Au passage, on notera que, dans les chiffres médiévaux, il est très fréquent de présenter les multiples de vingt par le chiffre romain XX en exposant, soit ici IIII⁵⁵, c'est-à-dire quatre multiplié par vingt, donc quatre-vingts. L'année de l'Incarnation est ici introduite par l'expression « l'an de grâce », qui apparaît en France sous la forme latine en 1121 à Montfrin (Gard) et sous la forme française en 1233 à Saint-Léon-sur-Vézère (Dordogne). On a plus de cinq cents exemples de cette dernière qui montrent son succès dans la France du nord et de l'est, de la Normandie à la Bourgogne.

Le quantième est ici donné d'après une indication liturgique, le premier mot de l'introit (prière d'entrée de la messe) du second dimanche de carême. Les ouvrages de chronologie comportent tous un glossaire des fêtes, suivi d'une liste des saints, qui sont indispensables pour établir une date fixée d'après le calendrier liturgique.

Dans les inscriptions médiévales françaises recensées, la datation fait référence à 89 saints et saintes, en particulier Martin, Jean Baptiste, Madeleine, Pierre, André, Luc, Matthieu, Michel, Nicolas, Denis, etc. En Espagne, on a des exemples à partir de la fin du XI^e siècle: IN SANCTI MIKAELE DIE à San Miguel de Escalada (Léon) en 1088, IN DIE EPPIANAE à León en 1122, IN FESTO SANCTI LAURENTII à Villavieja de León en 1182, etc.; cette façon de dater se trouve encore au XIII^e siècle (notamment en 1110 à S. Matteo in Merulana; en 1179, à S. Maria in Aquilae dimanche de l'octave de Pâques; en 1180, à S. Maria in Porta latina, de la fête des saints Epimachus, etc.; au XIII^e siècle plusieurs inscriptions sont datées des stations liturgiques de Carême célébrées par le pape dans certaines églises de Rome, ED DIE STATO BRATI VITALIS CELIBRATUR à S. Agnese en 1256, QUANDO EST STATO IORDI IN SANCTA PRISCAM à S. Sabina en 1263 par exemple, c'est-à-dire dans le premier cas le vendredi après le 2^e dimanche de carême, dans le second le mercredi des Cendres.

Sur ces stations liturgiques, on trouvera des notices dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, dans *Catholicisme*, dans le *Dictionnaire historique de la papauté...*; liste des églises stationales et dates des stations dans *Leopold*, R. Aigrain, Paris, 1947, p. 58-59 (I. Kajanto ne cite pas les premiers exemples ici signalés dans son étude «Dating in the Latin Inscriptions...», mais donne une série d'exemples de 1286 à 1527, aux p. 58-59).

On pourra trouver bien d'autres éléments de datation dans les inscriptions, comme on en trouve dans les chartes: années de pontificat, d'abbatit, de principat, référence à des années jubilaires à partir du premier jubilé institué par Boniface VIII en 1300, mention d'une éclipse, d'un événement historique, etc.

R. Favreau, «La datation dans les inscriptions médiévales françaises», communication (à paraître) au Congrès d'épigraphie médiévale, Rome, 24-26 septembre 1993, Maria Glaser et Franz-Albrecht Bormschlegel, «Datierung in mittelalterlichen Inschriften des deutschen Sprachraumes, ein Zwischenbericht», dans *Archiv für Diplomatik*, 42, 1996, p. 525-556.

6. Titulatures

Un rapprochement supplémentaire entre épigraphie et diplomatique peut être évoqué à propos des titulatures, qui mériteraient un examen particulier. On réservera l'adjectif *venerabilis* à l'homme d'Eglise, abbé, évêque, archevêque; on l'a noté dans la consécration de 1196 par l'archevêque de Trèves (doc. n° 62). Le fondateur de l'église de Garches (doc. n° 29) est dit «maître», un vocable que l'on trouve tôt pour ceux qui sont passés par l'université. Ces qualificatifs auront tendance à prendre de l'ampleur. De *venerabilis*, on passera à *venerabilis et discretus vir dominus* ou *magister*, de *reverendus pater* à *reverendus et reverendissimus in Christo pater dominus*, d'«honorable» ou «noble homme» à «honorable homme et sage».

On prendra garde aussi à étudier les titulatures de façon sérieuse, pour ne pas prendre comme exceptionnelles une formulation qui serait devenue «formulaire». Ainsi de la notation de la fin du XI^e siècle: IN SANCTISSIMO que l'on rencontre dans les épitaphes des archevêques de Ravenne au VIII^e siècle et au IX^e siècle, IN SANCTISSIMO que l'on rencontre dans les épitaphes des évêques de Ravenne est encore employé à la fin du XII^e siècle pour les épitaphes des évêques de Ravenne (inscriptions de 1197 à S. Nicolas de Bari et de 1198 à S. Marco de Viterbe), mais on doit considérer comme une marque rare de respect pour le *summissimus* donné à Hugues, abbé de Cluny, dans les épitaphes du moine Vitalis en 1087 et de l'abbé Lethaldus en 1101 à Saint-Jean-de-Montierneuf à Poitiers.

B. Critique des faux

Il est évidemment un autre domaine où l'épigraphie rejoint la diplomatique, c'est la critique des faux. Interviennent dans cette critique les questions de forme, telles que l'écriture, la langue, les titulatures, les formules, et les questions de fond. De façon générale, il y a toujours lieu d'être vigilant lorsque l'inscription est utilisée comme un argument dans un dossier controversé. Le faux peut remonter du Moyen Âge même, mais plus souvent on le rencontre dans les siècles récents.

À l'ouest de Toulon, le village de Six-Fours a eu une église au XII^e siècle, qui a été complétée au XVII^e d'une construction plus vaste. Trois inscriptions datées de la seconde moitié du IV^e siècle attesteraient la présence d'une église à Six-Fours de cette époque. La plus longue serait connue par une copie qu'un notaire du lieu aurait faite et qui serait passée aux mains d'un de ses descendants au milieu du XVII^e siècle:

IN DOMINO CONFIDO

HC |ACE|T

AUDOLFIDUS

VCANUS

PRESBITER

DEVI PETRI

APOST|OLI

BAPTISMALI

BASILICAE

ANNO CHRISTI CCCCXXV

«Je me confie dans le Seigneur. Ici repose Audolfidus prêtre de paroisse rurale, de la basilique baptismale du divin Pierre apôtre. En l'an du Christ 375».

On ne dispose plus d'un texte gravé et on ne peut être assuré que la copie présentée de 1651 se soit efforcée de respecter l'écriture d'un texte du IV^e siècle. Du seul point de vue de l'écriture, il n'y a dans cette copie aucun des caractères d'une inscription de la fin de l'Antiquité. L'épigraphie commence par un verset biblique, la forme *Dominus confido*, «en Dieu je me confie», Ps. XI (X), 1, ce qui est aussi bien la forme des versions antérieures à Jérôme que de la Vulgate. C'est une pratique plus fréquente dans les inscriptions de Syrie et d'Orient, mais qui peut se trouver en Occident. Le

On pourrait proposer les conseils suivants.

1. On peut par convention transcrire systématiquement l'étude de l'écriture étant, naturellement, faite à part). Plus facile à lire, le majuscule est d'un emploi très habituel dans les inscriptions. A la fin du Moyen Âge et au début des temps modernes, on rencontre aussi des textes en minuscules. En Allemagne et en Autriche, où les inscriptions sont éditées jusqu'au XVII^e siècle, celles qui sont en minuscules sont éditées en minuscules.

2. On mettra un espacement entre chaque mot, même s'il s'agit d'une transcription antérieure au XI^e-XII^e siècle, où les mots ne sont pas séparés. Sinon, il faudrait toujours donner une transcription en clair après sa présentation sous la forme même de l'original. Il est souhaitable de garder la ponctuation de l'original, elle peut être utile pour le sens, indépendamment de son intérêt paléographique. Alors même que les auteurs de sources diplomatiques ou littéraires emploient une ponctuation moderne pour faciliter la lecture, de nombreux médiévistes ont bien compris qu'il faut tenir compte de la ponctuation du document pour en mieux saisir le sens.

3. Il convient de résoudre les abréviations, faute de quoi on retombera dans la même situation d'avoir à donner une transcription en clair à la suite de la présentation du texte sans résolution des abréviations. La publication des *Deutschen Inschriften* a dû recourir à la reproduction à l'identique des mots abrégés, vu le coût élevé du matériel et l'impossibilité de rendre les abréviations avec exactitude, sauf à donner un fac-similé sous les lettres marquées une conjonction. A mon sens, on pourrait résoudre les abréviations, sans indication particulière, chaque fois que l'on édité aussi la photographie de l'inscription.

4. Dans le cas particulier, fréquent, du groupe XPC, XPS, XPE, etc., qui représente des lettres grecques ou un mélange de lettres grecques et latines, le plus simple, conventionnellement, est de le rendre par CHRISTUS (X=C, P=R, C=S), CHRISTI, etc.

5. Dans le C.I.F.M., comme dans la pratique de l'édition des sources documentaires en France, on distingue le U du V et le J du I, une distinction qui n'intervient dans l'écrit qu'au XVI^e siècle. La lecture est ainsi facilitée, mais cette distinction n'est pas faite dans d'autres pays.

6. Les lacunes sont indiquées entre crochets carrés, avec des points de suspension correspondant, autant que faire se peut, au nombre de lettres manquantes [...]. L'usage de signaler le manque en début de texte par [...] et d'indiquer qu'on ne peut apprécier le nombre de lettres manquantes par [...] [...] semble un système clair et à encourager.

7. On respectera dans l'édition la présentation de l'inscription par lignes. Si ne c'est pas possible du fait de la longueur de la ligne ou dans le cas d'une inscription qui suit les bords d'une plate-tombe, d'un autel portatif, on prendra soin d'indiquer les changements de ligne ou de côté.

8. Quand on est en présence d'un texte à caractère épigraphique, dont on n'est pas assuré qu'il ait été effectivement inscrit, on le mettra en italiques. C'est le cas, par

exemple des compositions épigraphiques de Fortunat, d'Alcuin, de Micon de Saint-Basle, qui d'assez nombreuses épitaphes versifiées de grands personnages.

A l'éditeur d'une inscription doit toujours indiquer la localisation précise de l'inscription, ses dimensions, la nature de son support, la place et les types d'éléments figurés, l'existence d'un cadre, etc. Il doit aussi fournir au lecteur l'état de la bibliographie, de quand il y a lieu, l'existence de copies, relevés anciens manuscrits, fac-similés, photos, et quand il y a lieu, l'existence d'une meilleure compréhension du texte ou la restitution de passages aujourd'hui dégradés ou disparus. Rien ne s'oppose à présenter l'édition d'une inscription avec les dispositions mêmes qui ont été dessinées à diverses reprises aux XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles avant d'être photographiée, ce qui permettra de rendre compte des aléas de toute transcription ancienne (les reproductions de divers siècles anciennes sont, de ce fait, insérées dans le tableau), l'exemple suivant :

1060, 22 janvier. — Poitiers

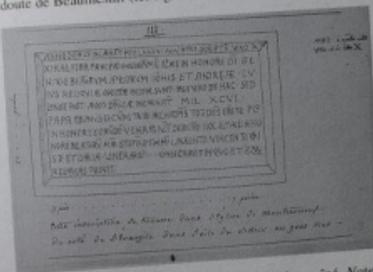
Description de dédicace de l'église Saint-Jean-de-Montierneuf et de la consécration de son autel matutinal par le pape Urbain II.

A. Original, pierre, 109 x 51,5 cm. Primitivement dans le cheur. Actuellement dans le collatéral nord, première travée à compter du transept (ici fig. 40).

B. Paris, Bibliothèque nationale de France, Département des estampes, R. de Gaiguères, I. VII bis, *Maine, Anjou, Bretagne, Touraine, Poitou*, pl. 134 (calques de Prapat), fin XVII^e siècle.

C. Poitiers, Bibliothèque municipale, ms 384 (110), Beaumesnil, *Antiquités de la ville de Poitiers, province de Poitou et Aquitaine*,... pl. 69, fin XVIII^e siècle.

D. Poitiers, Bibliothèque municipale, ms 547 (tome 3), n° 264, dessin du XVIII^e siècle, sans doute de Beaumesnil (ici fig. 37).



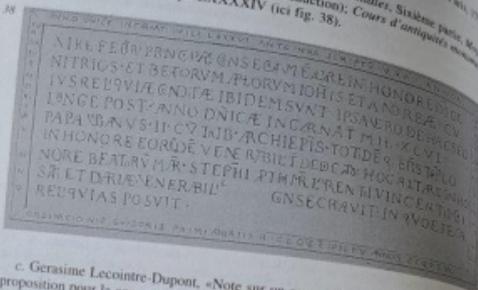
E. Poitiers, Bibliothèque municipale, ms 586, Thibaudeau aîné, *Notes, recherches et explorations archéologiques sur le Poitou, son histoire et ses monuments*, t. III, Ville de Poitiers... Poitiers, 1836, p. 132-133 (copie).

Doc. 65

Fig. 37

- a. Dreux du Radier, *Bibliothèque historique et critique du Poitou*, t. I, Paris, 1840, p. 197 (mentionne et analyse l'inscription).
- b. Arcisse de Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, Sixième partie, Mémoires, Age, Paris, 1841, p. 155-156 (édition et traduction); *Cours d'antiquités monumentales*, Atlas, Paris, 1841, pl. LXXXIV (ici fig. 38).

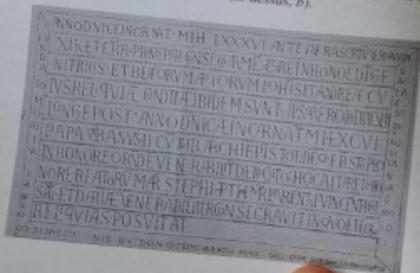
Fig. 38



- c. Gerasime Lecointre-Dupont, «Note sur un sarcophage trouvé à Montierneuf en proposition pour la conservation de l'église de cette abbaye», dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1840, p. 15-18 (édition et traduction de l'inscription); «Rapport de M. Lecointre sur la visite faite à l'église de Montierneuf», dans *Congrès archéologique*, 1843, Poitiers, p. 177.

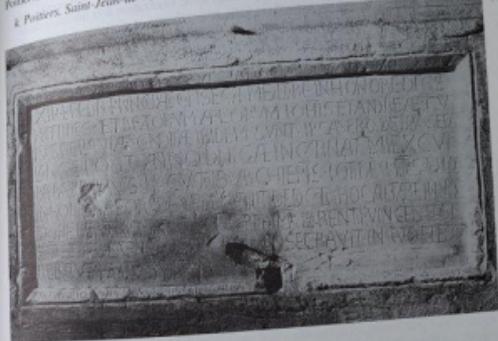
- d. Charles-L. G. de Chergé, «Rapport d'ensemble sur les monuments historiques du département de la Vienne», dans *Congrès archéologique*, 1843, Poitiers, p. 33; «Mémoire historique sur l'abbaye de Montierneuf de Poitiers», dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1^{re} sér., II, 1844, p. 186-187, pl. VI, fac-similé, qui reproduit celui de l'Atlas de Caumont (ci-dessus, b).

Fig. 39



- e. Alphonse Le Tourneur de Longueueat, «Épigraphie du Haut-Poitou», dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 28, 1863, p. 188, fac-similé (ici fig. 39).
- f. Adrien Borvellet, «Montierneuf», dans *Paysages et monuments du département de la Vienne*, photographiés par Jules Robuchon, t. I, Paris, s.d., p. 99, photographie de l'inscription.
- g. Augustin de La Bourlière, «Guide archéologique du Congrès de Poitiers», dans *Congrès archéologique*, 1903, Poitiers, p. 28-30.
- h. André Rhein, «Poitiers», dans *Congrès archéologique*, 1912, Angoulême, p. 256.
- i. Paul Deschamps, *Étude sur la paléographie des inscriptions lapidaires de la fin de l'époque mérovingienne aux dernières années du XII^e siècle*, Paris, 1929, p. 34 et fig. 27 (phot. Fr. Eyraud).
- j. C.F.F.M., I, Ville de Poitiers, éd. Robert Favreau et Jean Michaud, Paris et Poitiers, 1974, p. 82-85.

Fig. 40



XI KALENDAS FEBRUARII . PRINCIPALE CONSECRATIONUM EST ALTARE IN HONORE DEI GE
 NITRICUS . ET BEATORUM APOSTOLORUM IOHANNIS ET ANDREAE . CU
 IUS RELIQUIAE CONDITAE IBIDEM SUNT IPSA VERO DIE HAC . SED
 LONGE POST . ANNO DOMINICALI INCARNATIONIS MILLESIMO . XCVI .
 PAPA URBANUS . II . CUM TRIBUS ARCHIEPISCOPIS . TOTIDEMQUE EPISCOPIS . TEMPO
 IN HONORE EORUMDEM VENERABILITER DEDICATO . HOC ALTARE IN HO

NORE BEATORUM MARTYRUM . STEPHANI PROTHOMARTYRIS LAURENTI . VITAE
CENTI . CRI
SANTI . ET DARIAE . VENERABIL[TER] CONSECRAVIT . IN QUO ET EORUM
RELQUIAS . POSUIT A[MEN]

(Sur le chanfrein, en haut:) ANNO DOMINICE INCARNATIONIS MILLESIMO LXXXVI

ANTE INFRA SCRIPTUM VERO ANNO X

(à droite:) GAUFREDUS DUX AQUITANORUM HUIUS LOCI
(à gauche) FUNDATOR MORITUR V ANNO

(en bas:) ORDINATIONIS GUIDONIS PRIMI ABBAT[IS QUEM ET IPSE POST] V [AN]NO

SEQUITUR:

«Le 11 des calendes de février, l'autel majeur fut consacré en l'honneur de la Mère de Dieu et des saints apôtres Jean et André, dont les reliques y ont été déposées. Ce même jour, mais longtemps après, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1096, le pape Urbain II procéda avec vénération à la dédicace de ce temple en leur honneur, assisté de trois archevêques et d'autant d'évêques. Il consacra avec vénération cet autel en l'honneur des bienheureux martyrs Etienne, protomartyr, Laurent, Vincent, Chrysanthe et Darie, et y déposa leurs reliques, amen.
(Sur le chanfrein:) L'an de l'Incarnation du Seigneur 1086, soit dix ans avant l'inscription ci-dessous, Geoffroy duc d'Aquitaine, fondateur de cette abbaye, est mort, la cinquième année de l'ordination de Guy comme premier abbé, lequel lui-même le suit cinq ans plus tard».

SECONDE PARTIE ÉPIGRAPHIE ET HISTOIRE

L'épigraphie fait partie des sciences historiques. La partie technique que représente l'étude de l'écriture, de la langue, des supports, des formulaires..., est indispensable, et introduit directement à des résultats utiles à l'historien, mais l'essentiel reste le contenu du message et l'épigraphiste se doit de le déchiffrer au mieux pour le mettre à la disposition des historiens de l'art, de la spiritualité, de la civilisation, de la société.

Les inscriptions témoignent, en effet, d'une culture et d'une foi qu'on ne peut guère dissocier: connaissance de l'Antiquité, imprégnation de la Bible, directement sans doute, mais aussi et peut-être plus encore à travers la liturgie, culte des saints, familiarité avec les auteurs chrétiens.

Si l'historien de l'art déplore de n'avoir presque jamais à sa disposition des informations directes sur l'organisation des programmes iconographiques, il pourra découvrir dans les inscriptions une remarquable richesse d'enseignement sur les intentions des auteurs et le sens de lecture qu'ils ont voulu donner à leurs œuvres. Les inscriptions sont ici indispensables, outre le fait qu'elles éclairent du même coup sur la spiritualité, l'exégèse, la théologie qui sous-tendent les programmes.

Enfin, les épitaphes (le domaine le mieux représenté quantitativement parmi les inscriptions), offrent une source de premier ordre à l'histoire sociale: durées de vie, biographies, états de la société et, surtout à la fin du Moyen Age, prosopographie.

Dans tous ces domaines, nombreux sont encore les travaux à mener. Il n'est sans doute pas abusif de dire qu'ils permettront un regard plus éclairé, une compréhension renouvelée, des connaissances approfondies.

CHAPITRE 8 La connaissance des auteurs de l'Antiquité

C'est le Moyen Âge qui, par les copies exécutées dans les *scriptoria*, nous a transmis ce que nous avons conservé des œuvres des auteurs de l'Antiquité. Certaines «*remanences*» de l'époque carolingienne et du XII^e siècle avant la Renaissance des XIII-XIV siècles. On peut avoir une idée de cet héritage par les catalogues des bibliothèques médiévales et par les manuscrits qui nous sont conservés.

Sur la plupart des catalogues médiévaux incluant plus de cent titres sont publiés en verra la synthèse de James Stuart Beddie sur «*The Ancient Classic in the Mediaeval Libraries*», dans *Speculum*, V-1, 1930, p. 3-20. Hilda Buttenwieser a mis en évidence les «*Popular Authors of the Middle Ages: the Testimony of the Manuscripts*» (*Speculum*, XVII-1, 1942, p. 50-55), mais, sur les manuscrits conservés, il faut surtout voir l'œuvre magistrale de Birger Munk Olsen, *L'étude des auteurs classiques latins aux XI^e et XII^e siècles*, *Apicis-Juvénal*, t. I, *Catalogue des manuscrits classiques latins aux XI^e et XII^e siècles*, t. I, *Apicis-Juvénal*, t. II, *Livius-Virginius, florilèges et essais de plume*, t. III-1, *Les classiques dans les bibliothèques médiévales*, t. III-2, *Addenda et corrigenda, tables*, Paris: Éditions du C.N.R.S., diff. Brepols, 1975-1989, 4 vol. (*Institut de recherche et d'histoire des textes, Documents, études et répertoires*, 21), et encore le catalogue des *Manuscrits classiques latins de la Bibliothèque Vaticane*.

Il manque un répertoire des citations d'auteurs classiques dans les ouvrages du Moyen Âge, car évidemment bien des citations que l'on trouve dans les inscriptions ne dérivent pas directement d'une lecture de l'auteur de l'Antiquité, mais d'anthologies ou d'expressions trouvées dans les auteurs des premiers siècles chrétiens, nous en, eux, de façon directe, de la culture classique, tel Fortunat, ou de citations de ces auteurs des premiers siècles chrétiens reprises à l'époque carolingienne, par exemple par Alcuin ou Raban Maur.

A. Personnages de l'Antiquité

«Un trait caractéristique du latin médiéval est l'emploi de noms de personnes pour symboliser une certaine qualité. Ainsi Salomon représente la sagesse, Pâris la beauté, Caton la morale, Cicéron l'éloquence, Crassus l'avarice» (Dag Norberg, *Manuel pratique de latin médiéval...*, p. 73). Une vingtaine de personnages de l'Antiquité sont cités de la sorte dans les inscriptions antérieures au XIV^e siècle, selon un premier relevé qui devra être enrichi. Il est remarquable que, pour les trois quarts, il s'agit de noms de l'Antiquité «grecque», et notamment du cycle troyen (Achille, Ajax, Anchise, Enée, Hector, Homère, Pâris, Ulysse).

Dans l'épithaphe qu'il compose à la fin du VIII^e siècle pour Rothais, fille du roi Pépin, Paul Diacre lui donne même pour trisaïeul un Anchise, qui tire son nom du père d'Enée. Pour les «Romains», si on écarte César et Auguste invoqués pour les

souverains, on ne trouve que Caton, Cicéron et Virgile. Dans son épitaphe de San Salvador d'Osca, le roi Sanche III († 1072) est dit: *FORMA PARIS ET PUDOR HECTORIS* (sagrada, par Henrique Florez, t. XIV, Madrid, 1758, p. 464, et t. XXVII, 1772, col. 265-268). L'épitaphe d'Ingelramus au cloître de l'abbaye de Ham en Artois (9^e s.) avait fondée (fin du XI^e siècle) comporte un distique élégiaque (Dom Edmond Martenot et dom Ulysse Durand, *Voyage littéraire de deux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1717, 2^e partie, p. 182; *Gallia christiana*, t. III, col. 508).

HIC FLOS MILITIAE, PARIDIS GENA, SENSUS ULISSIS, AENAE PIETAS, HECTORIS IRA
JACET
«Ici repose la fleur de la chevalerie, le visage de Paris, l'intelligence d'Ulysse, le sentiment filial d'Enée, la colère d'Hector».

On trouve de semblables comparaisons dans l'épitaphe du comte Guillaume († 1219) en l'église Saint-Jean de Joigny (Louise Pillion, «Un tombeau français du XIII^e siècle, et l'Apologue de Barlaam sur la vie humaine», dans *Revue de l'art ancien et moderne*, 28, 1910, p. 333, n. 1):

FLOS HIC MILITIAE, LAUS ET DECUS, ARCA SOPHIAE,
FORMA REFERT PARIDEM, MANUS HECATOREM, SENSUS ULYSSEM.
«Ici est la fleur, la louange et l'honneur de la chevalerie, l'arche de sagesse. Sa beauté rappelle Paris, son courage Hector, son intelligence Ulysse».

On notera que l'expression *arca sophiae* figure dans deux épitaphes espagnoles de 1247 et 1248. La parenté avec l'inscription de Ham est évidente dans l'épitaphe de Richard de Clare, comte de Gloucester et d'Hereford († 1262), enterré en l'abbaye de Tewkesbury (G. Camden, *Britannia*, Londres, 1607, p. 297; Dugdale, *Monasticon anglicanum*, t. II, Londres, 1819, p. 55) — le seul changement étant la référence initiale à la «retrénué» d'Hippolyte:

HIC PUDOR HIPPOLITI, PARIDIS GENA, SENSUS ULISSIS
AENAE PIETAS, HECTORIS IRA JACET
«Ici gît [celui qui eut] la réserve d'Hippolyte, le visage de Paris, l'intelligence d'Ulysse, la piété d'Enée, l'impétuosité d'Hector».

L'abbé de Cluny Pierre le Vénéérable composa pour Pierre Abélard († 1142) une épitaphe (C. S. F. Burnett, «Les épitaphes d'Abélard et d'Héloïse au Paraclat et au prieuré de Saint-Marcel à Chalon-sur-Saône», dans *Studia monastica*, 27, 1985, p. 63 et 65), où il le dit:

GALLORUM SOCRATES, PLATO MAXIMUS HESPERIARUM NOSTER ARISTOTELES
«le Socrate des Gaulois, le très grand Platon d'Hespérie [les régions occidentales], notre Aristotele».

L'épitaphe du diacre Ezelin (?) au XIII^e siècle à Bâle (*Corpus inscriptionum medii aevi Helvetiae*, III, n° 45, p. 142-145) mélange les auteurs de l'Antiquité:

UNUS HABET ARTE PLATO, CATO VITA, TULLIUS ORE
SINGULOS CORPUS ALTI, SPIRITUS ASTRA TENET
«Ici repose Platon par la science, Caton par la vie, Tullius par le verbe. Son corps nourrit les vers, son esprit demeure dans les cieux».

Tullius désigne Marcus Tullius Cicero, et l'épitaphe de l'évêque d'Agen Simon à Epône en 1100 emploiera le surnom plus connu de Cicero.

Les représentations des personnages de l'Antiquité accompagnées d'inscriptions sont rares. On citera Hippocrate et Galien, et l'extraordinaire Cosmos platonicien de la cathédrale d'Anagni (André Grabar, *Mélanges de l'école française de Rome*, 1964, p. 60-61; Léon Gautier, *Les représentations des personnages de l'Antiquité dans les églises de France*, 1905, p. 551-552). Les représentations des statues de la cathédrale d'Ulm, de 1469-1474, qui figurent sur des bustes des XII^e et XIII^e siècles, sont: Terence, Sénèque, Quintilien et Virgile (Klaus Ulrich Bögg, *Die Inschriften am Chorgerüst des Ulmer Münsters*, 1981, p. 12, 3, 4, 7, 12), on trouve représentés, avec des inscriptions, Cadmos et les trajectoires des XI^e et XII^e siècles, des épisodes de la jeunesse d'Achille d'après l'«Achilléide» de Stace (Paris, Bibliothèque nationale de France, Cabinet des médailles), la triste histoire de Pyrame et Thésée racontée par Ovide (Soissons, Stendal, Münster) ou encore la vie de Sylla (Londres, British Museum).

À la façade ouest de la cathédrale de Lucques, on a représenté le labyrinthe du crétois Dédale, d'où Thésée s'échappa grâce au fil d'Ariane. Doc. 67

HIC QUEM CRETICUS EDIT DEDALUS EST LABERINTHUS
DE ISTO NULLUS VADERE QUIVIT QUI FUT INTUS
NI THESUS GRATIA ARIANE STAMINE DUCTUS
«Ici est le labyrinthe que construisit le crétois Dédale. Une fois à l'intérieur nul ne put en sortir, sinon Thésée, conduit grâce au fil d'Ariane».

Et dans la mosaïque de pavement de S. Michele de Pavie, on voit Thésée qui tue le Minotaure:

THESEUS INTRAVIT MONSTRUMQUE BIFORME NECAVIT
«Thésée entra et tua le monstre à la double forme».

B. Citations des auteurs de l'Antiquité

Au temps de l'abbé de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire) Arnaud, en 1030-1032, le réfectoire de l'abbaye fut décoré de fresques où étaient représentées des scènes dites tirées d'un recueil de fables d'Esop, plus exactement inspirées des fables de Phèdre, au total treize scènes, commentées chacune par un distique. Un autre ensemble mora-

lisant était peint dans la salle de réception du Vieil-Evêché de Lausanne. In XIV^e siècle, avec neuf sentences extraites du second livre des *Disticha Catonis* (sans titre anonyme du II^e ou III^e siècle).

⁸⁰ Robert-Henri Bantier, «Le monastère et les églises de Fleury-sur-Loire sous les abbatis de Ambon, de Gauzlin et d'Arnand (988-1032)», dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, nouv. sér., IV, 1969, p. 138-146. Eugène Bach, «Lausanne, Le Vieil-Evêché», dans *Congrès archéologique de France, 111^e session sous le signe de la Suisse romande en 1952*, p. 45; Arthur Piaget, «Les inscriptions latines de l'Evêché», dans *Revue historique vaudoise*, 1930, p. 174-177.

Doc. 68 Parmi les œuvres inspirées dans leur ensemble de l'Antiquité, on peut citer la tapisserie du trésor de la cathédrale d'Halberstadt, de la fin du XII^e-début XIII^e siècle (Grun Günther Schmidt et Anette Erler, «Die Philosphensprüche des Halberstadter Karls-Teppichs», dans *Philologus, Zeitschrift für Klassische Philologie*, 122, 1978, p. 276-288). Au centre est le roi Charles (KAROLUS REX), entouré d'un losange sur les bords duquel on lit:

STARE DIU NIC HONOR NEC VIS NEC FORMA NEC ETAS
SUFFICIT: IN MUNDO PLUS TAMEN ISTA PLACENT

«Honneur, force, beauté, âge ne suffisent pas pour durer longtemps: dans le monde cependant tout ceci plaît beaucoup».

En bas à gauche, Caton (CATO) a un phylactère, qui porte: DENIGRAT MERITUM DAM-

TIS MORA, «le retard diminue le mérite de celui qui donne»; à droite Sénèque (SENECA) dit: QUI CITO DAT BIS DAT, «Qui donne vite donne deux fois». En haut, les noms des personnages sont perdus. Celui de gauche dit: NON TUTUM CREDERE CUIVIS, «il n'est pas sûr de croire n'importe qui», celui de droite: QUOD TACERE VIS NEMINIS DICERIS, «ce que tu veux taire, ne le dis à personne». Tout autour de la pièce on a écrit: AMICUS CUS DIU QUERTUR, VIS INVENTUR, DIFICILIS SERVATUR, «un ami est longtemps cher, mais difficilement conservé». On ne retrouve pas ces textes dans le recueil des proverbes et locutions proverbiales des Romains, *Die Sprichwörter (Hildesheim/Zürich/New York: G. Olms Verlag, 1988; 1^{re} éd., 1890, XLV-436 p.)* G. Olms Verlag, 1968, XII-324 p.), mais la plupart le sont dans les *Carmina medi aevi* d'Hans Walther (t. II, *Proverbia*...):

- t. II-5, n° 30298, p. 120: *stare diu... placet.*
- t. II-1, n° 3857, p. 455: *Non cuivis credere tutum est.*
- t. II-4, n° 26064, p. 492: *Quod tacitum esse velis, nemini dixeris* (attribué soit à Sénèque soit à saint Martin de Braga).

— t. III-1, n° 962a, p. 113, de façon approximative: *amicus raro acquiritur, cito amittitur.*

— t. II-1, n° 5376, p. 658: *denigrat meritum dantis mora.*

Le texte attribué à Caton est le début d'un distique d'Hildebert de Lavardin (*P.L.*, 171, col. 1377), que Jean de Salisbury reconnaît avoir copié (*P.L.*, 199, col. 498), tandis que Pierre de Blois copie son «maître» Jean de Salisbury (*P.L.*, 207, col. 800). Matthieu de Vendôme copie, sans le dire, Hildebert (*P.L.*, 205, col. 950), et Henri

après avoir, dans la même page, cité Caton (*P.L.*, 204, col. 865). Dès lors, on peut se demander si l'auteur des inscriptions d'Halberstadt a pris la citation qu'il attribue à Caton. La réponse est positive: à Sénèque se retrouve telle quelle dans les proverbes français du XII^e siècle: «qui donne tost, il donne deux fois» (*Le livre des proverbes francz*... éd. Le Roy de Lincy, 2^e éd., t. II, Paris, 1859, p. 389). Quant au *non tutum credere cuivis*, il peut avoir puisé son inspiration chez Properce, *O nullis tutum credere blandis* (Livre I, élégie XV, vers 42).

À côté des œuvres elles-mêmes, il faut faire une place aux florilèges composés à partir des textes de Cicéron, Sénèque ou Caton, Virgile, Horace ou Ovide (*Sententiae philosopharum*, *Proverbia diversorum auctorum*, *Flores auctorum*), une littérature que l'on trouve dans toute la chrétienté. Ainsi, le CUM FUERIS FELIX QUAE SUNT ADVERSA sur la fondation de Santa Maria de Junquera de *Ambia* en florilège du II^e ou III^e s. (H. Florez, t. XVII, p. 91) est-il tiré des *Distiques de Caton*, un florilège du II^e ou III^e siècle placé sous l'autorité de Caton, et rencontré déjà au Vieil-Evêché de Lausanne.

On a parfois «christianisé» les auteurs latins, comme c'est le cas pour l'un des plus populaires au Moyen Age, le poète Virgile, par l'intermédiaire de qui, pense-t-on à Augustin à Jochim de Flore, Dieu aurait parlé, à la manière d'un «prophète». On a en particulier parti de la 4^e Églogue, composée lors de la paix de Brindes en 40 avant J.-C., où Virgile annonce le renouvellement du monde et la venue d'un enfant qui sera le témoin de ce temps nouveau (P. Courcelle, «Les exégèses chrétiennes de la 4^e Églogue», dans *Revue des études anciennes*, 59, 1957, p. 294-319). Ainsi le:

Jam nova progenies caelo demittitur alto
«Déjà le nouvel enfant descend du haut du ciel»

sera-t-il considéré comme annonçant la naissance du Christ, et inscrit comme tel au XII^e siècle dans les peintures de Salles-Lavauguyon, au portail de la cathédrale de Laon au XIII^e siècle. Raphaël l'inscrira à son tour à Sainte-Marie-de-la-Paix à Rome en 1514.

On a pris aussi dans les *Bucoliques* le TYTYRE COGE PECUS CECOS NE DUCTE CECUS de la croisse de Saint-Servais de Siegburg, du XII^e siècle. L'AMOR VINCT OENIA ET NOS (*eciam*) d'un anneau d'argent du XIV^e siècle au Musée de Brunswick, tandis que, dans un épigramme de Damase, un vers de l'Énéide (XII, 27) a été repris tel quel:

Non haec humanis opibus non arte magistra

«Cette [guérison] ne vient pas des ressources humaines, ce n'est pas mon art».

De même que l'on a «christianisé» Virgile, de même a-t-on fait des sibylles d'Asie mineure des «prophètes» qui, dans le monde païen, auraient annoncé le Dieu unique: *minore des «prophètes» qui, dans le monde païen, auraient annoncé le Dieu unique: minores sibyllae unum Deum praedicant* disait déjà Lactance au III^e siècle. Les vingt-et-un *sibyllae unum Deum praedicant* sont cités dans de nombreuses œuvres d'auteurs chrétiens, Augustin, Quodvultdeus, Bède, etc. Ils sont donnés ici pour faciliter le repérage de leur emploi dans les inscriptions.

CHAPITRE 9 Le livre par excellence, la Bible

La Bible est sans doute la partie la plus fondamentale de la culture au Moyen Âge, principalement jusqu'au XI^e siècle où culture et écriture sont très majoritairement le fait des clercs.

A. Instruments de recherche

Il n'est probablement pas de domaine pour lequel bibliographie et instruments de recherche soient plus développés. On ne citera ici que quelques titres essentiels. Là, comme dans les autres domaines de cette seconde partie, on aura toujours intérêt à se reporter au remarquable ouvrage *Identifier sources et citations...*, publié sous la direction de Jacques Berlioz, spéc. p. 11-25.

□ *Études d'ensemble*

Le Moyen Âge et la Bible, dir. Pierre Riché et Guy Lobrichon, Paris: Beauchesne, 1984, 639 p., pl. (*Bible de tous les temps*, 4).

Beryl Smalley, *The Study of the Bible in the Middle Ages*, Oxford: B. Blackwell, 3^e éd., 1983, id., *The Gospels in the Schools: c. 1100-c. 1180*, Londres: The Hambledon Press, 1985, X-286 p., pl. (*History Series*, 4).

La Bibbia nell'alto medioevo, Spolète, 1963, 770 p. (*Settimane di Studio del centro italiano di studi sull'alto Medioevo*, X, 1962).

□ *Bibliographie*

On dispose d'une excellente bibliographie de 983 titres établie par André Vernet avec la collaboration d'Anne-Marie Genevoix, *La Bible au Moyen Âge, bibliographie* (Paris: Éditions du C.N.R.S., 1989, 131 p.), portant sur les différents textes utilisés, les travaux consacrés à la Bible par les auteurs médiévaux, l'influence de la Bible au Moyen Âge: théologie, liturgie, littérature, droit.

Qui voudrait aller au plus complet relevé bibliographique sur la Bible devra se reporter à l'*Elenchus bibliographicus biblicus* publié par le Pontificio Istituto biblico à Rome, à l'intérieur de la revue *Biblica* (depuis le t. 1, 1920), puis à part (depuis le t. 45, 1969), avec le risque d'être quelque peu étouffé par une recension foisonnante: 80 pages en 1920, moins de 300 pages par an dans les années 1950, plus de 1000 à partir de 1979...

Mise au point récente de Guy Lobrichon, «Panorama en bref des recherches actuelles sur la Bible au Moyen Âge», dans *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge*, 105, 1993, p. 827-836.

la version latine commune qui s'impose à partir de l'époque carolingienne et n'est pas le fait du seul saint Jérôme à qui on attribue traditionnellement la traduction. Samuel Berger, *Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen âge*, Paris, 1893, XXIV-443 p. (voir aussi la bibliographie citée de Vernet, aux p. 35-37).

Pour trouver une citation biblique, il faut utiliser une concordance. Or, même si le besoin d'un tel instrument de recherche, que créa Hugues de Sautoy au début du XIII^e siècle.

Une des plus commodes de ces concordances. De l'époque des bibliothèques, est la *Vulgatae editionis liberorum sacrorum concordantia*, du théologien et professeur F.-P. Durrion (Paris, 1844, rééd. 1880), qui a gardé presque tous les mots de la Bible; chaque mot, avec son contexte, est présenté, avec toutes les occurrences dans l'ordre des livres de la Vulgate. La recherche doit se faire en commençant par les mots les moins courants, afin d'éviter d'avoir à parcourir les longues colonnes des mots les plus usuels. La concordance la plus complète est assurément celle de Boniface Fischer, *Novae concordantiae Bibliorum sacrorum juxta Vulgatam versionem critica editio*, Stuttgart: Frommann-Holzboog, 1977, 5 volumes, où sont mentionnés vingt-deux mots sont exclus, ce qui suffit à écarter, mais c'est exceptionnel, la référence pourtant fondamentale à l'affirmation de Yahvé à Moïse, *Ego sum qui sum* (Exode, III, 14)...

Un problème demeure, celui de la nouvelle façon de nommer certains livres de l'Ancien Testament, et celui de la nouvelle numérotation des psaumes, dans les éditions les plus récentes et courantes de la Bible (Bible «de Jérusalem», traduction moderne de la Bible ou T.O.B.) à la suite des derniers progrès de l'exégèse. Il faut donc corriger les citations prises dans la Vulgate et les anciennes Concordances, ainsi que les références fournies par les ouvrages antérieurs au milieu du XX^e siècle (premier élément de la liste ci-dessous):

- 1^{er} livre des Rois (*Vulgate*) = 1^{er} livre de Samuel (*éditions contemporaines*)
- 2^e livre des Rois = 2^e livre de Samuel
- 3^e livre des Rois = 1^{er} livre des Rois
- 4^e livre des Rois = 2^e livre des Rois
- 1^{er} livre des Paralipomènes = 1^{er} livre des Chroniques
- 2^e livre des Paralipomènes = 2^e livre des Chroniques
- 1^{er} livre d'Esdras = Esdras
- 2^e livre d'Esdras = Néhémie

Pour les psaumes, les éditions récentes partent du texte hébreu massorétique, alors que la Vulgate partait de la version traduite en grec à l'intention des Juifs de la diaspora (Version dite des Septante). Or, à deux reprises un psaume de la Vulgate est scindé en deux dans le recueil hébraïque (le 9 devient 9 et 10, le 113 devient 114 et 115), tandis qu'à deux reprises également deux psaumes de la Vulgate sont réunis en un seul dans le recueil hébraïque (les 114 et 115 deviennent 116, les 146 et 147 deviennent 147). D'où la concordance suivante:

- Ps. 1 à 8 (*Vulgate*) = ps. 1 à 8 (*éditions contemporaines*)
- Ps. 9 = ps. 9 et 10

- ps. 10 à 132 = ps. 11 à 113
- ps. 133 A = ps. 134
- ps. 133 B = ps. 135
- ps. 134 v. 1-9) et ps. 135 (v. 10-19) = ps. 116
- ps. 134 v. 145 = ps. 117 à 146
- ps. 146 v. 1-11) et 147 (v. 12-20) = ps. 147
- ps. 148 v. 1-150 = ps. 148 à 150

En bas, la numérotation des psaumes de la Vulgate est inférieure d'une unité pour les ps. 112 et ps. 116-145; une attention particulière doit être portée aux psaumes 113-118 et 146-147 de la Vulgate. On trouvera encore des modifications de détail dans la numérotation des versets (tels que les avait introduits Robert Estienne en 1555, mais qu'il est venu avec des coupures médiocres). On prendra garde aussi à ne pas se tromper, notamment sur les traductions des éditions contemporaines, les meilleures reconstituées au point de vue de la recherche exégétique, mais parfois assez distantes du texte latin de la Vulgate, celui que l'on utilisait du X^e au XV^e siècle. On doit être très attentif de la numérotation moderne, mais il est utile de donner à la suite entre parenthèses la numérotation de la Vulgate.

La Bible est si profondément connue des hommes d'Eglise qu'elle est souvent citée directement et avec exactitude.

Les trois épitaphes d'abesses du XI^e siècle à S. Servais de Quiedlinburg en donnent une bonne illustration. Après la date de l'obit (jour anniversaire de la mort), vient une brève mention d'un passage de psaume qui traduit la brièveté de la vie et l'inanité de la gloire dans le monde (K. Bauch, *Das mittelalterliche Grabbild*..., p. 22-23; Klaus Vogtländer, *Die Stifkirche St. Servati zu Quiedlinburg*, *Geschichte* 23, 309; Klaus Vogtländer, *Die Stifkirche St. Servati zu Quiedlinburg*, 1980, p. 143-152, *Gräber und Grabplatten*). Les tombes en stuc et leurs inscriptions ont été probablement réalisées lors de la consécration du nouveau bâtiment en 1129 environ (Walter Wolf, *Saxe romane*, La Pierre-qui-Vire: Zodiaque, 1996 [La nuit des temps, 85], p. 364).

VIII. KALENDAS FEBRUARIAS HATHELHEID ABBATISSA OBIT
 † HOMO VANITATI SIMILIS FACTUS EST DIES IELUS SICUT UMBRA PTEREURENT
 «Le 18 des calendes de février (15 janvier) mourut l'abbesse Hathelheid.
 † L'homme ressemble à du vide, ses jours passent comme l'ombre».

La source est ici Ps. CXLIV (CXLI), 4. Hathelheid I est morte en 1044 (fig. 41).

III. IDUS JULIAS BEATRIX ABBATISSA OBIT.
 † CUM INTERIRET HOMO NON SUMIT OMNIA NEQUE DESCENDET CUM EO GLORIA IELUS.
 «Le 3 des ides de juin (11 juin) mourut l'abbesse Béatrice.
 † En mourant l'homme n'emporte rien, et sa gloire ne descend pas avec lui».

La source est Ps. XLIX (XLVIII), 18. Béatrice est morte en 1062.

Fig. 41



ANNO MOXAVIANTATISINIESE
CIVS GSTDIES
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE

ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE

ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE

ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE

ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE

ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE

ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE

ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE

ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE

ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE

ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE
ANNO MOXAVIANTATISINIESE

PERTRANSIT AU CHATEAU DU CLOITRE DE MOISSAC. L'ADDECTANT DANIELEM ET SIBIRIUM
em in lacum leonum de Daniel (VI, 16) devient DANIELEM SIBIRIUM IN LACU LEONUM sur un chapiteau de Moissac.
 MARETAY, IIC DANIEL DOMINO VINCI COETUM LEONUM à la façade de Saint-Poucheux
 de Poitiers.

Souvent, les variantes sont dues à ce que l'on a reproduit le texte de l'Ancien Testament à partir de la citation qui en est faite dans le Nouveau Testament. Ainsi identifié dans la nef de Saint-Savin par la citation assez approximative que lui a donnée Matthieu (XII, 40): SICUT FUIT JONAS IN VENTRE (ceti tribus diebus) du texte de Jonas (II, 1): et erat Jonas in ventre piscis tribus diebus. Le ceti («de la baleine») se fera de piscis («du poisson») est le terme qui figure dans la *versio antiqua* publiée par Sabatier et par ce canal est passé dans la liturgie du Carême.

Il faut continuellement rester attentif à une possible inspiration biblique, utiliser les nombreux instruments de recherche qui existent, et... acquiescer une certaine familiarité avec les textes sacrés pour mieux saisir les simples allusions ou l'emploi d'un vocabulaire biblique.

CHAPITRE 10 Une source essentielle: la liturgie

La liturgie, ensemble des célébrations officielles du culte chrétien, fait partie de façon si profonde de la pratique et de la culture des clercs et des fidèles au Moyen Âge qu'on la représente à tout instant dans les inscriptions médiévales. Malheureusement, c'est une discipline qui n'est que fort peu enseignée, en France en particulier, et qui est souvent mal connue, voire ignorée, de nombre de médiévistes.

A. L'année liturgique

L'année liturgique retrace l'histoire de la vie du Christ, de Noël à Pâques et à l'Ascension, puis ouvre le temps de l'Eglise avec la Pentecôte. La première partie est entrée sur Noël, c'est-à-dire la naissance du Christ. Ce n'est qu'au IV^e siècle qu'est apparue à Rome la solennité de la Nativité, à l'époque pour combattre les fêtes païennes du solstice d'hiver qui y étaient célébrées le 25 décembre. Cette date sera retenue dans toute l'Eglise au VI^e siècle. Un temps de préparation à Noël, l'Avent, remonte au V^e siècle, se fixe aux VIII^e-IX^e siècles: il comprend les quatre dimanches qui précèdent le 25 décembre. Le temps de Noël s'achève avec l'Épiphanie, qui commença le 6 janvier, l'Adoration des mages. La deuxième partie de l'année liturgique est structurée en fonction de Pâques, c'est-à-dire de la Résurrection. Un temps de préparation de «quarante jours», *quadragésima*, d'où le mot de carême, existe à Rome depuis la fin du IV^e siècle. Il commence le mercredi des Cendres, le dimanche de la semaine sainte avec ses trois jours particulièrement célébrés, le Jeudi saint (Cène, institution de l'Eucharistie), le Vendredi saint (jour de la Passion), le Samedi saint (Cène, institution de l'Eucharistie), le dimanche de la semaine sainte, le Samedi saint (Cène, institution de l'Eucharistie). Le temps pascal dure «cinquante» jours, jusqu'à Pâques, et l'Ascension est célébrée quarante jours après Pâques (Actes des apôtres, I, 3). De la Pentecôte à la fin de novembre, c'est le temps «ordinaire» qui représente le temps de l'Eglise.

Une grande partie de l'année liturgique était conditionnée par la date de Pâques. Sous l'influence babylonienne, Israël avait adopté pour commencement de l'année le premier mois de printemps (Nisan, mars-avril); c'était le 14^e jour de ce même mois que l'agneau de la Pâque devait être immolé (Exode, XII, 2 et 6) et ce fut le 14^e jour de ce même mois que Jésus souffrit sa Passion (Jean, XIX, 14). Comme c'est au 14^e jour qu'était censée se placer la pleine lune, il fut décidé, entre le IV^e et le VI^e siècle, que Pâques serait célébré le dimanche qui suit la pleine lune postérieure au 21 mars, c'est-à-dire à une date qui pourra varier du 22 mars au 25 avril. Il a sans doute existé dans de nombreuses communautés des tables permettant de déterminer, pour chaque année, la date du jour de Pâques. La table pascale, gravée sur pierre, placée à droite de l'autel dans le chœur de la cathédrale Saint-Etienne de Périgueux donne ainsi la date de Pâques pour chaque année entre 1163 et 1253 (C.I.F.M., 5, p. 28-31).

Fig. 42



C'est la paléographie qui conduit à dater du XII^e siècle, le cycle décrit pour PASCHA SINE TERMINO (terme pascal) ET NUMERO (nombre d'or). CUM FINISSET A CAPITE REINCIPERE. «Voici la Pâque, sans le terme ni le nombre. Lorsque elle finit, la succession de dates pour Pâques au bout de 91 ans. On est plus près de cette succession avec une période de 95 ans, et c'est ce qu'avait retenu le cycle paschal de Ravenne pour les années 532 à 626. On avait aussi un calendrier domnal de calendriers liturgiques ont été gravés sur pierre à Sainte-Marie de Carmona près de Séville au début du VI^e ou à la fin du V^e siècle, et à Italica en Bétique au VI^e ou VII^e siècle. A San Giovanni Maggiore à Naples, on a retrouvé deux liturgies driers liturgiques étaient peints à Sainte-Marie-du-Précuré à Rome sur l'Aventin dans le parloir du couvent des Quatre-Saints-Coronnés à Rome (partie retrouvée en 1914), dans l'église de San Pellegrino de Bominao (calendrier du diocèse de Valva dont dépendait l'abbaye de Bominao), et en France en l'évêché d'Evreux. Cette «imprégnation» de l'année liturgique se manifeste notamment par les données à partir des fêtes liturgiques que l'on observe partout depuis le XI^e siècle. Les différents ouvrages de chronologie et de diplomatique déjà cités permettent de résoudre toutes ces références liturgiques.

¹⁰³ Robert Favreau, «Épigraphie et liturgie», dans *Vom Quellenwert der Inschriften...* p. 68-70 (repr. dans *id., Etudes d'épigraphie médiévale...* t. I, p. 375-377). Léon Pressouyre, «Le cosmos platonicien d'Anagni...», p. 580-581. Giovanni Ciampini, *Vetera monumenta...* t. II, Rome, 1699, p. 168-178, pl. LVI-LVIII, «Cyclos paschalis annorum XCV, ab anno aerae Christi DXXXII ad annum DCXXVI», et Angelo Mai, *Scriptorium veterum nova collectio*, t. V, Rome, 1831, p. 69 (Ravenne), et Angelo Silvagni, *Monumenta epigraphica christiana...* t. IV-1, *Neapolis*, pl. I-VI (calendrier de Naples). Mention dans le «Bulletin archéologique» de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne, 45, 1917, p. 135-136 (Evreux).

II. Livres liturgiques

Les différentes célébrations de l'année liturgique, de la messe, de l'office, les différentes fonctions des officiants ont conduit à l'établissement d'une série de livres liturgiques à partir du moment où les usages ont été codifiés, ou une liturgie ordonnée avec précision à remplacer l'improvisation (entre le V^e et le VI^e siècle). La tentative ultime sera à un alignement sur la liturgie romaine. Pour unifier en un sens la liturgie en usage dans ses États, Charlemagne demanda au pape Hadrien le sacrementaire qui reproduirait exactement la liturgie du temps de Grégoire le Grand. A partir de Grégoire VII, au dernier tiers du XI^e siècle, c'est Rome même qui tendra à cette unification. L'abandon qu'obtendra la papauté, à cette époque, de la liturgie mozarabe en usage dans la péninsule ibérique au profit de la liturgie romaine est un événement remarquable.

1. Introduction aux sources de l'histoire du culte chrétien au Moyen Âge, de Cyrille Vogel (partie dans les Studi medievali, 3^e ser., 3, 1962, et 5, 1964, éditée par G. B. P. 385 p.) concerne l'Occident et «les documents liturgiques qui ont servi effectivement à la célébration des différentes actions cultuelles, le choix se réduisant aux sacramentaires, aux ordines, aux pontificaux et aux lectionnaires de la messe».

2. Plus générale et s'adressant à un public plus large est la synthèse d'Eric Palazzo, *Le Moyen Âge, des origines au XIII^e siècle*, Paris: Beauchesne, 1993, 255 p. (*Histoire des livres liturgiques*).

3. On mentionnera aussi l'œuvre monumentale, toujours utile, du chanoine Victor Leroua, sur les bréviaires, les pontificaux, les sacramentaires, les livres d'heures manuscrites des bibliothèques publiques de France, à compléter par ses répertoires bibliques, liturgiques, iconographiques conservés sous forme manuscrite à la Bibliothèque nationale de France (nouv. acq. lat. 3157-3173 et nouv. acq. fr. 13083-13086).

Les ordines, guides à l'usage du célébrant et de ses acolytes, concernent surtout la période antérieure à l'an mil. L'édition fondamentale est celle de Michel Andrieu, *Les Ordines romains du haut Moyen Âge*, Louvain, 1931-1961, 5 vol. (*Spicilegium sacrum Lovaniense*), qui ne comporte malheureusement pas de table analytique. On la complètera par l'étude d'Aimé-Georges Martimort sur *Les «ordines», les ordinaires et les cérémoniaux*, Turnhout: Brepols, 1991, 123 p. (*Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, dir. I. Génicot, 56), qui comporte un supplément à l'édition d'Andrieu (p. 34-41).

L'évolution a conduit à réunir en un même livre les indications utiles sur le déroulement du culte et les textes mêmes que devait lire le célébrant. Le pontifical, livre propre de l'évêque, regroupera ainsi ce qui était jusque-là publié par Cyrille Vogel sacramentaires. Le *Pontifical romano-germanique du XI^e siècle* publié par Cyrille Vogel et Reinhard Elze, Cité du Vatican: Biblioteca apostolica vaticana, t. I et II, *Le texte*, 1963, t. III, *Introduction générale et tables*, 1972 (Studi e testi, 226-227 et 269) fournit le détail de l'ensemble des fonctions de l'évêque au XI^e siècle en Occident, et est «le point de départ de l'évolution cultuelle ultérieure» (C. Vogel); au t. III, se trouvent un index des références bibliques, citations implicites comprises, un index de formules,

oraisons et prières (par l'incipit), un index des personnes et des mots notables. Ce pontifical est l'ancêtre direct du Pontifical romain édité en 1485, qui se maintient comme livre d'Église officiel jusqu'aux premières refontes de 1961. Entre les deux l'étape importante est le *Pontifical de Guillaume Durand* publié par Michel Andrieu en 1940, qui constitue le t. III de l'édition générale procurée par M. Andrieu, *Le Pontifical romain au Moyen Âge*, Cité du Vatican, 1938-1941 (*Studi e testi*, 86-88, 89); le t. IV contient les tables analytiques.

C. Des emprunts à la liturgie

1. La dédicace

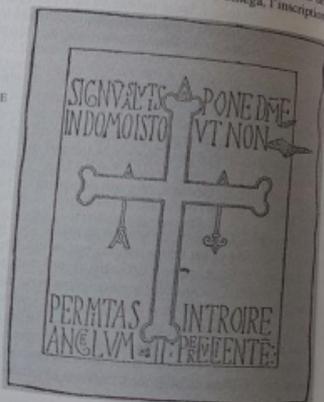
Dans le calendrier liturgique, la dédicace est une fête propre à chaque église, célébrée chaque année avec solennité. On a ainsi des centaines d'inscriptions qui rapportent, dans les plus modestes églises, le seul jour anniversaire de la dédicace, dans les églises plus importantes, l'année, le patronage, le préfet consécrateur. Lorsqu'on aura bien saisi le déroulement de la cérémonie de la dédicace à travers le pontifical, on trouvera aisément les nombreuses traces que cette liturgie a laissées dans les inscriptions.

Doc. 72 Dans l'abside de l'église San Martín de Salas, dans les Asturies (E. Hübner, *Inscriptionum Hispaniae christianarum supplementum*, Berlin, 1900, n° 501, p. 122; *Inscriptiones medievales de Asturias*, n° 166, p. 166-167), se trouve gravée, autour d'un croix à hampe aux bras de laquelle sont suspendus un alpha et un omega, l'inscription:

fig. 43

SIGNUM SALUTIS PONE DOMINE
IN DOMO ISTO UT NON

PERMITAS INTROIRE
ANGELUM PERCUSSENTEM



«Place, Seigneur, le signe du salut en cette maison, afin que tu en interdises l'entrée à l'ange exterminateur».

Ce texte du X^e siècle se trouve également dans deux inscriptions de la fin du IX^e siècle conservées aujourd'hui au Museo Arqueológico Provincial d'Oviedo et provenant sans doute l'une du palais d'Alphonse III (PONS DOMINE IN DOMIBUS VESTRIS, l'autre d'une porte de la cité (PONS DOMINI IN ANGLIS ISTIS), et dans une troisième inscription de même date, en partie mutilée, sur la fontaine de Foncalada en la même ville (PONS DOMINI IN FONTE ISTO: Santos, *op. cit.*, n° 75-77, p. 103-105). Peut-être est-ce l'influence de cette dernière inscription qui a entraîné à Salas le *domo isto au lieu de casa*. On notera encore que sur le sépulcre disparu du roi Alphonse III le Grand, mort en 912, en la cathédrale d'Oviedo, on lisait la fin de ce texte, INTROIRE ANGELUM PERCUSSENTEM (C. M. Vigil, *op. cit.*, p. 10). Les textes ne peuvent qu'avoir une source commune. A l'évidence, ils évoquent le chapitre X de la Genèse, où les Hébreux, encore captifs sur la terre d'Égypte, marquent les linteaux de leurs portes du sang de l'agneau pour que leurs maisons soient épargnées lorsque l'ange du Seigneur frappera les enfants premiers-nés d'Égypte. Mais la source précise est l'antienne qui était chantée lors de l'aspersion du lieu où allait être construite une nouvelle église: *Signum salutaris pone, Domine, in loco isto, et non permitas introire angelum percussentem* (*Le pontifical romain germanique du X^e siècle*... t. I, p. 122), et qui est citée trois siècles plus tard dans l'office de la pose de la première pierre (*Le pontifical de Guillaume Durand*... éd. Michel Andrieu, p. 451).

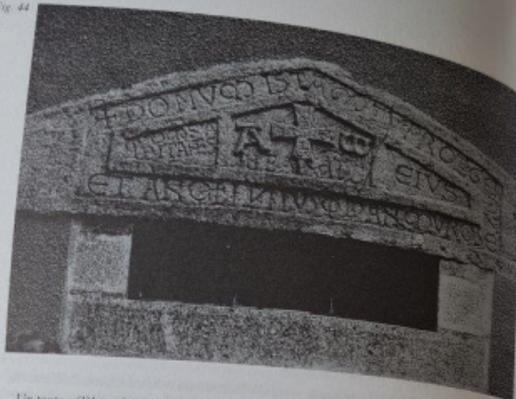
Au linteau en bâtière de la porte nord de la collégiale Saint-Pierre du Dorat (fin Doc. 73, XI^e-début XII^e siècle: *C.I.F.M.*, [4], *Limousin*, p. 103-106), on lit:

DOMUM ISTAM TU PROTIGES DOMINE ET ANGELI TUI CUSTODIANT
MURUS EJUS ET OMNES HABITANTES IN EA AMEN ALLELUIA

«Seigneur, protège cette maison, et que tes anges gardent ses murs et tous ceux qui y habitent, amen, alleluia».

La même inscription, à deux minimes variantes près (HABITANTES et absence d'AMEN), se lit sur le linteau en bâtière qui se trouvait au-dessus de la porte principale de l'ancienne église paroissiale Saint-Michel, et qui est aujourd'hui remplacé à proximité au-dessus de la porte du Carmel (fig. 44 ci-après). Sur la croix, cantonnée de l'alpha et de l'omega, des deux linteaux est inscrit LEX LUX PAX REX. Dans la galerie lapidaire du Musée de Limoges, on trouve une inscription à peu près semblable: AEDM ISTAM [etc. jusqu'à] MURUS EJUS (*C.I.F.M.*, [4], *Limousin*, p. 159-160). S'il y a bien réminiscence biblique avec un *omnes habitantes in ea* qu'on trouve chez Amos (IX, 5), Nahum (I, 5), Habacuc (II, 8 et 17), la source n'en est pas moins une antienne de la messe de dédicace telle qu'on la trouve dans un antiphonaire du XI^e et un du XII^e siècle: *Domum istam protege, Domine, et angeli tui custodiant murus ejus* (*Corpus antiphonarum officii*, t. III, éd. René-Jean Hesbert, n° 2424, p. 173), et la prière de l'évêque à l'entrée de l'église: «Paix à cette maison et à ceux qui y habitent». Quant aux *rex, lex, lux*, par. il se trouvait sur le tombeau de l'abbé Angilbert, genre de Charlemagne, à Saint-Riquier (*M.G.H., Scriptores*, t. XV-1, Hanovre, 1887, p. 179), et il figure aussi sur une table d'ivoire du X^e siècle à Darmstadt, sur des croix d'absolution de Périgueux et sur six chrismes du Sud-Ouest de la France.

Fig. 44



Doc. 74 Un texte célèbre, de même esprit, se lit toujours à la façade occidentale de l'abbaye de Corvey: CIVITATEM ISTAM TU CIRCUMDA DOMINE ET ANGELI TUI CUSTODIANT MURUS CORVEY... (Felix Kreuzsch, *Beobachtungen an der Westanlage der Klosterkirche zu Corvey...*, Graz, 1963, p. 33; Yves Christe, «Et super muros eius angelorum custodias», dans *Cahiers de civilisation médiévale*, 24, 1981, p. 173-179). Là encore, il s'agit d'antienne et répons, mais de l'office des prophètes ou de saint Michel (*Corpus antiphonalium officii*, t. III, n° 1815, p. 99, et t. IV, n° 6291, p. 74). On retrouve la bénédiction de l'office de la dédicace (*ibid.*, t. III, n° 1685, p. 84) dans l'inscription gravée dans le mur de l'église de Neila, province de Burgos, au XI^e-XII^e siècle: BENEDIC, DOMINE, DOMUM ISTAM QUAM EDIFICABI NOMINI TUO, BENIGNITUM IN LOCO ISTO EXALDI IN TON BOBI, EXAUCE, DU HAUT DU TRÔNE DE TA GLOIRE, LES PRIÈRES DE CEUX QUI VIENNENT EN CE LIEU.

Lorsque l'évêque entrait dans l'église qu'il allait consacrer, il disait, selon le Pontifical de Guillaume Durand, *Pax huic domui et omnibus habitantibus in ea*, portait Saint-Martin de la cathédrale de Mayence (*D.L.*, 2, n° 27, p. 31), et le *Pax* de Merlandé, à la façade occidentale de la commanderie de Feuilloux, ou portait ouest du prieuré les-Dezize, à la corniche du mur ouest de Notre-Dame de Vaison-la-Romaine, sur Subiaco. Après cette prière, on chantait *Pax eterna ab eterno Patre huic domui*, «Pax éternelle, de par le Père éternel, à cette maison», texte gravé sur une porte de l'abbatiale Notre-Dame de Saintes. Après la consécration de l'autel, l'évêque fai-

vait trois fois le tour intérieur de l'église en aspergeant les murs, et au chœur de Hinc est domus Domini firmata aedificata, bene fundata est supra firmam petram, «C'est là maison du Seigneur, solidement bâtie, bien fondée sur une pierre solide». On traverse la première partie du chœur inscrite à la porte de l'église romane de Civaux en Poitou, et à gauche de la porte de San Prutos en Castille, la seconde partie à l'épiscopal de la commanderie du Feuilloux et sur un chapiteau du chœur de Saint-Etienne à Romorantin-Lanthenay. Après avoir béni les murs le prêtre aspergeait le pavement, tandis qu'on chantait *Domus mea domus orationis vocabitur... Non est hic aliud nisi domus Dei et porta celi*. «Ma maison sera appelée maison de prière... Il n'est rien d'autre ici que la maison de Dieu et la porte du ciel».

Il n'est rien d'autre que le texte d'Isaïe (LVI, 7) repris par Matthieu (XXI, 13) dans la première partie de ce texte et du temple par Jésus, qui est aussi l'évangile de la dédicace des marchands chassés du temple par Lucanil; elle figure dans une inscription chrétienne de l'épiscopal de la dédicace dans le lectionnaire de l'église de La Cambe à Montreuil-la-Cambe, à la cathédrale de Milan, au portail roman de l'église de Dompetier à Avolsheim, au musée des Augustins d'Orléans-Sainte-Marie, à l'église de Dompetier à Maastricht. La seconde partie, qui vient de l'épiscopal de l'échelle de Jacob (Genèse, XXVIII, 17) se lit à Saint-Pierre de Genens sur la commune de Montréal, à Saint-Pierre-de-l'Isle, à Bégué, à S. Vincenzo de Galliano de Cantù. Pendant que l'on inscrivait l'alphabet sur le pavement on chantait *O quam metuebas est locus iste*, «O combien ce lieu est redoutable», ambienne au XI^e siècle. On peut encore citer le texte inscrit au linteau de San Bartolomé à Aguilar de Códobes en Navarre au XII^e siècle (José E. Uranga, «El timpano de la puerta de la ermita de S. Bartolomé en Aguilar de Códobes», dans *Principe de Viana*, 3, 1942, p. 249-255); INTROIBO IN DOMUM TUAM, DOMINE, ADORABO AED TEMPLUM SANCTUM TUUM IN TIMORE TUO... «J'entrerai en ta maison, Seigneur, je l'adorerai en ton saint temple avec crainte». Le début est le verset 8 du psaume V, la fin appartient au graduel de la messe de dédicace.

■ Pour la France: Jean Michaud, *Les inscriptions de consécration d'autels et de dédicace d'églises en France du VIII^e au XIII^e siècle*, épigraphie et liturgie, Université de Poitiers, thèse de doctorat de 3^e cycle, 1978, dact., XIX-314 p., 38 fig. h.-l.

2. Un temps capital: Carême et Pâques

Il n'est pas aussi fréquent qu'on aurait pu le penser de trouver la source d'une inscription dans une lecture liturgique (Aimé-Georges Martimort, *Les lectures liturgiques et leurs livres*, Turnhout: Brepols, 1992 [*Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, 64], 105 p.). En fait, ce sont principalement les antiennes et les réponses, c'est-à-dire les parties chantées, qui ont été le plus souvent utilisés dans les inscriptions.

■ L'ouvrage essentiel pour la recherche est désormais le *Corpus antiphonalium officii* publié par René-Jean Hesbert et René Prévost à Rome: Herder, en six volumes, de 1963 à 1979 (*Reserua ecclesiasticarum documenta, series major, Fontes*, 7-12).

Le premier volume décrit six anciens antiphonaires du *curius romanus*, le deuxième six du *curius monasticeus*. Le plus utile pour le chercheur est le classement par l'incipit des invitoires (p. 1-20) et des antiennes (p. 21-550) dans le tome 3, des réponses, versets et hymnes dans le tome 4. Les tomes 5 et 6 sont réservés au classement des sources.

L'ouvrage ancien de Charles Marbach, *Carmina scripturarum scilicet antiphonarum et responsoria ex sacro Scripturae fonte in libros liturgicos sanctae ecclesiae romanae derivata*, publié à Strasbourg en 1907, 140^e et 597 p., garde encore un intérêt liturgique.

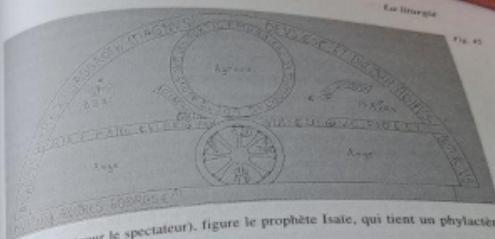
Il cite en effet par chapitres et versets de la Bible les textes utilisés dans la liturgie; il permet de repérer une source liturgique à côté de laquelle on serait passé en consultant le *Corpus antiphonarium*, qui n'appare de réponse que si l'on a l'incipit du texte liturgique inscrite par l'épigraphiste, et qui peut rester muet si manque le début de l'inscription ou si l'incipit introduit un changement dans l'incipit.

Pâques est la plus ancienne et la plus importante des fêtes chrétiennes, et c'est dans la liturgie de Carême et de Pâques que l'on trouve le plus grand nombre d'engrains dans les inscriptions.

- Doc. 75 On peut s'étonner de trouver à la façade de la cathédrale de Pise (Hans Rudolf Meier, «Santa Chiara in Assisina. Architektur und Funktion im Schatten von San Leonis Libera me, Domine, et a Cornibus Unicornium Humilitatem Meam. «De la licorne», Une recherche dans une concordance biblique, à partir du mot le plus rare (*unicornis*), renvoie immédiatement au psaume XXII (XXI), 22. La source n'est pas la Vulgate, qui commence ce verset par *Salva me ex ore leonis*. Avec la version biblique ancienne éditée par dom Pierre Sabatier (*Bibliorum sacrorum latinae versionis de ore leonis, Domine*. Mais l'ordre exact du texte donne comme source un répons du dimanche de la Passion et du dimanche des Rameaux (*Corpus antiphonarium officii*, t. IV, éd. Hesbert, n° 6394-6395, p. 100-101), et traduit donc un appel au Seigneur pour être délivré du péché, du mal et de la mort grâce à la Passion redemptrice. On peut être aussi dans l'inscription de Pise une réminiscence de la première lettre à Timothée (IV, 17): «J'ai été délivré de la gueule du lion».

- Doc. 76 A la façade romane de Santa Maria la Real à Sangüesa (Navarre), est représenté Judas avec, sur la poitrine, l'inscription: *JUDAS MERCATOR*, qu'on trouve aussi dans l'*Hortus deliciarum* d'Herrade de Landsberg. *Homo mercator nunquam aut vix potest Deo placere*. «Le marchand ne peut jamais, ou à grand-peine, plaire à Dieu», dit une addition au Décret de Gratien (citée par Jacques Le Goff, *Marchands et banquiers du Moyen Age*, Paris, 1962, p. 70). Cette dénomination de «marchands» donnée à Judas en dit long sur l'attitude que l'on avait alors envers ce corps de métier, mais elle n'est pas biblique, et c'est dans la liturgie qu'il faut la chercher: l'office du Mardi et du Jeudi saint dit en effet *Judas mercator pessimus osculo petiit Dominum* (*Corpus antiphonarium officii*, t. IV, éd. Hesbert, n° 7041, p. 261); il faut prendre *mercator* au sens figuré, «homme dominé par l'appât du gain».

- 77 Le tympan roman encastré à l'extérieur de l'église de Prudencio (anciennement San Andrés) d'Armentia, à trois kilomètres de Tudela (Aragon), est un exemple des liens entre épigraphie et liturgie, et un témoin de l'événement central qu'est la Passion. Il s'ordonne autour d'un crucifère placé au centre d'un cercle qui porte une inscription.



a. A droite (pour le spectateur), figure le prophète Isaïe, qui tient un phylactère sur lequel est écrit: *SICUT OVIS*. Une concordance biblique conduit au passage d'Isaïe sur le Serviteur souffrant (LIII, 7): *Sicut ovis ad occisionem ducetur, et quasi agnus coram tonante se, obtimescet et non aperiet os suum*. L'apôtre Philippe, dans sa rencontre avec l'eunuque éthiopien, applique déjà cette citation à l'abattoir, et comme un agneau que l'on tond, «comme un mouton que l'on mène à l'abattoir, et comme un agneau que l'on tond, il se taira et n'ouvrira pas la bouche». Saint Jérôme dans son commentaire sur Isaïe (II, 3), après lui, Prosper d'Aquitaine, Haymon d'Halberstadt, Rupert de Deutz, Hervé de Bourg-Dieu ou de Dèols, Pierre de Blois ont appliqué à Jésus traduit devant Pilate la citation d'Isaïe. Ce verset, ici réduit à sa plus simple expression, sert de répons aux matines du Samedi saint (*Corpus antiphonarium officii*, t. IV, éd. Hesbert, n° 7661, p. 409).

b. A gauche, Jean Baptiste dit: *ECCĒ AGNUS DEI* (Jean I, 29 ou 36). Jean Baptiste est le premier à désigner le Messie et il le présente sous la figure de l'Agneau, c'est-à-dire l'agneau sacrifié au moment de la Pique juive et par le sang de lequel les enfants premiers-nés des Hébreux seront épargnés. Pour le fidèle du XII^e siècle, l'inscription renvoie aussi à la messe où l'*Agnus Dei* est dit à trois reprises avant la communion. Par l'iconographie et la représentation d'Isaïe et du Baptiste, sont évoqués le Jeudi saint et le Vendredi saint, et c'est d'ailleurs en accompagnement d'une Crucifixion qu'on retrouve la citation d'Isaïe, dans la «salle des morts» de la cathédrale du Puy, sur une broderie de l'archevêché de Constance, sur un autel portatif du XII^e siècle à München-Gladbach, dans ce dernier exemple avec une citation de Zacharie (faite à partir de Jean XIX, 37) également tirée de la liturgie du Samedi saint (Marie-Madeleine Gauthier, *Emaux du Moyen Age occidental*, n° 100, p. 354). En Aragon, le concile de 692 avait interdit de représenter le Christ sous la forme d'un agneau, mais il ne sera pas reçu en Occident; et du reste en Espagne, peut-être sous l'influence de l'Islam, on évite à cette époque de représenter le Christ lui-même humaine.

Seconde partie

On pourrait produire bien d'autres exemples d'hymnes mariales utilisées dans des inscriptions, et le développement du culte du Saint-Sacrement à partir du XIII^e siècle en particulier entraînera aussi de fréquents emprunts aux hymnes du Saint-Sacrement dans les inscriptions.

Doc. 80 — Un voile huméral (c'est-à-dire le voile mis par le prêtre sur ses épaules pour les saluts du Saint-Sacrement) du milieu du XV^e siècle à Fritzlär (*Die Inschriften der Stadt Fritzlär*, éd. Th. Niederquell, Munich, 1974 [D.I., 14], n° 49, p. 35-36) offre

a. *ECCE PANIS ANGELORUM, FACTUS CIBUS VIATORUM, VERE PANIS FLORUM, NON MENTEN (sic canibus)*, «Voici le pain des anges, devenu la nourriture des voyageurs, vrai ment pain des enfants, qu'il ne faut pas jeter aux chiens», qui est une des strophes du *Lauda Sion* de Thomas d'Aquin (Chevalier, *Repertorium*, n° 5157; *Analecta Hymnica*, t. 50, p. 584).

b. *O VERE DIGNA HOSTIA PER QUAM FRACTA SUNT TARTARA, REDEMPTA PLEBS CAPTIVATA REDIT AD VITE PREMIA*, «O victime vraiment digne, par laquelle les enfers sont brisés, et la foule captive, rachetée, revient aux récompenses de la vie», qui vient d'une hymne de *Corpore Christi*, office de tierce (Chevalier, *Repertorium*, n° 13876 et 13877; *Analecta Hymnica*, t. 12, p. 34).

c. *TANTUM ERGO SACRAMENTUM VENEREMUR CERNUI, ET ANTIQUUM DOCUMENTUM NOVO CEDAT RITUI, PRESTET FIDES SUPPLEMENTUM SENSUM DEFECTUI*, «Adorons donc, prosternés, un si grand sacrement, et que l'antique enseignement cède la place à un nouveau rite, que la foi supplée au défaut des sens», qui est une des strophes du *Pater lingua* de Thomas d'Aquin (Chevalier, *Repertorium*, n° 20016; *Analecta Hymnica*, t. 50, p. 586).

d. *O SALUTARIS HOSTIA, QUE CELI PANDIS OSTIUM, BELLA PREMUNT HOSTILIA, DA ROBUR, FER AUXILIUM*, «O salutaire Hostie, qui ouvres la porte du ciel, les attaques de l'ennemi nous pressent, donne-nous la force, porte-nous secours», qui est une hymne de *Corpore Christi* (Chevalier, *Repertorium*, n° 13680 et 13681; *Analecta Hymnica*, t. 12, p. 34, t. 43, p. 33, t. 50, p. 588).

e. *O SACRUM CONVIVIUM, IN QUO CHRISTUS SUMITUR, RECOLITUR MEMORIA PASSIONIS EJUS, MENS INPLETUR GRACIA*, «O repas sacré, dans lequel le Christ est reçu, la mémoire de sa Passion est rappelée, l'esprit est rempli de la grâce», qui renvoie à une hymne répertoriée par U. Chevalier (n° 13677).

Une partie du *Gloria*, hymne de louange de l'ordinaire de la messe, a encore été ajoutée sur ce voile huméral de Fritzlär. On a aussi le *tantum ergo sacramentum* sur un tabernacle du XV^e siècle à S. Maria in Synodo à Rome, et le *O vere digna hostia* sur un triptyque de Lüne, également du XV^e siècle.

Pour une recherche de sources dans les hymnes, on peut aussi partir des tables qui concernent les fêtes du Christ, de la Vierge, des saints. L'inscription du XIII^e siècle qui accompagne la peinture du géant saint Christophe à la tour Ferrande de Pernes-les-Fontaines comporte un premier vers qui répond à un incipit d'une hymne à saint Christophe, tandis que les deux vers suivants peuvent être lus dans plusieurs hymnes en l'honneur du saint, vénéré comme protégeant de la mort subite dans la journée qui-

suivante l'avait vu représenté (R. Favreau, *Etudes d'épigraphie médiévale...*, t. 1, p. 10-11). La recherche ici peut être commencée par la table des incipit, mais peut être aussi menée en réunissant les hymnes consacrées à Christophe.

Pour les multiples recoupements qui existent entre épigraphie et liturgie, et particulièrement avec les parties chantées de la liturgie, il faut aussi penser aux tropes, à leurs variantes qui sont introduites à titre d'ornement dans un texte liturgique et qui

ont été étudiés par l'Université de Stockholm sous la direction de Ritva Wiksell. Sept volumes sont parus de 1975 à 1990, Stockholm: Almqvist & Wiksell International (*Acta universitatis Stockholmiensis, Studia latina Stockholmiensia*, 21, 22, 24, 26, 31, 32, 34). On verra notamment les t. I et III, consacrés au cycle de Noël et au cycle de Pâques. — Eclaircissement sur la source constituée par les tropes dans la tradition des tropes liturgiques, *atti dei convegni sui tropi liturgici (Parigi, 15-19 novembre 1985)*. Spolète: Centro italiano di studi sull'alto medioevo, 1990, 479 p., 32 p. de pl. (Biblioteca del centro per il colligamento degli studi medievali e umanistici dell'università di Perugia, 3).

E. Prières de bénédictions

On trouvera beaucoup d'intérêt au recueil d'Adolf Franz, *Die kirchlichen Benediktionen im Mittelalter*, Graz, 1960, 2 vol. (1^{re} éd., 1909, XXXVIII-646 et VII-764 p.), qui recense des centaines de prières de bénédictions pour toutes sortes de sujets (l'eau, le vin, le temps, les animaux, la maladie, etc.). Il réserve de curieuses surprises et peut conduire à des interprétations nouvelles de telle ou telle formule.

Le Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat vient des laudes gallicanes (Ernst Kantorowicz, «Laudes regiae», a Study in Liturgical Acclamations and Medieval Ruler Worship... Berkeley et Los Angeles, 1958, XXXI-292 p., pl. *University of California Publications in History*, 33), et a ainsi parfaitement sa place sur une épée du trésor de Vienne (Percy Ernst Schramm et Florentine Mütterlich, *Denkmale der deutschen Könige und Kaiser... 768-1250*, Munich, 1962, n° 194, p. 188 et fig. 194, p. 435), mais si on le trouve sur une cloche, comme à Evesham, il faut aussi et plutôt penser à son emploi dans les oraisons pour protéger des tempêtes (on en trouvera maints exemples dans le recueil d'A. Franz. On peut y joindre l'écce *crucem Domini*, cité ci-dessus, ou encore le *Mentem sanctam spontaneam*, si fréquent dans l'épigraphie campanaire (R. Favreau, *Etudes d'épigraphie médiévale...*, t. 1, p. 127-137), qui peuvent aussi avoir un sens de protection, selon le contexte dans lequel ils sont employés.

F. Le drame liturgique

1. Le Sermon de Quodvultdeus

En 1867-1877, Marius Sepet avait montré que le théâtre du Moyen Age avait son origine dans les drames liturgiques organisés notamment autour des fêtes de la

Nativité et de Pâques et que le *Sermo contra paganos, judeos et arrianos* du V^e siècle attribué longtemps à saint Augustin mais aujourd'hui reconnu comme l'œuvre de son contemporain Quodvultdeus, évêque de Carthage, lui comme sixième leçon de l'office de la Nativité, avait été développé et dramatisé pour devenir le «Drame des prophètes», dont le premier témoin se trouve dans un trophaire de Saint-Martial de Limoges du XI^e siècle. Julien Durand attirait dix ans plus tard l'attention sur l'influence de ces drames liturgiques sur les inscriptions accompagnant les prophètes dans les sources médiévales.

✠ Marius Sepet, *Les prophètes du Christ, étude sur les origines du théâtre en Moyen Age*, Paris, 1878 (reprise de textes parus dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1867, 1868 et 1877). Julien Durand, «Monuments figurés de l'École des chartes d'après les textes liturgiques», dans *Bulletin monumental*, 54, 1888, p. 528-552. Le texte de Quodvultdeus est édité dans la *P. L.*, 42, col. 1123-1125; parmi les sources *rum*, *Sermo latina*, 60), p. 225-258; et naturellement dans le recueil de Karl Young, *The Drama of Medieval Church*, Oxford, 1933, 2 vol., XXII-708 p. et 612 p., 24 p., où l'on trouve les textes des jeux associés à la Résurrection et à la Passion, à la Nativité, ou tirés d'autres sujets bibliques et de légendes. Pour une approche plus récente, on peut se reporter aux actes de deux colloques, *The Medieval Drama*, éd. Sandro Sticca, Albany: State University of New York Press, 1972, XVII-154 p., et *The Theatre in the Middle Ages*, éd. Herman Braet, Johan Nowé, Gilbert Joumy, Louvain: Leuven university press, 1985, VII-379 p. (*Medievalia Lovaniensia, Series I, Studia*, 13).

Le Sermon contre les juifs... de Quodvultdeus se retrouve dans un nombre important de grands ensembles épigraphiques, et à aussi laissés des traces dans bien d'autres inscriptions isolées. Il fait intervenir un certain nombre de témoins de l'Ancien Testament pour convaincre les juifs de la venue du Messie. «O juifs, jusqu'à aujourd'hui vous niez le Fils de Dieu... Cherchez témoignage sur le Christ. Dans votre loi il est écrit que le témoignage de deux hommes est véridique. Que procédent de votre Loi non seulement deux, mais davantage de témoins du Christ, et qu'ils conviennent les auditeurs de la Loi. Dis Isaïe, ton témoignage sur le Christ, et qu'il sera appelé Emmanuel, ce qui veut dire "Dieu avec nous"» (*Ecce, inquit, virgo in utero concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum "Nobiscum Deus"*). La citation d'Isaïe (VII, 14) ne diffère que fort peu de la version de la Vulgate, où ne figure pas le *in utero*. Le texte du Sermon... se trouve tel quel dans l'office du mercredi et du samedi de la troisième semaine de l'Avent (*Corpus antiphonalium officii*, t. III, éd. Hesbert, n° 2557, p. 191) et avec une variante dans l'office de l'Annonciation (*ibid.*, n° 2558, p. 191).

Jérémie est ensuite appelé: «Voici, dit-il, notre Dieu, et l'on n'en comptera pas d'autre que lui, qui a trouvé toute voie de la science et l'a donnée à Jacob, son enfant, et à Israël qu'il hérité. Après cela il a été vu sur la terre et il a conversé avec les hommes» (*Hic est, inquit, Deus noster, et non aestimabitur alius absque illo, qui invenit omnem viam scientiae et dedit eam Jacob puero suo et Israel dilecto suo. Post haec in terris visus est, et cum hominibus conversatus est*). Il s'agit d'une citation de Baruch, III, 36-38, approchée pour les versets 36-37, exacte pour le verset 38 (*Post*

... de Quodvultdeus chez Vigile, de Tharse en Afrique (*P. L.*, 62, col. 255), mais on peut considérer que la version de Quodvultdeus lorsqu'on trouve dans une inscription *non aestimabitur alius absque illo*.

Le troisième prophète du Sermon... de Quodvultdeus est Daniel, que le sermon présente comme «saint, jeune par l'âge, ancien par la science et la bienveillance». *«Cum venerit inquit, sanctus veniens, dit-il, le saint des saints, l'ontion cessera»* (*Cum venerit inquit, sanctus veniens, cessabit unctio*). Ici le texte biblique est modifié, car Daniel dit seulement qu'«au bout de 70 semaines... le Saint des saints est oint» (IX, 24). Quodvultdeus lui fait dire qu'après la venue du Seigneur il n'y aura plus d'ontion, mais vous le dites, on attend encore que le Saint des saints vienne, montrez qu'il y a encore ontion». La formulation du Sermon... est la version originale.

En quatrième rang, Moïse apporte son témoignage: «Dieu vous suscitera un prophète du milieu de vos frères; quiconque n'écouterà pas ce prophète sera retranché de son peuple» (*Prophetam, inquit, vobis suscitabit Deus de fratribus vestris: omnis autem qui non audierit prophetam illum exterminabitur de populo suo*). On a cette formulation chez Jérôme (P. Sabatier, *Bibliotheca sacrorum latinae versiones antiquae*, t. I, p. 362), mais la Vulgate, qui est le texte de référence à partir de l'époque carolingienne, dit: *Prophetam de gente tua et de fratribus tuis sicut me, suscitabit tibi Dominus Deus tuus* (Deutéronome, XVIII, 15).

David, «le témoin fidèle» (*Adorandum, inquit, omnes reges terrae, omnes gentes à, tous les peuples le serviront*) (*Adorandum, inquit, omnes reges terrae, omnes gentes servient ei*). Ce verset 11 du psaume LXXII (LXXI) est aussi employé comme répons pour la fête de l'Épiphanie (*Corpus antiphonalium officii*, t. IV, éd. Hesbert, n° 6044, p. 11).

Enfin Quodvultdeus fait avancer Habacuc: «Seigneur, dit-il, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte; j'ai considéré tes œuvres, Dieu et j'ai été étonné» (*Domine, inquit, audivi auditum tuum et timui; consideravi opera tua, Deus et extipui*). Cette version diffère de celle de la Vulgate (III, 2): *Domini, audivi auditum tuum et timui. Domine, opus tuum in medio annorum vivifica illud*. La formulation du Sermon... est ancienne, se trouve chez Léon le Grand, Pierre Chrysologue, Grégoire le Grand (P. Sabatier, *Bibliotheca sacrorum*, t. II, p. 966; P. L., 52, col. 393, et 79, col. 97), et est passée dans la liturgie de l'office chanté le vendredi (*Corpus antiphonalium officii*, t. III, éd. Hesbert, n° 2326, p. 162).

De façon générale on peut dire que les textes donnés par Quodvultdeus pour Jérémie, Daniel, Moïse et Habacuc, trahissent, quand on les trouve dans les inscriptions, l'influence du Sermon contre les juifs.

2. Un exemple: les prophètes du portail de Vérone

À la cathédrale de Vérone, reconstruite à partir de 1139, consacrée en 1187, le portail principal, œuvre de Niccolò, comporte huit personnages sculptés dans les ressauts du mur entre les colonnes du porche, et deux autres personnages placés dans l'épistyle du porche. Il s'agit de neuf prophètes, qui tiennent des phylactères, et du roi David, souvent assimilé aux prophètes, qui tient un livre (*La cattedrale di Verona*

nelle sue vicende edilizie dal secolo IV al secolo XVI, dir. Pierpaolo Brugnoli, Venezia, Arsenale Editrice, 1987, p. 142 et 143).

Le premier prophète, à partir de la gauche, est Malachie. Sur son phylactère, on lit : « ECCE EGO MITTAM ANGELUM MEUM ET PREPARABIT (viens ante faciem meam) », « le jour exacte du premier verset du chapitre III de ce prophète. Ce texte est aussi employé dans les mosaïques des cathédrales de Monreale et de Saint-Marc de Venise (autel, thèse et couple de l'Emmanuel). C'est une antienne de la deuxième semaine de l'Avent (C. Marbach, *Carmina scripturarum*..., t. I, p. 371).

Après Malachie vient David, qui tient un livre sur lequel est écrit : MEMORIAM DOMINI DAVIT ET (omnis mansuetudinis eius), premier verset du psame CXXXI (CXXXI). « Seigneur, souviens-toi de David, et rappelle-toi toute sa peine. C'est de un des psaumes des montées, chantés par les lévites au portail de Nicanor du temple de Jérusalem, et, admet-on communément, dits par les pèlerins qui « montaient » à Jérusalem. Ces psaumes ont tous pour tonalité l'attente du Messie, du règne définitif de Dieu. Ce psame est compris dans les psaumes des vêpres, et notamment des vêpres de la Nativité.

Le texte que tient Jérémie, ECCE, INQUID, DEUS NOSTER ET NON ESTIMABITUR, «Voici, dit-il, notre Dieu, et l'on n'en comptera pas d'autre que lui», se distingue de la Vulgate (Baruch III, 36) et du Sermon... de Quodvultdeus par son début. Ecce au lieu de hic est, mais s'arrête à estimabitur avant les mots où le texte de Quodvultdeus diffère de celui de la Vulgate. Toutefois on peut être assuré qu'il y a, ici, emprunt au Sermon contre les juifs..., du fait qu'Inquid qui ne peut s'expliquer en dehors du Sermon. Jérémie est encore cité d'après la version du Sermon de Quodvultdeus au cloître Saint-Ours d'Aoste, au portail des cathédrales de Crémone et de Ferrare, dans les mosaïques de la chapelle palatine et de Sainte-Marie-de-la-Martorana à Palerme, à la frise de la façade de Notre-Dame-la-Grande à Poitiers, dans la mosaïque de l'abside de Saint-Clément à Rome, sur l'autel de Torcello, dans les mosaïques de Saint-Marc à Venise. On trouvera les renvois à ces édifices, et à d'autres édifices où se trouvent des inscriptions de prophètes dans la thèse de doctorat de troisième cycle de Françoise Gay, *Les prophètes (épigraphe)*, dactylographiée, Université de Poitiers, 1980.

Le texte présenté par Isaïe, ECCE VIRGO CONCIPIT ET PARIET FILIUM (VII, 14), «Voici qu'une vierge concevra et qu'elle enfantera un fils», est le texte même de la Vulgate, pourrait aussi être emprunté au Sermon de Quodvultdeus, mais vient peut-être plutôt directement de la liturgie qui l'emploie pendant l'Avent et à l'Annonciation. C'est un des textes les plus souvent cités dans les inscriptions, ainsi à Berlin (autel d'Eilbert), Castell'Arquato, Constance, Crémone, Ferrare, Hildesheim, Londres, Lyon, Moissac, Monreale, Palerme, Parme, Plaisance, Rome, Saint-Denis, Torcello, Venise.

Le CUM VENERIT SANCTUS SANCTORUM CESSABIT UNCTIO. «Lorsque viendra le Saint des saints, l'onction cessera», de Daniel, ne peut venir que du Sermon de Quodvultdeus. On le lit aussi à Berlin (autel d'Eilbert), Bominaco, Cologne, Constance, Crémone, Ferrare, Florence, Parme, Poitiers, Sessa Aurunca, Venise, et il figurent encore à l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem.

Comme pour Daniel, le texte cité par Habacuc ne peut qu'avoir été emprunté au Sermon de Quodvultdeus: DOMINE, AUDIVI AUDITUM TUUM ET TIMUI, CONSIDERAVI OPERA

tuorum. «Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte». La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

«Seigneur, j'ai entendu ce que tu as annoncé et je suis saisi de crainte. La citation d'Habacuc est aussi faite à Ancône, Monreale, Tivoli.

Drama, 5); Carl J. Strattman, *Bibliography of Medieval Drama*, Berkeley et Los Angeles, 1954, 423 p.

G. Les liturgistes

De nombreux auteurs du Moyen Âge ont écrit sur les offices, sur les objets du culte sur les vêtements liturgiques. Les épigraphistes ne peuvent les ignorer. On trouvera dans l'étude de C. Vogel, *Introduction aux sources de l'histoire du culte chrétien*, une liste des principaux auteurs et ouvrages qui concernent la liturgie, disposée dans l'ordre chronologique (p. 10-15). L'exemple des commentaires qu'on donne les liturgistes à propos des crosses épiscopales montrera ce que l'on peut, ici dans un cas privilégié, tirer de leurs œuvres.

Doc. 82 Le bâton pastoral, insigne du pouvoir de l'évêque et de l'abbé, s'est généralisé dès le IV^e siècle. Dans son *De ecclesiasticis officiis*, Isidore de Séville écrit, au début du VII^e siècle, que, lorsqu'un évêque est consacré, on lui remet un bâton, afin qu'il dirige ou corrige le peuple qui est consacré, on lui remet un bâton, afin qu'il blésse des infirmes: *regat, corrigat, sustineat* (P.L., 83, col. 783-784). En 816, le concile d'Aix-la-Chapelle déclare de même que le bâton pastoral soutient les faibles, corrige ceux qui pèchent (P. Salmon, «Aux origines de la crosse des évêques», dans *Mélanges... Michel Andrieu*, Strasbourg, 1956, p. 364). *Le pontifical romano-germanique du X^e siècle*... p. 222, montre, par la prière utilisée lors de la remise du bâton pastoral au nouvel évêque, que la symbolique annoncée par Isidore de Séville est bien établie: «Reçois le bâton, insigne de ton gouvernement, afin que tu confortes les faibles, que tu confirmes les hésitants, que tu corriges ceux qui s'égarent, que tu diriges ceux qui marchent droit dans la voie du salut éternel», et l'on trouvera bien d'autres oraisons de même ordre dans les différents pontificaux conservés publiés par É. Martène, *De antiquis Ecclesiae ritibus*... (Anvers, t. II, 1736, p. 418 et 535) ou édités par Victor Leroquais.

Au XII^e siècle, Honorius Augustodunensis (c'est-à-dire sans doute de Ratisbonne plutôt que d'Autun) réserve deux passages de sa *Gemma animae* (P.L., 172, col. 609-611) au bâton pastoral: le bâton pastoral, signe du pouvoir de gouvernement, est porté par l'évêque pour qu'il fortifie dans la foi les faibles, qu'il corrige ceux qui sont troubles, et il est courbe pour qu'il ramène à la pénitence ceux qui s'égareraient. On écrit en sa partie courbe: «Lorsque tu seras irrité, souviens-toi d'être miséricordieux» (Habacuc, III, 2); sur le nerud: «Homme», pour qu'il se souvienne qu'il est lui-même un homme; près du fer qui termine le bâton: «Épargne».

Hugues de Saint-Victor commente à son tour le bâton pastoral dans son *Miroir sur les mystères de l'Église* (P.L., 177, col. 534): le bâton pastoral signifie, par sa partie droite, la rectitude de gouvernement, il a une partie courbe pour montrer que l'évêque a autorité sur ses sujets, et une partie pointue pour signifier qu'il doit combattre ceux qui sont rebelles. Ainsi on dit:

Curva trahit mites, pars pungit acuta rebelles.

«La partie courbe tire à soi les doux, la partie pointue aiguillonne les indociles».

ou encore:

Curva trahit quos virga regit, pars ultima pungit.

«La partie courbe rassemble ceux que la partie droite gouverne, la dernière partie aiguillonne».

et encore:

Attrahit per curvum, medio rege, pungit per imum.

«Attire par la courbe, gouverne par le milieu, aiguillonne par la fin».

et encore:

Per baculum rectum doceas, episcopo, recte vivere, per ferri flexus properes mitem.

«Par la partie droite du bâton, enseigne, évêque, à vivre avec droiture, par les courbes du fer fais diligence d'avoir pitié».

Prière attachée à l'évêque d'Amiens, Robert Paululus est l'auteur probable du *De cocrononiis, sacramentis, officiis et observationibus ecclesiasticis* (éd. parmi les œuvres d'Hugues de Saint-Victor dans P.L., 177, col. 401), où il commente les trois parties du bâton pastoral, courbe, partie droite, pointe, en donnant un double hexamètre léonin riche qu'il attribue à Hildebert, évêque du Mans:

Collige, sustenta, stimula vaga, morbida, lenta;
Hoc est pastoris, hoc virga figurat honoris.

«Rassemble, soutiens, stimule ce qui erre, ce qui est malade, ce qui traîne; c'est le fait d'un pasteur, c'est ce que représente ce bâton de ta charge».

et un distique élégiaque léonin riche qu'il emprunte à un autre auteur:

Attraho peccantes, justos rege, pungo vagantes;
Officio triplici servitio pontifici.

«J'attire les pécheurs, je dirige les justes, j'aiguillonne ceux qui s'égarent; cette triple fonction est le service de l'évêque».

Adam Scot évoque à son tour le symbolisme de la partie courbe et de la partie pointue du bâton pastoral (P.L., 198, col. 784). Pierre le Chantre propose, pour le sens du bâton pastoral, la citation suivante (P.L., 205, col. 276):

Pastor oves cura, sicut docet ista figura.
Attrahit per primum, medio rege, pungit per imum.

«Pasteur, prends soin des brebis, comme l'enseigne cette configuration. Attire à toi par le début, dirige par le milieu, aiguillonne par la fin. Attire, etc. ».

Fig. 46



GLORIA IN EXCELSIS DEO SEDENTI SUPER THRONUM ET IN TERRA PAX HOMINIBUS BONAE VOLUNTATIS.

«Glorie dans les cieux à Dieu qui siège sur le trône, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté».

On est tenté de voir un récit de l'Annonce de la Nativité aux bergers (Luc, II, 14 et 38), et de *Gloria in excelsis* est une antienne de l'office de Noël (*Corpus antiphonalium officii*, t. IV, éd. Hesbert, n° 2946, p. 236). Mais l'iconographie qui lui est liée n'est pas propre à la Nativité, et on est plutôt utilisé comme prière du matin avant d'être introduit dans la messe romaine de Noël au début du VI^e siècle et d'être étendu par la suite à toutes les messes des dimanches et fêtes. La formulation n'est pas celle de la *Vulgate* (*Gloria in altissimis*) mais celle de l'Ancien Testament et surtout, à sept siècles, dans l'Apocalypse, que l'on trouve dans l'Ancien Testament attestée dans les inscriptions *super thronum*, que l'on trouve dans l'Ancien Testament attestée dans les inscriptions chrétiennes d'Afrique avant d'être relevée dans les plus anciens manuscrits liturgiques. Le pape Léon III (795-816) avait fait inscrire, au trichlinium du Latran, autour de la corniche absidale (*Le Liber pontificalis*, éd. L. Duchesne, t. II, p. 35) un *GLORIA IN EXCELSIS DEO ET IN TERRA PAX HOMINIBUS BONAE VOLUNTATIS*, qui a peut-être servi de modèle à Saint-Clément. On trouve aussi le *Gloria* sur un ivroire de l'école de Tournaï vers 900, et au XV^e siècle à Saint-Bonnet-le-Château, à St. Leonhard de Zwickenberg, et sur le voile huméral de Fritzlur (ci-dessus, doc. n° 80) on a écrit le passage qui vient aussitôt après le *Gloria*: *Laudamus te, benedicimus te, adoramus te, gratificamur te, gratias agimus tibi*. Sur la mosaïque de Saint-Clément, on voit deux prophètes, dont l'un, Jérémie, tient un texte emprunté au Sermon de Quodvultdeus, *HIC EST DEUS NOSTER ET NON ESTIMABITUR ALIUS ABSQUE ILLO*. Avec Paul et Laurent, Pierre et Clément, la liste des reliques au bas du tympan, on est dans le domaine de l'habagographie, et le thème général de l'abside est celui de l'Eglise, vigne que la croix rend féconde — *Ego sum vitis vera* dit le Christ (Jean XV, 1):

ECCLESIAM CHRISTI VITI SIMILABIMUS ISTI QUAM LEX ARENTEM SET CRUS FACIT ESSE VIRENTEM

«Nous assimilons l'Eglise du Christ à cette vigne, que la loi fait stérile, mais que la croix rend verdoyante».

L'origine du thème de la vigne a été développée par C. Leonardi, *Ampelis, il simbolismo delle vite nell'arte pagana e paleocristiana*, Rome, 1947. On voit que le programme de Saint-Clément est d'une grande richesse, ainsi que son commentaire épigraphique qui lui donne tout son sens.

Le *Credo*, symbole de foi fixé par les premiers conciles œcuméniques, a d'abord servi à la liturgie du baptême. Il est introduit dans la messe en Orient dès le début du VI^e siècle, en Espagne à la fin du VI^e, à Aix-la-Chapelle au temps de Charlemagne, et c'est l'empereur Henri II qui obtiendra du pape en 1014 qu'il fasse partie de la messe dans toute la chrétienté. On a deux inscriptions portant le début du *Credo* à l'époque wisigothique à Tolède et à Barcelone. Le *Credo* se trouve reproduit dans un certain nombre d'œuvres d'orfèvrerie, de peinture, de sculpture, de vitrail, avec les

apôtres qui, d'après une croyance née dès le IV^e siècle, auraient, chacun à leur tour, formulé les douze phrases du *Credo*. Le premier exemple épigraphique semble se trouver sur l'autel portatif d'Eilbert de Cologne, venu du trésor des Guelfes et aujourd'hui conservé au Kunstgewerbemuseum de Berlin, d'environ 1140-1150 (voir aussi la photo romane de Plock, aujourd'hui à Novgorod: Ryszard Knapinski, *Credo apostoolorum*, 237 p., 158 fig. h.-t.). On trouvera le point récent sur la question dans Noel Stronach, *Credo dans les épitaphes* (dans *Medieval Enamels in the British Museum*, t. II, Northern Romanesque, déposées dans la tombe même, comme pour la princesse, damoise Guilde de plombs, Donatien de Bruges en 1087, pour l'évêque de Cracovie Maurus en 1118, pour l'archevêque de Mayence Adalbert I en 1137. Particulièrement étonnante est la plaque de vègue de Cracovie de Cracovie où, après la date du décès, Maurus est dit mort *credens in Deum patrem*, toute la suite du *Credo* étant donnée par l'initiale de chaque mot jusqu'à la finale *viam eternam, amen*.

Le *Sanctus* qui ouvre le canon de la messe a été inscrit sur l'autel portatif donné à la cathédrale de Bamberg par l'empereur Henri II, sur deux des plaques du déambulatoire de Saint-Sernin de Toulouse, sur le reliquaire de saint Godehard au trésor de la cathédrale d'Hildesheim, sur une mosaïque de San Marco de Venise, dans les peintures de la chapelle haute Saint-Michel de l'église de Saint-Chef en Dauphiné. Une reliure d'ivoire de la bibliothèque de Francfort, du IX^e ou X^e siècle, montre l'archevêque lisant, sur un livre posé sur l'autel, le début du canon.

Dans les plus anciennes inscriptions relatives aux commanditaires, on trouve une nette inspiration liturgique, les donateurs employant les termes mêmes du canon pour indiquer l'offrande (*offerre, haec dona, haec munera, haec sancta sacrificia*) qu'ils font à Dieu (*reddunt vota sua aeterno Deo vivo et vero*). On trouve, sur une série de moules à hosties des XIII^e-XIV^e siècles de l'ouest de la France, à Briqueville, Poitiers, Rodez, Saint-Barbant, Suris, et sur une patène gothique de la cathédrale de Lombez, la formule même de la consécration, *hoc est enim corpus meum*, que l'on rencontre dès le *De sacramentis* vers 400 (*P.L.*, 16, col. 443) et dans le *Liber sacramentorum* de Grégoire le Grand (*P.L.*, 78, col. 27), mais qui n'est pas exactement ce que rapportent les synoptiques (*hoc est corpus meum*).

Le *Pater noster* est aussi une prière souvent citée dans les épitaphes, et nombreuses sont les inscriptions qui mentionnent l'*Agnus Dei qui tollis peccata mundi*, formulation là aussi liturgique, puisque la Vulgate donne *peccatum* au lieu de *peccata*. L'*Agnus* a été introduit dans la messe par le pape Serge († 701), en réponse, pense-t-on, au concile in Trullo de 691-692 qui avait voulu interdire de représenter le Christ sous la figure de l'Agneau. A la fin du XII^e siècle, le futur pape Innocent III réserve un chapitre de son *De sacro altaris mysterio* (*P.L.*, 217, col. 908) à l'*Agnus Dei* et indique que dans un certain nombre d'églises on dit deux fois *miserere nobis* et la troisième fois *dona nobis pacem*, expression qui aurait été introduite en raison des multiples adversités affrontées par l'Eglise.

Doc. 84 C'est cette formulation que l'on trouve autour de l'Agneau crucifère à la clé de voûte de l'église Notre-Dame de Chalais: + AGNUS DEI QUI TOLLIS PECCATA MUNDI

AGNUS DEI QUI TOLLIS PECCATA MUNDI (C.I.F.M., 17, p. 59-60). La situation de l'inscription au carré du transept est sans doute à mettre en rapport avec le sacrifice de l'Agneau divin sur l'autel qui était vraisemblablement placé en ce même carré du transept.



Fig. 47

2. Prières pour les défunts.

La messe comprend également, au canon, une prière pour les défunts. Le prêtre prie pour ceux qui «dorment du sommeil de la paix» (*in somno pacis*) et demande pour eux «le lieu du rafraîchissement (*refrigerii*), de la lumière et de la paix». Diehl donne le relevé de plusieurs dizaines d'inscriptions chrétiennes où figure le *in somno pacis* (Inscriptions latines christianae veteres..., I, n° 1546, p. 296, II, n° 3179-3195^A, p. 148-152, n° 3333, p. 180). La forme *he requiescit in somno pacis* est présente dans vingt des quelque cinquante épitaphes chrétiennes de Capoue, et bien d'autres exemples du VI^e au IX^e siècle peuvent être relevés en Italie (Pietro Rugo, Le iscri-

zioni dei sec. VI-VII-VIII... IV, *I ducati di Spoleto e Benevento*, n° 26, 43-42, 44-45, 56, 95, 103, 105, 107; V, *La Neustria*, n° 151, 155, 162). De même le terme de *vergerium* est fréquent dans les inscriptions chrétiennes (Diehl, *op. cit.*, I, p. 360-361, 449-451) comme dans la liturgie des chrétiens (Diehl, *op. cit.*, I, p. 360-361, 449-451) comme dans la liturgie des défunts. Mais ces expressions ne semblent pas avoir été employées après le XI^e siècle.

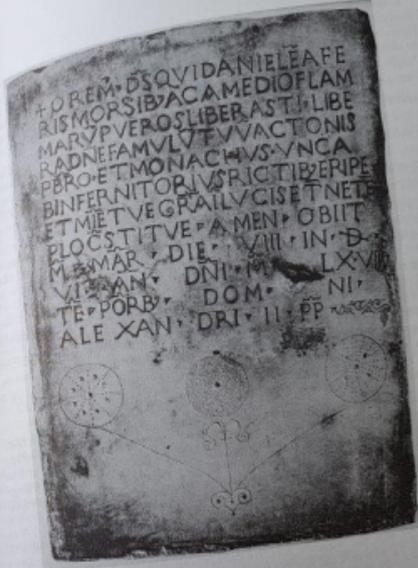
« Joseph Nedjka, *L'évocation de l'au-delà dans les prières pour les morts*, étude de patristique et de liturgie latines (IV-VIII^e siècle), Louvain et Paris, 1961, XXXIII, 288 p., tabl. (*Recherches africaines de théologie, Travaux de la Faculté de théologie de l'université Lovainienne de théologie, Kinshasa*, 2), Damien Sicard, *La liturgie de la mort dans l'Eglise latine des origines à la réforme grégorienne*, Münster: Aschendorff, 1978, XXX-439 p., 8 p. de pl. (*Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen*, 61).

Dans les prières pour celui qui vient de mourir comme dans la cérémonie de *funerailles*, est dite la très ancienne prière du *Subvenite*, « Saints de Dieu, secouez vos anges dont le verset demande que les anges l'introduisent dans le sein d'Abraham: *Subvenite, Christus qui vocavit te, et in sinum Abrahae deducat te*. Ce texte même se trouve au V^e-VI^e siècle dans une épithaphe à Ain-Zara, près de Tripoli, c'est-à-dire bien avant les premiers témoins manuscrits. Il est fait ici allusion au mendiant Lazare, que n'a pas secouru le riche, et qui, à sa mort, est porté par les anges dans le sein d'Abraham (Luc, XVI, 22). Plusieurs épithapes font appel à cet épisode, à Cartavio, Metz, Plampont, Givaudins, Saint-Pierre du Vatican, Vienne, Zwolle, et on le trouve aussi sur des chapiteaux à Moissac, à Saint-Denis, ou encore dans la croix de dame Gunhild, d'environ 1075, au Musée national de Copenhague (voir ci-dessus, doc. n° 36), et dans des peintures murales (détruites) de Saint-Loup-de-Naud du début du XII^e siècle.

La prière de recommandation, *ordo commendationis animae*, est aussi une des plus anciennes prières au moment de la mort: que le Seigneur protège l'âme du mort, comme il a protégé Noé, Abraham, Job, Isaac, Moïse, Daniel, les trois enfants dans la fournaise, Suzanne... (texte dans H. Leclercq, « Défunts [commémoration des] », dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, IV-1 [1920], col. 435-440).

Doc. 85 On trouve une référence directe à cette prière dans une épithaphe de 1068 au cimetière de S. Lorenzo fuori le mura à Rome (V. Forcella, *Iscrizioni delle chiese... di Roma*, XII, 1878, n° 564, p. 509; A. Silvagni, *Monumenta epigraphica christiana*, ..., I, Roma, pl. XXI-2):

† OREMUS · DEUS QUI DANIELEM A FERIS MORSIBUS AC A MEDIO FLAMMARUM PUEROS LIBERASTI · LIBERA DOMINE FAMULUM TUUM ACTONIS PRESBITERO ET MONACHUS · UNCA B INFERNITORIS RECTIBUS ERIPERE ET MISERICORDIE TUE GRATIA IN LUCIS ETERNE TEMPLE CONSTITUTE · AMEN · OBIT



MENSE MARTII DIE VII IN DICTRONE
VI ANNO DOMINI M^o LXXVIII^o
TEMPORIBUS · DOM · NI
ALEXAN DRI · II · PAPE. (éléments décoratifs)

«† Prions, Dieu, toi qui as libéré Daniel des cruelles morsures et les enfants du milieu des flammes, libère, Seigneur, ton serviteur Aton, prêtre et moine, arrache-le à la gueule de l'enfer, et par la grâce de ta miséricorde établis-le dans le temple de la lumière éternelle. Il est mort au mois de mars le 8^e jour, en la 6^e indiction, l'an du Seigneur 1068, aux temps du seigneur Alexandre II pape» (éléments décoratifs).

Fig. 49



Sur la fortune du texte de Job dans les épitaphes, on peut voir R. Favreau, «Épigraphie et liturgie», dans *Vom Quellenwert der Inschriften...*, p. 118-121 (repr. dans *id., Études d'épigraphie médiévale...*, t. 1, p. 372-446, pour l'ensemble de l'article).

Les difficultés pour bien utiliser les sources liturgiques ne manquent pas: absence ou insuffisance de lieux de formation, de familiarité avec la pratique liturgique, d'ouvrages d'imitation ou de référence sur les rapports liturgie-histoire. Mais la liturgie est un domaine que l'épigraphiste ne peut ignorer, qu'il doit même impérativement connaître.

CHAPITRE 11 L'assemblée des saints

Saints fondateurs, saints patrons, saints modèles, saints protecteurs, culte des saints, les saints sont partout au Moyen Âge dans les églises, sur les objets liturgiques, sur les reliquaires. Tant qu'ils ne seront pas aisément reconnus par quelque signe particulier (chacun connaît la clé de saint Pierre), une inscription sera en général nécessaire pour permettre au fidèle de les identifier. Pourtant, on peut dire que l'épigraphie est grandement sous-estimée, voire ignorée, dans la plupart des ouvrages qui traitent d'hagiographie médiévale.

Sur René Aigrain, *L'hagiographie, ses sources, ses méthodes, son histoire*, Paris, 1953, réserve sept pages de ses «Sources» aux inscriptions (p. 109-116), dans un ouvrage qui compte plus de quatre cents pages. Pierre Journel, dans son excellente étude sur *Le culte des saints dans les basiliques du Latran et du Vatican au douzième siècle*, Rome: Ecole française, 1977, 460 p., pl. (*Collection de l'Ecole française de Rome*, 26), pas plus que le manuel fondamental de dom Jacques Dubois et Jean-Loup Lemaître, *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, Paris: Editions du Cerf, 1993, X-373 p., ne réservent de place particulière aux inscriptions.

Sur l'intérêt des inscriptions pour l'hagiographie, R. Favreau, «Epigraphie médiévale et hagiographie», dans *Le culte des saints, actes du colloque tenu à Poitiers les 15-17 septembre 1993*, Poitiers, 1995, p. 63-83 (*Civilisation médiévale*, 1), repr. dans *id., Etudes d'épigraphie médiévale*, t. II, p. 568-621.

L'apport des inscriptions est mieux pris en compte en ce qui concerne l'Antiquité tardive, comme on le verra par exemple dans Yvette Duval, *Loca sanctorum Africae, le culte des martyrs en Afrique du IV^e au VI^e siècle*, Rome: Ecole française, 1982, 2 vol. (*Collection de l'Ecole française de Rome*, 58).

A. Orientation bibliographique

□ Sur l'hagiographie en tant que branche de la science historique, on rappellera les précieux travaux d'Hippolyte Delehaye, la grande synthèse de René Aigrain, mais on trouvera tout ce qui est essentiel dans la récente publication de dom J. Dubois et J.-L. Lemaître, *Sources et méthodes...*

Prise de contact commode sur le culte des saints du point de vue de l'histoire religieuse avec l'article de P. Séjourné, «Saints (culte des)», dans *Dictionnaire de théologie catholique*, t. XIV-1 [Paris, 1939], col. 870-978, ou dans celui de Jean-Charles Picard, André Vauchez, Raymond Darricau et Bernard Peyroux, «Saints», dans *Dictionnaire de spiritualité*, t. XV [Paris, 1990], col. 203-230.

□ A partir du début du XVII^e siècle, les Jésuites travaillent sur les vies de saints. Le plus illustre d'entre eux, Jean Bolland (1596-1665), est l'initiateur de la grande publication des *Acta sanctorum*. Installés à Anvers, les Jésuites poursuivront leurs tra-

vaux hagiographiques jusqu'à la suppression de la Compagnie de Jésus en 1773, la société des «Bollandistes» fut reconstituée à Bruxelles en 1837. Sur cette histoire Hippolyte Delehaye, *L'œuvre des Bollandistes à travers trois siècles*, 1613-1913, Bruxelles, 1920, 284 p., 2^e éd., 1959 (*Subsidia hagiographica*, 13 A).

Pour se retrouver dans les sources propres à chaque saint (*vie, passion, miracles, mort*), l'ouvrage essentiel est la *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis* [B.H.L.], publiée par la Société des Bollandistes à Bruxelles en deux volumes, t. I, A-F, en 1898-1899, t. II, K-Z, en 1900-1901 (*Subsidia hagiographica*, 6).

Pour chaque saint, présenté dans l'ordre alphabétique, sont donnés la date de la vie et les *miracles, inventioes, translationes* le concernant, avec leurs éditions, en fin de chaque rubrique, un numéro précédé d'un crochet carré permet une référence facile et précise. Ces précieux instruments de recherche a été réimprimé en 1949 et en 1992. Il répertorie plus de 9000

Un supplément lui a été donné en 1911, par le père Poncelet, *Supplementum ad altera auctior* (*Subsidia hagiographica*, 12), complétant et reprenant un premier supplément donné en fin du t. II.

Le *Novum supplementum* publié par Henri Fros, Bruxelles, 1986, XXI-959 p. (*Subsidia hagiographica*, 70), reprend le premier supplément, comprend tous les suppléments utiles pour les saints déjà répertoriés et ajoute quelque 250 nouveaux saints. Les cinquante dernières pages comprennent des concordances (*clavis patrum latinorum*, c'est-à-dire index des auteurs, qui couvrent à la fois la *Bibliotheca hagiographica latina* et le *Novum supplementum*).

Les Bollandistes ont publié aussi une *Bibliotheca hagiographica graeca* [B.H.G.], 3^e éd. mise à jour par François Halkin, Bruxelles, 1957, 3 vol. (tables au t. III).

La revue des Bollandistes, *Analecta Bollandiana*, publiée à Bruxelles depuis 1882, comprend articles et comptes rendus, mais aussi des éditions de textes. Des tables générales sont publiées tous les vingt tomes (I-XX, 1882-1901; XXI-XL, 1902-1922; XLI-LX, 1923-1942; LXI-LXXX, 1943-1962). Une *Table générale des articles publiés en 80 ans de 1882 à 1962* est parue en 1962. Un *Inventaire hagiographique des tomes 1 à 100* (1882-1982), recensant articles et comptes rendus, a été publié en 1983.

□ Pour les sources, l'œuvre monumentale des *Acta sanctorum* est aussi l'autre des Bollandistes. Les «actes» sont présentés dans l'ordre des fêtes des saints, mois vier-mars, 6 à 8 jour mai-septembre, 13 en octobre, 5 pour novembre (1^{er}-10 novembre) et du mois et du volume du mois.

Comme il existe trois éditions, il faut aussi indiquer l'édition utilisée. L'édition d'Anvers, puis Bruxelles, va de 1643 à 1940 et s'arrête au 10 novembre. L'édition de Venise, 1734-1770, s'arrête au 1^{er} de septembre; il n'y a différence de pagination Paris, 1863-1875, a des variantes dans la répartition des saints par volume en janvier, mai, juin.

Jusqu'au dernier volume d'octobre, les Bollandistes publiaient les textes presque sans appareil critique et sans inventaire descriptif des manuscrits. La présentation

de ces manuscrits à partir du premier volume de novembre (1887), à partir duquel il n'y a plus que de l'édition de Bruxelles. Les Bollandistes ont jusqu'ici reculé devant la thèse des manuscrits concernant saint Martin (11 novembre).

Il faut donc utiliser les différentes autres éditions disponibles plus que de l'édition de Bruxelles. Les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

□ Du 11 novembre au 31 décembre, il faut donc utiliser les différentes autres éditions de ces saints, parmi lesquelles les plus importantes collections sont:

mus comme faisant l'objet d'une vénération, ainsi que les personnages dont la cause a été admise par la Commission des rites. Les notices traitent de la vie, de la bibliographie, de l'onomastique. Elles peuvent être très développées (plus de 80 pages pour saint Augustin).

□ Pour rechercher les attributs de chaque saint (voir aussi la bibliographie donnée au chapitre suivant), on peut utiliser :

Charles Cahier, *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, Paris, 1967, 2 vol., 431 p., 428 ill.

Joseph Braun, *Tracht und Attribute der Heiligen in der deutschen Kunst*, Stuttgart, 1964, 431 p., 428 ill.

O. Wimmer, *Kennzeichen und Attribute der Heiligen*, Innsbruck et Munich, 1987.

B. Un exemple: le cloître de Moissac

Doc. 88 Lorsqu'on parcourt le cloître de l'abbaye de Moissac, comme les moines du Moyen Âge ont dû le faire quotidiennement, on peut voir, entre autres, tout un ensemble hagiographique.

Dans la galerie méridionale est présentée sur un chapiteau l'histoire du protoevangeliste Etienne: sa prédication, son arrestation, sa lapidation, et sur la face sud la décollation identifie cette scène, moins connue que l'histoire même d'Etienne rapportée par les Actes des apôtres: SEPULCRUM BEATI STEPHANI, mais qui a fait l'objet d'une relation du père Lucien, moins connue que l'histoire même d'Etienne rapportée par les Actes des apôtres (807-818) et par lui expédiée, avec des reliques, à l'évêque de Braga (C.I.F.A., p. 142-143). Huit apôtres sont figurés, avec leurs noms, aux piliers des quatre angles du cloître. Trois chapiteaux sont, en outre, consacrés à saint Pierre, des quatre angles de l'abbaye. Dans la galerie nord, la guérison d'un paralytique par saint Pierre, le patron de Jérusalem (IHERUSALEM), par Pierre (PETRUS) accompagné de Jean (IOHANNIS). La scène est tirée des Actes des Apôtres (III, 1-6), et c'est le terme même de *claudus* qui est employé par l'auteur des Actes (III, 2). Dans la galerie méridionale, Pierre, qui a été emprisonné, est délivré par l'ange du Seigneur, et il reconnaît: NUNC SCIO VERE QUIDA MISTENT que le Seigneur a envoyé son ange et m'a attaché de la main d'Hérode, ce qui est une citation exacte des Actes (XII, 11). Ce texte est employé pour la fête des saints Pierre et Paul (29 juin) et pour la fête de saint Pierre aux liens (1^{er} août). Il faut ici utiliser une concordance biblique pour retrouver les citations, et le *Corpus antiphonalium officii*, t. IV, éd. Hesbert, n° 3783, p. 337, pour noter l'emploi liturgique. Un troisième chapiteau, dans la galerie orientale, relate le martyre de Pierre (MARTIRIO SANCTUS PETRI, MARTIRIO SANCTUS PAULUS, avec la citation des Actes des apôtres (XI, 4): «Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?»; la mention de Néron (NERO) nous fait entrer dans un récit légendaire (B.H.L., t. II, p. 966-970; P.L., Paris, p. 387-390).

Dans la galerie orientale, un chapiteau relate la comparaison de l'évêque de Tarragone, Fructueux, et de ses diacres Augure et Euloge, devant le gouverneur Emilien lors de la persécution de Valérien en 259, et leur martyre sur le bûcher. Des inscriptions les identifient: FRUCTUOSUS EPISCOPUS, AUGURUS DIACONUS, EULOGIUS DIA-

CONUS, EMILIANUS PRESBYTER, indiquent le martyre; MARTIRES IN FLAMIS, les saints étant lapidés par le Christ entouré de l'alphabet et de l'omega. Fructueux et ses compagnons sont martyrisés le 21 janvier. Ce sont les actes du martyre qui sont ici illustrés avec la formation culinaire des actes, *Aemilianus praeses (Acta sanctorum, Janvier, II, éd. Paris, 1944-705)*. On sait que l'abbaye de Moissac et était largement possédée en Saint-Fructueux dans le diocèse de Toulouse et était largement possédée en Espagne; son diocèse de Gérone. Deux autres martyrs de la même époque, Laurent et Saturnin, sont représentés dans le cloître de Moissac, mais sans inscription, car leur iconographie (le gril, le taureau) suffisait à les identifier.

Enfin, dans la galerie septentrionale, deux chapiteaux concernent deux confesseurs particulièrement importants pour le monachisme, Martin et Benoît. Martin partage son vêtement avec le pauvre: MARTINUS DIRIMIT VESTEM, «Martin partage son vêtement», et l'en couvre: MARTINUS ADHUC CATECUMINUS HAC ME VESTE CONTEXT, «Martin, encore catéchumène, m'a couvert de son vêtement»; le Christ, DEI PONTIFEX, et l'en couvre: MARTINUS, encore catéchumène, m'a couvert d'être choisi comme évêque de Tours. «Martin, encore catéchumène, m'a couvert de son vêtement»; le Christ, DEI PONTIFEX, lui apparaît avec le manteau: Martin, qui vient d'être choisi comme évêque de Tours, possède un jeune clerc mort avant d'avoir reçu le baptême: IHC MARTINUS ELECTUS, «Martin est élu». La B.H.L. et les notices des différents dictionnaires des saints insistent à se reporter à la *Vita sancti Martini* écrite par Sulpice Sévère aussitôt après le mort du saint. Elle est effectivement la source des inscriptions et elle est citée textuellement pour la phrase reproduite sur le tailloir, *Martinus adhuc catecuminus...* (éd. Jacques Fontaine, t. I, Paris, 1967 [Sources chrétiennes, 133], p. 256-258).



Fig. 30

Un peu plus loin, un démon vient troubler un moine dans sa prière; pressé sur l'épaule du monastère Benoît intervient en frappant le moine avec un bâton; de coup le démon comme frappé lui-même, cessera d'importuner le moine: *VIT DEI BROTACTVS DEMON PERCVSSIT MONACHVM ET SANAVIT EVM DOMINVS PER VLLVM*. «L'homme de Dieu, dont de sa baguette frappa le moine, que le Seigneur guérit par son intermédiaire». La plus ancienne vie que l'on possède sur Benoît se trouve au livre II des *Dialogues* de Grégoire le Grand. L'épisode y est effectivement rapporté, avec des termes identiques ou proches, *vir Dei... monachus... quem pro caritate cordis sui virga percussit* (I, 1, 66, col. 142). L'épisode sera même rappelé dans le *Décret de Gratien* (*Corpus Iuris Canonici*, t. 1, éd. Emile Ludwig Richter et Emil Friedberg, Leipzig, 1925, col. 56).

C. Modèles, protecteurs, fondateurs

Les saints sont d'abord des modèles à imiter, en premier lieu parce qu'ils ont eux-mêmes imité la vie du Christ; la *Vita sancti Martini* de Sulpice Sévère est le meilleur exemple de cette imitation de la vie du Christ par un saint. Ceci est particulièrement vrai pour les vies écrites par des contemporains ou peu après la mort du saint. On peut citer ici la vie d'Ambroise de Milan écrite par son neveu après la mort du saint. On peut par l'archevêque Angilbert avant 835 (Victor Elbern, *Der karolingische Goldschmied*, Bonn, 1952, 123 p., ill.; *Storia di Milano*, t. II, Milan, 1954, p. 599-714), et illustrée au XI^e siècle sur les plaques d'ivoire du reliquaire de San Milizia de Elfenbeinskulpturen... XI-XIII. *Jahrhandert*, t. IV, p. 26-27, pl. XXV-XXVII, XXX).

Beaucoup de vies seront écrites longtemps après la mort du saint et pourront avoir des caractères fortement, voire totalement légendaires. Les deux compilations les plus importantes des ces récits hagiographiques «légendaires» se trouvent dans le *Speculum historiale* du dominicain Vincent de Beauvais, écrit dans le deuxième quart du XIII^e siècle, et la *Legenda aurea* d'un autre dominicain, Jacques de Voragine, archevêque de Gênes, qui l'écrivit dans les années 60 du même siècle. On est encore tributaire, (traduit en français par T. de Wyzywa en 1902; nouv. trad. en préparation par Alan Boureau et Laurence Moulimer [*Bibliothèque de la Pléiade*]).

Doe. 89 On peut prendre pour exemple une sainte très populaire, Marguerite d'Antioche de Pésidie, martyrisée à la fin du III^e siècle. Sa passion est peinte sur un devant d'autel de la seconde moitié du XII^e siècle, conservé au Musée épiscopal de Vich (Catalunya romànica, t. XXII, Barcelone: Fundacio enciclopèdica catalana, 1986, p. 143-148), qui entoure ses conseillers ou hommes d'armes (MILITES). Elle refuse de l'époux bourreaux (CARNIFICES), doit être jetée en prison (IN CARTERE), est torturée par les et le réduit à l'impuissance par un signe de croix, et est finalement décapitée par MALCUS. On retrouve dans le Vie de Marguerite (*Acta Sanctorum*, Juillet, V, éd. Paris, p. 33-39) et dans la Légende dorée tous les détails de cette vie édifiante qui n'a aucun

fondement historique (*praefectus Olivarius, miles, carnifices, spiculator Malchus*). Le nom d'Olivarius dérive de l'Olivarius, gouverneur de Gaule au IV^e siècle, qui apparaît le type du fanfaron cruel; la couleur rouille est celle du dragon de l'Apocalypse (Actes, XII, 3), dans lequel Bruno d'Asti voit une figure du démon; le nom de Rufus apparaît dans le nom du bourreau est inspiré de celui du serviteur du grand-père auquel Simon-Pierre coupa l'oreille au jardin des Oliviers (Jean, XVIII, 10). Rosta érythraïque le VELIZ écrit au-dessus de la décapitation. Voragine conclut: Marguerite prit pour elle-même, pour ses bourreaux et encore pour ceux qui feraient son portrait d'elle et qui l'invoqueraient avec dévotion», ajoutant que toute femme en compagnie d'elle et qui se recommanderait à elle enfantait heureusement. On est passé du saint-protecteur à saint-protecteur. La vie et la mort de sainte Marguerite ont aussi été inscrites au saint-protecteur, dans des médaillons d'un vitrail de l'église de Myre, en vers léonins riches, vers 1225-1236 (D.J., 10, n° 8, p. 17-19). Les reliques de Myre arrivèrent à Auldberg-Amstetten vers 1225-1236 (D.J., 10, n° 8, p. 17-19). Les reliques de Myre Marguerite auraient été apportées d'Orient en 908; celles de Nicolas, évêque de Myre en Lycie au IV^e siècle, l'ont été au XI^e siècle, et l'histoire de ce saint, très populaire, est surchargée de légendes. Ainsi Nicolas dote-t-il trois jeunes filles pour leur éducation par leur père; la scène sera reproduite dans les peintures murales de Saint-Jacques-des-Guérets au XII^e siècle, comme dans celles de la chapelle Saint-Eladrado de Novalesa au XIII^e siècle.

L'inscription de Saint-Jacques-des-Guérets était en vers léonins riches; elle est aujourd'hui incomplète, et le texte qui suit n'est qu'un premier essai de restitution:

[I]AM DR[]T[]UM DITAT PRESUL PIETATI (?) MARITAT
 []
 []
 «L'évêque paie le susdit [père] par piété et il marie
 les jeunes filles vierges qui avaient été préparées pour de tristes gans».

Nicolas est le type même de saint protecteur et intercesseur, comme le sont, en des domaines particuliers, sainte Agathe et saint Christophe. Agathe, martyre à Catane au III^e siècle, aurait protégé sa ville natale d'une éruption de l'Étna, grâce au tombeau qui couvrait son tombeau; des anges auraient déposé à la tête de son tombeau une tablette de marbre portant: *Mens sancta spontanea, honor Deo et patriae libera*. Telles sont les données de sa vie écrite au IX^e siècle, et reproduite au XIII^e par Vincent de Beauvais et par Jacques de Voragine. Dès la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle, on processionne dans les villes avec l'image de la sainte et le texte angélique. Agathe devient la protectrice contre tout ce qui brûle, incendie, foudre, feu du purgatoire, et, comme les cloches passent pour éloigner la tempête; le texte des anges sera, à partir du XIII^e et jusqu'au XIX^e siècle, écrit sur des dizaines de cloches. De même saint Christophe, simple martyr, à qui l'on attribue, à l'époque carolingienne, une taille gigantesque, sera représenté à partir du XII^e siècle comme portant l'Enfant Jésus (du fait de l'étymologie de son nom), si bien qu'à compter du XIII^e siècle Christophe est représenté en géant, avec l'Enfant sur ses épaules, et passe pour tégérer de mort subite dans la journée quiconque aurait vu son image. Des inscriptions de Pellegriano de Bominaco), «Vois Christophe, puis va en sûreté» (à Saint-Ambroise de Milan), «Quiconque voit l'image de saint Christophe n'est tenu de me rien jour par

aucune maladie» (à Pernes-les-Fontaines). Encore aujourd'hui des automobilistes passent dans leur voiture des médailles du saint.

✠ R. Favreau, «*Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriæ libertatem*», Epigraphie et mentalités, repr. dans *Études d'épigraphie médiévale*, t. I, p. 127-137; id., «L'inscription de saint Christophe à Pernes-les-Fontaines: un spot à l'histoire du sentiment religieux», *ibid.*, p. 74-81; et de façon générale, au sujet de médiévale et hagiographique, *ibid.*, t. II, p. 586-621.

À côté du saint-modèle et du saint-protecteur, il faut faire une place au saint-léon. Bien des diocèses s'efforcèrent de se bâtir une origine apostolique, ce de se rattacher du plus près possible au premier siècle de l'Église. Une série d'inscriptions apportera comme des «preuves» à ces prétentions, pour Saturnin ou Sernin à Toulouse, pour Front à Périgueux, pour Trophime à Arles, pour Taurin à Evreux, pour Denis à Duchesne, *Les Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, 2^e éd., Paris, 1907-1915, 3 vol., t. I, *Provinces du sud-est*; t. II, *L'Aquitaine et les Lyonnaises*; t. III, *Les provinces du nord et de l'est*.

L'histoire de Martial en est un bon exemple. Grégoire de Tours nous le dit évêque de Rome en Gaule au milieu du III^e siècle. Une vie carolingienne attribue cet évêque à saint Pierre lui-même, avec mission d'évangéliser les Limousins. Au début du XI^e siècle, le moine Adémér de Chabannes fait de Martial un parent de Pierre, baptisé sur l'ordre du Christ qui l'aurait proposé aux apôtres comme modèle d'humilité; c'est l'enfant qui peussent essayer les pieds des apôtres. Grâce à Adémér, qui tend à Jésus un litige pour nous donner pour l'origine apostolique de Martial. Un tabe de marbre rose est déposée dans son tombeau: elle dit MARTIALIS APOSTOLUS CRISTI. Clément VII, pape «limousin», fait décorer la chapelle Saint-Martial de son palais d'Avignon en 1344-1345 par Matteo di Giovanni de l'histoire «nouvelle» de Martial, à partir d'une vie ancienne attribuée au pseudo-Aurélien, et d'un traité récent du dominicain Bernard Gui. Elle commence par le baptême, prescrit par Jésus et administré par saint Pierre, de Martial et de ses parents, et relate, avec force inscriptions, la vie et les miracles de Martial, auquel est attribuée la fondation des églises de Poitiers, Saintes, Angoulême, Bordeaux, Bourges, Clermont, Le Puy, Mendre, Rodez, Toulouse, Cahors et naturellement Limoges.

D. Le culte des reliques

La vénération des saints se traduit en particulier dans le culte de leurs reliques. Dès le II^e siècle, on recueille les restes des martyrs. En Orient, on acceptera tôt le morcellement des corps. Après les transferts massifs dans la ville même de Rome, à la fin du VIII^e siècle, des corps saints conservés jusqu'alors dans les catacombes, le morcellement des reliques devint courant aussi en Occident. Il reste, en ce domaine, bien des études à faire, notamment en utilisant de façon plus systématique les inscriptions.

✠ Dom P. Séjourné, «Reliques», dans *Dictionnaire de théologie catholique*, t. XIII [Paris, 1937], col. 2312-2376. Dom H. Leclercq, «Reliques et reliquaires», dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. XIV [Paris, 1948], col. 2294-2359 [cite des attestations épigraphiques]. Hippolyte Delehaye, *Sanctus, Essai sur le*

culte des saints dans l'Antiquité, Bruxelles, 1927, VIII-266 p. (*Subsidia hagiographica*, 17). André Grabar, *Martyrium, Recherche sur le culte des reliques et l'art chrétien antique*, Paris: Collège de France, 1946, 2 vol. — De façon générale, se reporter au chapitre «Reliques et reliquaires» de J. Dubois et J.-L. Lemaître, *Sources et méthodes...*, Paris, 1993, p. 247-319.

I. Inscriptions de dédicace d'église et de consécration d'autel

Une des sources les plus riches sur le culte des reliques est constituée par les inscriptions de dédicace. À la fin du IV^e siècle, saint Ambroise de Milan indique à sa sœur Marcelline qu'il procédera à la dédicace d'une église réclamée par le peuple dès l'instant qu'il aura trouvé des reliques des martyrs («*martyrum reliquias*). En Afrique, le troisième concile de Carthage en 401 prescrivit de détruire les autels anciens non pourvu de reliques. Tout le rite de la dédicace, selon la liturgie romaine, se résume en la déposition des reliques (Dom I. Schuster, *Libri sacramentorum. Notes historiques sur les reliques* (Dom I. Schuster, *La sainte liturgie*, Bruxelles, 1925, chapitre *deposition des reliques* sur le missel romain, t. I, *La sainte liturgie*, De fait, nulle part on ne trouve de dédicace des églises dans l'Antiquité chrétienne». De fait, nulle part on ne trouve autant d'inscriptions de dédicaces, avec déposition de reliques, que pour la ville de Rome, en particulier aux XI^e-XIII^e siècles.

On prendra ici l'exemple de l'église Saint-Chrysogone de Rome, où sont conservées, dans un état parfait, plusieurs inscriptions des années 1120, publiées par Maurice Mesnald, *La basilique de saint Chrysogone à Rome*, Cité du Vatican, 1935, p. 126-131 (*Studi di Antichità cristiana pubblicati per cura del Pontificio Istituto di archeologia cristiana*, IX), et données en fac-similé par Angelo Silvagni, *Monumenta epigraphica christiana...*, I, Roma, pl. XXIV-1, 2, 3, 5.

En 1123, l'église a été consacrée à la demande de Jean de Crema, cardinal-évêque du titre de Saint-Cécile, par les évêques de Porto, Albano, Palestrina, les cardinaux-maîtres du titre de Sainte-Cécile, de Saint-Calixte (Sainte-Marie-tras-Tiberini), mais-prêtres du titre de Sainte-Cécile, les cardinaux-diacres de Saint-Ange, Sainte-Marie in de Sainte-Croix-en-Jérusalem, les cardinaux-diacres de Saint-Ange, Sainte-Marie in de Portuense, Saints-Serge-et-Bach, avec déposition de vingt-trois reliques de saints et de reliques du sépulchre et de l'épouse du Christ. Le 17 août 1127, à la demande de Jean de Crema, l'autel majeur est consacré par l'évêque de Porto, qui y dépose les reliques de vingt-deux saints: apôtres André et Matthieu, protomartyr Etienne, papes mar-

- [1] † ANNO DOMINICI INCARNATIONIS MILLESIMO, CENTESIMO VICESIMO
- [2] SIMO . VII . INDICIONE . V . ANNO DOMINI HONORII SECUNDI PAPE
- [3] TERTRIO . MENSE . AUGUSTI . DIE . VII . DEDICATIO EST HOC ALTARE
- [4] PER MANUS JOHANNIS DE CREMA PRESBITERI CARDINALIS . A PETRO VENERABILI
- [5] PORTUENSIS EPISCOPO . SUB HONORE SANCTORUM QUORUM NOMINA SUBTER
- [6] LEGUNTUR . DE RELIQUIIS SANCTI ANDREAE . SANCTI MATTHEI . SANCTI STE
- [7] PHANI PROTOMARTYRIS . SANCTI CLEMENTIS PAPE ET MARTYRIS . SANCTI URBANI
- [8] PAPE ET MARTYRIS . DIONISII PAPE ET MARTYRIS . SANCTI CORNELII PAPE ET

MARTYRIS

Fig. 51



- [9] SANCTI LAURENTII MARTYRIS . SANCTI SEBASTIANI MARTYRIS . SANCTI MAGNI
 [10] MARTYRIS . SANCTORUM COSME ET DAMIANI . SANCTI VINCENTI MARTYRIS .
 SANCTI
 [11] ANASTASII MARTYRIS . SANCTORUM TRIPHONIS ET RESPITI MARTYRUM .
 [12] ANCTORUM FELICISSIMI ET AGAPITI MARTYRUM . SANCTI GREGORII PAPE PRIMI
 . SANCTE
 [13] CECILIE . SANCTE PRISCÆ . SANCTE NIMPHE :

→ En l'an de l'incarnation du Seigneur 1127, 5^e indiction, 3^e année du seigneur Honorius II pape, le 7^e jour du mois d'août, cet autel a été dédié, grâce aux soins de Jean de Crema, cardinal, prêtre, par le vénérable évêque de Porto Pierre, en l'honneur des saints dont les noms suivent: des reliques de saint André, de saint Matthieu, de saint Etienne protomartyr, de saint Clément, pape Corneille, pape et martyr, de saint Urbain, pape et martyr, de saint Magne, martyr, de saint Laurent martyr, de saint Sébastien martyr, de saint Anastase, martyr, des saints Côme et Damien, de saint Vincent, martyr, Félicissime et Agapit, martyrs, de saint Grégoire premier, pape, de sainte Cécile, de sainte Prisque, de sainte Nymphé.

Pour identifier les cardinaux, on utilisera pour les cardinaux-évêques, par siècles, L. de Mas-Latrie, *Treasure of chronologie...*, col. 1153-1170 et 2155-2156 (ou Pius

Bonifacius Garis, *Séries episcoporum ecclesiae catholicae*, Ratisbonne, 2 vol., 1873-1874, t. I, p. IV-XXIV), pour les cardinaux-diacres, *ibid.*, col. 2253-2264. Les cardinaux sont présentés sous des promissions chronologiques à partir de Léon IX dans Mas-Latrie, *op. cit.*, col. 1177-1242 et 2157-2160. Des études récentes et plus précises peuvent être utilisées pour la période 1049-1181 (cf. *Diplomatique médiévale...*, par O. Guyotjeannin, *op. cit.*, 1177-1242 et 2157-2160). — Une dernière inscription dans le mur de gauche au-dessus de la chapelle rappelle, en 1129, que l'église a été reconstruite et enrichie par le cardinal-prêtre titulaire Jean de Crema, fils d'Odoric et de Ratilde, promu cardinal par le pape Pascal II. Pour avoir des précisions sur la liste de reliques de 1127, on peut utiliser les dictionnaires des saints et aussi, puisqu'il y a des reliques de vingt et un martyrs, sauf Jeanne, le culte des saints... On verra qu'il y a dix-neuf saints pour trois saintes, peut-être. Le culte des saints, seul saint Vincent, de Saragosse, représenté par un médaillon, et saint Grégoire le Grand étant confesseur, il y a dix-neuf saints pour trois saintes, mais l'Orient est très présent, avec l'apôtre André, le protomartyr Etienne, le moine perse Anastase (sa tête a été transportée à Rome dès le VII^e siècle), le phrygien Triphon auquel on a associé Respicus, dont on ne connaît rien.

Au total, plus de deux cent cinquante saints sont indiqués dans les inscriptions de consécration à Rome du XI^e au XIII^e siècle.

2. Reliquaires et figures peintes

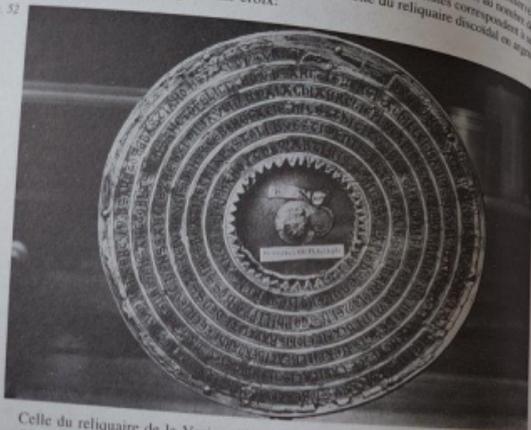
Le culte des saints, ce sont aussi toutes ces figures peintes sur les murs des églises, même en de modestes sanctuaires. Dans les meilleurs des cas, on peut confronter leurs noms avec les calendriers liturgiques de l'église ou du diocèse, comme avec les vies et miracles conservés. Ainsi, dans la chapelle de Berré-la-Ville, les peintures murales du miracle de saint Pierre, Blaise, Denis, Quentin, et Vincent, Abdon et Sennen, Gordon et Dorothee, Sébastien, Serge, Denis, Quentin, qui figurent au calendrier clunisien, et qui pour la plupart avaient leurs passions conservées en fresques de Berré-la-Ville dans le chœur de la chapelle du Liget, près de l'abbaye (Eric Palazzo, «L'iconographie des fresques de Berré-la-Ville dans le contexte de la réforme grégorienne et de la liturgie clunienne», dans *Cahiers de Saint-Étienne*, 1988, p. 169-182). Il en est de même pour la chapelle de Liget, près de Loches, de la fin du XII^e siècle (R. Favreau, *Études d'épigraphie médiévale...*, t. I, p. 138-154). On a des suites de saints peints dans le chœur de petites églises comme Méobecq et Chalivoy-Milon en Berry. On pourrait aussi évoquer les mosaïques de la cathédrale de Cefalù, où voisinent saints d'Occident et saints d'Orient. A partir du XII^e siècle, ce sont les vitraux qui se couvrent de représentations de la vie et des passions des saints. Les différents ouvrages qui traitent d'iconographie comportent tous une partie sur l'iconographie des saints. Il faudra, évidemment, s'y reporter aussi.

Les inventaires des trésors d'églises donnent une idée, souvent surprenante, de la richesse des églises en reliquaires de toutes sortes. L'inventaire du trésor de la sacristie de l'abbaye de Clairvaux (publié en 1902 par Jules Vernier, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 63, p. 599-677) énumère ainsi plus de deux cents reliques. Le trésor de Saint-Denis a été remarquablement présenté par B. de Montesquiou-Fézensac et D. Gaborit-Chopin en 3 volumes (Paris, 1973-1977). On pourra trouver

dans J. Dubois-J.-L. Lemaître, *Sources et méthodes...* (p. 312-319), un état d'usage inventaires publiés.

Doc. 92 Trois reliquaires du milieu du XIII^e siècle de l'abbaye de Grandseville, conservés aujourd'hui à Bouillac, comportent chacun une liste gravée de reliques, au nombre de trente-deux, trente-quatre et trente-cinq respectivement. Ces listes correspondent à un véritable inventaire des reliques de Grandseville. Celle du reliquaire discordant au regard commence au centre, après une croix:

Fig. 52



Celle du reliquaire de la Vraie croix, gravée sur cuivre, est complétée par des authentiques identifiant les reliques à l'intérieur du reliquaire. Celle du reliquaire de la Sainte Epine, aussi sur cuivre, est comme la précédente au dos du reliquaire. Saint Caprais et sainte Foy d'Agen, saint Gilles sont des saints de la région ou d'une région proche. Dans ces reliquaires, à côté de nombreuses reliques du Christ et de Marie, des apôtres, la ville de Rome est, comme c'est habituel, le principal fournisseur. Dans un calendrier des saints de la région pyrénéenne, saint Ferreol est fêté le 18 septembre: il s'agirait alors d'un martyr de Vienne en Dauphiné. Peut-être est-ce aussi l'origine de saint Didier martyr, mais l'autre Didier martyr, de Besançon, est fêté le même 23 mai ce qui ne peut permettre de trancher (C.I.F.M., 8, p. 122-124).

Il y a bien d'autres reliquaires avec liste de reliques (Châteauponsac, Saint-Sylvestre; Maastricht; Borghorst, Darmstadt, Munster, Xanten...), et on y joindra bras-reliquaires, chefs-reliquaires, châsses.

Pour ces diverses raisons, les inscriptions devraient être systématiquement intégrées aux sources de toute étude d'hagiographie.

CHAPITRE 12 Le commentaire des programmes iconographiques

Dans tout programme iconographique, il y a des personnages, des scènes, qui ont une réalité «historique», et que l'on doit donc, dans un premier temps, identifier. Au-delà de ce premier niveau de lecture, il faut encore passer de la lettre à ce qui est convenu de découvrir en profondeur. Ainsi l'Ancien Testament est-il régulièrement présenté comme une préfigure du Nouveau Testament. De cette lecture «allogénique», on sera encore conduit à rechercher une application «morale» pour la fin des fidèles, voire une haute méditation sur ce que le visible peut suggérer de l'invisible.

Le remarquable ouvrage du Père Henri de Lubac, *Exégèse médiévale: les quatre sens de l'Écriture*, Paris: Aubier, 1959-1964, 4 vol. (*Théologie, Etudes publiées sous la direction de la Faculté de Théologie S. J. de Lyon-Fourvière*, 41, 42 et 59) est un grand prétexte pour la compréhension de ces niveaux de lectures si familiers aux auteurs savants du Moyen Âge.

A. Orientation bibliographique

Sur l'ensemble des problèmes propres à l'iconographie:

Emile Mâle, *L'art religieux du XII^e siècle en France, étude sur les origines de l'iconographie du Moyen Âge*, 3^e éd., Paris, 1928, IV-459 p.; *L'art religieux du XIII^e siècle en France, étude sur l'iconographie du Moyen Âge et sur ses sources d'inspiration*, Paris, 7^e éd., 1931, IX-428 p.; *L'art religieux de la fin du Moyen Âge en France, étude sur l'iconographie du Moyen Âge et ses sources d'inspiration*, 6^e éd., Paris, 1969, 512 p.

Ces ouvrages essentiels ont tous fait l'objet de réimpressions.

André Grabar, *L'art de la fin de l'Antiquité et du Moyen Âge*, Paris, 1968, 3 vol., 1269 p., 272 pl.

Erwin Panofsky, *La Renaissance et ses avant-courriers dans l'art d'Occident*, 2^e éd., Paris: Flammarion, 1976, 251 p. (*Idées et recherches*, 4); *L'œuvre d'art et ses significations: essais sur les arts visuels*, Paris: Gallimard, 1982, 322 p. (*Bibliothèque des sciences humaines*, 2).

Jean Wirth, *L'image médiévale: naissance et développement (VF-XV^e siècles)*, Paris: Méridiens Klincksieck, 1989, 395 p., ill.

Hélène Toubert, *Un art dirigé. Réforme grégorienne et iconographie* [réimp. d'articles], Paris: Ed. du Cerf, 1990, 495 p., ill. (*Cerf-histoire*).

Jérôme Baschet, Jean-Claude Bonne, Jean-Claude Schmitt, «Les images médiévales (quatre notes critiques)», dans *Annales, économies, sociétés, civilisations*, 46^e année, n° 2, 1991, p. 335-380.

□ Dans un domaine aussi foisonnant, on aura intérêt à mettre en œuvre les principaux instruments de recherche qui ont été réalisés au cours des temps.

Les *Commentaria in Scripturam Sacram* du jésuite Cornelius A. Lapidus, réalisés entre 1866-1867, ont encore leur utilité.

La rééd. comporte 21 volumes, avec 3 volumes de supplément dus à Augustin Comptes et les 2 volumes de *Memoria praedicatorum sive synopsis biblica, theologica, moralis, hagiologica et oratoria Commentariorum R.P. Cornelli A. Lapidus in Scripturam Sacram de J.*, de Péronne. On y trouvera, dans l'ordre canonique des livres de la Bible, des commentaires sur le sens de chaque texte et des renvois aux auteurs chrétiens d'Occident et d'Orient.

Le *Christliche Symbolik der mittelalterlichen Kunst* de Wilhelm Molndorf a été publié à Stuttgart en 1926 (réimpr. Graz: Akademische Druck, 1968, XV-264 p.-11 pl., h. 4.)

L'ouvrage comporte quelques planches et examine en 1153 paragraphes diverses questions d'iconographie: Trinité, Dieu le Père, Christ, Saint Esprit, Anges et démons; Marie; Evangélistes; apôtres et prophètes; Eglise et synagoge; dogme; questions éthiques et scientifiques, le temps et le monde. Il comporte un index.

Le *Reallexikon zur deutschen Kunstgeschichte*, lancé par Otto Schmitt (1^{er} vol., Stuttgart, 1937), a été poursuivi par Ernst Gall, Ludwig Heinrich Heydenreich, Karl August Wirth, et, à partir du t. VI, par le Zentralinstitut für Kunstgeschichte de Munich.

En dépit de son titre, il concerne en fait bien plus que le seul art d'Allemagne. Il est organisé par mots-clés se succédant dans l'ordre alphabétique. Un index de ces mots-clés en français, en anglais et en italien, permet de retrouver les mots allemands correspondants (en fonction du t. III pour les 3 premiers volumes, puis en fin de chaque volume pour les dernières parties qui comptent 8 colonnes dans le t. I, 16 dans le t. III, 22 dans le t. IV, 38 dans le t. V, 62 dans le t. VIII (1987).

L'*Iconographie de l'art chrétien* de Louis Réau a été publiée à Paris de 1955 à 1959, 3 t., en 6 vol.

Tome I, *Introduction générale*; t. II, *Iconographie de la Bible*, II-1, *Ancien Testament*, et II-2, *Nouveau Testament*; t. III, *Iconographie des saints*, en 3 vol.; au t. III-3, série de répertoire mode pour une première recherche, et une synthèse richement documentée, visant à la culture générale plus qu'à des renvois systématiques aux sources et aux œuvres.

Autre belle synthèse due à un chercheur isolé, avec *Iconographie der christlichen Kunst* de Gertrud Schiller, Gütersloh: Gerd Mohr, 5 t., en 7 vol.

Tomes I-III sur le Christ; t. I, *Incarnation, Enfance, Baptême, Vie publique et miracles* (1966); t. II, *Passion* (1968); t. III, *Résurrection et Ascension* (1971); t. IV-1, *L'Eglise* (1976); t. IV-2, *Marie* (1980); t. V, *Apocalypse*, V-1, *Texte* (1990), et V-2, *Illustration* (1991). L'ouvrage a été enrichi d'un index pour les tomes I-IV par Rupert Schreiner (1980). L'ensemble est d'une grande richesse et comporte une importante illustration.

On retourne au lexique en ordre alphabétique d'entrées avec le *Lexikon der christlichen Ikonographie*, publié par Engelbert Kirschbaum à partir de 1968, à Rome-Fribourg-Bâle-Vienne (Fribourg: Herder).

L'ouvrage s'intéresse d'abord à l'iconographie en général («Allgemeine Ikonographie»; t. I, A-Ezechiel (1968); t. II, *Fabelwesen-Kynokphalen* (1970); t. III, *Laban-Ruth* (1971); t. IV, *Saba-Zypressen* (1972), avec en fin du dernier volume une liste des mots-clés en anglais et en français. Les 4 derniers volumes, publiés après la mort de Kirschbaum, sont réservés à l'ico-

graphie des saints (1973-1976); en fin du dernier volume, on trouve un registre des saints qui sont et sont et de leurs attributs, et une table de 56 articles particuliers (tels: abbé, évêque, prêtre, moine, conciles, concubines, etc.). En tête du premier volume, on dispose d'une liste des abréviations utilisées (plus de 600) et des abréviations propres aux bibliothèques et musées, ainsi qu'à des noms de lieux, et enfin des abréviations bibliographiques. Pour chaque notice on trouve sources, iconographie, bibliographie.

B. Un exemple: la reliure du Musée Condé à Chantilly

Ces exemples les plus riches, moral à un ensemble iconographique est celui qu'offre un tableau réemployé pour servir de reliure, «œuvre du maître colons de l'atelier bordelais de saint Grégoire», Gregoriusmaister (en référence à un autel du trésor de l'église paroissiale de Saint-Servais à Siegbourg, des environs de 1180), conservé aujourd'hui au Musée Condé à Chantilly après avoir fait partie de la collection Debruge et Labarte où il était lorsque Didron le fit connaître («Symbolique chrétienne», dans *Annales archéologiques*, 8, 1848, p. 1-16).

1. Inscription générale extérieure

Une première inscription courait sur le bord extérieur du tableau. Malheureusement elle a perdu son long côté de droite, sans doute lors de son remplissage.

✦ EN TESTAMENTI DATUR ARCA. [CUIUS VIDENTI (?)

ARCA AARON (?) VIRGAM CUM MANNA. CONTINET URNAM
URNA CARO CHRISTI DEITAS TU MANNA FUISTI
DIC MANDATORUM. TABULIS. DECRETA. PIORUM
VIRGA. DEUM. NATUM CANTIT. ET. SOLVITSE. BEATUM

«Voici qui est donnée l'arche d'alliance [...] Elle contient la verge [d'Aaron] et une urne avec la manne. Urne tu fus la chair du Christ, manne sa divinité. Dis les décrets des saints commandements écrits sur les tables. La verge prédisait la naissance de Dieu et le rachat du péché».

Il s'agit d'hexamètres léonins riches, comme il est quasiment de règle dans les inscriptions importantes du XII^e siècle, et la versification permet de suggérer, à titre d'hypothèse, des restitutions. Ces vers ne se retrouvent pas dans les différents répertoires métriques disponibles. Il faut, dans un premier temps, vérifier les emprunts à l'Écriture. Les Concordances bibliques renvoient à Hébreux, de l'Apocalypse, citant Nombres, du 2^e livre de Samuel. Cette expression vient du fait que Moïse aurait déposé dans l'arche les tables de la Loi sur lesquelles était inscrit le Décalogue (Exode, XXV, 16). Y furent aussi placés une urne avec de la manne (Nombres, XVI, 33) et les douze bâtons représentant les douze tribus d'Israël, parmi lesquels le Seigneur fit bourgeoier le bâton d'Aaron (Nombres, XVII). On peut reconstituer ces éléments à partir des Concordances ou des différentes dictionnaires bibliques, mais il semble bien que

Fig. 53



Le programme du programme ici considéré se soit inspiré de l'épître aux Hébreux (IX, 4), où il est dit que le bâton d'Aaron qui avait fleuri, et les tables de l'Alliance. Dans ce Saint des Saints, le grand prêtre n'entraî qu'une fois par an, seul, après avoir offert du sang pour lui-même, pour offrir une victime pour son propre sacrifice (Hébreux, IX). L'image de la verge qui annonce la naissance de Dieu à sa source dans le bâton d'Aaron qui a fleuri dans la tente de l'alliance, mais aussi dans Isaïe (XL, 1): *Et egredietur virga de radice Jesse*, que reprend la liturgie de l'Avant. «L' arche signifie le Christ; de même que dans le Christ sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science» (Hugues de Saint-Victor, P.L., 175, col. 656). Déjà Hilaire de Poitiers avait comparé l' arche d'alliance au corps du Christ et la manne à son «ferme» (P.L., 9, col. 737). Aucun dans un commentaire sur l'épître aux Hébreux identifie l' arche d'alliance à la chair du Christ. La manne à sa divinité (P.L., 100, col. 1071).

Aux quatre angles de la plaque figurent les quatre évangélistes, représentés par leurs symboles, et identifiés de plus par les débuts de leur évangile (*LIBER Generationis*, *IN* *EVANGELIO*, *SECUNDUM MATTHEUM*, *SECUNDUM MARCUM*, *SECUNDUM LUCAM*, *SECUNDUM IOHANNEM*). C'est par eux que la Bonne Nouvelle s'est répandue sur quatre points cardinaux, c'est-à-dire dans le monde. Selon la belle formule de saint Grégoire le Grand, ils représentent aussi l'Incarnation (l'homme), la Passion (le veau sacrifié), la Résurrection (le lion, d'après la symbolique christianisée des bestiaires). Leurs livres d'évangile figurent proéminemment l'Ascension (l'ange qui monte vers les hauteurs). Leurs prédicateurs étaient invités, selon la formule d'Hugues de Saint-Victor, à toujours adhérer étroitement aux quatre Evangiles, comme les bâtons qui portent l' arche adhérent aux anneaux, afin de transmettre le Christ (c'est-à-dire l' arche) à ceux qui les écouteront.

2. Inscription générale médiane

La deuxième inscription générale indique que les justes ont annoncé dans leur vie l'exemple du Christ et de sa croix que représente le tétramorphe:

† HURUS. APEX. FORME. PREFERT. ANIMAL. QUADRIFORME. ?
 QUOD IUSTI QUIBUQ. PRITENDUNT. CARNE. NORQUE ?
 SI PRUDENS. HOMINEM. SI CONSTANS. SCRIBE. LEONEM ?
 HOSTIA. SI. VIVA. VITULUS. AQUILA. EST. THIBORIA ?
 HANC. FORMAM. MORUM. DAT. LEX. EVANGELIORUM ?
 ET. REFERUNT. ISTI. CRUCIS. EXEMPLARIA. CHRISTI

«† Le sommet de cette image représente l'animal aux quatre formes, que tous les justes annoncent en leur chair et par leur esprit. S'il est prudent, écrits que c'est un homme, s'il est ferme que c'est un lion, s'il est sacrifice vivant, que c'est un veau, s'il est haute réflexion que c'est un aigle. La loi des évangiles donne cette forme de conduite et ces justes reproduisent des exemples de la croix du Christ».

Il faut, semble-t-il, voir dans les «justes» de l'inscription les seize figures de l'Ancien Testament qui entourent la scène centrale de la Crucifixion/Résurrection/Ascension. L'inscription du bord supérieur de l'autel portatif de Stavolci, du milieu du XII^e siècle (Musées royaux d'art et d'histoire de Bruxelles) pourrait s'appliquer telle quelle au tableau de Chantilly:

QUAM COLIT ECCLESIA CRUX, MORS, VICTORIA CHRISTI, PER SANCTOS PATRES,
PATRIARCHAS, ATQUE PROPHETAS ANTE FIGURATA FUIT ET PRESHIGNIFICATA ET
TAMEN HEC CECA NUNDIUM CREDIT SYNAGOGA

«La croix que vénère l'Eglise, mort et victoire du Christ, a été auparavant figurée et présignée par les saints pères, les patriarches et les prophètes, et pourtant, aveugle, celle-ci, la Synagogue, ne croit pas encore».

3. Les seize figures qui entourent les scènes centrales

- Ces «pères, patriarches et prophètes» et autres figures sont, sur la reliure du *Mazé* Conde:
- au-dessus des scènes centrales, Abel, Melchisedech, Abraham, Isaac;
 - à gauche, Noé, le signe du tau (deux scènes), Moïse (le serpent d'airain);
 - à droite Jacob, Moïse (l'eau du rocher), les explorateurs de la Terre promise, la veuve de Sarepta;
 - en dessous Isaïe, David, Salomon, Jérémie.

Pour comprendre le sens de ces figures, il faut se reporter aux différents répertoires d'iconographie cités en début du présent chapitre. Il faut aussi s'imprégner avec les textes. La *P.L.* offre à cet égard, malgré ses insuffisances manifestes, l'annual le plus complet et le plus commode de commentaires des textes de l'Écriture. Après avoir identifié les textes de l'Écriture par les Concordances, on peut utiliser d'abord l'index 43, qui donne tous les commentaires de la Patrologie sur chacun des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et éventuellement l'index 44 qui donne les commentaires par chapitres de l'Écriture. On verra ensuite l'index 44 qui donne les allégories de l'Ancien Testament, et pour le sujet du tableau de Chantilly les Allégories qui regardent le Christ (*P.L.*, 219, col. 130 et suiv.), suite alphabétique qui suppose qu'on regarde la longue liste placée aussi sous le mot *Christus*, sans oublier l'appendice II, allégories qui regardent la croix. Bref il faut être attentif à la multiplicité (un peu déroutante de prime abord...) des entrées, et ne pas oublier qu'en dehors des différentes tables contenues dans les t. 218-221 (état des tables au début du t. 218, en latin et en français), il y a des tables particulières pour un certain nombre d'auteurs importants.

Il y a d'abord trois scènes d'offrande, celles d'Abel, de Melchisedech et d'Abraham. A côté des références patristiques, on a une référence des plus probables au canon de la messe où le prêtre, après la consécration, prie le Seigneur d'agréer l'hostie sainte et le calice de l'éternel salut «comme il vous a plu d'agréer les présents de votre serviteur Abel le juste, le sacrifice de notre patriarche Abraham et celui que vous a offert votre grand-prêtre Melchisedech». Cette association des trois offrandes vétéro-testamentaires figure déjà dans le *Liber sacramentorum* de l'école romaine attribué à Léon

le Grand (*P.L.*, 55, col. 148). On la trouve aussi sur l'autel portatif de Saint-Vit à Wilhelmsberg (vers 1160) où une inscription unique les réunit:

HEC TRINA VIBORUM
MEMORIA VIBORUM SIGNANT HEC TRINA VIBORUM
DE NOS CRUCIATUM SUMMI PATRIS IN CRUCE NATUM
«Cette triple offrande de ces trois hommes représente le Fils du Père suprême offert à cause de nous sur la croix».

On concorde sur le pied du calice d'Hildesheim-Moritzberg au XIII^e siècle.

L'inscription du tableau de Chantilly dit, pour Abel (Genèse, IV):

HEC DATA PER IUSTUM NOTAT IN CRUCE VICTIMA CHRISTUM

«Cette victime offerte par le juste désigne le Christ sur la croix».

«Celle victime offerte par le juste désigne le Christ sur la croix». Matthieu (XXIII, 35) et l'épître aux Hébreux (XI, 4) appellent déjà Abel «le juste». Le qualificatif sera repris par saint Ambroise (*P.L.*, 14, col. 1061), Maxime de Turin (*P.L.*, 57, col. 355), Paschase Radbert (*P.L.*, 120, col. 674). Tous les auteurs venant dans l'offrande d'Abel et dans sa mort des figures de la passion du Christ, dans l'agneau d'Abel l'annonce du Christ «Agneau de Dieu» (Rupert de Deutz, *P.L.*, 167, col. 329).

Vient ensuite Melchisedech, roi de Salem et grand-prêtre, qui offre le pain et le vin (Genèse, XIV, 18):

MISTICA FERIT HEROS LIBAMINA REXQUE SACERDOS

«Prêtre et roi, le héros présente des libations mystiques».

Saint Cyprien est le premier à avoir vu dans l'offrande du pain et du vin faite par Melchisedech un sacrifice offert à Dieu, figure du sacrifice eucharistique (*P.L.*, 4, col. 387). Cette interprétation est notament celle d'Isidore de Séville, qui souligne que l'offrande de Melchisedech annonce le «régne» et le «sacerdoce» du Christ (*P.L.*, 83, col. 104). Tel est bien le sens que l'inscription donne à la scène, annonce de la Passion et affirmation du Christ roi et prêtre. L'épître aux Hébreux, qui semble avoir particulièrement inspiré l'auteur du programme, insiste beaucoup sur le «sacerdoce» cathédralement inspiré l'auteur du programme, reprend ainsi la formule du psame du Christ «selon l'ordre de Melchisedech», comme le fait le Grand (*P.L.*, 76, col. CX (CIX), Maxime de Turin (*P.L.*, 57, col. 801) et Grégoire le Grand (*P.L.*, 76, col. 1160), qualifient le Christ de «*rex et sacerdos*», comme le fait l'inscription.

Abraham est représenté dans l'offrande du bœuf qu'il va sacrifier à la place de son fils Isaïac: *Vidit arrietem inter vepes basentem cornibus, quem assumens obtulit holocaustum pro filio* (Genèse, XXII, 13):

HOC ARIES PREFERT QUOD ROMO DEUS HOSTIA DEFERT

«Le bœuf désigne à l'avance ce qu'apporte l'homme Dieu devenu victime».

Dès les premiers Pères, Ambroise (*P.L.*, 14, col. 448-449), Augustin (*P.L.*, 36, col. 245, et 41, col. 511), Quodvultdeus (*P.L.*, 51, col. 747), on a vu dans le sacrifice du bœuf par Abraham une annonce de la croix, et aussi du couronnement d'épines, parce

que le bélier avait pris ses cornes dans des ronces. Et on verra, dans le fait qui nous a été épargné, une figure de la résurrection du Christ. C'est ce que suggère l'inscription rappelant que le Christ n'est pas seulement homme mais Dieu.

Après les trois «frandes» rappelées par le canon de la messe, les tableaux proposent neuf figures allégoriques de la croix, cœur du tableau. Et d'abord celle d'Isaac placée à la suite du sacrifice du bélier par Abraham. On pense aux vers d'Homère selon lesquels Isaac portant le bois du sacrifice est l'image du Christ portant la croix, mais c'est le bélier qui est immolé, non l'enfant, car c'est la chair du Christ, son divin, qui mourra sur la croix: *Ligna puer Christusque erucem portante feruntur, sic tamen est aries, non infans sacrificatus. Sic Christi caro, non deus, et non deus, non infans sacrificatus. Sic Christi caro, non deus, et non deus, non infans sacrificatus.* «L'enfant est dit porter les bois, et le Christ la croix, mais espérant sa divinité, qui souffert sur la croix» (P.L., 171, col. 1265). L'inscription du tableau de Chantilly se contente de rapprocher Isaac portant le bois du Christ portant la

SIC CRUCIS ES CHRISTE CEU LIGNI PORTITOR ISTE

«Ainsi, Christ tu portes la croix, comme celui-ci porte le bois».

Tertullien (P.L., 2, col. 346), Ambroise (P.L., 14, col. 446), Augustin à de nombreuses reprises (par exemple P.L., 38, col. 133), Quodvultdeus (P.L., 51, col. 747) connaît déjà ce parallèle d'Isaac portant le bois et du Christ portant sa croix. La scène et Hildebert de Lavardin (P.L., 171, col. 685) reprennent le même parallèle d'Isaac et du Christ.

A gauche, Noé est au milieu des flots du déluge et tient l'arche dans sa main

ARCA SUPERFLUA DUX SUNT CHRISTUS FONDS SACER ET CRUX

«L'arche qui surmène est le guide, le Christ est fontaine sacrée et croix».

L'arche qui surmène, c'est l'Eglise qui, grâce au sacrifice de la croix, ne sera pas submergée au cours des siècles (Augustin, P.L., 40, col. 334). L'inscription évoque sans doute aussi le baptême (*fontis sacer*), dont l'arche de Noé est une figure. C'est grâce à la croix que les baptisés sont sauvés du mal.

A droite, **Jacob bénit Manassé et Ephraïm**, les fils de Joseph. Mais il ne respecte pas l'adresse de Manassé et il croise ses mains (*Josephus manus*: Genèse, XLVIII, 14), pour mettre sa main droite sur la tête du cadet, Ephraïm. Si la scène est déjà figurée dans la synagogue de Doura Euphrates au milieu du III^e siècle, les principales représentations remontent au XII^e siècle. «Sans doute, la transposition des mains exprime la figure de la croix» et annonce donc la croix du Christ, comme le dit Rupert de Deutz (*De Trinitate*, P.L., 167, col. 548).

TRANSVERSE PALME RECITANT SPECIEM CRUCIS ALME

«Les mains croisées annoncent la forme de la Sainte croix», dit l'inscription du tableau de Chantilly.

Sauvez deux scènes à gauche et la deuxième scène à droite, qui concernent l'histoire de Moïse. Au moment de la sortie d'Egypte, le Seigneur demande à Moïse et à Aaron que les familles du peuple d'Israel sacrifient un agneau ou un chevreau, et marquent avec le sang les montants et le linteau de leurs maisons (Exode, XII, 7). Les premiers-nés du pays d'Egypte furent frappés, non ceux dont les maisons traient marquées avec le sang de l'agneau. Dans le tableau de Chantilly, c'est un tau (T) qui est marquée avec le sang, signe qui a la forme d'une croix:

LANGUES IN BOCC POSTE POPULUM TUATOR AB HOSTE

«Le sang sur cette porte protège le peuple de l'ennemi».

C'est désormais par le sang du crucifié que le chrétien est sauvé de la mort, et l'induction du tau renvoie encore plus explicitement à la croix. Le rapprochement entre le sang de l'agneau pascal et le sang du Christ en croix est fait déjà par Lactance (P.L., 6, col. 530-531), et se trouve encore au XII^e siècle chez Bruno d'Asti (P.L., 164, col. 254-255). En dessous, se trouve la scène du serpent d'airain. Comme le peuple dans le désert perdait beaucoup de gens; le peuple se repentit et Moïse, sur le conseil du Seigneur, «fit un serpent d'airain et regardait le serpent d'airain et avait la vie sauve» (Nombres, 21, 9). L'évangile de Jean déjà fait le rapprochement entre le serpent élevé dans le désert et le Christ élevé sur la croix, grâce à qui tout homme qui croit en lui ne périra pas et aura la vie éternelle (Jean, III, 14-16). Le serpent d'airain sera de ce fait toujours considéré comme une figure de la croix, de Tertullien (P.L., 1, col. 667), Ambroise (P.L., 17, col. 34), Quodvultdeus (P.L., 51, col. 780-781), Maxime de Turin (P.L., 57, col. 340), Grégoire le Grand (P.L., 76, col. 560), et Hugues de Saint-Victor (P.L., 175, col. 658) et saint Bernard (P.L., 184, col. 729).

ASPICE SERPENTEM TIPSICUM POPULUS REDIMENTEM

«Regarde le serpent symbolique qui rachète les peuples».

«Regarde le serpent symbolique qui rachète les peuples». «Le serpent surdit l'inscription de Chantilly, reprenant le mot même d'Ambroise: «Le serpent surdit perdu au bois, fut le type et l'ombre (*typus et umbra*) du Christ pendu en croix pour notre salut. A droite de la scène centrale, on a représenté une autre scène de l'histoire du peuple d'Israel dans le désert. Le peuple qui avait souffert de la frappe du fleuve, de la pierre et du serpent, se tourna vers le Seigneur qui lui dit: «Le bâton dont tu as frappé le fleuve, prends-le en main et va... Tu frapperas le rocher, il en sortira de l'eau et le peuple boira» (Exode, XVII, 1-7).

FONS SILICIS SOLIDI CRUCIS EST SALVANS CRUCIFIXUS

«L'eau de ce dur rocher, c'est le sang salvateur du crucifié». La encore, le rapprochement entre la source qui sort du rocher frappé par le bâton de Moïse et le Christ (avec le sang et l'eau sortant du côté frappé par la lance) a été fait précocément, puisqu'on le trouve chez Jérôme (P.L., 26, col. 1049-1050) et Augustin (P.L., 39, col. 1553), et jusqu'à Lanfranc (P.L., 150, col. 187-188), Hugues de Saint-Victor (P.L., 175, col. 656) et Pierre Lombard (P.L., 191, col. 1617-1619): la pierre est le Christ, l'eau est le signe du sang du Christ.

Dans la scène en dessous, à droite, les **explorateurs** envoyés explorer le pays à Canaan, ramènent une «branche de vigne avec une grappe de raisin... à deux brins sortant d'une perche» (Nombres, XIII, 23). L'inscription en fait une figure du Christ en croix.

VECTE CRUCEM CHRISTUM BOTRO DIC IN CRUCE FIXUM

«Dis que par la perche est signifiée la croix, par la grappe le Christ attaché sur

Si l'on veut faire une recherche systématique sur cette symbolique, on se reportera au *Lexikon der christlichen Ikonographie* qui, par son index français des mots-clés, renvoie aux «Kundschaftler mit der Traube». Les «sources» indiquent que le livre de Rupert de Deutz, Honorius Augustodunensis, soit huit références (dont deux se sont révélées erronées: celle sur Rupert de Deutz peut être retrouvée grâce à F. indices par Nombres; et index 46, allégories de l'Ancien Testament qui regardent le Christ, quatre entrées à vérifier pour le mot *botrus*, raisin (col. 131, 132, 137, 142, soit à *botrus*, soit à *Christus*, soit à *lignum*: il faut faire preuve de perspicacité...). On a ainsi Christ, *botrus in vecte*, *Christus in cruce* (P.L., 175, col. 658); Hippolyte, Augustin, Bède, Isidore de Séville, Raban Maur, Pierre Damien, Rupert de Deutz, Gilbert de Hoyland, Honorius Augustodunensis, Hugues de Saint-Victor, Wolbëron, abbé de Saint-Pantaleon de Cologne.

La dernière scène à droite est celle de la **veuve de Sarepta** qui rassemble deux aveugles de bois (*in colligo duo ligna*) pour faire cuire le peu de farine et d'huile qui lui reste, afin d'en nourrir Elie (1 Roi, XVII, 10-12). Sur le tableau de Chantilly on a l'inscription:

LECTA DUO LIGNA CRUCI SEDUNT MISTICA SIGNA

«Les deux bois qu'elle recueille forment des signes mystiques pour la croix».

Isidore de Séville (P.L., 83, col. 418), qui reprendra textuellement Raban Maur (P.L., 109, col. 207), déclare que «c'est le signe de la croix qui est exprimé non seulement par le nom du bois, mais aussi par le nombre des bois». Et Rupert de Deutz, au XII^e siècle, y verra la même figure (P.L., 167, col. 1241).

Dans la dernière scène de gauche, un homme vêtu de lin arrive dans la ville corrompue de Jérusalem et trace les **signes du tau** sur le front des hommes qui gémissent à cause de toutes les abominations qui se commettent au milieu d'elle (Ezéchiel, IX, 4). Tous les auteurs voient dans la marque du tau la figure de la croix du Seigneur, notamment du fait de sa forme analogue au signe de la croix que les chrétiens traient sur leurs fronts, comme le dit saint Jérôme dans son commentaire sur Ezéchiel (P.L., 25, col. 88), repris littéralement par Raban Maur (P.L. 110, col. 630) et par Rupert de Deutz (P.L., 167, col. 1458). Tertullien, Ambroise, Augustin, Grégoire le Grand, Paschase Radbert font le même rapprochement entre le tau et la croix. Sur le tableau de Chantilly «l'homme vêtu de lin» trace un tau (T) sur le front d'un jeune homme:

NOVI PRONOTATOR POR TAU DUM FROSTE NOTATUR
«La croix est évitée par le tau, lorsqu'il est marqué sur le front».

«A déjà dit qu'il conviendrait de se reporter au texte latin de la Vulgate que proposent les auteurs du Moyen Âge, plutôt qu'à des traductions contemporaines, sans doute meilleures pour la correction du texte, mais souvent éloignées de la Vulgate. Aussi dans la scène de la veuve de Sarepta, celles-ci font disparaître le chiffre de «ta» (retrouplacé par «quelques»), et, dans la scène du tau, le mot même de «ta»!

Toutes ces figures vétéro-testamentaires de la croix sont, comme on l'a vu, comparables par de nombreux auteurs du Moyen Âge, et elles sont aussi reprises dans un grand nombre d'œuvres. On peut alors rassembler des «series» iconographiques et épigraphiques, comme le fait le diplomate, l'historien de l'art, les documents se complétant et s'éclairant de ces rapprochements. Philippe Verdier l'a fait en historien et collectionneur et s'éclairant du livre d'Ezéchiel («A Mosan Plaque with Ezéchiel's Vision of the Sign Tau [tau]», dans *The Journal of the Walters Art Gallery*, 29-30, 1966-1967, p. 17-47 et 67): il en a relevé seize exemples (Ezéchiel et Exode confondus) pour l'art mosan et allemand.

L'observation des inscriptions des Hébreux marquant leurs portes avec le sang de l'agneau (Exode) à celui de l'homme qui, avec un écrivain, trace le signe «tau»

— On a associé l'épisode des Hébreux marquant leurs portes avec le sang de l'agneau pascal (Exode) à celui de l'homme qui, avec un écrivain, trace le signe «tau» sur le front des justes. Dans l'un et l'autre cas, ceux qui sont marqués (pisant) sont égarés. Les deux scènes figurent souvent dans les mêmes œuvres. Dans la plupart des œuvres, le sang de l'agneau sert à marquer le signe tau (T) avec une plume, alors que l'Exode ne parle ni de tau ni de plume, ce qui se trouve au contraire dans les scènes illustrant la vision d'Ezéchiel. En commentant Ezéchiel, Rupert de Deutz a fait le rapprochement entre la marque du tau écrite par l'homme vêtu de lin (Ezéchiel, IX, 2-4) et la marque du sang de l'agneau sur les portes des Hébreux avant la sortie d'Egypte (Exode, XII, 7).

— Celui qui marque le front des maisons avec le sang de l'agneau, trace un tau (ce n'est pas le texte de l'Exode, mais celui d'Ezéchiel) et est identifié comme Aaron (inscription du nom sur une plaque du Victoria and Albert Museum à Londres), ou plutôt comme le Christ, le prêtre par excellence, que l'épître aux Hébreux compare à Aaron: *tanquam Aaron* (V, 4). Dans cinq œuvres, celui qui marque la porte est pare à Aaron: *tanquam Aaron*, SIMILIS AARON (Bruxelles, Liège, Paris, Louvre, qualité de semblable à Aaron, Saint-Omer). Les commentateurs d'Ezéchiel, à la suite de Jérôme, soulignent que «l'homme vêtu de lin» qui va marquer les justes du signe tau porte l'habit du prêtre, et qu'il est le prêtre selon l'ordre de l'Épître aux Hébreux, à dire le Christ (P.L., 25, col. 86), comme le dit le chapitre V de l'Épître aux Hébreux. Il faut ici se reporter aux vêtements de lin que portent le prêtre Aaron et ses fils (Exode XXIX, 5 et 8; Lévitique, VIII, 6 et 13). P. Verdier signale même un émail mosan, à Schloss Harburg, où le Christ lui-même tient un phylactère sur lequel est inscrit: SIGNA TAU. Ainsi les deux scènes de l'Exode et d'Ezéchiel sont rapprochées et de même celui qui marque la porte, celui qui marque le front, c'est le prêtre, c'est Aaron, c'est le Christ, prêtre par excellence.

— Enfin, on trouvera un fond commun d'inspiration, voire des modèles d'atelier, avec les cinq mentions de SIMILIS AARON, les répétitions de MACTATIO ANI (Bruxelles,

Saint-Omer), de *HOC EST PHASE* (Paris, Saint-Omer), et du vers de Chantilly, vers
DEVITATUR PER TAU DUM FRONTE NOTATUR. «La mort est épargnée grâce au tau,
lorsqu'il est inscrit sur le front», sur une plaque de la région rhénane conservée au
Louvre.

Quatre personnages sont représentés en dessous de la scène centrale, identifiés par
leurs noms et accompagnés de citations de leurs œuvres, de gauche à droite: Isaac,
David, Salomon, Jérémie. Les citations peuvent aisément être identifiées par les
concordances bibliques. Le sens que leur donnent les auteurs du Moyen Âge est à
chercher dans les commentaires des œuvres citées, qu'indique l'index 43 de la P.L.
La recherche est simple, car la règle de ces commentaires est de suivre l'œuvre du
père par chapitre et verset par verset. D'Isaïe a été retenu un passage du quatrième
chant du serviteur (LIII, 5), de ces chants qui ont valu au prophète d'être parfois appelé
«l'évangéliste» de la Passion:

LIVORE EJUS SANATI SUMUS

«Par sa pâleur nous sommes guéris».

Jérémie applique ce passage à la Passion: dans sa chair il nous a délivrés du mal,
et par sa pâleur nous sommes guéris» (P.L., 24, col. 507). Tous les commentateurs
font de même, en attribuant en particulier «la pâleur» aux souffrances du corps flagellé
(Remi d'Auxerre, P.L., 116, col. 989; Glose ordinaire, P.L., 113, col. 1296).

Le roi David est représenté par une citation du psame CX (CIX), 7:

DE TORRENTE IN VIA BIBET, PROPTEREA EXALTABIT CAPUT

«En chemin il boit au torrent, aussi relèvera-t-il la tête».

Comme le torrent, dans l'Écriture, indique souvent une série d'épreuves, ce pas-
sage est généralement appliqué par les commentateurs aux difficultés de la vie du
Christ et surtout à sa Passion. «Le torrent est l'écoulement de l'humanité mortelle.
Boire de ce torrent, c'est vivre et mourir...». Mais, si le Christ a été soumis jusqu'à
la mort sur la croix, Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, exaltavit a mortuis (Augustin,
P.L., 37, col. 1462). In via, c'est la vie humaine du Christ (Bruno d'Asi, Oddon moine
d'Asi), hiber de torrente, c'est boire du calice de la Passion (s. Bruno), propterea,
c'est parce qu'il s'est fait obéissant jusqu'à la mort (Pierre Lombard), exaltabit caput,
Dieu l'a ressuscité le troisième jour (Oddon d'Asi). Ce psaume de David appliqué
au Christ par les synoptiques, par Pierre, par Paul, par l'Apocalypse, a été souvent
utilisé dans la liturgie (vépres dominicales, fêtes du Christ, de Marie, des Apôtres).
Ici, le verset est employé en fonction de la Passion et de la Résurrection.

De Salomon est cité le Cantique des cantiques, V, 10:

DILECTUS MEUS CANDIDUS ET RUBICUNDUS

«Mon bien-aimé est blanc et rouge».

Grégoire le Grand (P.L., 79, col. 522), Isidore de Séville (P.L., 83, col. 1126), et
après eux Alcuin, Aimon d'Auxerre, Rupert de Deutz, Richard de Saint-Victor ont
la même explication: il est blanc parce que sans péché, il est rouge du sang de la

Passion qui nous a lavés de nos péchés. La glose ordinaire (P.L., 113, col. 1155) et
Gilbert Follet (P.L., 202, col. 1278) y voient la nature divine (candidus) et humaine
(rubicundus) du Christ, mais, même dans cette interprétation, le rubicundus est donné
comme venant du sang répandu sur la croix pour le salut du monde.
En dernier lieu, le prophète Jérémie est accompagné d'un texte tiré des
Lamentations (L, 15):

FOVICULAR CALCAVIT DOMINUS VIRGINI FILIÆ JUDÆ

«Le Seigneur a foulé au pressoir pour la vierge fille de Juda».

Sur ce thème du pressoir, on pourra dans un premier temps consulter les grands
dictionnaires, *Lexikon für Theologie und Kirche*, Fribourg, t. VI [1961], col. 111-112
(«Kelter»), et L. X [1965], col. 993-996 («Wein»); *Lexikon der christlichen
Bibliographie*, t. II [1970], col. 497-504; *Catholicisme*, t. XI [1988], col. 858-859.
Le pressoir mystique, Paris: Cerf, 1990. Le thème a été suggéré par Moïse,
le pressoir rapportée de Canaan par les explorateurs envoyés par Moïse,
et par une citation d'Isaïe LXIII, 3. «celui qui foule solitaire le pressoir», texte qui
est par une citation d'Isaïe LXIII, 3. «celui qui foule le pressoir et le sang du
sauveur. Déjà Cyprien à propos du texte du Christ, sinon après que le Christ ait été
pressoir. «Nous ne pouvons boire le sang du Christ, sinon après que le Christ ait été
foulé et pressé» (P.L., 4, col. 390). Grégoire le Grand (P.L., 76, col. 942), Pierre
Damiens qui le reprend textuellement (P.L., 145, col. 1162), Rupert de Deutz (P.L.,
167, col. 1357) donnent le même commentaire: le Christ est celui qui foule et qui
est foulé, il s'est livré pour nous et a été foulé comme le raisin, il est ressuscité dans
la gloire. «Le raisin est jeté dans le pressoir, foulé, pressé, violence est faite au ra-
sin, mais cette violence n'est pas stérile; bien plus, s'il n'y avait pas cette violence,
le raisin demeurerait stérile» (Augustin, P.L., 36, col. 648). Peu d'auteurs ont com-
menté le texte des Lamentations ici reproduit. Le plus clair d'entre eux est Paschase
Rabert, abbé de Corbie: «Le prophète voyant la dureté du cœur des juifs, déclare
en gémissant que le Sauveur a foulé au pressoir pour la vierge fille de Juda, afin de
la libérer de l'oppression (P.L., 120, col. 1092).

4. Inscription générale autour des trois scènes centrales

La troisième inscription générale entoure et commente les scènes centrales de la
Passion, de la Résurrection et de l'Ascension:

† QUOD VETUS EXIMIT, NOVUS ADAM . A . MORTE . REDEMIT

SUSCITAT. INDE, DEUS CORRUIT. UNDE, REUS.

VITA, REDIT. MORIS, VICTA. PERIT. HOMO SUBIERE CREDIT.

SUMMAQUE CUM DOMINO, SCANDERE REGNA. SVO

«Ce que le vieil Adam a perdu, le nouvel Adam par sa mort l'a racheté. Dieu
suscite le salut d'où le coupable a tiré la chute. La mort revient, la mort vain-
cue périt. L'homme croit qu'il ressuscitera et montera avec son Seigneur aux
royaumes d'en haut».

Les références patristiques sont fort nombreuses sur le Christ, «nouvel Adam» ou «second Adam» (Hilaire, Augustin...). Maxime de Turin l'exprime parlant de sa chute du vieil Adam, il l'a ramené à la vie par sa précieuse Naïvité et sa miséricorde morte» (P.L., 57, col. 239, voir aussi col. 249, 570). Par la mort du Christ est revenue la vie, réparée l'immortalité perdue par Adam (Maxime de Turin); la croyance en la résurrection et en la vie éternelle (les dernières affirmations du *Credo*) sont venues ici leur fondement. Et c'est aussi une illustration des trois scènes de la partie centrale du tableau:

- au centre, la Crucifixion, PASSIO DOMINI NOSTRI IESU CHRISTI, entre d'une part Marie et l'Église, de l'autre la Synagogue et Jean;
- au-dessous, la Résurrection, SURREXIT DOMINUS DE SEPULCHRO;
- au-dessus, l'Ascension, ASCENDIT DEUS IN JUBILATIONE.

Il y a à un rappel évident du canon de la messe où le prêtre, aussitôt après la consécration, fait mémoire «de la bienheureuse Passion, de la Résurrection du tombeau et de la glorieuse Ascension dans le ciel». On pourrait apporter de nombreuses inscriptions complétant le thème du nouvel Adam, la mort vaincue par la Croix, la croyance en la résurrection. J'évoquerai seulement ici l'épithape que le pape Damase, mort en 384, avait composée pour lui-même: *quia surgere credo*, expression que l'on retrouve au Musée de Pavie.

C. Les inscriptions donnent le sens de la lecture

Les exemples sont très nombreux d'œuvres offrant, par l'iconographie et les inscriptions, une lecture allégorique ou typologique mettant en concordance l'Ancien et le Nouveau Testament. Le plus remarquable en est offert par le «retables de Klosterneubourg près de Vienne, réalisé en 1181 par Nicolas de Verdun, où quarante-cinq scènes sur cinquante et une sont «typologiques», mettant successivement en correspondance une scène d'avant la loi du Sinaï (*ante legem*), une scène du temps de la loi mosaïque (*sub lege*), une scène de la vie du Christ (*sua gratia*).

Les inscriptions viennent expliquer chaque fois le choix de l'iconographie. Mais il est un autre cas où les inscriptions sont importantes pour une lecture correcte de ce que l'artiste a représenté, c'est celui où la même iconographie prend un sens différent en fonction de l'inscription qui l'accompagne. On a ainsi de nombreuses représentations du Christ en majesté, bénissant de la main droite, tenant un livre de la main gauche. De multiples variations de sens sont offertes par les textes inscrits sur le livre et autour du Christ: EGO SUM QUI SUM; EGO SUM LUX MUNDI, EGO SUM LUX, EGO SUM VITA EGO SUM RESURRECTIO, LUX EGO SUM MUNDI VIA VIRAX VITA PERENNIS; EGO SUM VIA VERITAS ET VITA; EGO SUM A QI PRINCIPUM ET FINIS; SUM FINIS SUM PRINCIPUM MUNDIQUE CREATOR; EGO SUM RESURRECTIO ET VITA; FONS EGO SUM VITE; EGO SUM OSTIUM, EGO SUM DEUS ABRAHAM; EGO SUM PASTOR BONUS; SALLUS MUNDI; QUI SITIT VENIAT, QUI VIDIT ME VIDIT ET PATREM; EGO SUM VERBUM, etc. On peut suggérer encore sur ce point, sans les traiter de fond, deux représentations des plus courantes, celles de l'Agneau divin et celle de la Vierge à l'Enfant.

L'Agneau divin

Il nous est souvent représenté sous la forme d'un agneau tenant la croix, et ce dès le début de l'art chrétien. En 692, un concile tenu en Orient, le concile Quinisexte ou in Trullo, décréta qu'il n'était pas convenable que le Christ soit représenté sous la forme d'un agneau. Ce concile ne sera pas reçu en Occident, mais le concile de Nicée II, en 787, sous l'autorité du pape Hadrien II, déclara préférable de figurer le Christ sous la forme humaine puisque nous sommes plus dans l'Incarnation, la plénitude de la loi. Cette prescription sera reprise par le Décret d'Yves de Chartres (Nicée II, en 787, sous l'autorité du pape Hadrien II, déclara préférable de figurer le Christ sous la forme humaine puisque nous sommes plus dans l'Incarnation, la plénitude de la loi. Cette prescription sera reprise par le Décret d'Yves de Chartres (P.L., 161, col. 294) et surtout par le Décret de Gratien, auquel donne rapidement P. 184 au mot *agnus*). A la fin du XIII^e siècle, Guillaume Durand rappelle la décision du pape Hadrien, tout en déclarant que rien ne s'oppose à ajouter une figure du Christ sous la forme humaine (*Rationale divinorum officiorum*, livre I, cap. De picturis). Dans les faits, on a sans cesse en Occident représenté le Christ sous la forme de l'agneau.

On commencera par utiliser les grands dictionnaires généraux: Dictionnaire de la Bible, dir. F. Vigouroax, 2^e éd., t. I [s.d.], col. 271-273 («Agneau de Dieu»), t. II [1908], col. 2094-2106 («Plaque, Agneau pascal»), et son Supplément, dir. L. Pirot, t. I [1928], col. 153-159 («Agneau pascal»); Dictionnaire de théologie catholique, dir. A. Vacant et E. Mangenot, t. I [1903], col. 576-582 («Agneau de Dieu»), t. I [1907], («Agneau pascal»); Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, t. I [1907], col. 877-905 («Agneau»), Catholicisme, t. I [1948], col. 212-215 («Agneau»); *Lexikon der Theologie und Kirche*, 2^e éd. [Fribourg, 1906], col. 766-768 («Lamm»); *Lexikon der Mittelalters*, t. I [Munich et Zurich, 1980], col. 214-216 («Agnus Dei»).

On verra aussi les répertoires iconographiques, par exemple L. Réau, *Iconographie des Mittelalters*, t. I [Munich et Zurich, 1906], col. 766-768 («Lamm Gottes»); *de l'art chrétien...*, t. II-2 [1957], p. 30-31, ou *Lexikon der christlichen Ikonographie...*, t. III [1971], col. 7-14 («Lamm», «Lamm Gottes»).

Les concordances bibliques donnent les différents renvois au mot *agnus*. Jean l'Époux de la Vierge, dans son *Apocalypse*, utilise le mot *agnus* deux fois avec Jean Baptiste au début de la vie publique du Christ, les vingt-neuf autres références concernant l'Apocalypse. Il faut ici penser aux renvois à *ovis* (brebis), voire à *pascha* (pâque). Dans l'Ancien Testament, l'agneau est représenté comme la victime innocente et sans défense menée à l'abattoir (Isaie), ou comme l'agneau de la pâque.

Les différents dictionnaires et lexiques donnent de nombreux renvois à la littérature patristique. On pourra compléter la recherche en utilisant les différentes tables de la P.L.: index 43 des commentaires sur l'Écriture (après avoir repéré les références bibliques), index 46 des Allégories de l'Ancien Testament *agnus*, col. 137, Christus *agnus*, col. 136, Christus *comparatur agno*, col. 137, Christus *figuratus in agno*, index 47 des Allégories du Nouveau Testament (*ibid.*, col. 228), index 68 de tous les noms dont les Pères ont désigné le Christ, index 234, *directivus* (P.L., 221, col. 846).

Pour la liturgie, indépendamment des entrées par incipit, on trouve une table des hymnes se rapportant à l'Agneau dans le *Repertorium hymnologicum* d'Ulysse Chevalier (t. VI, p. 3).

Au tympan d'Armentia, déjà cité, figure dans le registre supérieur un agneau crucifère. Isaïe et Jean Baptiste présentent les deux principales références bibliques à l'Agneau, en dehors de l'Apocalypse: SCUT OVIS D'ISAÏE (LIII, 7), et TIBCE AGNUS DEI

Doc. 94 Une autre inscription, autour de l'Agneau, donne un sens plus large que celui de l'Agneau victime offerte pour le salut des hommes: AGNUS SUM, LEO PORTO, MORI TUO SUM MORTUUS VOOCOR. «Je suis l'Agneau, je m'appelle le Lion fort, je suis la mort de la mort». On rejoint ici le commentaire de l'agneau figurant sur une clé de voûte de l'abbaye de Cluny: IN CELO MAGNUS HIC SCULPOR UT AGNUS, «Grand dans le ciel, je suis ici sculpté comme un agneau». Ainsi sont rappelés à la fois l'humilité de Dieu et sa grandeur, ce que traduit Grégoire le Grand dans ses *Moralia* (le ciel, le agneau, mais en raison de son innocence; il est appelé lion, mais en raison de sa sagesse) (livre 30, chap. 21). C'est aussi dire la nature humaine et la nature divine du Christ. Dans les mêmes *Moralia* Grégoire dit également du Christ qu'il est «la mort de la mort» (livre 12, chap. 11).

Une série d'exemples montre la représentation de l'Agneau crucifère accompagné de la phrase de Jean Baptiste, «Voici l'agneau de Dieu qui enlève les péchés du monde», ou plus souvent de sa formulation liturgique: AGNUS DEI QUI TOLLIS PECCATA MUNDI MISERERE NOBIS (Chalais, le Thor, Tauriac...). On est ici dans l'annonce à la eucharistique du Christ nouvelle Pâque (1 Cor., V, 7-8), puisque l'Agnus Dei est dit à trois reprises à la messe avant la communion.

C'est toujours le même Agneau crucifère que l'on trouve sur un certain nombre de patènes et de fers à hostie. Le commentaire qui en est donné sur la patène de l'abbé Pélagé au Louvre, est cette fois un commentaire théologique sur la présence réelle. «La chair que tu manges, nulle vieillesse ne l'use. C'est une nourriture perpétuelle. Qui le nie est coupable, amen». Sur la patène romane de Salzbourg conservée au Kunsthistorisches Museum de Vienne le motif central est encore l'Agneau crucifère, l'Agneau pascal qui par sa mort sauve le monde du péché: PECCATI MORIBUS HOC AGNO SOLVITUR ORBIS. «Par cet agneau le monde est délivré des maladies du péché», tandis qu'un commentaire eucharistique de quatre vers est inscrit autour de la patène. «Par ce pain la mort est mise en fuite... ce n'est pas du pain mais sa chair...»

Doc. 95 C'est encore l'Agneau crucifère qui est représenté au centre de la patène dite de saint Bernard, provenant de la cathédrale d'Hildesheim (v. 1400). Tout autour de la patène est inscrit:

VICTIMA QUAE VIXIT SEPTEM SIGNACULA SOLVIT
UT COMEDIS PASCHA SCANDES CENACULA CELSA

«La victime qui a vaincu a délié les sept sceaux.
Pour que tu manges la Pâque, gagne les céneclés d'en haut».

On est ici, par l'inscription, à la fois dans un commentaire de l'eucharistique et dans l'esprit de l'Apocalypse, où il est dit de l'Agneau: «Tu es digne de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux, car tu lui as égrégé et tu rachetas pour Dieu au prix de ton sang des hommes de toute race, langue, peuple et nations» (V, 9).

C'est ce même Agneau vainqueur de l'Apocalypse qui est célébré dans une suite d'œuvres. Au centre de diverses croix du XII^e siècle à Cologne, Fritziar, Francfort-sur-Main, l'Agneau crucifère EST AD ORIGINI MUNDI, «l'Agneau qui a été tué depuis le commencement du monde». Dans la crypte d'Anagni, l'Agneau est peint avec le commentaire: «Voici qui il a remporté la victoire sur le lion de la tribu de Juda, de la lignée de David, il ouvrira le livre et brisera les sept sceaux» (Apoc. V, 5). L'inscription anticipe la suite du chapitre V de l'Apocalypse, car il est dit que c'est l'Agneau qui brisera les sept sceaux. Au tympan de l'embranchement de San Bartolomé à Aguilar de Codes, l'Agneau de Dieu figure au centre d'un chrisme, avec une citation de l'Apocalypse (V, 12): «Il est digne l'Agneau qui a été égrégé de recevoir la puissance, la divinité, la sagesse, la force, la gloire et la louange».

C'est encore un sens un peu différent qui, dans un médaillon de la porte de Sainte-Paléme à Rome, est donné à l'Agneau crucifère par l'inscription:

HIC AGNUS MUNDUM RESTAURAT SANGUINE LAPSUM
MORTUUS ET VIVUS, IDEM SUM PASTOR ET AGNUS
«Ici l'Agneau restaure par son sang le monde déchu.
Mort et vivant, je suis le même, pasteur et agneau».

2. La Vierge à l'Enfant

On pourrait développer ce thème en fonction des inscriptions qui l'accompagnent et les représentations de la Vierge à l'Enfant offert de même toute une suite de variations de sens à partir des inscriptions qui les commentent. Le plus souvent, en salue la Mère de Dieu (Theotokos), comme sur le devant d'autel peint, roman, de Sainte-Marie Secours au Musée épiscopal de Vich: S. MARIA MATER DOMINI NOSTRI IESU XISTI.

Autour de la Vierge de Rupert au Musée Curtis de Liège, on lit:

† PORTA HEC CLAUSA ERIT NON APERTIET
ET NON TRANSIBIT PER EAM VIX QUONIAM DOMINUS DEUS ISRAEL INGRESSUS EST
PER EAM

«† Cette porte restera fermée, on ne l'ouvrira pas et personne n'entrera par elle, parce que par elle le Seigneur Dieu d'Israël est entré».

«† Cette porte restera fermée, on ne l'ouvrira pas et personne n'entrera par elle, parce que par elle le Seigneur Dieu d'Israël est entré».

† Cette porte restera fermée, on ne l'ouvrira pas et personne n'entrera par elle, parce que par elle le Seigneur Dieu d'Israël est entré».

† Cette porte restera fermée, on ne l'ouvrira pas et personne n'entrera par elle, parce que par elle le Seigneur Dieu d'Israël est entré».

† Cette porte restera fermée, on ne l'ouvrira pas et personne n'entrera par elle, parce que par elle le Seigneur Dieu d'Israël est entré».

† Cette porte restera fermée, on ne l'ouvrira pas et personne n'entrera par elle, parce que par elle le Seigneur Dieu d'Israël est entré».

† Cette porte restera fermée, on ne l'ouvrira pas et personne n'entrera par elle, parce que par elle le Seigneur Dieu d'Israël est entré».

sifiées sur ce thème dans un article sur «Origines et succès d'une formule épigraphique: *In gremio Matris residet Sapientia Patris*» (repr. dans R. Fieschi, *Études d'épigraphie médiévale...*, t. II, p. 505-514), en ajoutant que le vers figure dans un *Passionale* de Zwiefalten dès 1125-1130 (*Die romanischen Handschriften der Württembergischen Landesbibliothek Stuttgart*, t. I, Provenienz: Zwiefalten, par Siegfried von Borries-Schulten, Stuttgart, 1987, n° 35, p. 62 et fig. 82).

Marie est aussi celle qui donne la vie et le salut du monde:

HEREDIS VITE, DOMINAM LAUDARE VENITE,
PER QUAM VITA DATUR, MUNDUS PER IAM REPARATUR

«Héritiers de la vie, venez louer Notre-Dame, par qui la vie est donnée: le monde est par elle restauré».

lit-on en l'église de la Dormition à Jérusalem et au tympan de Cornella-de-Castell, avec une Vierge à l'Enfant.

Elle est la nouvelle Eve:

PLENA SALUTIS AVE NOXAM QUE DILUIS EVE,

«Salut à toi qui est pleine du salut, qui laves le péché d'Eve».

trouve-t-on sur la chaise de saint Héribert à Cologne-Deutz, avec le jeu de *mar et Eva*. Elle est celle qui intercède pour les pêcheurs (Wurzbourg, Matrifk. Mosaik, tympan de la Katharienkappelle):

† MATER ES ET VIRGO PRÆCE MATERNA MEMOR ESTO
NOSTRI FAC NOSTORUM DELERI PURA REATUM.

«† Toi qui es mère et Vierge, souviens-toi de nous dans ta prière de mère, et toi qui es pure, fais disparaître notre péché».

Ces quelques exemples n'épuisent pas, on l'imagine, la richesse du thème.

CHAPITRE 13 Lorsque l'inscription enseigne

La lecture de l'image ne s'arrête pas toujours au niveau historique ou à l'explication allégorique. On peut en tirer des «applications morales» comme le dit Goerick d'Appy, ou être conduit, par le sens analogique, du visible et au plus hautes considérations. Dans ce domaine, les différents instruments de recherche qu'utilise l'historien de l'art pour commenter une iconographie sont de peu d'utilité. Il faut alors, le plus généralement, recourir aux auteurs eux-mêmes, exégètes, théologiens ou naturalistes.

A. La Trinité

Sur un autel portatif du début du XI^e siècle au Bayerisches Nationalmuseum de Munich, le Christ au nimbe crucifère, bénissant de la main droite et tenant un livre fermé dans la main gauche, est donné par l'inscription comme une figure de la Trinité: † HIC PATER ET LOGOS NESCIO PARACLETUS AGROS. L'inscription est ici nécessaire pour donner le sens qu'a voulu l'auteur, mais elle ne comporte pas d'enseignement trinitaire particulier.

Le Christ trônant et bénissant de la mosaïque de l'abside dans la chapelle à droite du chœur dans la cathédrale de Torcello renvoie aussi, par l'inscription, à la Trinité, mais avec un commentaire d'ordre théologique: *Doc. 98*

† PERSONIS TROPLEX DRUS EST ET NIMISE SIMPLEX
VERBIDAT HIC TERRAM, MARE FUNDIT, LUMINAT AETHIRAM
«Dieu est triple par les personnes et unique par sa puissance.
Il fait verdoyer la terre, il crée la mer, il éclaire le ciel».

Il faut ici recourir aux synthèses sur la Trinité, notamment celle de G. Barty et A. Michel dans le *Dictionnaire de théologie catholique* (t. XV-2 [1950], col. 1545-1830), ou encore à une étude historique telle que celle de Bertrand de Margerie, *La Trinité chrétienne dans l'histoire*, Paris: Beauchesne, 1975 (*Théologie historique*, 31), 499 p. On devra encore se plonger dans les textes eux-mêmes, par exemple à partir de l'index 30 (Trinité) de la Patrologie latine de Migne.

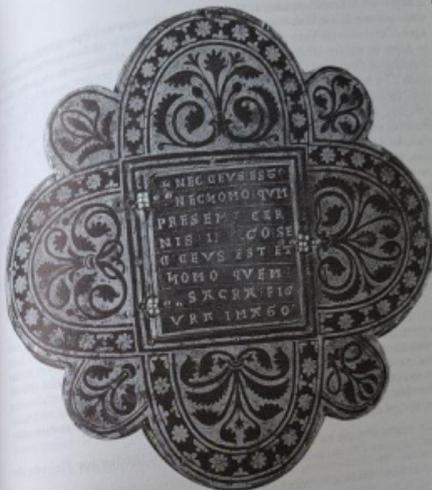
Pour désigner la Trinité, Augustin parle de *simplex*, mais récusé *triplex* (*De Trinitate*, P.L., 42, col. 928-929), comme le feront après lui Isidore de Séville ou Hildebert de Lavardin, parce que le mot pourrait vouloir dire à se représenter «trois dieux». Très tôt, pour cette raison, on préférera parler de *trinitas*. Ici c'est évidemment la métrique qui, comme pour Paulin d'Aquaine au VIII^e siècle, a conduit à employer *triplex* avec *simplex*. Le terme de «personnes» pour désigner la trinité du Père, du Fils et de l'Esprit a été adopté par saint Augustin et repris sur le plan de la définition dogmatique par le concile oecuménique de Constantinople II en 553. Les œuvres de la

Trinité sont inséparables, il n'y a pas une toute-puissance propre au Père (comme le dira Abélard), mais un seul pouvoir, comme l'affirme Terullien, Ambroise Augustin. Le terme de *nomen* pour désigner cette puissance unique est employé par Prudence (P.L., 59, col. 915) et par Orderic Vital dans des vers, parce qu'il se présente mieux que *potestas* aux nécessités de la métrique. On peut rechercher l'emploi de ce terme dans les dictionnaires, tel le *Novum glossarium mediae latinitatis* ou consulter l'*Index omnium poematarum*, II, *Poesis dogmatica*. De S. Trinitate au *Index* Patrologie latine (index 197). Le second vers de Torcello évoque la création ou origo la Trinité. Irénée de Lyon, Raban Maur, Anselme de Laon, Pierre Abélard citent à ce propos les versets 26-27 du premier chapitre de la Genèse, Pierre Abélard cite de ce *creavit Deus* (unité). Augustin commente cette unité créatrice à partir de Genèse 1, 1 au-dessus des eaux». Abélard retient ce même verset 2 pour l'Esprit, et le verset 3 pour le Père: *Deus* et le Fils (*ditis*, car le Fils est le Verbe). On pourra consulter sur la «création œuvre commune des trois personnes» l'article de H. Pinard, «Création», dans *Dictionnaire de théologie catholique*, t. III, col. 2111-2115, ou l'article d'Adelheid Heilmann, «Trinitas creator mundi», dans *Journal of the Warburg Institute*, 2, 1938, p. 42-52.

✠ R. Favreau, «Epigraphie et théologie», dans *Epigraphie et iconographie. Poésies médiévales*, 2, *id.*, «Les inscriptions du tympan de la cathédrale de Jaca», dans *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, année 1996*, p. 535-560 (explication de l'inscription trinitaire du tympan grâce à un commentaire d'Anton de Vercel sur l'épître aux Ephésiens).

B. L'image du Christ

Doc. 99 Au Musée de l'Ermitage à Saint-Petersbourg est conservé un reliquaire phylactère à quatre lobes, d'environ 1165, d'origine mosane (cercle de Godefroy de Claire), acheté en 1884 avec la collection Basilewsky. D'un côté le Christ est représenté en buste, bénissant, tenant dans la main gauche un livre sur lequel est gravé: *EGO SUM VIA, VERITAS ET VITA*. «Je suis la voie, la vérité et la vie», citation de Jean XIV, 6, que les Concordances permettent de repérer immédiatement. Il est entouré de l'alpha et de l'oméga (Apoç. I, 8) et, dans le lobe inférieur, Jean dit: *VIDI ET ECCE OSTIUM APERTUM IN COELO*. «Et voici que je vis une porte ouverte dans le ciel» (Apoç. IV, 1). A la vérité, l'iconographie et les inscriptions sont parfaitement claires et suffisantes. Pourtant on a inscrit tout autour deux vers:



✠ ESTI FIOREM | CHRISTI | DUM | TRANSIS | PRONUS | ADORA
NON | TAMEN | EFFIGIEM | SED | QUEM | DESIGNAT | HONORA
«✠ Lorsque tu passes, prosterne-toi et adore la représentation du Christ.
Toutefois n'honore pas l'image, mais celui qu'elle désigne.
Le verso est occupé entièrement par deux autres vers:

✠ NEC | DEUS | EST | NEC | HOMO | QUAM PRESENS CESNIS IMAGO
SED | DEUS | EST | ET HOMO | QUEM | SACRA FIGURANT | IMAGO
«✠ La présente image que tu vois n'est ni Dieu ni un homme.
Mais il est Dieu et homme celui que figure l'image sacrée».

Dépassant le simple commentaire du Christ vainqueur de l'Apocalypse, l'auteur a voulu insister ici sur la valeur de la représentation du Christ dans une posture d'adoration du Veau d'or, Dieu ayant interdit aux Hébreux «de faire des idoles en forme de statues» (Exode, XXXIV, 17). L'Incarnation rendait possible la représentation de Dieu par la figure du Christ, Saint Basile le reconnaissait, «l'honneur rendu à l'icône va à son prototype», et pour Théodore Studite nier l'icône signifiait nier l'Incarnation. Le concile de Nicée II qui mettra fin à la crise iconoclaste ne l'indiquera que «l'honneur rendu à l'icône de l'icône n'est que celui de celui qui se prosterne devant l'icône se prosterne devant le prototype» et que «ceux qui se prosternent devant l'icône se prosternent devant l'hypostase de celui qui se prosternent devant elle». Au XII^e siècle, la valeur de l'image sera réaffirmée, sans doute grâce à une religion évangélique totalement dépourvue, de Pierre de Bruis qui avait écrit des vœux spirituels qui se développent alors, rejettant l'hérésie et rites et préceptes des églises crucifix pour les brûler, jusqu'aux vajdouts et aux cathares. Les deux belles formules inscrites sur le reliquaire roman de Saint-Petersbourg, font partie des attestations de ce temps sur la valeur de l'image.

Le premier distique est relevé par H. Walther dans ses *Carmena medi aevi post-rioris latina* (t. I-1, 2^e éd., p. 265, n° 5256), qui renvoie au *Faustus*, l'un des *saecula octo morales* souvent utilisés dans la formation scolaire du XII^e siècle. H. Walther permet aussi de se reporter, pour le second distique (t. I-1, p. 599, n° 11685, et Suppl. p. 1292), à Baudri de Bourgueil, auteur possible, probable même sans doute, de cette belle formulation. Par les *Initia operum scriptorum latinorum medi postiorum aevi* de B. Hauréau, par la table des incipit du *Catalogue général des manuscrits latins* de la Bibliothèque nationale dressée pour les t. I-II par P. Gasnault et J. Vénin (Paris, 1968), on est aussi renvoyé à Baudri et aux manuscrits de ce poète où se trouvent ces vers (Rome, Vienne, Paris). On notera que la prostration indiquée pour l'adoration dans le premier distique (*promus adora*) est sans doute inspirée du *promus adora* décliné une quinzaine de fois dans l'Ancien Testament.

Le second distique est repris avec une modeste modification par Herrade de Landsberg dans l'*Hortus deliciarum*:

Non homo non Deus est presens quam cernis imago
Set Deus est et homo quem sacra figurat imago.

Un siècle plus tard, Guillaume Durand, dans son *Rationale divinarum officiorum* (Livre I. *Picture et ornamenta*) déclare d'entrée que «c'est toute autre chose d'adorer une peinture qu'apprendre par ce que raconte la peinture ce qu'il faut adorer, et propose, pour souligner cette distinction une série de vers:

Effigiem Christi qui transis pronus honora
Non tamen effigiem, sed quod designat adora
Nec Deus est nec homo presens quam cernis imago
Sed Deus est et homo quem sacra figurat imago
Nam Deus est quod imago docet, sed non Deus ipsa
Hanc videas, sed mente colas quod noscitur in ipsa

On aura noté que nous retrouvons ici les deux distiques de Saint-Petersbourg, à la différence près que, dans le reliquaire, on a repris la formulation biblique du *promus adora* pour placer honora au second vers.

Au tympan de la porta dei Mesi à la cathédrale de Ferrare, œuvre du sculpteur Niccolò Pisano de 1135, était représenté le Christ béniissant et foulant aux pieds l'aspic. Au bas-relief, ce qui était une illustration directe du psaume XXI (XC), 13, *super aspidem et basiliscum ambulabis*. Pourtant, le commentaire épigraphique est le distique abbatial de Saint-Denis, on a brodé à partir du même texte:

DEUS EST ET HOMO QUEM PRESENS SIGNAT YMAGO
ERGO REARAT HOMO QUEM SCULPTA FIGURAT YMAGO

«Ici est Dieu et homme celui que la présente image désigne. Ergo demandera donc qui l'image sculptée figure». Sur une monnaie de la même abbatale, on mélange texte du retable et distique de Baudri de Bourgueil, en commençant d'ailleurs par hic au lieu de nec:

DEUS EST NEC HOMO QUEM PRESENS SIGNAT IMAGO
SET DEUS EST ET HOMO QUEM SCULPTA FIGURAT IMAGO

Sur la mandorle quadrilobée qui entoure le Christ trônant et béniissant du tympan de San Miguel d'Estella, on a gravé le distique de Baudri dans la version du manuscrit de Vienne, c'est-à-dire avec *PRESENS QUAM SIGNAT IMAGO* en fin de second vers. L'inscription est la même, mais avec seulement une formulation affirmative et l'approximation dans la métrique au tympan de Saint-Boniface à Hameln, dans la première moitié du XIII^e siècle:

EST DEUS ET HOMO PRAESENS QUAM CERNIS IMAGO

Le sens est identique, mais dans la formulation qu'a notée en dernier lieu Guillaume Durand, dans une mosaïque de la chapelle Saint-Clement à San Marco de Venise, et accompagnément d'un Christ en Majesté qui tient un livre qui porte: *EGO SUM LUIS MUNDI* (Jean, VIII, 12):

NAM DEUS EST QUOD IMAGO DOCET SED NON DEUS IPSA
HANC VIDIAS SED MENTE COLAS QUOD NOSCHIS IN IPSA

«C'est bien Dieu que cette image enseigne, mais elle n'est pas Dieu. Regarde-la, mais honore en esprit ce que tu reconnais en elle».

On est dans la même famille d'inscription avec le dyptique d'ivoire du Museo Nazionale del Bargello de Florence, où le Christ, debout, tient un livre portant l'alphabet et l'oméga, et écrase à ses pieds le lion et le serpent, nouvelle illustration du psaume XXI (XC), 13, et *consulcibus leonem et abracomem*. L'inscription indique que la mort, représentée par le lion et le dragon, est vaincue, et conduit celui qui regarde l'œuvre à vénérer, au-delà de la simple image le Christ «not. Dieu et homme».

Doc. 102 Sur une nappe d'autel d'environ 1300 de l'abbaye cistercienne de Zehdenick (au der Havel), exposée aujourd'hui au Märkische Museum de Berlin, on peut lire sur le bord supérieur puis sur le bord inférieur:

CONSTAT IN ALTARI CARNEM DE PANIS CREARI
 HIC PANIS DEUS EST, QUI DUBITAT REUS EST,
 ESCA SALUTARIS QUE SACRIS PONTIFUR ARIS
 SI CAPTUR (digne capientem servat ab igne)

«Il est certain que sur l'autel à partir du pain est créée la chair. Ce pain est Dieu. Qui le met en doute est coupable. C'est une nourriture de salut qui est placée sur les autels sacrés. Si elle est prise (elle protège du feu celui qui la prend dignement)».

Doc. 103 On y joindra l'inscription de la patène de l'abbé Pélage au Musée du Louvre, de la première moitié du XII^e siècle (R. Favreau, «Les inscriptions du calice et de la patène de l'abbé Pélage au Louvre», dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, année 1993, p. 29-45; Vicente Garcia Lobo et Maria Encarnación Martín Lopez, «Errores de rogatorio en una inscripción del siglo XIII», dans *Estudios humanísticos, geografía, historia, arte* [Universidad de León], 17, 1995, p. 151-161):

PARVENE QU[A]M [GUSTAS] NON [ADVERTIT] ULLA [VETUSTAS]
 PROPRIETUS [CIBUS] [EST] [QUI] REGAT (corriger: NEGAT) [HOC] REUS AMEN
 «Sur la chair que tu manges, l'âge n'a pas de prise. Elle est nourriture perpétuelle. Qui le nie est coupable. Amen.»

Les deux répétitions métriques d'H. Walther (t. I-1, n° 3214, et t. II-1, n° 3219), au Musée de B. Houtart, la table d'inscriptio des manuscrits latins de la Bibliothèque musicale, renvoient à une série de manuscrits du XII^e au XV^e siècle qui comportent le même, avec quelques variantes de détail. Dans des études générales sur l'eucharistie, et plus directement dans la notice qui est consacrée à Bérenger dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, on trouve la source de ces inscriptions, le dialogue que Bérenger de Tours est censé avoir prononcé au concile de Rome de 1059 pour affirmer son orthodoxie:

Constat in altari carnes de panis creari.
 Ipse caro Deus est: qui negat hoc reus est.

Ce distique est reproduit, avec son attribution à Bérenger, dans un écrit anonyme de Melk, rédigé peu après 1135, le *De scriptoribus ecclesiasticis* (P. L., 213, col. 978-979). Le repertoire métrique d'H. Walther, *Carmina mediae aevi posterioris* (Paris, t. I-1, éd. 1969, n° 17644). Le troisième vers de la nappe de Zehdenick rappele que l'eucharistie est «nourriture de salut» avec le mot *reus* qui, pour des raisons liturgiques, est «nourriture de salut» en ce sens de cibus, selon la parole du Christ: «ma chair est vraiment nourriture» (Jean VI, 56) gravée sur un autel portatif du XIV^e ou XV^e siècle le au trésor de la cathédrale de Narbonne et nommé *Dominus invocatus*, que pour une CXVI (CXV), 13, calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo, qui le prie dit avant la communion, et qui fait partie des vœux du Jeudi saint. Quant au dernier vers de Zehdenick, il renvoie à la première épître aux Corinthiens (XI, 27 et 29), où Paul avertit que quiconque mangera «indignement» le pain devra le Corps du Seigneur «mangerait sa propre condamnation».

Sur la coupe du calice dit de saint Bernard, d'environ 1400, où est représentée la Cène, et sur la patène de l'évêque Gerhart (1365-1398), autour de l'Agneau crucifère, au trésor de la cathédrale d'Hildesheim, on a gravé un distique dont le sens peut paraître étrange:

† REX SEDET IN CENA TURBA CINCTUS DUODENA
 SE TENET IN MANIBUS SE CIBAT IPSE CIBUS
 «† Le roi siège pour la Cène, entouré de la troupe des douze. Il se tient en ses mains, et il se nourrit lui, la nourriture.»

Ce distique a été relevé par une série d'historiens de l'art: J. M. Kratz, Charles Cahier, Jules Corbier, Charles Rohault de Fleury, Joseph Braun, et en dernier lieu V. Elbern et H. Reuther (*Der Hildesheimer Domschatz*,... p. 25-27, n° 14, et p. 53-54, n° 42) et surtout Christine Wulf («Die Inschriften auf dem grossen Goldkelch im Domschatz», dans Michael Wolfson, *Der grosse Goldkelch bischof Gerhards*,

Fig. 55



Geschichte Frömmigkeit und Kunst um 1400, Hildesheim-Zürich-New York, 1966, p. 68-69) sans en donner l'explication complète. Il fait partie de ces nombreux poèmes eucharistiques qui ont été composés aux XII^e-XIII^e siècles et qui on trouve dans un grand nombre de manuscrits.

L'épigraphisme commencera donc par recourir aux différents instruments de recherche qui peuvent être utilisés pour la poésie latine de cette époque. Par H. Walther (*Carmina mediæ ævi posterioris latina...*, t. I-1, éd. 1969, n° 16778, p. 877) on obtient une liste de treize manuscrits du XIII^e au XV^e siècle où figure le vers *Res sedes, etc.*, un renvoi au *Repertorium hymnologicum* d'U. Chevalier (n° 32947) qui mentionne un manuscrit d'Angers du XII^e siècle avec ce même texte, la référence à plusieurs études, dont celle de dom André Wilmar, «Poèmes de Gautier de Châtillon dans un manuscrit de Charleville» de la fin du XII^e siècle (dans *Revue bénédictine*, 45, 1935, t. II-4, n° 26863, p. 613), H. Walther donne quelques références supplémentaires de manuscrits. Dans les *Initia* de B. Hauréau, figurent aussi plusieurs références à des manuscrits pour ce distique, et le *Catalogue général des manuscrits latins* de la Bibliothèque nationale renvoie, par ses tables d'incipit, au ms lat. 3031 (Sentences de Pierre Lombard) de la seconde moitié du XII^e siècle, où ce distique figure au fol. 61v.

On est donc rapidement informé sur la vogue de ce distique, qui remonte au XII^e siècle, et dont Gautier de Châtillon (né en 1135 à Lille) serait l'auteur. Reste à en comprendre le sens. On le trouvera dans la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin qui, dans sa troisième partie, où il est question des sacrements, commente l'article 1 de la question 81 à cette interrogation des théologiens: «Est-ce que le Christ s'est communiqué lui-même?». Thomas avance trois arguments pour répondre par l'affirmative. D'abord le Christ a toujours observé lui-même ce qu'il demandait à ses disciples d'observer; en deuxième lieu le Christ est présent dans les espèces eucharistiques, et puisque celles-ci ont pu être dans ses mains et dans sa bouche, il a pu lui-même se tenir tout entier en ses mains et en sa bouche; enfin, même si le Christ n'avait pas béni ce sacrement pour augmenter de ce sacrement: «J'ai désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec vous» (Luc, XXI, 15). Et Thomas d'Aquin cite, à l'appui de sa démonstration le distique de Gautier de Châtillon (*et quidam metricè dixerunt*), qu'il cite aussi dans ses commentaires sur le livre des Sentences de Pierre Lombard (*Opera omnia*, éd. S. E. Frette, t. XXX, Paris, 1878, p. 659). Dans les hymnes qu'il a composées pour la fête du Corps du Christ, Thomas d'Aquin retrouve la formulation du premier vers: *Cibum herbarie diodenaæ se dat suis manibus*, «Il se donne de ses mains à la troupe des Douze» (hymne *Pange lingua*). *Quem in sacrae mensa coenae, herbarie fratrum diodenaæ, datum non ambigatur*, «Le pain qu'il a table de la sainte Cène Jésus donna réellement à la troupe des Douze ses frères» (hymne *Lauda Sion*). On pourrait retrouver ces hymnes en utilisant les tables des *Analeccta hymnica mediæ ævi* de Clemens et Dreyes (les hymnes de Thomas sont au t. 50, p. 584 et 586) et du *Repertorium hymnologicum* d'U. Chevalier à l'entrée *Corpus Christi*, mais il faut reconnaître que l'abondance des références est ici de nature à décourager la recherche.

D. Exhortations morales

On trouve encore dans les inscriptions toute une série de commentaires religieux, d'exhortations morales, de sentences philosophiques qui transmettent un message, et qui pourraient le faire un prédicateur, un moraliste, un philosophe. Il n'existe pas, en ces domaines, d'instrument de recherche propre. Sermons, homélies, proverbes, etc., sont des poèmes didactiques ou morales... multiples sont les voies d'approche.

1. Une prédication

Il y a, et c'est le plus simple, les inscriptions qui tirent la leçon pratique d'une «exhortation morale», comme le prédicateur peut proposer d'un texte évangélique des applications personnelles.

Le tympan de Conques, avec le Christ du Jugement entre les élus et les damnés, Doc. 105 pourrait se suffire à lui-même, tant la leçon à en tirer est évidente. Pourtant, si plus qu'un des fidèles, tout en bas, sur le linteau (fig. 56), l'artiste a ajouté:

QUI PECCADORES TRANSMITTETIS NISI MORES :
FUDICULUM DURUM VOBIS SCITOTE FUTURUM :

«O pécheurs, si vous ne changez pas vos moeurs,
Sachez qu'un dur jugement vous attend».

Le tympan agit ici comme un sermon en image, avec le Sauveur, le bien et le mal, les Béatitudes et les Vices, et donc l'appel à la conversion.

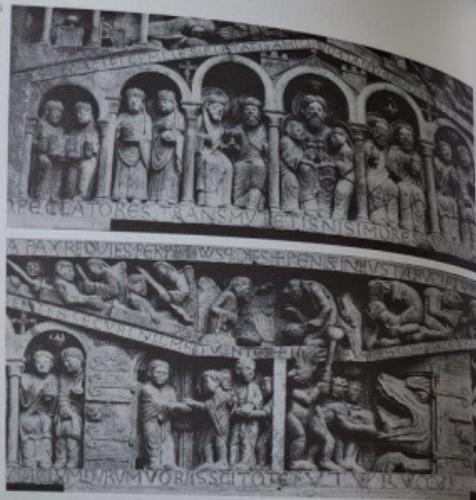
On a là même conclusion d'évidence dans le tympan de la cathédrale d'Autun où Doc. 106 s'affrontent de la même façon les bons et les méchants:

QUISQUE RESURGET ITA QUEM NON TRAHIT IMPA VITA
ET LUCEBIT EI SINE FINE LUCERNA DIEI
TERRÆAT HIC TERROR QUOS TERRUIS ALLIGAT ERROR
NAM FOME FORT SIC VERUM NOTAT HIC HORROR SPICERUM
OMNIA DISPONO SOLUS MERITOQUE CORONO
QUOS SCELUS EXERCET ME JUOICE PENA COERCET.

«Ainsi ressuscitera qui vie non impie mènera
et sur lui brillera sans fin la lumière du jour.
Qu'il tremble de terreur, celui qu'étreint la terrestre erreur.
Car tel est le destin affreux dont il a l'image sous les yeux.
Seul je règle tout, et donne à qui le mérite sa couronne.
Quant au crime moi, j'agis, je le châtie et le réprime».

Dans une modeste église comme celle de la Sainte-Trinité à Autry-Issards (Allier), Doc. 107 la figure même du Christ y disparaît, mais de toute façon elle n'était pas accompagnée du même tableau de Jugement qu'à Conques et à Autun. Le message y est pourtant semblable, dans sa formulation ramassée:

Fig. 56



PENAS REDDO MALIS, PREMIA DONO BONIS

«Je réserve les peines aux mauvais, je donne les récompenses aux bons».

2. Invitation à la pénitence

L'inscription liminaire est aussi souvent invite à la pénitence avant d'entrer dans la maison de Dieu.

Doc. 108 Au tympan de la cathédrale de Jaca en Aragon, l'adresse au fidèle est en liaison étroite avec les deux figures du lion (le Seigneur) qui y sont représentées, lion qui épargne l'homme prosterné à ses pieds, lion qui écrase les forces du mal:

VIVERE SI QUERIS, QUI MORTIS LEGE TUNERS
HUC SUPPLICANDO VENI, RENUENS FOMENTA VENIENS
COR VICIIS MUNDA, PERIAS NE MORTE SECUNDA.

«Si tu cherches à vivre, toi qui es tenu par la loi de la mort, Viens ici en suppliant, renonçant aux nourritures empoisonnées, Purifie ton cœur de ses vices, afin de ne pas mourir d'une seconde mort».

Au tympan de l'église, proche, de Santa Cruz de la Seros, occupé par un christe, **Doc. 109** la légende s'a plus qu'un rapport général avec l'iconographie:

VIRGIDUS HOC TEMPLUM QUISQUIS PENETRARE BEATUM
CORRIGE TE PRIMUM VALEAS QUO POSCERE CHRISTUM
«Toi qui vas pénétrer dans ce saint temple de la Vierge Corrige-toi avant de pouvoir demander le Christ».

une formule que l'on trouvait jadis gravée sur le portail roman de Saint-Paul de Marseille à Saint-Rémy-de-Provence:

HANC QUISUMQUE DOMUM MODO VIS INTRARE SACRATAM
CORRIGE TE PRIMUM QUO POSSIS POSCERE CHRISTUM

Les *Carmina mediæ ævi*... de H. Walther (t. II-1, n° 3555, p. 418) permettent de constater que le début du second vers s'inspire du *Livre des proverbes* de Bède (P.L., t. 90, col. 1094), repris au XII^e siècle par Odilon, moine de Saint-Emmeran de Ratisbonne (P.L., t. 146, col. 306).

Corrige te primum, qui recitor sis aliorum.

Au tympan de la cathédrale de Maguelonne (Hérault), on peut toujours lire: **Doc. 110**

AD PORTUM VITÆ SIBENTES QUISQUE VENITE.
HAS INTRANDO FORES VESTROS COMPOSITE MORES.
HINC INTRANS ORA TUA SEMPER CRIMINA PLORA.
QUICQUID PECCATUR LACRIMARUM FONTE LAVATUR.

«Au havre de vie, vous tous qui avez souff venez. En passant ces portes amendez vos mœurs. En entrant ici prie, et pleure sans fin tes péchés, quel que soit le péché, il est lavé par la fontaine des larmes».

Deux siècles plus tard, à la fin du XIV^e siècle, on lisait jadis au-dessus de la porte du grand portail de la cathédrale de Bourges les 2^e et 3^e vers (avec inversion: ORA SEMPER TUA) de la cathédrale de Maguelonne. Il est clair qu'il y a des recueils qui circulent, auxquels on fait des emprunts, surtout lorsqu'il s'agit de textes intriqués. Le traitement des inscriptions par séries homogènes facilite le repérage de ces sources communes. Il peut y avoir aussi des inspirations propres à une région.

On trouve trois formules de ce même type dans trois petites églises proches du même département de l'Ain:

— Au tympan de Saint-Pierre de Vandems, où figure une Cène:

AD MENSAM DOMINI PECCATOR QUANDO PROPINQUAT

Doc. 111

EXPEDIT UT FRAUDES EX TOTO CORDE RELINQUAT

«Lorsque le pêcheur s'approche de la table du Seigneur, il importe qu'il abandonne ses fautes de tout son cœur.

— Au tympan de Saint-Paul-de-Varax le fidèle est invité aussi à n'entrer qu'avec larmes et prières, pour sortir, pardonné par la grâce du Seigneur.

Doc. 112 — Au linteau de l'église de l'Assomption de Vieu l'appel à un cœur pur est plus discret:

HUC SINE MENTE BONA NEQUE VOTA VALENT NEQUE DONA
ERGO MALES MENTES DEPONANT INGREDIENTES

«Ici ni les dons ni les prières n'ont de valeur sans de bonnes intentions. Ainsi, que ceux qui entrent renoncent à leurs mauvaises pensées».

Doc. 113 L'église est lieu de paix. Ainsi lisait-on à Saint-Martin d'Ainay à Lyon, au début du XI^e siècle:

HUC HUC FLECTE GENU, VENIAM QUICUMQUE PRECARIS
HIC PAX EST, HIC VITA SALUS, HIC SANCTIFICARIS.

«Ici fléchis le genou, ici qui que tu sois qui implores le pardon, Ici est la paix, ici la vie, le salut. Ici tu es sanctifié».

et, au-dessus de personnages qui se disputent à la porte du Zodiaque de la Sacra di San Michele (Piémont):

HIC LOCUS EST PACIS CAUSAS DEPOSITE L[ITIS]

«C'est un lieu de paix, laissez les causes du procès».

Doc. 114 Ou encore, sur les marches de la cathédrale du Puy:

NI CAVEAS CRIMEN CAVEAS CONTINGERE LIMEN
NAM REGINA POLI VULT SINE SORDE COLI

«Si tu ne te gardes du péché, garde-toi de toucher à ce seuil car la Reine du ciel veut être l'objet d'un culte sans souillure».

3. Pour une bonne conduite

Les considérations peuvent être des plus générales.

Doc. 115 A Mirabeau (Vaucluse), c'est en occitan qu'on a écrit:

✦ GARDA SI COMENSAS COM FINIRAS. QI BEN FARA BEN TROBARA...

«→ Considère, si tu commences, comment tu finiras. Qui bien fera, bien trouvera...».

A Santa Maria de Junquera de Ambia (Espagne) on a l'inscription suivante de 1164:

COM PUERIS FELIX QUAE SUNT ADVERSA CAVEITO
«Lorsque tu seras heureux, prends garde à ce qui pourrait t'arriver de contraires».

On a heureusement rapproché une inscription de l'église de Santa Maria de Massasco (Liguria):

NIC PROSPERA TE ADIUVENT NIC ADVERSA TE CONTURBENT

«Que les succès ne t'enorgueillissent pas et que les échecs ne te bouleversent pas».

d'une homélie de Grégoire le Grand sur l'évangile de saint Matthieu (XI, 7):

Non nos prospera elevent, non adversa perturbent.
Et, au Crac des chevaliers, au milieu du XIII^e siècle, on proposait aux chevaliers de l'hôpital Saint-Jean de Jérusalem de prendre garde à l'orgueil:



SIT TIBI COPIA SIT SAPIENCIA PORMAQVE DETUR / INQUINAT OMNIA SOLA SUPERBIA SI COMITETUR

«Aie la richesse, aie la sagesse, aie la beauté, mais si l'orgueil t'accompagne, il souille tout ce qu'il approche».

On pourrait y joindre un ensemble très important de considérations sur la mort et la vanité des choses de ce monde au fil d'épithames de tous les pays. Je ne citerai qu'un exemple pour souligner à nouveau l'importance des modèles qui ont eu cours pour toute la chrétienté. A la fin de l'épithame de Douce de Montrouch à Saint-Genis-des-Fontaines (Pyénées-Orientales), on lit l'hexamètre latin riche suivant:

FAC BENE DUM VIVIS POST MORTEM VIVERE SI VIS

«Fais le bien pendant que tu vis si tu veux vivre après la mort».

H. Walther en donne seize exemples dans ses *Carmina mediæval...* (t. I-1, n° 97, p. 312; t. II-2, n° 35, p. 3) du XIII^e au XV^e siècle, et le vers est aussi grave sur un chapiteau du cloître de la cathédrale de Montreuil, où sont représentés Lazare et le Marquis-riche, et dans l'ancien prieuré Saint-Orens d'Auch (Gers) au début du XIV^e siècle.

Certains de ces sentences ont été recopiées ici et là, et peut-être trouvées (ou au jour leur source, tel ce curieux distique qui se lisait mi-XIV^e siècle en l'église de Paris-le-Monial et au XIII^e en l'église des Cordeliers de Toulouse:

STET DOMUS HÆC DONEC FLUCTUS FORMICÆ MARINOS

EBIBAT ET TOTEM TESTUDO PERAMBULIT ORBEM

«Que cette demeure subsiste jusqu'à ce que la fourmi boive jusqu'à la dernière goutte les flots de la mer et que la tortue parcoure le monde entier».

H. Walther le cite sous cette forme ou avec le début *Sis felix donec* dans plusieurs manuscrits (t. I-1, n° 18621, p. 976; t. II-5, n° 29725, p. 19 et n° 30346, p. 128).

CHAPITRE 14 Les épitaphes

Les épitaphes constituent, de loin, la catégorie la plus fournie parmi les inscriptions. Elles correspondent à un trait général de la nature humaine: laisser une trace après sa mort, que ce soit un enfant, une œuvre, un souvenir. Absalon, qui «n'a pas de fils pour perpétuer son nom» se fait ériger, de son vivant, une stèle à laquelle il donne son nom (2 Samuel, XVIII, 18). Plin le Jeune écrit de son côté qu'un personnage important doit avoir une épitaphe. Des parents composent un texte pour le tombeau d'un enfant mort jeune, «en témoignage de leur amour». En Grèce, il était prescrit de ne pas faire d'épitaphe pour un suicidé.

On pourrait illustrer cette tendance générale de multiples façons. «L'épitaphe... est l'inscription des morts. On y écrit leur vie, leurs mérites, leur âge», déclare Isidore de Séville dans ses *Etymologies* (Livre I, chap. XXIX, éd. P.L., 82, col. 120). Les épitaphes sont donc une source naturelle d'information pour l'histoire sociale non-agraire, fonction(s), mœurs, action. Selon les époques, on insiste plus sur la carrière, sur le ou sur la carrière. On pourra y trouver maints renseignements, sur la place de la femme, sur le développement des titulatures.

En même temps, est inscrite dans la nature humaine l'aspiration à une vie qui ne s'arrête pas à la mort terrestre. La réponse chrétienne a transformé les épitaphes qui, dans la société entièrement chrétienne qu'est l'Occident médiéval, comportent aussi dans la société habituelle une prière, un appel à une vie au-delà de la mort, «dans le Christ». Les épitaphes sont donc également, pour l'époque médiévale (et moderne), un matériau important pour l'histoire de la spiritualité, de l'attitude devant la mort, de l'espérance chrétienne, qu'on la demande par des prières ou qu'on s'efforce de la «gagner» par des donations ou des fondations de messes et services anniversaires.

A. Orientation bibliographique

□ Le thème de la mort a fait depuis une vingtaine d'années l'objet de nombreuses recherches:

- colloques, tels *La mort au Moyen Âge*, dir. Claude Sotiro, Strasbourg: Istra, 1977.
- 2^e éd. Montréal: Ed. de l'Arbre, 1979, 287 p., ill. (*Exploration, Études médiévales*, 5).
- 1^{er} éd. Montréal: University Press, 1983, 311 p., ill. (*Exploration, Études médiévales*, 5).
- *Le sentiment de la mort au Moyen Âge*, Montréal, 1983 (*Médiævalia Louvain*, 292 p., 7 p. de pl., *Death in the Middle Ages*, Louvain, 1983 (*Médiævalia Louvain*, 292 p., 7 p. de pl., *Death in the Middle Ages*, Liverpool: F. Cairns, 1984).
- *Studia*, ser. II, *Studia*, 91, *Deus illa, Death in the Middle Ages*, Liverpool: F. Cairns, 1984, 223 p. (Vivauer Studies in French, 1), etc.
- expositions, comme *A réveiller les morts, la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, dir. Danièle Alexandre-Bidon et Cécile Trefort, Lyon: Presses de l'université de Lyon et Association des amis des bibliothèques de Lyon, 1993, 320 p., 16 p. de pl., ill.

FAC BENE DUM VIVIS POST MORTEM VIVERE SI VIS

«Fais le bien pendant que tu vis si tu veux vivre après la mort».

H. Walther en donne seize exemples dans ses *Carmina mediæv.*... (t. 1-1, n° 69, p. 312; t. II-2, n° 35, p. 3) du XIII^e au XV^e siècle, et le vers est aussi gravé sur un chapiteau du cloître de la cathédrale de Monreale, où sont représentés Lazare et le Misanthrope, et dans l'ancien prieuré Saint-Orens d'Auch (Gers) au début du XIV^e siècle.

Certaines de ces sentences ont été recopiées ici et là, et peut-être trouvera-t-on un jour leur source, tel ce curieux distique qui se lisait mi-XII^e siècle en l'église de Paray-le-Monial et au XIII^e en l'église des Cordeliers de Toulouse:

STET DOMUS HAUC DONEC FLUCTUS FORMICA MARINOS
EBIBAT ET TOTEM TESTUDO PERAMBULET ORBEM

«Que cette demeure subsiste jusqu'à ce que la fourmi boive jusqu'à la dernière goutte les flots de la mer et que la tortue parcoure le monde entier».

H. Walther le cite sous cette forme ou avec le début *Sis felix donec* dans plusieurs manuscrits (t. I-1, n° 18621, p. 976; t. II-5, n° 29725, p. 19 et n° 30346, p. 128).

CHAPITRE 14 Les épitaphes

Les épitaphes constituent, de loin, la catégorie la plus fournie parmi les inscriptions. Elles correspondent à un trait général de la nature humaine: laisser une trace après sa mort, que ce soit un enfant, une œuvre, un souvenir. Absalon, qui «n'a pas de fille pour perpétuer son nom» se fait ériger, de son vivant, une stèle à laquelle il donne son nom (2 Samuel, XVIII, 18). Pline le Jeune écrit de son côté qu'un personnage important doit avoir une épitaphe. Des parents composent un texte pour le souvenir d'un enfant mort jeune, «en témoignage de leur amour». En Grèce, il était prescrit de ne pas faire d'épitaphe pour un suicidé.

On pourrait illustrer cette tendance générale de multiples façons. «L'épitaphe... est l'inscription des morts. On y écrit leur vie, leurs mérites, leur âge», déclare Isidore de Séville dans ses *Etymologies* (Livre I, chap. XXXIX, éd. P.L., 82, col. 120). Les épitaphes sont donc une source naturelle d'information pour l'histoire sociale: nom, âge, fonction(s), mérites, action. Selon les époques, on insiste plus sur le portrait moral ou sur la carrière. On pourra y trouver maints renseignements sur une carrière, sur le succès de rappeler une origine noble, sur des grades universitaires, sur la place de la femme, sur le développement des titulatures.

En même temps, est inscrite dans la nature humaine l'aspiration à une vie qui ne s'arrête pas à la mort terrestre. La réponse chrétienne a transformé les épitaphes qui, dans la société entièrement chrétienne qu'est l'Occident médiéval, comportent aussi une prière, un appel à une vie au-delà de la mort, «dans le Christ». Les épitaphes sont donc également, pour l'époque médiévale (et moderne), un matériau important pour l'histoire de la spiritualité, de l'attitude devant la mort, de l'espérance chrétienne, qu'on la demande par des prières ou qu'on s'efforce de la «gagner» par des donations ou des fondations de messes et services anniversaires.

A. Orientation bibliographique

□ Le thème de la mort a fait depuis une vingtaine d'années l'objet de nombreuses recherches:

- colloques, tels *La mort au Moyen Âge*, dir. Claude Stutz, Strasbourg: Istra, 1977, 2^e éd. Montréal: Éd. de l'Aurore, 1979, 287 p., ill. (*Exploration. Etudes médiévales*); *Le sentiment de la mort au Moyen Âge*, Montréal: University Press, 1983, VIII-292 p., 7 p. de pl.; *Death in the Middle Ages*, Louvain, 1983 (*Medievalia Lovaniensia*, ser. II, Studia, 9); *Dies illa, Death in the Middle Ages*, Liverpool: F. Cavins, 1984, 223 p. (*Vinaver Studies in French*, 1), etc.
- expositions, comme *A réveiller les morts, la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, dir. Danièle Alexandre-Bidon et Cécile Treffort, Lyon: Presses de l'université de Lyon et Association des amis des bibliothèques de Lyon, 1993, 520 p., 16 p. de pl., ill.

L'épithaphe est très courte. La formule *Hic quiescit*, placée en tête depuis le IV^e siècle, est des plus courantes, le *in pace* (qui n'est jamais abrégé) traduit le caractère chrétien de l'épithaphe, puisqu'il s'agit de la «paix» de Dieu. La défunte porte le nom de *Martina*, dérivé de Mars, dont on connaît plus de quarante exemples dans les inscriptions chrétiennes. Le mot *puella* indique qu'il s'agit d'une jeune fille. La durée de vie est très souvent exprimée à cette époque, mention qui est dorénavant régulièrement après le I^{er} siècle, pour disparaître à l'époque carolingienne. Le rapprochement de parentes par *partris* est un usage courant à l'époque carolingienne. L'ensemble de la Belgique chrétienne, en usage courant à Trèves, attesté 27 fois dans l'ensemble de la Belgique chrétienne. La mise en place d'une épithaphe, gracieuse envers un être cher (*dulcissima*), est attestée par une série d'exemples de descriptions chrétiennes avec la même formulation de *titulum possit* ou *possit* (E. Diehl, *Inscriptiones latinae christianae veteres...*, n° 220, p. 68).

Doc. 117 La mention de durée de vie est souvent donnée avec la formule *plus minus, plus* ou moins», qui n'exclut pas une précision au jour près. Il peut s'y ajouter une référence à la résurrection, ainsi à Tarragone (José Vivès, *Inscriptiones christianae de la España romana y visigoda...*, n° 240-244).

Ω + Α HIC REQUIESCIT ARCADIUS IN PACE ANNO(R)UM PLUS MINUS L. SRE(R)ANS (sic) RESURRECTIONEM A DEO.

« Omega + Alpha. Ici repose en paix Arcadius, âgé de plus ou moins 50 ans, dans l'espérance d'être ressuscité par Dieu ».

La référence au Christ de l'Apocalypse, alpha et omega, commencement et fin (Apoc. I, 8, etc.), ajoutée, avec la croix, au caractère chrétien de l'épithaphe. L'usage de la résurrection est fréquemment mentionnée dans les épithaphe chrétiennes sous des formes diverses, *resurrecturus in Christo, credo resurgere, in spe tenemur in resurrectionem...* Pour l'heure, il est rare de donner des détails sur le défunt ou de faire son éloge autrement que par des qualificatifs généraux tels que *bene memorius*.

Ainsi en est-il de l'épithaphe de Badegiselus (VII^e siècle), conservée au Mittelrheinisches Landesmuseum à Mayence (W. Boppert, *Die frühchristlichen Inschriften...*, p. 24-26):

Ω IN HUNC TITULUM REQUIESCIT BENE MEMORIUS BADEGISELUS PRESBITER QUI VIXIT IN PACE ANNIS XXXX FELICITER

« En cette épithaphe repose Badegiselus, prêtre, de bonne mémoire, qui vécut en paix cinquante ans. Qu'il soit heureux ».

Felicitas se rencontre dans différentes épithaphe dès cette époque et jusqu'au XIII^e et au XIII^e siècle. L'incorrecture du latin est fréquente dans les inscriptions chrétiennes.

En épigraphie, il faut dégager les grandes évolutions, pour les épithaphe comme pour les formulaires, les mentions chronologiques, les titulatures, etc., sachant qu'on trouvera toujours quelques inscriptions isolées qui ne correspondent pas aux tendances

spéciales ou aux fourchettes chronologiques les mieux établies. Il existe, évidemment, pour la période antérieure à l'époque carolingienne, des épithaphe développées, des inscriptions métriques, et ces portraits mortuaires qui deviennent plus nombreux à la période suivante.

Doc. 118 Une inscription bien connue du Musée de Lyon, de 601, en fournit un bon exemple (H. Laclever, «Epitaphium», dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, t. VI-1 [1922], col. 242):

EPITAPHUM HUNC QUEM HINTUS LECTOR BONE RECORDATIONIS ACAPU NEGUCIATORIS MEMBRA QUIESCUNT NAM FUT ITSE STACIO MESTERIS ET PORTUS EGINS GMSERUS APTUS FLET PRAECIPAE LOCA SANCTORUM ADSEAE ET ELEMGINAM ET ORACIONEM STUDDIT. VIXIT IN PACE ANNIS LXXXV. ORBIT VIII KALENDIS APRILIS LXI POST CONSULATUM JUSTINI INDICTIONE QUARTA.

« Sous l'épithaphe que tu vois, lecteur, reposent les membres du marchand Agapus, de bonne mémoire. Il fut en effet la consolation des affligés et le refuge ouvert à tous les pauvres. Il visita assidûment les sépultures des saints et s'appliqua à l'aumône et à la prière. Il a vécu en paix 85 ans. Il est mort le 8 des calendes d'avril, 61 ans après le consulat de Justin, en la 4^e indiction ».

2. IX^e-X^e siècles

C'est surtout à l'époque carolingienne et jusqu'au XII^e siècle que l'on trouve les épithaphe métriques, les éloges mortuaires, l'insistance sur la demande de prières, les considérations sur les fins dernières et la vanité de la vie. La fonction est seulement mentionnée, la titulature reste sommaire, mais on évoque très souvent l'origine noble. Ces caractères s'appliquent principalement aux grands personnages d'Eglise ou de siècle, mais il est vrai que ce sont eux au premier chef dont on conserve, pour les les épithaphe.

Doc. 119

L'épithaphe en prose du prêtre Alderame en l'église Saint-Gervais de Saunay près de Tours, en 873, illustre bien le développement de l'éloge dans les textes de cette époque. De l'action même du défunt, nous saurons du moins qu'il est le fondateur de cette église (May Vieillard-Troiekouroff, «Les sculptures et objets préromans retrouvés dans les fouilles de 1860 et de 1886 à Saint-Martin de Tours», dans *Cahiers archéologiques*, 13, 1962, p. 117):

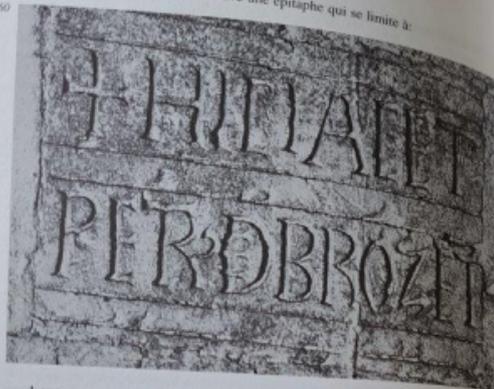
HIC REQUIESCIT ALDERAMUS SACERDOS VIR VERAE VITAE AMATOR. FIDEM PLENIUS ET CHARITATEM AMORE. PRODEUS ERGA PAUPERIS LARGITOR. HANC QUOQUE OSIAM CERNIS AEDM PSE FUNDAVIT AB

IMO. ORBIT IN PACE XVIII KALENDAS MAII ANNO DOMINI DCCLXXXIII

« Ici repose Alderame, prêtre, homme qui aimait la vraie vie, plein de foi et d'amour de la charité, prodigue en largesses envers les pauvres. Cette église

Doc. 121 A Saint-Gilles-du-Gard, on trouve une épitaphe qui se lit ainsi :

Fig. 60



† HIC JACET PETRUS DE BROZET

La paléographie (formes carrées, absence d'onciales, *O* en navette, absence de ponctuation) conduit à dater l'inscription de la première moitié du XII^e siècle; on a déjà un patronyme, ici formé sans doute sur un nom d'origine, celui d'un lieu proche appelé Brouzet. Dans la même abbatale, on trouve aussi (*C.I.F.M.*, 13, p. 71-75, pour ce dossier et des épitaphes semblables):

HIC SEPULTUS EST CAUSITUS ANNO DOMINI MCXLI GRATE PRO EO
et encore:

† HIC JACET PROTARDUS QUI OBIT XVII KALENDAS SEPTEMBRIS

Plus souvent, l'épitaphe se présente à cette époque sous la forme d'une mention d'obituaire, avec en tête le quantième du mois, puis le mot *obitit*, le nom du défunt, sa fonction.

Doc. 122 A Saint-Paul-de-Mausole, sur la commune de Saint-Rémy-de-Provence, la communauté était soumise à l'autorité d'un prévôt. Les épitaphes des cinq premiers prévôts sont toutes construites de la même manière. Voici celle du deuxième, qui figure dans les chartes de 1117 à 1127 (*C.I.F.M.*, 14, p. 126-131; on a aussi les épitaphes des 7^e, 10^e, 14^e prévôts, avec leur numéro d'ordre, p. 131-136):

Fig. 61



VI KALENDAS AUGUSTI . OBIT . GER

VASILUS . PREPOSITUS .

SANCTI . PAULI . APOSTOLI . II .

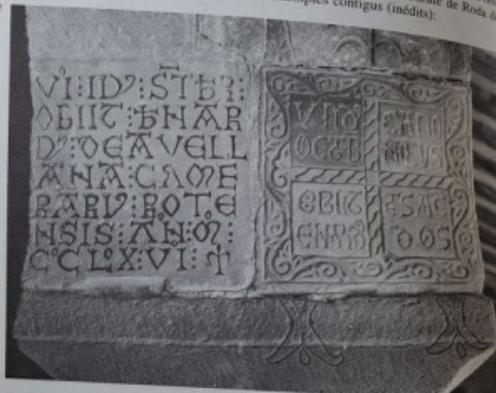
«Le 6 des calendes d'aout [27 juillet] mourut Gervais, deuxième prévôt de Saint-Paul apôtre».

Pour les papes, les épitaphes donnent le numéro du pontife par rapport au prisonnier depuis le VI^e siècle: *Johannes... secundus* († 535), *Gregorius I* († 604), *quartus...* (*Romulfus* († 615), *Leo tertius*, *Johannes VIII*, etc. Ici, la pratique des inscriptions précède celle des actes, où le numéro d'ordre du pape ne se diffuse, lentement, que de Grégoire III (731-741) aux X^e-XI^e siècles (*Dictionnaire historique de la papauté...*, p. 1209). Suivront les princes, comme les empereurs à compter de la fin du X^e siècle: *Otonis secundi imperatoris, secundo Henrico, Henricus III Romanorum imperator Conradus II imperatoris filius...*, puis les évêques, abbés, prieurs, à partir du XI^e et surtout du XII^e siècle, où la pratique, qui ne s'est jamais généralisée, n'est plus rare. Ainsi les huit premiers prieurs de l'abbaye de Grandmont portent-ils leur numéro dans l'ordre du priorat de 1139 à 1216: *Petrus secundus prior, Petrus tertius prior*, etc. On a, dans leurs épitaphes, les numéros d'ordre des 4^e, 6^e, 10^e, 12^e, 13^e, 14^e, 24^e abbés de Beaugny des 3^e, 6^e, 19^e, 21^e abbés du Bec-Hellouin, des 1^{er}, 3^e, 7^e, 10^e, 24^e, 30^e abbés à Achy, des 15^e, 16^e, 19^e, 20^e, 23^e abbés d'Ourscamp, des 1^{er}, 3^e, 5^e, 24^e, 30^e abbés de Pontigny, etc. Pour les princes, on pourra voir six épitaphes de 1123 à 1140 à Reinhardtsbrunn pour la maison de Thuringe (E. Schubert, dans *Skulptur des Mittelalters, Funktion und Gestalt*, Weimar: H. Böhlhaus Nachfolger, 1987, p. 213). Il existe à Saint-Victor de Marseille les restes d'un véritable obituaire gravé pour la fin du XII^e-début XIII^e siècle.

■ Sur les épitaphes de Saint-Victor. C.I.F.M., 14, p. 107-110; aussi dans Jean-Louis Lemaître, *Répertoire des documents nécrologiques français*, Paris: Imprimerie nationale, 1980-1992, 2 vol. et 2 fasc. de suppléments [Recueil des historiens de la France, *Obituaires*, 8], t. II, n° 3264, p. 1427. Ce répertoire est désormais l'instrument de référence obligé pour la recherche des obituaires et autres documents nécrologiques, la série des *Obituaires* publiée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres a d'abord tenté, depuis 1902, de publier l'ensemble de ces documents, mais n'a couvert que les provinces ecclésiastiques de Sens et de Lyon; une série in-8° accueille désormais l'édition d'obituaires isolés.

Doc. 123 L'ensemble le plus remarquable d'inscriptions construites selon la forme d'un obituaire est celui des quelque 190 épitaphes du cloître de la cathédrale de Roda de Isabena, en Aragon. On en retiendra deux exemples contigus (inédits):

Fig. 62



VI^o : IDUS : SEPTIMBRIS:
 OBIT : BERNAR
 DUS : DE AVELL
 ANA : CAME
 RARIUS : ROTTE
 NSIS : ANNO : M^o
 CC^o LX^o : VI^o

VI : IDUS CANDO
 OCTOBRIS NICUS
 OBIT ET SACER
 ENARDUS DOS

[A gauche:] «Le 6 des ides de septembre (8 septembre) mourut Bernard de Avellana, camérier de Roda, en l'an 1266».

[A droite sur deux colonnes:] «Le 6 des ides d'octobre (10 octobre) mourut Euard, chanoine et prêtre».

La troisième forme sous laquelle on trouve les épitaphes est, pour les XI-XII siècles, sans doute la plus répandue: il s'agit de la forme versifiée, qui a toujours été employée pour des épitaphes les plus soignées, mais qui connaît à cette époque une fortune in-

gaible, et est la plus ordinairement employée pour les princes, les évêques, les abbés.

Voici par exemple l'épitaphe de l'abbé de St. Bennet de Hulme, Thurstan, mort en 1064 et enterré devant l'autel Saint-Michel de son abbaye (Dugdale, *Monachicon anglicanum*, t. III, Loothens, 1821, p. 62):

ARRAS MAUSOLEO THURSTANUS PAUSAT IN ISTO
 QUI FUIT EGREGIUS PASTOR GREGIS IPSE SECUNDUS
 HUIUS CENOBII DECIUS GAUDIA COLLI
 DET, CUIUS EXEQUIAS CELEBRAVIMUS AEQUE DOLENTIS
 NONNIS OCTOBRIS, CUI CHRISTUS MISEREATUR
 «L'abbé Thurstan repose en ce mausolée. Il fut l'admirable second pasteur du troupeau. Que l'hommeur de cette abbaye lui obtienne les joies du ciel, lui dont nous avons célébré les obsèques dans la douleur aux nones d'octobre (7 octobre). Que le Christ ait pitié de lui».

L'épitaphe nous apprend que Thurstan a été le second pasteur de cette abbaye restaurée en 1036, mais ses cinq hexamètres ne nous renseignent en rien sur son action. On pourra retrouver ailleurs plusieurs expressions telles que *pausat in isto*, *gaudia colli*, sans que ces vers quelconques méritent de figurer dans une anthologie.

L'épitaphe de l'abbé de Saint-Nicolas de Bari, Elias, mort en 1105, fournit un autre exemple, parmi beaucoup, de ces longues épitaphes métriques qui ne donnent, au-delà de l'éloge, conventionnel en la circonstance, que peu de renseignements précis (Hors Schärer-Schochardt, *Die figurliche Steinskulptik des 11-13. Jahrhunderts in Apulien*, I-1, Bari: Adriatica, 1987, p. 53):

ORBIS HONOR MULTUS JACET HIC IN FACI SEPULTUS
 ORIBATI REGES PATRE SUNT ET IUDICE LEGES,
 DECIDIT O BARUM RERUM DIADEMA BELIAS.
 TE VIGILIS SCIAS VIGILU DAM PRAESUL BELIAS.
 CLAUDITUR HOC PULCHRO PATER INCLITUS ILLE SEPULCHRO
 QUI BIENE TE BEXIT, QUI TE SECTUS AETHERA VEXIT.
 IN COMMUNE BONUS FUIT OMNIBUS IPSE PATRONUS
 NOTIS, IGNOTIS, VICINIS ATQUE REMOTIS,
 SENSUS LAUDE BONI FARRICE QUOQUE PAR SALOMONI.

VITI MORE PIE SANCTO SIMILANDUS HELIE.
 HOC TEMPLUM STRUXIT, QUASI LAMPAS ET AUREA LUXIT
 HIC ORDORMIVIT CUM SPIRITUS ASTRA PETIVIT

« Lui qui fut le grand honneur du monde, il glit ici en paix enseveli,
 Les rois sont privés de leur père et les loirs de leur jure,
 O Bari, le diadème de tes biens est décadé,
 Ce père remarquable est enfermé en ce beau tombeau
 Lui qui t'a été plein de vigueur tant que l'abbé Elie a été plein de vigueur.
 Cui qui t'a été dirigé, lui qui t'a portée jusqu'aux cieus.
 Pour le bien commun il fut un bon maître pour tous,
 connus et inconnus, proches et lointains.
 Objet de louange aussi égal à Salomon par son art du bien,
 semblable à saint Hélié par sa pratique d'une vie de piété,
 il bâtit ce temple, et il brilla comme une lampe d'or,
 Il s'endormit ici, lorsque son esprit gagna les cieus. »

On trouve *orbis honor* dans deux pièces de Fortunat (P.L., 88, col. 202 et 232), dans l'épithape du pape Hadrien I^{er} († 795) à Saint-Pierre du Vatican, dans un vers de Raban Maur pour le tombeau du martyr Ferrutus, dans des épithapes de 900 à Saint-Remi de Reims et de 1026 à Compiègne, et l'expression sera reprise dans un vers de l'épithape du pape Eugène III par Simon Chèvre d'Or (P.L., 185, col. 1254). *Urbis et orbis honor*, *sed jam dolor urbis et orbis*, qui se trouve aussi tel quel dans l'épithape de l'évêque d'Elne Guillaume Jordan en 1186. L'expression *in commune honor* est employée par Lucain dans la Pharsale pour le portrait de Caton, figure dans l'épithape de Boniface à Rome au début du VII^e siècle (J.-B. de Rossi, *Inscriptions...*, II, p. 128) et se retrouve dans l'épithape de l'abbé Yves, à Saint-Pierre de Vienne. Le *spiritus astra petio* de la fin est une formulation ancienne rencontrée dans l'épithape de Taphe chrétiennes, et on trouve *ordormivit in Domino* en 968, dans une épithape à San Sazato au diocèse d'Osma. Si l'on considère l'ensemble du document, on voit bien qu'on a voulu rendre honneur aux mérites de l'abbé Elie par une épithape louangeuse et solennelle, mais le seul élément précis sur son action est qu'il « a bâti » l'église S. Nicola.

4. XIII^e siècle

Doc. 126 Le mausolée de Mahaut de Châlons était encore en place au XVIII^e siècle dans les ruines de l'établissement fontevriste de Sauvevent fondé pour elle au XIII^e siècle. Il a été transporté en 1767 en l'abbaye de Baume-les-Messieurs. L'épithape de Mahaut est en langue vulgaire et traduit l'envahissement des épithapes par les références à la lignée, au point de ne plus même comporter de demande de prière ni la moindre note chrétienne (Karl Bauch, *Das mittelalterliche Grabbild...*, p. 305).

CI GIET MAHAZ, VIRGE, POR CUI CESTE MAYSONS FU FONDEE, QUI FU FILLE AU NOBLE BARON JERAN, CONTE DE BERGOGNE ET SEGNOIR DE SALINS, LAQUEL IL OT DE LA NOBLE DAME YSABEL SA FEME, QUI FU FILLE MONSENGOUR ROBERT DE CORTENAI CUSIN GERMEIN LE ROY PHILIPPE DE FRANCE.

On rencontre ainsi au grand-père Robert de Courtenay, bouteiller de France, époux de Mahaut, mort en Terre Sainte en 1239 (notice de Roman d'Amat, dans *Dictionnaire de biographie française*, t. IX [1961], col. 1019). On notera aussi la place que prend à partir du XII^e et plus encore du XIII^e siècle, la titulature. Jean, comte de Bourgogne et seigneur de Salins, est dit « noble baron », sa femme « noble dame », et Robert de Courtenay est qualifié de « monseigneur ». L'abandon de la forme métrique pour beaucoup d'épithapes après le XIII^e siècle permet la mention régulière de ces qualifications. L'épithape de Pierre de Vezian, abbé de Saint-Aphrodise de Béziers, mort en 1287, est instructive à cet égard. Dans les quatre premiers vers d'éloge, il est dit *vir bonus et gratus Petrus... vocatus*, etc., mais dans la partie non versifiée on mentionne *dominus Petrus Veziani abbas* (C.I.F.M., 12, p. 113-115).

Doc. 127 L'épithape de Bouchard de Montmorency, seigneur de Marly, qui se trouvait en l'abbaye de Port-Royal devant le maître-autel mais qui est maintenant dans le chœur de l'église de Magny, illustre bien les nouveautés de l'épithape, même si elle est encore en latin, alors que le français s'installe de plus en plus, en particulier pour les laïques (fig. 63 ci-après). Il s'agit d'une dalle sculptée où le défunt est présenté en cotte de maille, l'épée au côté, avec un bouclier portant ses armes. Dalles et gisants se multiplient à partir du XIII^e siècle. Le défunt a été aussi la présence de deux anges thuriféraires. Tout autour de la dalle, est gravé l'épithape (F. de Guibery, *Inscriptions... Ancien diocèse de Paris*, III, 1877, p. 292).

ANNO . DOMINI . MILLESIMO . DUCENTESIMO . NONAGESIMO . SEPTIMO . SEPTIMO . EBUS
 . MARCHI . OBIT . DOMINUS . BOCHARDUS . MELES . QUONDAM . DOMINUS . DE . MARLEDO
 . CURUS . ANIMA . PER . MISERICORDIAM . DEI . REQUESCAT . IN . PACE . AMEN :

« En l'an du Seigneur 1297, le 7 des ides de mars (9 mars) mourut le seigneur Bouchard, chevalier, jadis seigneur de Marly. Que son âme par la miséricorde de Dieu repose en paix, amen. »

Le *dominus*, employé dans les inscriptions pour les souverains carolingiens, pour un abbé en 1002, puis en 1086, pour un comte en 1028, pour un évêque en 1032, se fait plus fréquent à partir de la seconde moitié du XII^e siècle et devient peu à peu la règle à partir du XIII^e siècle. On l'utilise pour un homme de loi *dominus Arnaldus* (règle à partir du XIII^e siècle. On l'utilise pour un homme de loi burgundis: «N [= en, forme de *Scalquens*, *jurisperitus*, à Toulouse en 1258; pour des burgundis: «N [= en, forme d'occitane de *dominus*] Aimar del Pozz», à Brive en 1265, *dominus Geraldus Signari* occitane de *dominus*] Lectore sur la fin du XIII^e siècle; et même pour un *marotim...* burgundis Lectore, à Lectoure sur la fin du XIII^e siècle; et même pour un marchand, *dominus Guillelmus Pontiv fustori mercator*, ou un artisan: «en Jehan Auzart menescau» (marchand de façon supplémentaire les nobles, ici en indiquant que Bouchard était «chevalier» et «seigneur de Marly»). Dans la France du sud, on recense donc dès lors distinguer de façon supplémentaire les nobles, ici en indiquant que Bouchard était « miles au XII^e et cinquante au XIII^e siècle; une dizaine d'exemples de la qualification de *domellus* au XIII^e siècle dans la même région, et seulement à partir de 1240. La formule finale de prière se trouve en France du sud à partir de 1243.

de camérier, il fut promu cardinal-prêtre du titre des saints Nérée et Achille. Malade, il choisit ici sa sépulture. Priez Dieu pour son âme, vous bon et chaste qui venant ici vetez son tombeau».

Le *reverendus in Christo pater dominus* s'applique en particulier aux évêques. I. Kajanto, dans son étude sur les épitaphes de Rome de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance (*Classical and Christian...*, p. 87) cite cette expression en 1445, 1467 (*reverendissimus*, pour un cardinal). 1502. On trouve déjà *reverendus in Christo pater* dans l'épithape d'un évêque de Langres en 1126, et d'un évêque de Meaux (*reverendus in Christo pater et dominus*) en 1158. La mention du grade universitaire est habituelle au XIV^e siècle, *doctor decretorum* signifiant docteur en droit canon (appellation usuelle, à partir de l'ouvrage de référence qu'est le *Decret*

⁴³⁷ On identifiera les noms de lieu, dont certains pourraient poser problème, tel *Trenorchium*, à partir de l'*Orbis latinus, Lexikon lateinischer geographischer Namen des Mittelalters und der Neuzeit*, de Graesse, Benedict et Plech (Braunschweig: Klinkhardt & Biermann, 1972, 3 vol.) et, pour les abbayes et prieurés, du *Repertoire des abbayes et prieurés* de dom Cottineau, t. III (Mâcon, 1970), col. 289-361, glossations sur les identifications de noms de lieu dans *Diplomatique médiévale... (L'atelier du médiéviste, 2)*, p. 34-42.

Il est très remarquable que l'épithape fasse dérouler, dans son ordre exact et de façon complète, le *curriculum vitae* de cet ecclésiastique. On a des types de sciaménés né de parents nobles, a été professeur en l'un et l'autre droit (*in utroque*, c'est-à-dire en droit civil et en droit canon), conseiller des rois Jean II et Charles V et maître des requêtes de l'hôtel, doyen de l'église cathédrale puis évêque de Paris, avant de devenir cardinal du titre de Saint-Eusebe et de mourir.

Les épithapes des XIV^e et XV^e siècles constituent des documents de premier ordre pour l'histoire des familles et la prosopographie. Reste à faire une étude précise des qualificatifs indiquant le rang social, comme des titres universitaires. De cet envassement des références généalogiques, des possessions et fonctions, les exemples sont multiples. On citera ici, parmi bien d'autres, une épithape de femme du plus haut rang, et une épithape concernant une petite famille seigneuriale.

Doc. 129

L'épithape d'Anne de Bourgogne, femme du régent anglais, le duc de Bedford, trouvée à la chapelle des Céléstins à Paris, est aujourd'hui conservée au Musée national du Moyen Âge de Paris (*Revue archéologique*, 7, 1850, p. 78):

CI GIST TRES HAULTE ET PUISSANTE PRINCESSE MADAME ANNE DE BOURGOGNE, FILLE DE FEU TRES HAUT ET PUISSANT PRINCE JEHAN DUC DE BOURGOGNE, CONTE DE FLANDRES, D'ARTOIS ET DE BOURGOGNE, FAME DE TRES HAULT ET PUISSANT PRINCE JEHAN, GOUVERNANT ET REGENT LE ROYAUME DE FRANCE, DUC DE BEDFORD, QUI TRESPASSA EN L'OSTEL DE BOURBON A PARIS LE XIII^e JOUR DE NOVEMBRE MIL QUATRE CENS TRENTE DEUX

Au Musée de Bayeux, on conserve une pierre tumulaire qui provient de l'abbaye de Longues. L'inscription court en deux lignes autour de la pierre (*Revue archéologique*, 16, 1859, p. 183-185):

CY GRENENT NOBLES PERSONNES: DAMOISELLE: JANNE LABBEY: EN SON VIVANT: DAME DE CORMOLAIN: BOUSSIGNY: LE TEL PLEVILLE: VAUX LA CHAMPAIGNE: ET PRIESTREVILLE: FEMME DE NOBLE HOMME: JEHAN: SIRE: DARGOGUES FILS DE JEHAN: LAQUELLE: TRESPASSA: LAN: MIL: III^e: III^e: ET XVI: LE XXVIII: JOUR: DE JUNG: ET JACQUES: SIRE: DARGOGUES: VASSAL: DU MOLAY: BACON: SEIGNEUR: DE BEAUMONT: EN LA HAGUE: ET DE LA MOTE: DE BLAGNY: LEUR: FILZ: LEQUEL: TRESPASSA: LAN: MIL: V^e: ET DIX: LE SIXIEME: JOUR: DE SEPTEMBRE: PRIES: DIEU: POUR: EUX: AMEN: PATER: NOSTER: AVE: MARIA:

Au milieu de la dalle, figurent les sept écussons armoriés des blasons des seigneuries qui possédait la famille d'Argouges. On pourra identifier ces seigneuries (Boussigny, Le Molay-Bacon, Pleville aux males maits, Beaumont en la Hague, Vaux-la-Campagne, La Mote de Blagny, Argouges), grâce au *Dictionnaire topographique du département du Calvados*, par C. Hippeau, Paris, 1883. Pour les questions posées par l'héraldique, voir les différents ouvrages de Michel Pastoureau, dont *Traité d'héraldique*, 2^e éd. revue et augm., Paris: Picard, 1993, 407 p., III. (*Bibliothèque de la Saavegarde de l'art français*), et le manuel qu'il doit publier dans la présente collection.

L'épithape d'André Marchant au Musée de Poitiers donne un *curriculum vitae* précis et complet de la carrière d'un officier royal de la première moitié du XV^e siècle (mérite):

CY: DEVANT, GIST, NOBLE, HOMME, ET, SAGE, ANDROY, MARCHANT, LEQUEL, EN SON, VIVANT, FUT, CONSEILLER, DU FEU, ROY, CHARLES, V^e, ET, DU, ROY, CHARLES, V^e, QUI EST, A PRESENT, EN LEUR, COURT, DE PARLEMENT, ET, DEPUIS, FUT, CONSEILLER, ET, CHAMBILLAN, DESDIZ, ROYS, ET, EN SON, TEMPS, SUCCESSIVEMENT, BAILLI, DE SENS, ET, D'AUXERRE, BAILLY, D'EVREUX, PREVOST, DE PARIS, GOUVERNEUR, DU DUCHE, ET, CAPITAINE, DE LA VILLE, D'ORLEANS, POUR, MONSIEGNEUR, LE DUC, D'ORLEANS, LEQUEL, TRESPASSA, EN CESTE, VILLE, LE JOUR, SAINTE, ANNE, L'AN, MIL, QUATRE, CENS, TRENTE, ET, NEUF.

On se reportera au grand répertoire de Gustave Dupont-Ferrier, *Gallia regia ou état des officiers royaux des bailliages et des sénéchaussées de 1328 à 1515*, Paris: Imprimerie nationale, 1942-1966, 6 vol. et 1 fasc. de table des matières avec index géographique. (Mais sans index des noms de personnes), pour suivre année par année la carrière locale de cet officier royal: conseiller lui en parlement des 1389, prévôt de Paris en 1413-1414,

Fig. 64



bailli de Sens et d'Auxerre en 1415 puis d'Evreux en 1417, capitaine et gouverneur d'Orléans en 1418 (t. I, 1942, n° 2526, p. 202-203; t. II, 1942, n° 6630, p. 122; t. IV, 1954, n° 16487, p. 310-311; t. V, 1958, n° 21187, p. 443). Sa fidélité au dauphin puis Charles VII le conduisit à Poitiers où il mourut le jour de la fête de sainte Anne (26 juillet) 1439. Il fut inhumé en la chapelle du couvent des Cordeliers. On admirera là encore combien l'épithaphe rend un compte précis du parcours d'André Marchant, à ceci près seulement que la charge de prévôt de Paris a été assumée avant celle de bailli. On notera que l'épithaphe ne comporte ni élément chrétien ni demande de prière.

Doc. 132 A partir du XIII^e siècle, les épithaphe font souvent mention des fondations de messes, d'anniversaires, de libéralités faites par le défunt soucieux d'assurer plus fermement son salut. La dalle tumulaire du curé de Bucy, dans l'église paroissiale Saint-Martin de Bucy-Saint-Martin, en offre un exemple clair et simple (F. de Guilhemy, *Inscriptions... Ancien diocèse de Paris*, IV, Paris, 1879, p. 545):

CY GIST MAISTRE ALEIN LECLERC, DU SAINT MALO EN BRETAGNE, MAISTRE ES ARTZ
BACHELIER EN LOYS, CURE DE BUSSY SAINT MARTIN ET CHAPELLAIN DE SAINT
FLACRE DE LA SELLE, QUI ORDONNA UNE MESSE DE TRESPASSES A ESTRE DITTE AU
LUNDI PAR LE CURE DUDIT LIEU DE BUCY, SELLOND LA TENOUR DES LETTRES SUR
CE FAITES, LEQUIL TRESPASSA LE XVIII^e JOUR D'AUGUST L'AN MIL III^m III^{ss} DEUX.
PRIEZ DIEU POUR L'AME DE LUY.

Fig. 65



Le qualificatif de «maîtres» peut être appliqué à un artisan bien établi en son métier. Mais, à compter du XIII^e siècle principalement, quoique à acquis grande importance se qualifie volontiers de *magister*, «maître». L'épithète denote l'importance géographique du défunt, ses titres ecclésiastiques de curé de Baey et de chapelain de Saint-Fiacre (paroisse du diocèse de Meaux), avant de rappeler la fondation d'une messe hebdomadaire des défunts et de terminer par une brève demande de prière. La dalle tumulaire est, en outre, intéressante, comme c'est souvent le cas à partir du XIII^e siècle, par son iconographie.

C. Les épitaphiers

Les épitaphes ont particulièrement retenu l'attention des érudits des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, et on trouve dans les collections manuscrites des bibliothèques de nombreux recueils consacrés à des épitaphes ou faisant une place prépondérante aux épitaphes, et dits pour cette raison «épitaphiers». Ils constituent naturellement une source de première importance pour la connaissance d'épitaphes disparues.

Certains d'entre eux ont été imprimés. La plus vaste entreprise, à cet égard, concerne la ville de Paris: *Épitaphier du vieux Paris. Recueil général des inscriptions funéraires des églises, couvents, collèges, hospices, cimetières et charniers depuis le Moyen Âge jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, en cours de publication, Paris (Illustration générale de Paris, *Collection de documents publiés sous les auspices de l'abbé parisienne*), du t. I, par Emile Raunié (1890), au t. X, par Hélène Verlet, dernier parti consacré à la cathédrale Notre-Dame (1995, n° 4448 à 4849).

Mais la plupart des épitaphiers sont demeurés manuscrits. Parmi les plus importants de ceux qui sont conservés dans les bibliothèques publiques de France, on peut signaler (dans l'ordre des dépôts):

- AJACCIO, Bibl. mun., ms 136: Épitaphes qui se trouvent en l'église de Paris et catalogue des évêques, fin XVII^e-XVIII^e siècle.
- AMIENS, Société des Antiquaires de Picardie, ms 207: Épitaphes d'inscriptions des personnages illustres et autres en Picardie, XVIII^e siècle (voir Elie Fleury, «Épitaphier de Villers-Rousselle», dans *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 18, 1892-1894, p. 25-42).
- ARRAS, Bibl. mun., ms 192: Épitaphes et tombeaux, XVIII^e siècle.
— ms 652: Recueil d'épitaphes par Est. Le Pez (Flandre, Picardie, Artois), XVII^e Orchiens), XVI^e siècle.
- AVIGNON, Bibl. mun., ms 1738: Recueil des épitaphes et inscriptions des églises d'Avignon par le chanoine Jean Raymond de Veras, 1750.
- BESANÇON, Bibl. mun., coll. Chifflet, ms 49: Reliques et épitaphes des abbayes du diocèse de Besançon, XVI^e-XVII^e siècles.
— coll. Chifflet, ms 64: Épitaphes recueillies dans les églises des Flandres et de l'Artois. — De nombreux autres manuscrits de la collection comportent des épitaphes, XVI^e-XVII^e siècles.

- coll. Bayerel, ms 123: Recueil d'épitaphes franc-comtoises, fin XVIII^e-début XIX^e siècle.
- BLOIS, Bibl. mun., ms 261: Épitaphes des églises de Blois.
- CAMBRAI, Bibl. mun., ms 1049 (941): Collection des inscriptions de Cambrai, par l'abbé Tranchand, 1764.
- CARPENTRAS, Bibl. mun., ms 1791 (P. XXIII, 1): *Antiquités françoises* (Paris, 1764).
- Montes, Saint-Denis, Reims), XVII^e siècle.
- COCHON, Bibl. mun., fonds Baudot, ms 970 (53): Recueil d'épitaphes anciennes de la Bourgogne par l'abbé Courtépée, 1774.
- DOULAI, Bibl. mun., ms 965: Recueil d'épitaphes et armoiries en Flandre et en Hainaut, XVI^e siècle.
— ms 966: Recueil des anciens tombeaux, épitaphes et sépultures de la plupart des églises des Pays-Bas, par F. Ignace Malotau, seigneur de Villeroide, XVIII^e siècle.
— ms 967: Recueil des anciens tombeaux, épitaphes... d'Artois, Flandres, Hainaut, par le même, 1740.
— ms 968: Recueil d'épitaphes et armoiries de la plupart des églises des Pays-Bas, par le même, XVIII^e siècle.
— ms 1364: Épigraphe douaisienne par le chevalier William de Sars, 7 vol. (t. I-III, Épitaphier), XIX^e siècle.
— ms 1365: Recueil de documents concernant les départements du Nord et du Pas-de-Calais et la ville de Tournai par William de Sars (Épitaphier aux chap. I-VI, VIII-X), XIX^e siècle.
- GRENOBLE, Bibl. mun., ms 1140: Épitaphes et monuments des principales églises de Lyon, par l'abbé Jean-Claude Martin, XIX^e siècle.
— ms 2844 (R. 7906): Notes de J.J.A. Pilot de Thory sur l'histoire du Dauphiné, XIX^e siècle (au n° 49, inscriptions tumulaires, avec dessins, 52 feuilles).
- ORLÉANS, Bibl. mun., ms 621 (461): Épitaphes et inscriptions en la ville et dans la diocèse d'Orléans recueillies par Daniel Polluche, 1780.
- PARIS, Bibl. de l'Arsenal, ms 4615-4622 (816 H.F.): Recueil d'épitaphes des églises de Paris, 9 vol., XVIII^e de Paris, 8 vol.
— ms 5400-5408 (817 H.F.): Recueil d'épitaphes choisies de Paris, 9 vol., XVIII^e de Paris, 8 vol.
— ms 5755-5757 (818 H.F.): Recueil général des épitaphes des églises de la ville et faubourgs de Paris depuis 1100 jusqu'à 1669, 3 vol., XVIII^e siècle.
— ms 5755-5757 (818 H.F.): Recueil général des épitaphes des personnes illustres, nobles et célèbres inhumées dans les églises de la ville et faubourgs de Paris, 3 vol., XVIII^e siècle.
- PARIS, Bibl. du Sénat, ms 949-951: Tombeaux et épitaphes des personnes illustres, nobles et célèbres inhumées dans les églises de la ville et faubourgs de Paris, 3 vol., XVIII^e siècle.
- PARIS, Bibl. nationale de France, ms fr. 4901: Anciennes épitaphes de Basse-Normandie (Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Savigny, Cherbourg...), XV^e-XVII^e siècle.
— mss fr. 8213, 8215: Tombeaux des personnes illustres inhumées dans les églises de la ville et des faubourgs de Paris, XVII^e siècle.

- mss fr. 8216-8240: Recueil d'épithaphes formé par Pierre Clairambault en partie avec les débris du Cabinet de Gaignières.
 - ms fr. 8538: Epithaphes d'Arras, XVII^e siècle.
 - ms fr. 20074: Recueil de tombeaux, épithaphes, armoiries et sceaux des évêques d'Angers et de Chartres et des abbesses de Fontevraud, XVII^e siècle.
 - ms fr. 24019: Recueil d'épithaphes réunies par Pierre Palliot, XVIII^e siècle.
 - ms fr. 24020: Recueil d'épithaphes relevées dans diverses églises de Flandres, XVI^e siècle.
 - mss fr. 24667-24674: Voyage d'Italie, inscriptions du Moyen Age avec dessins des tombeaux par Millin, XVIII^e et XIX^e siècles.
 - ms fr. 32705-32707: Recueil d'épithaphes (principalement Paris), formé par Jean Megret, XVII^e siècle.
 - ms fr. 32944: Epithaphes et inscriptions du diocèse de Paris, XVII^e siècle.
 - coll. Clairambault, ms 941-947: Recueil d'épithaphes contenant de nombreux dessins de pierres tombales (Clair. 941); Anjou, Maine, Touraine, Bretagne, Clair. 942, Bourgogne et France-Comté; Clair. 943; Picardie, Artois, Champagne, Normandie, Ile-de-France; Clair. 944; Poitou, Berry, Nivernais, Bourbonnais, Lyonnais; Clair. 945; Paris; Clair. 946; Ile-de-France; Clair. 947: Mélanges).
 - coll. Moreau, ms 1261: Epithaphes de différents personnages français recueillies à Rome (vers 800-1764), par La Porte du Teil.
 - coll. Lorraine, ms 613: Recueil formé de 1573 à 1578 d'extraits (généalogies, chartes, épithaphes) concernant l'histoire des familles de Lorraine, attribuée à Nicolas Bousmard, chanoine de l'église de Verdun.
 - coll. Lorraine, ms 620: Epithaphes de la cathédrale et du cloître de Verdun, XVII^e et XVIII^e siècles.
 - Les dessins recueillis par François-René de Gaignières († 1715) ont été dispersés entre le Cabinet des manuscrits (mss français et latins, coll. Clairambault) et le Cabinet des estampes. Catalogues avec reproductions: Jean Adhémar et Germaine Dordot, «Les tombeaux de la collection Gaignières, dessins d'archéologie du XVII^e et XVIII^e siècles», dans *Gazette des Beaux-Arts*, juillet-septembre 1974, p. 1-192 (n^{os} 1-108); Jean-Bernard de Vaivre, «Dessins inédits de tombes médiévales de la collection Gaignières», *Gazette des Beaux-Arts*, octobre 1986, p. 97-122, et novembre 1986, p. 141-182 (248 n^{os}).
- REIMS. Bibl. mun., ms 1148-1150 et 1152-1154: Tomes X-XII et XIV-XVI du Recueil de dom P. N. Pinchard, chanoine régulier (très nombreuses épithaphes, notamment de Reims), XVIII^e siècle.
- ms 1941 (N. fonds): Recueil choisi d'épithaphes anciennes et modernes par Charles Drouin Regnault, curé de Bézannes, XVII^e siècle.
- SAINT-QUENTIN. Bibl. mun., ms 263: Pierres tombales de la collégiale de Saint-Quentin, épithaphes des églises de la ville, XIX^e siècle.
- VALENCIENNES. Bibl. mun., ms 480-481 (441): Recueil d'épithaphes formé par Hécart, XIX^e siècle.

Conclusion

Toute synthèse sur l'épigraphie médiévale demeurera une étape, tant que des recueils n'auront pas été publiés sur l'ensemble des inscriptions. Ce travail de recensement et de publication est encore partout incomplet: même en France, où l'examen sur place des textes des VIII^e-XIII^e siècles est assez avancé, il restera à couvrir les XIV^e-et XV^e siècles. Et il manque un programme d'ensemble pour des pays de première importance, telle l'Italie.

Encore aujourd'hui, la demande de l'historien de l'art à l'épigraphiste est d'abord une demande de datation à partir de l'écriture. Cette question est au premier rang des préoccupations des épigraphistes dans les pays de langue allemande. Le recours à l'étude fondamentale de inscriptions lapidaires, s'arrêtée au XIII^e siècle et il sera indispensable concerne que les inscriptions complètes. C'est dire qu'il faudra se contenter de procéder par étapes, à partir de régions entièrement recensées. Il sera aussi nécessaire de mener de telles études en procédant support par support (pierre, métaux, peinture murale...). L'étude devra encore prendre en compte des éléments autres que la forme des lettres, tels les systèmes de ponctuation et d'abréviation, la «mise en page», le cadre quand il existe. On manque également de recherches sur les supports, les techniques, les emplacements.

On s'est encore peu intéressé à l'apport des inscriptions pour l'étude linguistique. On peut y suivre le passage du latin classique au latin «vulgaire», avec des retours au classicisme lors des périodes de «renaissances», la transition lente du latin aux langues vulgaires, l'évolution de ces dernières, l'emploi de la métrique du vers classique à l'assonance et à la rime, l'engouement puis le désintérêt pour la métrique.

Bien des points de rapprochement existent entre épigraphie et diplomatique, à la fois parce que bien des auteurs d'inscriptions sont aussi des familiers des chartes, et parce que les méthodes de la diplomatique ont une application directe dans le domaine des inscriptions.

Il n'en reste pas moins que l'essentiel de l'étude des inscriptions se trouve dans le «déchiffrement» de ce qu'elles ont pour fonction de porter à notre connaissance, qu'il s'agisse d'une dédicace, d'une liste de reliques, de l'explication d'un programme iconographique, d'une fondation d'anniversaire ou d'une épithape. Et pour mieux comprendre la fonction de chaque inscription. Et pour mieux insister sur l'importance de ce fait se présente de la culture et de la spiritualité de chaque époque et de chaque milieu considérés, connaissance des auteurs classiques, Bible, liturgie, auteurs chrétiens qui ont consacré livres saints ou liturgie, culte des saints, évolution de l'attitude devant la mort et d'une piété devenue de plus en plus individuelle au fil des temps.

- Bogaert (P.-M.), «La Bible latine...», 203.
 Bonne (J.-C.) et alii., «Les images médiéva-
 les...», 257.
 Bonnelly (L. de), *Épigraphie roussillonnaise...*
 16.
 Boppert (W.), *Die frühchristlichen Inschriften...*
 62.
 Bornstein (C.B. Verzet), *Portals and Politics...*, 40.
 —, «Text and image...», 135.
 Bornes-Schulten (S.), *Die romanischen
 Inschriften...*, 274.
 Bossard (R.), *Manuel bibliographique de la lit-
 tération...*, 247.
 Boulé (A.), *Épigraphie florentine...*, 46.
 Bourgain (P.), *Poésie lyrique latine...*, 104.
 —, «Qu'est-ce que 'un vers'...», 100.
 Boutell (Ch.), *The Monumental Brasses...*, 159.
 Boyer (R.), «Les faux épigraphiques... de Sis-
 Four», 184.
 Braekman (M.), *L'Épigraphie tumulaire de la
 France médiévale...*, 293.
 Braun (J.), *Tracht und Attribute der Heiligen...*
 248.
 Brughlino (B.), *Il cuneo delle pietre...*, 19.
 Bugnoli (P.), *La cathédrale de Verona...*, 227-228.
 Brun-Durand (J.), *Le Dictionnaire... Deisme...*, 42.
 Bücheler (F.) et Lommatsch (E.), *Carmina
 latina epigraphica...*, 149.
 Bur (M.), *Supra...*, 137.
 Burnett (C.S.F.), «Les épitaphes d'Abelard...»,
 194.
 Buschhausen (H.), *Der Verdener Altar...*, 134.
 Buttovisier (H.), «Popular Autors...», 193.
 Cabahero Subiza (B.) et Escribano Sánchez
 (J.C.), *Corpus de las inscripciones medievales
 de las Cinco Villas (Zaragoza)...*, 14.
 Cahier (Ch.), *Cours d'épigraphie latine...*, 6.
 Cahier (Ch.), *Genèses des textes...*, 248.
 Calabi Lamentini (I.), *Epigraphia latina...*, 7.
 Camden (G.), *Britannia...*, 194.
 Campana (A.), «Le iscrizioni medioevali di San
 Gemini...», 21.
 —, «La testimonianza delle iscrizioni...», 20.
 Cantera (F.) et Millas (J.M.), *Las inscripciones
 Arcaicas de España...*, 15.
 Carpielli (A.), *Cronologia...*, 174.
 Carletti (C.), *Iscrizioni cristiane di Roma...*, 169.
 —, *Iscrizioni marziali... Monte Gargano...*, 20.
 Cassi (A.), *Le epigrafi medievali di Viterbo...*, 21.
 Carrotheba Patristica..., 145.
 Castellano, «Inscriptions... dans le Midi de la
 France...», 15.
*Catalogue général des manuscrits latins de la
 Bibliothèque nationale...*, 144.
 Cassiano (A. del), *Cours d'Épigraphie latine de la
 suite...*, 188.
 Caviness (M.H.), *The Windows... Canterbury...*
 18.
 Césaire d'Arles, *Sermon...*, 158.
 Châteauf (H.), «Buses... de Saint-Sève...
 Saint-Paul...», 32.
 «Chartes lapidaires de l'Église Saint-Jean de
 Saint-Paul...», 38.
 Chem (M.D.), *Le Théologie...*, 152.
 Chevalier (U.), *Reperosum hymnicum...*, 22.
 Chiffolleau (J.), *La composition de l'aveugle...*, 20.
 Christie (Y.), «Et supra manus ejus...», 218.
 Chretien de Saint-Pierre-le-Vif de Sout., 119.
 Cichanowski (K.), *Epigraphia romana...*, 212.
 C.I.F.M., V, *Corpus des inscriptions de la
 France médiévale...*, 20.
 Cignoni (E.A.), *Delle iscrizioni Venetiane...*, 21.
 Claussen (P.C.), «Früher Künstlerstudie...», 126.
 —, «Nachrichten... mittelalterliche Künstler...»,
 126.
 Coates (J.), *The Earliest English Brasses...*, 14.
 Concordance (A.) of *Ovid...*, 115.
Concordance in Carmine Latino epigraphica...,
 149.
 Conrad (R.), *Niederheimeische Epigraphik...*, 51.
 Cook (M.), *Discovering Brasses...*, 50.
Corpus anthologique officiel..., 217.
Corpus christianorum..., 146.
*Corpus des inscriptions de la France médiévale
 (C.I.F.M.)...*, 16-17.
*Corpus inscriptionum christianitarum Tenui
 Sanctae, éd. S. de Sandoli...*, 23.
Corpus inscriptionum latinorum..., 6.
Corpus inscriptionum Medii Aevi Helvetiae..., 22.
Corpus inscriptionum Medii Aevi Ligaritiae...,
 20.
Corpus inscriptionum Polonicae..., 21-22.
Corpus juris canonici..., 250.
Corpus scriptorum ecclesiarum latinorum...,
 146.
Corpus troporum..., 225.
Corpus vitrearum Medii Aevi..., 51.
 Concarella (A.), «Due epigrafi documentarie...»,
 32.

- Danielle (P.), «Commissio-vo-même...», 212.
 —, «Les exégèses chrétiennes...», 197.
 «Dante (D.)», «Le epigrafi...», 185.
 D'André (G.F.), *Manuale, cures et nihil...*, 20.
Dante's "Divina Commedia"..., 89.
Dante's "Divina Commedia"..., 106.
Death in the Middle Ages..., 291.
 De Haeckel (G.), «Wigdenen de Moelna...»,
 112.
 —, *Romische Anselmi...*, 133.
 —, *Die Gärten der Klöster...*, 146.
 Dakari (H.), *L'œuvre des Bollandiers...*, 246.
 —, *Saintes...*, 252.
 Dalpé (P.), «Épigraphes spirituelles...», 144.
 Danile (L.), *Revolutions des morts...*, 144.
 Decker (A.), «Des chartes lapidaires en
 France...», 32.
 De Minicis (R.), *Le iscrizioni di San Marco in
 Venezia...*, 48.
 —, *The Monks of Norman Sicily...*, 53.
 De Rossi, v. Rossi.
 Deuchamps (P.), «Étude sur la paléographie des
 inscriptions lapidaires...», 57.
 Deschamps (F.), *R.I.C.G., XV-1, Vienne et de
 Nord...*, 15.
 Desros (D.), *De versu levitico...*, 100.
*Deutsche Inschriften, Fachtagung... Lüneburg
 1984...*, 25-26.
*Deutsche Inschriften, Fachtagung... Worms
 1986...*, 26.
 Devigne (J.), *Hincom...*, 135.
 D.I., «Deutsche Inschriften...»,
 Diuz y Diaz (M.C.), *Index scriptorum latinorum
 Hispanorum...*, 151.
 —, «Los documentos... sobre plantas...»,
 47.
 —, «Un document privé... sur ardoises...»,
 47.
Dictionnaire de la Bible..., 203.
Dictionnaire encyclopédique de la Bible..., 116.
Dictionnaire historique de la Bible..., 203.
 Didron, «Artistes du Moyen Age...», 126.
 —, «Symbolique chrétienne...», 289.
 Diehl (E.), *Inscriptiones Latinae Christianae vet.
 Antiquae...*, 14.
 Diehl (E.), *Inscriptiones Latinae Christianae vet.
 Antiquae...*, 291.
 Dies illa, *Death in the Middle Ages...*, 291.
 Diel (A.), «An arte perita...», 126.
 —, «Kunstlerleben...», 126.
 Di Stefano (M.), *Monete...*, 7.
Documentario gótico en piedra..., 47.
 Dolin (D.), *Le drame liturgique de Pâques...*, 220.
 Dubou (F.), «Concordances de CD. Rom...», 146.
 Dusi Defini (G.C.) et Zocchi Castellan (N.), *Le
 epigrafi di Pinerolo...*, 20.
 Debylog (D.A.), *Enquêtes... sur des épi...*, 50.
 Dubois (dom J.) et Lenne (J.-L.), *Sources et
 méthodes de l'épigraphie...*, 245.
 Du Camp, *Glossarium...*, 92.
 Duchesne (L.), *Fastes épiscopaux...*, 252.
 Durand, *Monasticon anglicanum...*, 156.
 Dupuy (G.), *Épigraphie lapidaire...*, 15.
 Działy-Wasowicz (T.), «Inscriptiones Polonicae
 epigraphicae...», 32.
 Dupont Ferrer (G.), *Gallie repert...*, 207.
 Duran Godál (A.), «Las inscripciones medievales
 de la provincia de Huesca...», 20.
 Durand (J.), «Monumento figurat..., 226.
 Dupont (P.-P.), *Palgrave... concordance...*, 284.
 Devail (J.), *Loca sacra Africae...*, 282.
 Egel (E.), «Die christlichen Inschriften der
 Schweiz...», 112.
 Ehrenast (H.), «Zur Inschriften...», 51.
 Ehlers (V.), *Der karolingische Goldaltar von
 Meisau...*, 250.
 Elben (V.E.) et Roemer (H.), *Der Wälschener
 Domsticht...*, 232.
 Elliott (R.W.V.), *Rome...*, 89.
Éléments de 23 tables Familiae Latinae...
 145.
English Romanesque Art, 1066-1200..., 18.
 «Épigraphie de Paléographe...», 57.
Épigraphie de l'abbaye de Fécamp de Calvados...,
 16.
Épigraphie et onomastique... Pauters, 1995..., 26.
Épigraphie 1982, Fachtagung... Kitzfort...,
 25.
Épigraphie 1984, Fachtagung... Glat..., 26.
Épigraphie de vieux Paris..., 310.
*Fachtagung zur lateinische Epigraphik...
 Lüneburg, 1986...*, 25.
 Falke (O. von) et Meyer (E.), *Romanische
 Leuchter...*, 49.
 Fontana (R.), «Les commanditaires...», 120.
 Fontana (R.), «Les commanditaires...», 120.
 —, «Deux épitaphes de plomb...», 51.
 —, «Épigraphie et liturgie...», 212.
 —, «Épigraphie et théologie...», 276.

GLOSSAIRE DES TERMES TECHNIQUES

- Anagorie**: dans l'interprétation des Écritures ou de leur représentation iconographique, on parle d'anagorie lorsqu'on est conduit à une considération des réalités de l'au-delà.
- Anathème**: condamnation qui exclut de la société chrétienne.
- Antependium**: étymologiquement «ce qui pend devant», parement qui couvre la partie antérieure de l'autel.
- Antienne**: refrain repris par le chœur entre chaque verset d'un psaume, ou chanté avant et après le psaume.
- Antiphonaire**: recueil des antiennes de la messe ou de l'office.
- Carré (lettre)**: lettre dont les courbes sont remplacées par des droites, par exemple le C formé par un trait horizontal supérieur, un trait vertical et un trait horizontal inférieur.
- Champlevé**: technique de l'orfèvrerie, dans laquelle inscriptions et figures sont gravées dans la plaque de métal, le «champlevé» se trouvant «levé» au-dessus des figures.
- Cloisonné**: technique de l'orfèvrerie, dans laquelle des rubans de métal posés de champ sur la surface forment les «cloisons» du dessin.
- Commanditaire**: celui qui a «commandé» une œuvre, le plus généralement celui qui la finance, qui peut aussi en avoir donné le programme.
- Conjonction**: réunion de deux ou, plus rarement, de davantage de lettres, se fait habituellement par fusion de deux parties droites verticales des lettres, mais peut aussi réunir une droite et une courbe.
- Dactyle**: en métrique, pied formé d'une syllabe longue suivie de deux syllabes brèves.
- Décret**: collection de textes concernant le droit de l'Église; on parle simplement de «Décrets» pour la collection canonique réunie par un moine, professeur à Bologne, Gratien, vers 1140.
- Distique élégiaque**: le distique est un groupe de deux vers, qui forment un sens complet; le distique élégiaque, employé chez les Grecs et les Latins pour l'épigramme, fait se succéder un hexamètre et un pentamètre.
- Enclavement**: réunion de deux lettres, l'une étant placée à l'intérieur de l'autre.
- Entrelacement**: réunion de deux lettres, le tracé de la seconde enveloppant partiellement sur celui de la première.
- Épigramme**: petite pièce de vers.
- Épiconcomant**: condamnations qui privent la communion eucharistique.
- Fleurie (lettre)**: lettre enrichie par un décor adventice. On dit aussi lettre ornée.
- Florilège**: recueil d'extraits de morceaux choisis empruntés à divers auteurs.
- Glagoïitique**: écriture des communaux slaves des Balkans, introduite au IX^e siècle.
- Haste**: lettre univoque, introduite au IX^e siècle plus précisément en sa partie haute.
- Hémistiche**: partie du vers coupée par la césure, ou césure elle-même. Dans l'hexamètre et le pentamètre, la césure se place après la première syllabe (longue) du troisième pied.
- Hexamètre**: vers de six pieds, formés de dactyles (obligatoire au cinquième pied) ou de spondées.
- Indiction**: rang d'une année dans une période de quinze ans qui, initialement, était celle au terme de laquelle on révisait l'assiette de l'impôt foncier.
- Introuit**: chant d'entrée de la messe, qui a servi à désigner le dimanche où il était employé (exemple: dimanche de Quasimodo, premier dimanche après Pâques).
- Jubilé**: solennité publique célébrée chez les Juifs tous les cinquante ans; repris par l'Église catholique en 1300, et célébré tous les vingt-cinq ans depuis le XV^e siècle.
- Lapicide**: celui qui trace des inscriptions sur la pierre (en latin: lapis).
- Laudes gallicanes**: acclamations chantées à certaines fêtes et en certaines circonstances solennelles. Les laudes gallicanes sont antérieures aux laudes romaines.
- Lectionaires**: recueils de textes qui sont utilisés pour les lectures de l'office liturgique.
- Léonin (vers)**: vers dans lequel la dernière syllabe (vers léonin simple) ou les deux derniers syllabes (vers léonin riche) du premier hémistiche rime(nt) avec la (les deux) dernière(s) syllabe(s) du second hémistiche.

Glossaire des termes techniques

- Mandorle**: gloire en forme d'amande qui encadre la représentation du Christ ou de la vierge à l'enfant.
- Marginales**: représentation générale de l'écriture.
- Épigramme**: œuvre où les lettres capitales ont des contours arrondis en place de formes droites.
- Oracles**: vers, par exemple le E, le M, le N.
- Oracles sibyllins**: recueil des oracles attribués aux sibylles.
- Oratoires**: livres liturgiques comprenant formules et indications pratiques à l'usage du célébrant, pour l'accomplissement des différentes actions sacrées.
- Oratoire**: livre univoque donné à la lettre Droite (lettre) (voir ce mot).
- Oratoire**: (voir ce mot).
- Oratoire**: confirmation des biens d'un établissement ecclésiastique, se présentant comme un résumé d'actes antérieurs.
- Pentamètre**: vers de cinq pieds, avec obligation de dactyles aux quatrième et cinquième pieds.
- Pénultième (lettre)**: lettre dans laquelle une petite boucle a été tracée au milieu des traits d'une lettre, à l'instar d'une «perle» qui aurait été enfichée.
- Physiactère**: bandelette sur laquelle on a écrit les noms des personnages représentés, ou le plus ordinairement, des textes qui leur sont attribués.
- Pied**: en métrique, groupe de deux ou trois syllabes longues ou brèves. Les pieds principaux sont le dactyle et le spondée.
- Pontifical**: livres liturgiques à l'usage des évêques pour les célébrations qui leur sont réservées.
- Régulate**: manière dont le support est réglé pour guider l'écrit.
- Renflement (lettres)**: lettres dans lesquelles les courbes sont comme pincées en leur milieu, ce qui les divise en deux renflements supérieur et inférieur.
- Répous**: chant liturgique exécuté par un soliste et repris en chœur ou en partie par le chœur.
- Reposé**: technique de l'orfèvrerie dans laquelle le métal est strepsé ou «tortillé» pour former la figure.
- Rune**: ancien alphabet des langues germaniques orientales et septentrionales.
- Sacramentaire**: livre liturgique destiné au prêtre pour la célébration des sacrements.

Spondée: en métrique, pied formé de deux syllabes longues.

Station liturgique: église déterminée (en particulier à Rome), en laquelle est célébré l'office eucharistique pour une fête liturgique importante.

Syllabe: compilation d'inscriptions.

Tilde: signe qui indique une abréviation.

Transubstantiation: changement des espèces du pain et du vin en corps et sang du Christ lors de la consécration eucharistique.

Vetus latina: traductions latines de la Bible antérieures à la Vulgate et à sa diffusion générale.

Voile huméral: voile que le prêtre mettait sur ses épaules (latin haerens) pour les adorations du Saint-Sacrement.

Vulgate: traduction latine de la Bible due (attribuée) à saint Jérôme et qui sera d'usage général à partir de l'époque romane.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction: Où en est l'épigraphie médiévale?

A. La constitution de la discipline	
1. Épigraphie de l'Antiquité romaine	5
2. Épigraphie chrétienne	6
3. Épigraphie médiévale	6
B. Principaux recueils disponibles	
1. Allemagne et Autriche	7
2. Danemark	7
3. Espagne	8
4. France	10
5. Grande-Bretagne et Irlande	10
6. Italie	11
7. Pologne	13
8. Portugal	15
9. Suisse	17
10. Terre Sainte	18

C. Manuels et recherche bibliographique	21
1. Épigraphie chrétienne	22
a. Bibliographie, 23. — b. Manuels, 23.	23
2. Épigraphie médiévale	23
a. Synthèses, 24. — b. Bibliographies rétrospectives, 24. —	23
c. Bibliographies courantes, 25. — d. Actes de colloques, 25.	24

PREMIÈRE PARTIE: L'APPROCHE TECHNIQUE

Chapitre premier: «Faire connaître à tous»

A. Les «chartes lapidaires»	29
1. Les limites	31
2. Les donations à des églises	32
3. Privilèges, exemptions	32
B. Commémoration d'événements	33
C. Apostrophes au lecteur	40
	43

Chapitre 2: Caractères externes

A. Les supports	45
B. Les techniques	47
	47
C. La disposition des textes	51
1. Emplacement	51
2. Cadre et ornements	52
	52
	54

Table des matières

Chapitre 3: Introduction à une paléographie des inscriptions	57
A. Orientation bibliographique	57
B. Conseils de méthode	58
1. Considérations générales	58
a. Analyse de l'écriture, 59. — b. Contraction du texte, 59. —	59
c. Faute des lettres, 60.	
C. Espaces d'évolution	60
1. Inscriptions antérieures à la renaissance carolingienne	63
2. Inscriptions des IX ^e et X ^e siècles	63
3. Le XI ^e siècle	71
4. Le XII ^e siècle	76
5. Le XIII ^e siècle	80
6. Les XIV ^e et XV ^e siècles	83
D. Rares	88
	91
Chapitre 4: La langue	91
A. Le latin: orientation bibliographique	91
1. Manuels	92
2. Dictionnaires	94
B. Evolution du latin	94
1. Un latin d'abord médiocre	97
2. Retour à une bonne latinité, emploi de la métrique classique	100
3. Le vers léonin	104
C. Emergence des langues vernaculaires	105
1. Ouvrages de référence	106
2. Un exemple occitan	106
3. Evolution vers le moyen français	108
D. D'autres langues	110
	113
Chapitre 5: «Auteurs»	114
A. Les commanditaires	114
1. L'œuvre célébrée plus que le commanditaire: Pascal I ^{er}	114
2. Le commanditaire célébré plus que l'œuvre	120
B. Les artistes	124
1. Orientation méthodique et bibliographique	124
2. Exemples	127
C. L'auteur du texte	134
1. L'artiste lui-même	134
2. Celui qui a commandé l'œuvre	135
3. Un lettré de renom	138

Chapitre 6: Emprunts et formulaires

A. Sources d'emprunt	141
1. Sylloges	141
2. Œuvres littéraires	143
B. Rechercher les emprunts	144
1. Collections de textes édités	144
2. Recherche par le mot-clé ou l'expression	145
3. Recherche par l'incipit	147
4. Concordances et CD-Rom	147
C. Comment emprunte-t-on ?	148
1. Recours aux œuvres des premiers poètes chrétiens	150
2. Pluralité d'emprunts: l'exemple d'Eugène de Tolède	150
3. La copie	150
D. Formulaires	153
1. Formules dans les épithames	157
2. Le cas des ateliers: l'exemple des inscriptions campanaires	157

Chapitre 7: Epigraphie et diplomatique

A. Parties du discours	165
1. Invocation	165
2. Notifications	165
3. Anathèmes	165
4. Fondations	168
5. Datation	170
6. Titulatures	171
B. Critique des faux	182
C. Normes de publication	183

SECONDE PARTIE: EPIGRAPHIE ET HISTOIRE

191

Chapitre 8: La connaissance des auteurs de l'Antiquité

A. Personnages de l'Antiquité	193
B. Citations des auteurs de l'Antiquité	195

Chapitre 9: Le livre par excellence, la Bible

A. Instruments de recherche	201
B. Personnages bibliques	202
C. Citations bibliques	203

Chapitre 10: Une source essentielle, la liturgie

A. L'année liturgique	211
B. Livres liturgiques	211
C. Des emprunts à la liturgie	213
1. La dédicace	214
2. Un temps capital: Carême et Pâques	217
3. Fêtes de la croix	221
4. Couronnement de la Vierge et Assomption	221
D. Les hymnes	222
E. Prières de bénédictions	225
F. Le drame liturgique	225
1. Le Sermon de Quodvultdeus	225
2. Un exemple: les prophètes du portail de Vérone	227
G. Les liturgistes	230
H. La messe	233
1. La célébration dominicale	233
2. Prières pour les défunts	237

Chapitre 11: L'assemblée des saints

A. Orientation bibliographique	245
B. Un exemple: le cloître de Moissac	248
C. Modèles, protecteurs, fondateurs	250
D. Le culte des reliques	252
1. Inscriptions de dédicace d'église et de consécration d'autel	253
2. Reliquaires et figures peintes	255

Chapitre 12: Le commentaire des programmes iconographiques

A. Orientation bibliographique	257
B. Un exemple: la reliure du Musée Condé à Chantilly	259
1. Inscription générale extérieure	259
2. Inscription générale médiane	261
3. Les seize figures qui entourent les scènes centrales	262
4. Inscription générale autour des trois scènes centrales	269
C. Les inscriptions donnent le sens de la lecture	270
1. L'Agneau divin	271
2. La Vierge à l'Enfant	273

Chapitre 13: Lorsque l'inscription enseigne	
A. La Trinité	275
B. L'image du Christ	275
C. L'eucharistie	276
D. Exhortations morales	280
1. Une prédication	283
2. Invitation à la pénitence	285
3. Pour une bonne conduite	286
Chapitre 14: Les épitaphes	
A. Orientation bibliographique	291
B. Evolution et typologie	291
1. Epitaphes «chrétiennes»	293
2. IX ^e -X ^e siècles	293
3. XI ^e -XII ^e siècles	293
4. XIII ^e siècle	295
5. XIV ^e -XV ^e siècles	297
C. Les épitaphiers	302
Conclusion	305
Index bibliographique	310
Glossaire des termes techniques	315
Index des noms propres	315
Table des documents traduits et commentés	324
Table des illustrations et des crédits photographiques	326
Table des matières	346
	352
	356

L'Atelier du médiéviste

Volumen parus

1. *Identifier sources et citations* (J. Berlioz et coll.)
2. *Diplomatique médiévale* (O. Guyotjeannin, J. Pycke, B.-M. Tock)
3. *L'allemand du Moyen Âge* (Cl. Lecouecq)
4. *Anglais médiéval* (L. Caerubers)
5. *Épigraphie médiévale* (R. Favraux)

En préparation

- Les apocryphes au Moyen Âge* (S. Mirsouni et coll.)
Archéologie médiévale (J. Chapelot)
Le folklore (J. Berlioz, C. Velay-Vallantin)
Héraldique médiévale (M. Pastoureaux)
Italien médiéval (Cl. Casali-Bérard, O. Redon)
La langue d'oc (J. Monfrin, Fr. Viellard)
Latin médiéval (P. Bourgois, M.-Cl. Hubert)
Lire les images médiévales (J. Banchet, J.-Cl. Bonne, M. Pastoureaux, J.-Cl. Schmitt)
Namimatique médiévale (M. Bompaire, Fr. Dumas)
Paléographie médiévale (E. Pouille, M. Smith)
Prosopographie (H. Miller et coll.)
Sigillographie médiévale (Br. Bedon-Rezak)
Sources de l'histoire byzantine (M. Kaplan et coll.)
Sources de l'histoire canoniale et monastique (A. Vauchez et coll.)
Sources de l'histoire économique et sociale (R. Fossier)
Sources juridiques (G. Giordanengo)
Sources liturgiques (E. Palazzo)
Sources sur les mouvements hérétiques (A. Brenon)
Textes médiévaux ibériques (B. Darbord et coll.)
Le théâtre médiéval (E. Lalou et coll.)
Traitements statistiques et cartographiques (A. Guerreau)

Autres ouvrages de référence
chez Brepols

F. Brunhölzl, Histoire de la littérature latine du moyen âge I: De Cassiodore à la fin du nouveau carolingien, 1: L'époque mérovingienne.
ISBN 2-503-50041-2

F. Brunhölzl, Histoire de la littérature latine du moyen âge I: De Cassiodore à la fin du nouveau carolingien, 2: L'époque carolingienne.
ISBN 2-503-50049-8

F. Brunhölzl, Histoire de la littérature latine du moyen âge II: De l'époque carolingienne au milieu du onzième siècle.

R. Van Caenegem, F. Ganshof, Manuel des études médiévales. Typologie des sources. Historique, Grandes Collections.
ISBN 2-503-50598-8